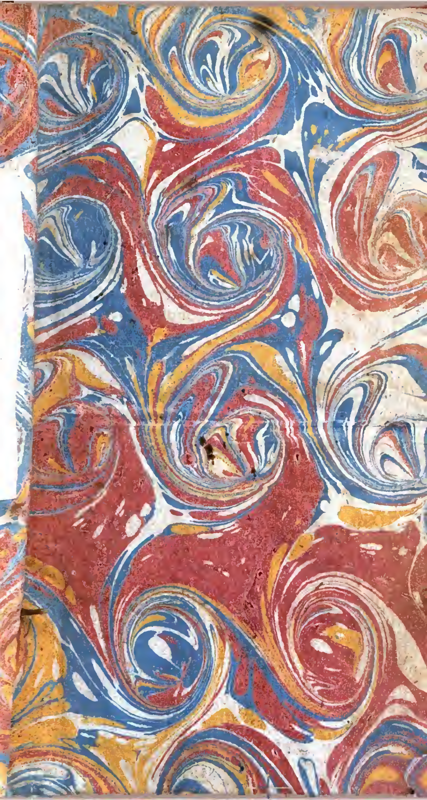




HISTOIRE

DE

FRANÇOIS PREMIER.

TOME SECOND.

HISTOIRE
DE
FRANÇOIS PREMIER,
ROI DE FRANCE,
IT LE GRAND ROI ET LE PERE
DES LETTRES.

r *M. GAILLARD, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME SECOND.





A PARIS;

SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LXVI.

ec Approbation & Privilege du Roi.





HISTOIRE DE FRANÇOIS IER. ROI DE FRANCE.

****

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Expédition du Milanès sous le Maréchal de Lautrec pendant les années 1521 & 1522.

FRANÇOIS I avoit cru devoir prendre la défense du Duc de Wirtemberg, contre ces Villes liguées de Souabe, dont les troupes, en se rendant à Charles, & en s'approchant de Francfort, avoient déterminé son élection; cette tentative ne 1521. Guicciard. liv. 13.

fut pas heureuse, elle ne servit qu'à
1521. faire dépouiller plus pleinement le Duc de Wirtemberg de ses Etats ; & afin qu'il perdît l'espérance d'y rentrer, les Villes de Souabe les vendirent à l'Empereur. Cet incident, d'ailleurs peu important dans l'universalité des affaires, acquit cependant de la considération à Charles-Quint en Allemagne & flatta les Allemands, parce que c'étoit un avantage remporté chez eux sur le rival, auquel ils venoient de le préférer.

L'Italie avoit éprouvé divers changemens depuis 1519. La mort de Laurent de Médicis avoit laissé le Pape seul Administrateur des Etats de Toscane & d'Urbin ; ce Pontife bien loin de restituer Modene & Regge au Duc de Ferrare, avoit fait sur Ferrare même une entreprise, mais qui n'avoit pas réussi ; il eut voulu être le seul Souverain de l'Italie ; il avoit sur-tout, comme son Prédécesseur, le projet d'en chasser tous les Etrangers, projet vaste & noble, qui demandoit la conduite la plus prudente, la plus

ctive, & le talent le plus rare pour rofiter des conjonctures. Les deux 1521.
Puissances qui possédoient les deux rands Etats situés aux extrémités de Italie, c'est-à-dire, le Milanès & le Royaume de Naples, étoient très formidables, mais elles étoient essenellement ennemies; c'étoit sur leurs liscordes que Léon X fondoit ses spérances; il se flattoit de les déruire l'une par l'autre. Telles étoient lu moins ses vûes, selon Guichar-in, qui les avoit apprises de son mi le Cardinal de Médicis, cousin conseil du Pape, & depuis Pape ui-même sous le nom de Clément /II. Pour réussir, il falloit s'allier uccessivement avec l'une & l'autre Puissance, les appuyer, les quitter our-à tour & toujours à propos, n'en ervir jamais aucune utilement, s'emparer de la balance pour y mettre les poids toujours funestes au parti e plus heureux, conserver cependant les apparences de la fidélité en hangeant toujours, de la justice en rahissant tous ses engagemens, de amour de la paix, en irritant, en

1521. éternisant les haines, personnage délicat, labyrinthe embarrassant, dans les détours duquel il étoit bien difficile de saisir avec précision la route tortueuse qui devoit mener au succès. Les Politiques jugeront si Léon X s'est égaré dans ses démarches, ou si les variations que nous allons y remarquer étoient toujours celles que la prudence lui dictoit relativement à chaque conjoncture; observons seulement qu'à travers les grands intérêts éloignés & généraux, qui peuvent agir constamment sur l'esprit des hommes, mais qui n'y agissent jamais puissamment, il se trouve toujours des intérêts particuliers, petits, mais présens qui les entraînent; tels étoient, pour le Pape, celui de reprendre Parme & Plaisance, celui d'enlever au Duc de Ferrare ses Etats, celui d'obliger le Milanès de se fournir de sel à Cervia, &c. petites vûes, si on les compare au projet de chasser de l'Italie tous les étrangers; il faut voir maintenant ce que le conflit des intérêts généraux & particuliers produisit dans la conduite de Léon X.

On a déja dit qu'il n'avoit point
ntribué à élever Charles-Quint au 1521.
ône de l'Empire, parce qu'il ne
lloit point un Empereur puissant.
n'avoit pu réussir à traverser son
ction, il pouvoit du moins l'em-
rasser beaucoup, en refusant de
econnoître, ou en exigeant qu'il
onçât au Royaume de Naples. Il
it d'abord disposé à prendre ce
nier parti; on crut qu'il se tour-
oit du côté du Roi de France, il Guicciard. liv. 14.
avec lui un Traité secret par le-
il promettoit non-seulement de
plus reconnoître Charles-Quint
r Roi de Naples, mais encore
ler François I à conquérir ce
yaume, sous trois conditions à la
té un peu dures:

La premiere, que le Roi céderoit
Siége la Ville de Gaëte, & toute
partie du Royaume de Naples
ermée entre le Gariglian & les
ins de l'Etat de l'Eglise.

La seconde, que le reste du Royau-
de Naples seroit possédé, non
le Roi, mais par son second fils
ri.

1521. La troisiéme, que le Roi donneroit du secours au Pape contre les Feudataires rebelles au S. Siége, c'est-à-dire, que le Roi, qui avoit déja si mal défendu le Duc de Ferrare son allié contre le Pape, devoit encore prêter les mains à son oppression, car c'étoit le Duc de Ferrare en particulier que cette clause regardoit ainsi que le Duc d'Urbin, & en général les Feudataires rebelles au S. Siége, étoient ceux qui défendoient leurs Etats contre le Pape.

De ces trois conditions, la premiere & la derniere concernoient l'intérêt présent du Pape, celui de s'étendre & de jouir; la seconde son intérêt éloigné, celui de placer sur le Trône de Naples déja fort affoibli, un Prince foible qu'on pût en chasser plus aisément dans la suite, encore avoit-il rapporté cette clause à son intérêt présent, en stipulant que la partie du Royaume de Naples où regneroit le jeune Henri, seroit gouverné par un Légat Apostolique, résidant à Naples, jusqu'à ce que ce Prince fût majeur.

Le Roi fit en même-tems avec le Pape une Ligue pour la défenſe de l'Italie, & il ſe chargea d'y faire entrer les Vénitiens, qui perſeveroient toujours dans ſon alliance, dont ils s'étoient ſi bien trouvés. 1521.

On prenoit cependant des meſures pour entrer au Royaume de Naples, & le Roi devoit dans l'eſpace de trois ſemaines donner une réponſe déciſive ſur les arrangemens de détail que le Pape lui avoit propoſés pour cette expédition ; mais ſoit que le Roi commençât dès-lors à négliger ſes affaires, ſoit que par égard pour la médiation du Roi d'Angleterre, qui par jalouſie travailloit au rétabliſſement de la paix, il abandonnât le projet ſur Naples, ſoit qu'enfin il ne crût point le Traité ſincere de la part du Pape, deux mois ſe paſſerent ſans que le Pape reçût de ſes nouvelles ; les Vénitiens n'entroient point dans la Ligue conclue pour la défenſe de l'Italie. De plus, les intelligences ou connues ou ſoupçonnées du Pape avec le Roi, ayant attiré quelques troupes Napolitai-

Sleidan. Commentar. liv. 3,

1521. nes sur les terres de l'Eglise, le Pape avoit été obligé de faire venir un

Guicciard. liv. 14. corps de six mille Suisses pour le leur opposer, ou plutôt, si l'on en croit Guichardin, le Pape ayant commencé par faire venir les Suisses avant qu'il y eût aucun mouvement dans l'Italie, les Napolitains qui avoient pris ombrage de l'arrivée de ces troupes étrangeres, entrerent sur les terres de l'Eglise. Quoi qu'il en soit, le Pape & le Roi devoient soudoyer ces Suisses à frais communs; cependant le Roi ayant fourni son contingent le premier mois, discontinua de payer, parce qu'on lui fit entendre, non sans quelque apparence de vérité, que ces Suisses étoient moins destinés à la conquête du Royaume de Naples, qu'à quelque entreprise secrette sur le Milanès. Cette cessation de payement jetta le Pape dans l'embarras & dans la défiance. Il soupçonna quelque Traité secret ou conclu ou médité entre l'Empereur & le Roi, il fit des plaintes amères de l'infidélité de ce dernier, il lui reprocha tout ce qu'il prétendoit

oir fait pour lui, le Roi fit aussi 1521.
.elques reproches, les esprits s'ai-
irent, les griefs Ecclésiastiques
joignirent aux griefs politiques;
m côté Lautrec & l'Evêque de
rbes qui gouvernoient les affaires
l'Eglise dans le Milanès, ne rece-
.ent pas avec assez de respect les
lles du Pape pour la distribution
Bénéfices, de l'autre le Pape
ıit refusé quelque Chapeau deman-
ɔar le Roi.

.e Pape, comme le plus irrité,
a rapidement de la défiance à la
ıe, & de la haine à la défection.
vain le Prince de Carpy, Ambas-
ur du Roi auprès du Pape, ex-
it son Maître, interprétoit tout
ju'il avoit fait & tout ce qu'il
t négligé de faire, flattoit le Pa-
promettoit, conjuroit, le Pape
ıt jamais être ramené. Ses plain-
:ontenues dans une lettre écrite
ɜ Prince de Carpy au Roi le 14
1521, sont remarquables par
ı que le Pape (1) y prend par

lanuscrits de Béthune, n°. 8493, fol. 3.

1521. tout d'un Pere outragé & affligé, qui punit en gémissant un fils coupable.

Pendant que ce levain d'aigreur fermentoit, & avant que le Pape se fût entièrement ou du moins publiquement détaché de l'alliance des François, il se présenta diverses conjonctures qui pouvoient l'autoriser à éclater. Le Maréchal de Lautrec gouvernoit depuis longtems le Milanès avec une rigueur bien contraire à la clémence de son Maître; les proscriptions avoient dépeuplé Milan, les Bannis étoient en si grand nombre, qu'on les voit jouer un rolle dans l'Histoire, se rassembler, former des entreprises, & susciter beaucoup d'affaires aux François. On remarqua que la plûpart de ces Bannis étoient les plus riches Citoyens du Milanès; on se souvenoit encore avec horreur de la mort malheureuse du Maréchal de Trivulce, dont Lautrec avoit été la cause, & dont Lescun, frere de Lautrec, avoit profité. Le Maréchal de Lautrec étant allé à la Cour pour épouser la fille du Comte

Mém. de Du Bellay, liv. I.

l'Albret d'Orval, Teligny (1) 1521.
ıvoit d'abord commandé à sa pla-
:e. Sous son administration sage &
louce on n'avoit point entendu
arler de ces révoltes, qui sous le
laréchal de Lautrec avoient si
ouvent servi de prétexte à des ban-
ssemens & à des supplices; mais
eligny ne commandoit qu'en at-
ndant que Lescun (qu'on nom-
oit alors le Maréchal de Foix)
ıt remplacer Lautrec son frere.
l'arrivée du Maréchal de Foix,
troubles, les bannissemens, les
ıfiscations recommencerent, le
nbre des Mécontens s'accrut,
:'éleva des révoltes plus réelles
t-être que toutes celles qu'on
it punies jusqu'alors. Le Maré-
l de Foix en craignit les suites,
s au lieu de les prévenir par la Guicciard. liv. 14.
ceur, voye presqu'infaillible
ıd elle ne ressemble pas trop à
ıiblesse, il crut devoir redoubler
évérité & pousser à bout les Mé-
ens; il sçut que quelques Bannis

(1) Sénéchal du Rouergue.

1521. du Milanès s'étoient attroupés à Busseto, petite Place appartenante à un Seigneur d'une des plus puissantes Maisons du Parmesan, nommé Cristophe Pallavicin, il lui dépêcha un Crémonois, nommé Cardin, pour l'avertir que c'étoit manquer essentiellement au Roi, que d'acorder une retraite à ses Sujets rebelles. Cette commission qui ne sembloit pas devoir être périlleuse, coûta la vie à Cardin. Les Bannis persuaderent à Pallavicin que cet homme étoit venu pour le surprendre, Pallavicin sur ce soupçon, le fit arrêter & appliquer à la question, la violence des tourmens lui arracha un aveu faux ou sincère du projet dont on l'accusoit ; sur cet aveu, Pallavicin, comme s'il eût craint de ne point assez braver le Maréchal de Foix, voulut que Cardin fût condamné sur le champ à la mort. Ses Juges plus prudens ou plus équitables, refusérent leur ministère à cette violence. Pallavicin le jugea lui-même, le condamna à être pendu & le fit exécuter. Il

Mém. de Du Bellay, liv. I.

llut fuir après ce coup hardi, Buf-
:to n'étoit point une Place qui pût 1521.
érober les Rebelles à la vengeance
ı Maréchal de Foix; ils se sauve-
:nt à Regge, où se rendit Jerôme
Ioron, ce célebre Chancelier du
ilanès, mécontent du Gouverne-
ent des De Foix & irrité du refus
ı'on lui avoit fait d'une charge de
aître des Requêtes après la lui
/oir promise. Il ne cessoit de caba-
r auprès du Pape, de l'Empereur
de tous les Souverains d'Italie
ı faveur de ce François Sforce,
ıe le Cardinal de Sion avoit em-
ené en Allemagne, lorsque les
rançois avoient fait le siége de
ilan. Ce jeune Prince que la ré-
onciation de Maximilien son frere
ndoit héritier des droits de sa
laison sur le Milanès, étoit resté
Trente, où il attendoit les évé-
:mens.

C'étoit Guichardin, Auteur de la
élébre Histoire des guerres d'Italie,
ıi étoit alors Gouverneur de Regge
: de Modéne; Regge étoit sans défen-
, & le Maréchal de Foix crut qu'en

1521. se présentant à main armée devant cette Place, il intimideroit le Gouverneur, qu'il ne croyoit rien moins que guerrier, & l'obligeroit à lui

Belcar. liv. 16. n. 39. remettre les Bannis; il ne considéra peut-être pas assez combien cette démarche ressembloit à une hostilité marquée. Guichardin qui l'avoit prévue, avoit mandé Guy-Rangon avec un Corps de Troupes qu'il commandoit dans le Modenois, & Moron avoit fait à la hâte quelques levées aux portes de Regge. Le Maréchal de Foix s'avance vers Regge du côté de Parme, il envoye demander une entrevue au Gouverneur, & craignant que les Bannis ne se sauvassent par la porte dite de Modéne, qui étoit du côté opposé, il fit passer un Corps de Troupes vers cette porte; le Gouverneur indiqua pour le lieu du rendez-vous la poterne du Ravelin de la porte

Mém. de Du Bellay, dite de Parme. Le Maréchal sur la foi de l'alliance qui étoit entre le Pape & le Roi, osa s'y engager, suivi de quelques Gentilshommes. Tandis qu'il se plaint de ce qu'on

ıccotde un asile aux ennemis de son Maître & que le Gouverneur se ɔlaint de ce qu'il fait entrer des Troupes sur les terres du Pape, la ɔorte de Modéne s'ouvre pour recevoir une voiture de farine, les Troupes que le Maréchal avoit placées du côté de cette porte, ne ɔurent voir une si belle occasion le s'emparer de la Place, & la laisser chapper; elles essayent d'entrer, ın les repousse avec vigueur, la orte se referme, l'allarme se répand en un instant dans toute la 'lace, on crie à la trahison, on re sur la suite du Maréchal de 'oix, on eût tiré sur le Maréchal ıi-même sans la crainte de blesser u de tuer le Gouverneur. Alexanre Trivulce (1) qui avoit fortement combattu le projet que le Maréchal avoit formé de poursuivre s Bannis jusques dans Regge, fut lessé d'un coup d'arquebuse dont il ıourut deux jours après, les autres 1521.

(1) Neveu du fameux Maréchal Jean-Jacques :ivulce.

1521. s'enfuyent, le Maréchal inquiet ne sçait s'il doit rester ou fuir; cependant Guichardin sage & tranquille au milieu du tumulte, fait cesser les décharges, prend le Maréchal par la main, & le fait entrer dans le Ravelin, suivi d'un seul Gentil-homme François (1), afin qu'il réponde de la conduite de ses Gens; le bruit court aussi-tôt parmi les François que le Maréchal est détenu prisonnier. A cette nouvelle l'effroi s'empare des uns, la rage des autres, ceux-là fuyent en désordre vers Parme, jettant leurs lances & leurs armures pour n'être point retardés, ceux-ci veulent donner l'assaut aux murs de Regge & frémissent de ne pouvoir le faire, d'autres déliberent & atten- Guicciard. dent; enfin le Maréchal leur est rendu, mais les Bannis sont conservés.

Le Maréchal sentant qu'il avoit fourni au Pape les prétextes de rupture qu'il cherchoit peut-être, lui dépêcha promptement La Mothe-

(1) Nommé la Mothe-Groiin.

Groüin pour s'excuser & lui rendre compte des motifs de sa démarche, le Pape ne voulut rien entendre, il accabla la Mothe-Groüin de reproches, il protesta que toute alliance avec les François étoit désormais rompue, il assembla le Consistoire, il y tonna contre la France, il y excommunia le Maréchal de Foix, il y prouva que l'intérêt de la Religion & celui de l'Italie exigeoient qu'il agréât les propositions que lui faisoit Dom Juan Manuel, Ambassadeur de Charles-Quint; cependant les Auteurs qui pourroient être les plus favorables au Pape, conviennent que son Traité avec l'Empereur étoit consommé avant l'affaire de Regge, & que Dom Juan Manuel fit seulement semblant de négocier alors auprès du Pape l'alliance déja conclue. 1521.

Milan éprouva vers le même tems une avanture horrible. Le Tonnerre tomba sur le magasin général des munitions de guerre qu'on devoit distribuer dans les différentes Places du Milanès, & pour le

1521. transport desquelles les Dames de Milan, voyant qu'on manquoit de chevaux, avoient eu le zéle d'offrir ceux de leurs carrosses. Il y avoit deux cents cinquante milliers de poudre, douze cents pots à feu, six cents lances à feu & une provision de sel pour cinq ans. L'explosion fut épouventable, une Tour du Château sauta en l'air, toutes les maisons contigues au Château furent renversées, toutes celles de la Ville furent ébranlées jusqu'aux fondemens; on voyoit voler çà & là des masses énormes; de grosses pierres furent emportées jusqu'à cinq cents pas; la Peuple consterné couroit de rue en rue en poussant des hurlemens affreux & se précipitoit au devant de la mort en voulant l'éviter. Le bruit de la poudre enflammée, le choc & le fracas des ruines, les éclats de la foudre qui ne cessoit de gronder, les cris lamentables des Mourans faisoient frémir de douleur & de crainte ceux même qui étoient les plus éloignés du danger. Richebourg, Commandant du

Château, trois cents Soldats de la Garnison, plusieurs Bourgeois qui étoient venus se promener sur l'Esplanade, furent écrasés. Guichardin rapporte une circonstance merveilleuse, que Mézerai, assez ami du merveilleux, recueille avec soin, & qui se trouve souvent dans la liste des prodiges dont les Historiens Romains sont remplis, c'est que pendant tout ce renversement le ciel étoit d'une sérénité parfaite; cette circonstance qui s'accorde avec celle de la promenade des Bourgeois sur l'esplanade, étant réduite à sa juste valeur, peut signifier que sur le soir d'un beau jour l'orage se déclara promptement, & que le premier coup de tonnerre fut celui qui tomba sur le magasin; ce jour funeste fut le 29 Juin, fête de S. Pierre & de S. Paul. Si les Mécontens & les Partisans de l'Empereur eussent été moins consternés, ils auroient pu facilement s'emparer du Château; les François & quelques Sénateurs attachés à la France, s'y rassemblerent avec empressement, & y firent la garde jus-

1521.

Mezerai, Abr. Chronolog.

Belcar. liv. 16. n. 40.

1521. qu'à l'arrivée d'une Compagnie de cent hommes d'armes qu'on fit venir de Novare; les bréches furent promptement réparées.

Belcar. liv. 16. n. 41.

Léon X. eut la barbarie d'insulter à ce malheur des François, il le représenta comme un trait éclatant de la vengeance divine, qui avoit choisi le jour de la Fête de S. Pierre pour frapper les ennemis du Successeur de cet Apôtre. Ce qu'il dit en cette occasion peut bien avoir donné lieu à l'histoire du Ciel serein pendant l'orage.

Le Pape & l'Empereur, avant de rendre leur Traité public, avoient tenté de surprendre Gênes & le Milanès, par le moyen des intelligences que les Bannis conservoient dans les principales Places de cet Etat. Les Adornes & les Fregoses étoient depuis long-tems à Gênes les Chefs de deux factions contraires; les Fregoses triomphoient alors par la protection de la France. Octavien Fregose étoit Doge, ou plutôt comme on l'a dit, Gouverneur perpétuel pour le Roi, les Adornes exilés s'é-

toient retirés dans le Royaume de Naples, d'où ils entretenoient des intelligences dans Gênes; Jerôme Adorne ayant mis en mouvement tous les amis qu'il avoit, soit dans Gênes-même, soit dans toutes les Places de la Côte nommée la Riviere de Gênes, parut tout d'un coup à la vûe de cette Côte avec deux mille Espagnols distribués dans cinq Galeres du Royaume de Naples, deux de l'Etat Ecclésiastique, quatre Brigantins & quelques autres navires. Ils esperoient escalader Gênes pendant la nuit; leurs vaisseaux étoient remplis d'échelles préparées pour ce dessein; mais le jour les surprit, d'ailleurs la vigilance de Fregose fit avorter leur projet, dont il fut averti malgré la précaution qu'ils avoient prise d'enfermer au Château-neuf de Naples tous les Marchands Génois qui tomberent entre leurs mains, & de retenir sur les terres de l'Eglise tous les Couriers & Messagers qui passoient. Graces aux soins de Fregose, rien ne remua ni dans la Ville ni sur toute la Côte, la flotte ennemie fut obligée 1521.

1521. de se retirer sans avoir rien entrepris ; elle perdit plusieurs Soldats & même quelques Officiers considérables (1) qui furent atteints par le canon de la Place, dont la flotte s'étoit trop approchée.

Le Pape, sur les plaintes que lui fit le Prince de Carpy de cette expédition, répondit qu'il n'y avoit eu aucune part, que si ses Galeres avoient suivi les Galeres d'Espagne, (2) elles l'avoient fait sans son aveu & pour faire quelque gain, qui pût leur tenir lieu de l'argent qu'il ne pouvoit pas leur donner.

Dans le même tems les Bannis avoient formé le projet d'attaquer à la fois Côme, Milan, Crémone, Parme & Plaisance. L'entreprise sur Côme fut la premiere qui éclata. Mainfroi Pallavicin, parent de Cristophe, & un Chef de parti, errant dans les

Mém. de Du Bellay, liv. 1.

(1) Lettre d'Octavien Fregose au Roi du 28 Juin 1521, Bibliotheque du Roi, Manuscrits de Béthune, n°. 8486, fol. 12.

(2) Lettre du Prince de Carpy au Roi du 29 Juin 1521, Bibbliotheque du Roi, Manuscrits de Béthune, n°. 8469. fol. 265.

nontagnes, nommé Matto de Brinzi,
ayant fait embarquer sur le lac de Cô- 1521.
ne un Corps nombreux de Lansque-
ets & d'Italiens, choisirent pour sur-
rendre la place un jour, où des ré-
ouissances publiques qui se célé-
roient hors de la Ville, en faisoient
ortir la plûpart des habitans. Le
Gouverneur, brave Capitaine Basque,
ommé Garrou, en étoit sorti lui-mê-
ne; tout-à-coup il entend sonner l'al-
arme, il apperçoit le détachement en-
emi, il rentre précipitamment dans
a Ville, & se défiant de quelques
Bourgeois, il les mêle avec les sol-
ats qu'il range le long des murailles,
rend inutiles par cette adresse, les
ntelligences que l'ennemi pouvoit
voir dans la Ville; Pallavicin &
Matto se retirent, ils vont camper
rès de la Ville, dans l'espérance
u'un Bourgeois, nommé Antoine
Rusquo, les y introduira pendant la
uit par une ouverture qu'il devoit
aire à la muraille derriere sa maison;
nais Garrou ayant observé tous les
nouvemens des ennemis, & ayant
econnu leur camp, remarqua que la

1521. garde y étoit négligée, il fait une ſortie avec deux cent hommes, trouve les ennemis preſque tous endormis, (1) en paſſe une partie au fil de l'épée, met le reſte en déroute; les uns ſe jettent précipitamment dans les barques qu'ils trouvent ſur les bords du lac, les autres ſe cachent dans les montagnes, Pallavicin & Matto prennent ce dernier parti, mais Garrou qui connoiſſoit tous ces détours, s'embarque ſur le lac & arrive avant eux vers un défilé par lequel ils devoient paſſer, il les arrête avec tous les Italiens de leur ſuite, & donne la liberté aux Lanſquenets. Pallavicin & Matto ſont conduits à Milan, où leur procès eſt inſtruit avec rigueur. Pallavicin comptoit envain ſur les avantages de ſa naiſſance, il ne put échapper au plus horrible ſupplice, il fut écartelé ainſi que Matto & pluſieurs autres Citoyens conſidérables du Milanès, qui avoient été ou pris avec eux,

(1) Ils croyoient n'avoir rien à faire avant que Ruſquo vint les introduire dans la Ville, & ils ne s'attendoient à rien moinsqu'à être attaqués.

ou

u été dénoncés par eux com- 1521.
ie leurs complices. Le Maré-
hal de Foix se rassasia de ven-
eances cruelles & combla le déses-
oir des malheureux Milanois, le
ipplice fut le partage de tous ceux
ui avoient eu les moindres rela-
ons avec Moron, l'ame de toutes
es intrigues & le véritable Chef
es Mécontens. Les autres entre-
·ises formées sur les principales
aces du Milanès, ou ne furent
int tentées, ou furent découver-
s, prévenues & punies.

Lorsque le Pape crut les esprits
s Milanois disposés par ces ri-
eurs à une révolution générale,
·sque l'affaire de Regge eut fourni
prétextes dont il croyoit avoir be-
n, enfin lorsqu'il eut vu le mau-
is succès de l'artifice & des ten-
ives secrettes, il leva le masque,
ra en guerre ouverte avec les
ançois & rendit public le traité
il avoit fait avec l'Empereur.

L'objet principal de ce Traité, Sleidan; Commentar. liv. 3.
it de chasser les François du Mi-
ès & d'y rétablir François Sforce

1521. sous la protection de l'Empire & sous la condition que Parme & Plaisance seroient réunies au domaine Ecclésiastique & que l'Etat de Milan & de Gênes se fourniroit de sel aux Salines de Cervia ; Charles-Quint prit envers & contre tous la défense de la Maison de Médicis & de la République de Florence, il promit de seconder le Pape contre ses Vassaux rebelles, (on a déja dit ce que signifioit ce terme) & nommément contre le Duc de Ferrare, de donner dix mille ducats de pension au Cardinal de Médicis sur l'Archevêché de Tolède (1), & des Terres du même revenu dans le Royaume de Naples au Bâtard (2) qu'avoit laissé Laurent de Médicis, neveu du Pape. L'Empereur consentit aussi à augmenter le Cens

(1) Il venoit de vaquer par la mort du Cardinal de Crouy, neveu de Chiévres.

(2) Il se nommoit Alexandre. Ces deux articles ne sont pas exprimés dans le Traité ; c'étoient sans doute des articles secrets. On pourroit les regarder comme indiqués par l'article 14 de ce Traité. (Voir dans le Corps Diplomatique, Tome 4, ce Traité qui est du 8 Mai 1521.

u'il devoit au Pape pour le Ro-
'aume de Naples. Le Pape reçut 1521.
ı Haquenée blanche en signe de
'asselage, & releva l'Empereur de
incompatibilité tant alleguée du
.oyaume de Naples avec l'Em-
ire.

Charles-Quint tiroit deux avan-
ıges de ce Traité, le premier,
'être reconnu à la fois par le Pape
our Empereur & pour Roi de Na-
les, le second de rendre presqu'im-
ossible aux François toute irrup-
on dans le Royaume de Naples,
ı les chassant entiérement de l'I-
lie; François Sforce paroissoit y
agner une Couronne, il n'y ga-
ıoit en effet qu'une protection aussi
ıre & aussi onéreuse que l'avoit
é celle des Suisses pour Maximi-
en son frere, le Pape y gagnoit
ut, le recouvrement de Parme &
e Plaisance, la facilité d'usurper
Etat de Ferrare, l'augmentation
ı Cens de Naples, l'aggrandisse-
ıent de sa Maison, l'expulsion des
rançois remplacés dans le Mila-
ès par un petit Souverain qu'il se-

roit aisé de dépouiller un jour.
1521. L'Empereur étoit à la Diète de Wormes lorsque ce Traité fut signé, Chiévres y étoit avec lui. Ce sage Ministre qui de concert avec son ami Boisy, n'avoit cessé de travailler à la Paix, & qui mettoit sa gloire à écarter de l'Europe les orages que la mésintelligence de ses deux plus grands Monarques lui préparoit, ne fut point consulté sur cette fatale alliance, il ne l'apprit qu'après la conclusion, il vit bien que son indocile Eléve s'affranchissoit de ses foibles liens, que les maximes de son administration étoient changées, que Charles-Quint & François I. alloient se livrer à toute leur haine & que leurs Flatteurs ne cesseroient de la nourrir. Il pleura son crédit tombé, il pleura plus amérement encore la tranquillité de l'Europe détruite, il pleura sur tant de sang que l'ambition de deux hommes alloit verser. Ce chagrin vivement senti, joint à la douleur de la mort encore récente de son neveu (le Cardinal de Croy), le précipita en peu

e jours au tombeau. On dit qu'au milieu de l'agonie, l'esprit toujours appé des calamités qu'il prévoyoit, s'écrioit : *Ah! que de maux!* & qu'il spira en prononçant ces tristes & ophétiques paroles. 1521.

Les deux Puissances ennemies e tarderent pas à les justifier, & entôt on vit éclater en Champane, en Picardie, en Navarre, en llemagne toutes les hostilités dont a parlé.

La Bourgogne, à cause des prétntions que la Maison d'Autriche oit au Duché & la France au omté, reste des querelles qu'avoit oduites la succession de Bourgne, sembloit devoir être un des éatres de la guerre, elle eut pourt le privilége de vivre en paix; e l'obtint en considération du orps Helvétique, que le voisinage éressoit au sort de ces Provins. Il y eut à leur égard un Traité Neutralité conclu entre Franis I. (1) & Marguerite d'Autriche,

(1) A Saint Jean de Laune le 8. Juillet 1522.

1521. tante de Charles-Quint, qui étoit restée en possession de la Franche-Comté.

Du côté de l'Italie les nouveaux Confédérés se disposoient à entrer dans le Milanès par le Parmesan & le Plaisantin ; il leur étoit important d'avoir pour ami dans ces contrées le Marquis de Mantoue (1). Ce Seigneur avoit été attaché à la France dès le regne de Louis XII. François I. lui avoit donné le Collier de Saint Michel & une Compagnie de cent hommes d'armes; mais du Reffuge, Lieutenant de cette Compagnie, prétendant qu'on n'avoit donné au Marquis de Mantoue qu'un simple titre d'honneur, usurpoit le commandement, disposoit de tout dans la Compagnie, nommoit aux places de Guidon, d'Enseigne, &c. Les Confédérés profiterent du mécontentement que cette conduite inspiroit au Marquis de Mantoue pour l'attirer à la Ligue, en lui offrant la dignité de Gonfalonnier ou Capitaine

(1) Frédéric de Gonzague.

énéral des Troupes de l'Eglise,
u'il accepta. C'étoit chez le Mar- 1521.
uis de Mantoue que s'étoit retiré
: malheureux François-Marie de
Rovere, après la perte de son Du-
ié d'Urbin ; le Marquis de Man-
oue ne pouvant le secourir contre
Pape, le nourrissoit du moins, il
i donnoit une pension de mille écus,
ette pension fut supprimée, & la
overe chassé de son asyle, vint
offrir aux François avec toute sa
isere, & leur demander de l'argent
: de l'emploi; il s'adressa au Maré-
al de Foix, il le pria de lui faire
onner quinze cent écus pour pou-
oir retirer de Mantoue sa femme &
n fils, qu'il craignoit que le Mar-
uis ne livrât au Pape, s'il lui laissoit
tems de prendre des engagemens
us étroits avec la Ligue. Le Maré-
al écrivit au Roi en sa faveur.
: vous advise, dit-il, (1) *qu'il a si très-
ant envye de vous faire service que
npossible serbit de plus; mais il est*

(1) Lettre de M. de Lescun au Roi du 22 Juillet
21, Bibliotheque du Roi, Manuscrits de Bé-
ıne, nº. 8493, fol. 73.

1521. *pouvre comme Job, & m'a affermé qu'il n'avoit quant il est arrivé que quinze écus.* Le Maréchal touché de compassion, lui avança quinze cent écus, dussent ils être à sa charge, si le Roi en désapprouvoit l'emploi.

Le Duc de Ferrare d'un autre côté armoit pour recouvrer, s'il pouvoit, Modene & Regge; les François ne cessoient de l'animer à cette expédition.

Les Suisses avoient alors trop d'influence sur les affaires de l'Europe en général, & sur celles du Milanès en particulier; ils pouvoient fournir au parti qu'ils favoriseroient des secours trop puissans & trop décisifs, pour qu'on ne s'empressât pas de part & d'autre à les gagner. Dans les Traités qu'ils avoient faits jusqu'alors avec la France, ils avoient toujours excepté le Pape & l'Empereur du nombre des Puissances contre lesquelles ils seroient obligés de se déclarer; il s'agissoit donc alors de décider entre des Puissances également alliées du Corps Helvétique; la neutralité sembloit le parti le plus

:onvenable aux conjonctures, mais
a vente des Soldats étoit le grand 1521.
objet de commerce des Suisses, & la
neutralité les en eût privés. Ils résolurent donc d'appuyer la cause qui
eur paroîtroit la plus juste; ils furent
l'ailleurs sensibles à l'orgueil de citer
en quelque sorte à leur Tribunal les
plus grandes Puissances de l'Europe.
Le Cardinal de Sion vivoit encore,
il haïssoit plus que jamais les François, il étoit à Zurich, où il répandoit l'argent, prodiguoit les promesses & déployoit sa dangereuse éloquence; il peignoit le Roi comme
un schismatique, comme un ennemi
déclaré du Pape & de l'Eglise, comme un perturbateur odieux du repos
de l'Europe. L'affaire de Regge étoit
représentée comme un attentat énorme, comme une hostilité violente;
toute la haine de l'aggression étoit
rejettée sur le Roi de France, & on
alléguoit en preuve la conduite du
Roi d'Angleterre, qui aussi mécontent que François I. de n'avoir pu
obtenir l'Empire, n'auroit pas manqué de s'unir avec lui contre l'Em-

pereur, pour peu que celui-ci eût
1521. pu être regardé comme l'aggresseur.

Les Ministres de France, Lamet & des Réaux, négocioient à Lucerne, y détruisoient toutes ces accusations, donnoient aux Cantons la liste des bienfaits du Roi envers le S. Siége & des ingratitudes du Pape, ils chargeoient l'Empereur par une récrimination naturelle des infractions qu'on imputoit à leur Maître. Les Suisses prévenus d'abord par les discours du Cardinal de Sion, crurent ensuite voir la vérité du côté du Roi, & sçurent très-mauvais gré au Cardinal de les avoir trompés; ils se rappellerent la conduite qu'il avoit tenue en 1515, & qui leur avoit attiré l'échec de Marignan; ils tinrent une Diéte à Lucerne (au commencement d'Août,) l'Evêque de Veroli Ennio y comparut pour le Pape & demanda huit mille Soldats. Des Réaux y comparut aussi & en demanda encore plus pour le Roi. L'Ambassadeur du Pape eut le désagrément d'entendre les Cantons lui reprocher les calomnies dont les Agens du Pape avoient osé

oircir le Roi, lui déclarer que les ecours de la République Helvétique étant dûs à la Justice & non au mensonge, ils seroient accordés au Roi & refusés au Pape; qu'on ne verroit jamais les Suisses réunis sous les mêmes Drapeaux avec les Lansquenets qui étoient en grand nombre dans l'armée de la Ligue (1), qu'ils alloient ordonner au Cardinal de Sion de sortir de la Suisse pour toujours. 1521.

Cependant cette décision n'avoit point été unanime, les intrigues du Cardinal de Sion avoient prévalu dans plusieurs Cantons. Il avoit gagné celui de Zurich, qui avoit déclaré (dès le 25 Mai) qu'il n'entreroit point dans l'alliance que le Roi pourroit renouveller avec les treize Cantons (2). D'ailleurs le Maréchal de Foix dans les levées qu'il fit faire en Suisse témoigna pour certains Cantons une

(1) Lettre de M. Des Réaux à M. Robertet du 3 Août 1521, Bibliotheque du Roi, Manuscrits de Béthune, n°. 8469, fol. 199.

(2) Lettre de la Ville de Zurich à François I. Manuscrits de Béthune, vol. cotté 8489 fol. 21.

1521. prédilection dont les autres se vengerent en acceptant l'argent du Cardinal de Sion, & en fournissant des secours à la Ligue; de ce nombre furent Lucerne, Ury, Schwitz & & Underwald; de-là vient que dans cette guerre on voit les Suisses servir presque également dans les deux armées ennemies.

Guicciard. liv. 14. Les Vénitiens encore fidéles à leur alliance avec les François, sur le bruit de toutes les entreprises qui se formoient contre le Milanès, envoyerent Théodore Trivulce avec quatre cent lances & un corps considérable de Cavalerie-legere qui joignirent le Maréchal de Foix; mais ils ne purent, ou peut-être de peur d'attirer la guerre sur les terres de la Seigneurie, ils ne voulurent pas empêcher les Lansquenets arrivés à Trente, d'aller joindre l'armée des Confédérés qui s'assembloient dans la Romagne.

Ainsi donc les François appuyés par les Vénitiens, par une partie des Suisses, & chargés de la défense du Duc d'Urbin & du Duc de Fer-

are, avoient à combattre en Italie
es Espagnols, le Pape, les Floren- 1521.
ins, François Sforce, le Marquis de
Mantoue, & une autre partie des
uisses.

Le commandement général de
armée de la Ligue Papale fut con-
é à l'expérience éprouvée de Prof-
er Colonne, à qui la surprise de
illefranche avoit fait moins de
rt qu'elle n'avoit fait d'honneur
x François; les Espagnols étoient
mmandés sous lui par Dom Fer-
nand d'Avalos, Marquis de Pes-
ire, déja son égal pour le moins
ns l'art de la Guerre, le Marquis
Mantoüe étoit Gonfalonnier,
nme il avoit été en France Ca-
aine de cent Hommes d'armes;
iqu'il fût censé avoir le com-
ndement particulier des Troupes
l'Eglise, il étoit subordonné non
ement à Prosper Colonne & au
rquis de Pescaire, mais encore
uichardin, Commissaire général
'Armée. Jerôme Adorne com-
ndoit les deux mille Espagnols
l avoit ramenés de sa stérile na-

vigation sur les côtes de Gênes ;
1521. Antoine de Leve, soldat de fortune, qu'un mérite éminent élevoit aux honneurs militaires, & qui en 1503. avoit vaincu d'Aubigny à la seconde bataille de Seminare, commandoit quatre cens Lances qu'il avoit amenées du Royaume de Naples ; Jean de Médicis (1) qui avoit fait ses premieres armes dans la guerre d'Urbin en 1517. & qui déployoit alors le courage & les talens d'un Héros, commandoit la Cavalerie-Legére du Pape ; le Comte Guy Rangon étoit Capitaine général de l'Infanterie de l'Eglise, Vitelli avoit la conduite des Troupes Florentines. La multiplicité de ces Chefs particuliers pouvoit être indifférente, leur mérite pouvoit être utile ; mais le partage du pouvoir entre les deux Généraux Colonne & Pescaire, fit naître parmi eux une

(1) Il étoit d'une Branche cadette de la Maison de Médicis, qui s'affit encore plus solidement que l'aînée sur le Trône de Florence, il fut père de Cosme second, qui porta le premier le titre de *Grand Duc de Toscane.*

éſintelligence qui éclata ſouvent
: dont les François pouvoient pro- 1521.
ter. Ces deux hommes étoient d'un
ıractére oppoſé. Colonne prudent,
eſuré, temporiſeur comme Fa-
us, & comme lui taxé de timi-
té; Peſcaire vif, ardent, préſomp-
eux, capable de témérité, joi-
ıant dailleurs la ruſe Italienne à
fierté Eſpagnole. Colonne étoit
articuliérement attaché au Pape,
eſcaire à l'Empereur; les vues de
s deux Puiſſances, quoique réu-
es dans cet inſtant, n'étoient pas
actement les mêmes.

Cette armée étoit d'environ dix-
iit mille hommes d'Infanterie &
douze cens hommes d'Armes,
ns compter les Bannis, qui avoient
s intelligences dans toutes les
aces du Milanès, & dont le cou-
ge enflammé par la fureur, sem-
oit propre à produire de grandes
oſes. Moron étoit dans l'Armée.
ous les Corps particuliers ſe réu-
ent à Bologne, où les Chefs déli-
rerent ſur les opérations de la
mpagne.

1521. Le Maréchal de Foix voyant une guerre ouverte succéder dans le Milanès aux entreprises secrettes, écrivoit d'un côté au Roi qu'il avoit pourvu à tout, qu'il rioit des projets de l'ennemi, qu'il étoit disposé à le bien recevoir, qu'il avoit plus de Suisses qu'il n'en vouloit; d'un autre côté il appelloit à grands cris le Maréchal de Lautrec son frere pour lui remettre son Gouvernement orageux & se décharger sur lui du poids des événemens; mais le Maréchal de Lautrec ne se pressoit point de se rendre à ses invitations; il sentoit, il disoit, il repétoit sans cesse que sans argent, on ne pourroit conserver le Milanès, parce que les Suisses mal payés déserteroient & le laisseroient sans défense au moment où leurs secours seroient le plus nécessaires. Lautrec connoissoit dailleurs les dispositions de la Duchesse d'Angoulême à son égard, il la croyoit capable de traverser ses travaux dans le Milanès, pour se ménager le plaisir perfide de lui attribuer les disgraces des Armes

'rançoises ; il s'obstinoit à ne vou-
oir quitter la Cour que quand il 1521.
uroit reçu tout l'argent dont il
royoit avoir besoin ; il ne partit
nfin que sur les assurances réiterées
u Roi, de la Duchesse d'Angou-
:me, de la Comtesse de Château-
¦riant, du Chancelier Duprat &
u Sur-Intendant Semblançai, que
eu de jours après son arrivée à Mi-
.n, il y recevroit quatre cens mille
:us qu'il demandoit.

Lautrec (1) arrivé à Milan, loin Mém. de Du Bellay liv. 1.
e blâmer les rigueurs de son frere,
oulut encore y ajouter, il com-
ıença par donner à cette Ville un
›ectacle douloureux & terrible, il
t traîner à l'échaffaud & décapiter
n Vieillard de soixante & quinze
ıs, d'une naissance illustre, allié
ıx plus grandes Maisons d'Italie
: particuliérement à celle de Mé-
icis. C'étoit ce Cristophe Pallavi-

(1) Ce Général étoit d'une sévérité inflexible,
aimoit à punir. On voit dans une de ses lettres
'il s'oppose de tout son pouvoir à la grace que le
›i vouloit accorder aux Bannis & aux Rebelles du
ilanès.

cin, qui avoit si légerement im-
1521. molé Cardin à ses soupçons ; il
Belcar. liv. 16. n. 42. avoit eu le malheur de tomber entre les mains des François dès les premieres hostilités ; son supplice révolta ceux même qui n'avoient point été frappés du supplice plus cruel de Mainfroy Pallavicin son parent ; c'est que Mainfroy n'étoit qu'un Avanturier, & qu'il avoit été pris les armes à la main dans une entreprise qu'on pouvoit taxer de trahison, au lieu que Cristophe avoit cru punir un complot formé contre lui & n'avoit été cruel que par crédulité. Ce qui mit le comble à l'indignation publique, fut le motif odieux de cette violence sur lequel il ne fut plus possible de se méprendre, lorsqu'on vit la riche confiscation des Pallavicin donnée par le Maréchal de Lautrec au Maréchal de Foix son frere. Tous les François modérés & bien intentionnés vouloient qu'on se contentât d'envoyer Pallavicin en France pour y servir d'ôtage, la plûpart des Senateurs de Milan refuse-

: de ſigner ſa ſentence, comme Juges de Buſſeto avoient refuſé igner celle de Cardin. 1521.

ɹes Confédérés pour venger les avicins, pour ſervir le Pape & r ne point laiſſer derriere eux de :e ennemie, ſe déterminerent à : le ſiége de Parme ; ce ne fut :près bien des incertitudes & des ʒueurs, les Chefs s'étant partagés le plan des opérations, les uns nt opiné pour le ſiége de Par-, les autres pour qu'on s'avançât s le Pô, qu'on ſurprît Plaiſance, ce moins forte & moins défen- que Parme, qu'on y paſſât le, & qu'on marchât directement s Milan, ſans s'arrêter à faire des ʒes. Ce dernier avis, qui étoit ıi de Colonne, avoit même préva- mais lorſqu'on voulut ſe mettre marche, il s'éleva entre Colon- & Peſcaire une conteſtation ſem-ble à celle qui s'étoit élevée en- le Connétable de Bourbon & Duc d'Alençon au paſſage de ſcaut. Colonne en qualité de Gé-ral, prétendit être à la tête de l'A-

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Belcar. liv. 16. n°. 43.

1521. vant-garde, Pescaire soutint que lui seul avoit droit de commander l'Infanterie Espagnole dont cette Avant-garde étoit composée ; la querelle fut vive, Brantôme & Varillas pour embellir cette Histoire, disent que le fougueux Pescaire s'emporta jusqu'à tirer l'épée contre Colonne, quoique ce Général fût son oncle (1) ; l'effet de cette division fut de réunir tous les esprits en faveur du siége de Parme, où il n'y avoit point d'Avant-garde à conduire ; mais Prosper qui n'avoit ni cru ni voulu faire une guerre de siéges, n'étoit point muni de l'Artillerie nécessaire, il fallut en faire venir de Bologne.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Ces lenteurs donnerent le tems aux François de mettre la Place en état de défense ; plusieurs braves Capitaines, tels que Pontdormy, le Prince de Bozzolo (2), le Maréchal

(1) Il étoit l'oncle de sa femme, à la mode de Bretagne ; Pescaire avoit épousé Victoire Colonne, fille de Fabrice Colonne, cousin-germain de Prosper.

(2) Seigneur Milanois.

ubigny, s'y enfermerent avec s Compagnies d'hommes d'ar- & d'autres Troupes, le Maré- de Foix vint y commander en onne, en attendant que son : eût pu rassembler les Troupes devoient lui arriver de France, /enise & de Suisse. 1521.

e Maréchal de Foix brûla les ‹bourgs de Parme, désespérant les défendre. La riviere de la na qui traverse cette Ville du au Nord, la divise en deux ıes inégales, dont la moindre, e au Couchant, du côté de Plai- e, est principalement habitée le peuple & se nomme le Codi- é. Comme cette partie étoit la plus foible de la Place, ce celle que les Confédérés atta- ent dabord avec d'autant plus ıison, que par là ils ôtoient à la e toute communication avec ance & le Milanès; lorsqu'au d'un tems fort long, leur foi- Artillerie eut fait quelques brê- , ils livrerent jusqu'à trois as- où ils furent repoussés; cepen-

1521. dant le Maréchal de Foix ne croyant pas pouvoir garder le Codiponté, se jetta dans la partie de la Ville située au-delà de la Parma; les Confédérés instruits de sa retraite, entrerent dans le Codiponté, les uns par les brêches, les autres par escalade; les Habitans les reçurent avec une joye, qui attestoit leurs dispositions à l'égard de la France. Le Maréchal de Foix cherchoit à rallentir l'ardeur des Assiégeans par de vaines négociations que le Prince de Bozzolo faisoit semblant d'entamer avec le Marquis de Pescaire; en même tems il mandoit au Maréchal de Lautrec que pour peu qu'il différât, il trouveroit la Place rendue aux Ennemis.

Lautrec parut enfin sur la rive ultérieure du Pô avec une armée encore foible (1). Il fondoit sa prin-

(1) Il avoit cinq cent lances Françoises, quatre mille hommes d'infanterie arrivés de France sous la conduite de Jean de Poitiers, Comte de S. Vallier, pere de la fameuse Diane; quatre cens Gendarmes, & quatre mille Fantassins Vénitiens que commandoient Théodore Trivulce & André Gritti; le Duc d'Ur-

ıle espérance sur sept mille Suis-
qui l'avoient déja joint & qui 1521.
oient être incessamment suivis de
mille autres ; mais ces sept mille
les penserent l'empêcher de se-
ɾir Parme par le refus qu'ils fi-
de passer le Pô avant l'arrivée
eurs compatriotes. Lautrec fut
;-tems réduit à faire de peti-
marches en côtoyant toujours
euve, il le passa pourtant enfin
approcha de Parme dans l'in-
on de livrer bataille.

ers le même tems on apprit que
'uc de Ferrare (1) à la tête de
Gendarmes, de deux cent Che- Belcar. liv. 16. n. 44.
-Legers & de deux mille hom-
d'Infanterie, faisoit une diver-
dans le Modenois, qu'il s'étoit
ıré de Final & de San-Felicé,
paroissoit menacer Modéne ;
llut detacher de l'armée des
édérés le Comte Guy-Rangon

Marc Antoine Colonne neveu de Prosper, nt dans l'armée Françoise comme Volon-

ɔa rupture de François I. avec le Pape atta- lus que jamais le Duc de Ferrare au parti de ıce.

1521. avec deux cens Chevaux-Legers & huit cens hommes d'Infanterie choisis pour se jetter dans la Place.

Mém de Du Bellay, liv. 2.

Cependant Parme résistoit toujours, le Maréchal de Foix se défendoit avec d'autant plus de courage, qu'il voyoit le secours approcher ; sa constance, l'arrivée de Lautrec, l'expédition du Duc de Ferrare, le détachement qu'il avoit fallu envoyer à Modène, les renforts qu'il faudroit y envoyer encore si l'Armée Ferraroise grossissoit, la mésintelligence de Colonne & de Pescaire, tout contribua dès-lors à répandre le découragement parmi les Confédérés; la défiance, fille du malheur, vint encore les diviser. Les Impériaux se persuaderent que si le recouvrement de Parme & de Plaisance procuroit dabord au Pape tout le fruit qu'il pouvoit recueillir de la guerre, il deviendroit plus froid sur les intérêts communs, qu'il ne seconderoit plus de si bonne foi les Alliés dans la conquête du Milanès, que peut-être même passant à l'infidélité, il feroit sa

sa paix particuliére avec les François pour s'assurer par un Traité la possession de ces deux Places. En effet peu de tems après, Léon X. entama une négociation secrette avec l'Ambassadeur de France ; mais ces soupçons étoient prématurés, ils étoient même alors d'autant plus injustes, que Colonne, l'homme de l'armée le plus attaché au Pape après Guichardin, avoit fait malgré lui le siége de Parme, & que c'étoit lui qui avoit proposé d'aller droit à Milan. 1521.

Au milieu de ces mouvemens d'inquiétude & de crainte, on tint un grand Conseil pour examiner si on continueroit le siége. Tous les Chefs à l'envi exposerent, exagérerent les périls, les difficultés de cette entreprise ; on alloit se voir serré entre a Place & l'Armée Françoise, Lautrec alloit bloquer le Camp des Confédérés : plus de fourages, plus le convois à espérer sans combat, Lautrec du côté du Milanés, le Duc e Ferrare du côté des Etats de l'Elise alloient fermer tous les passa-

ges aux vivres, une affaire générale
1521. pouvoit détruire l'armée, un blocus ne pouvoit manquer de l'affamer ; on insistoit avec affectation sur tous ces inconvéniens, mais un reste de pudeur retenoit encore, on n'osoit risquer le mot de retraite ; Pescaire fut plus franc ; » Je vois bien, dit-il, » Messieurs, que nous sommes » tous d'accord sur le parti qui reste » à prendre, & qu'il n'y a plus que » le mot qui nous coûte. Eh bien ! » je le prononce ; je soutiens qu'il » faut lever le siége, tandis que nous » le pouvons encore sans un extrê- » me péril. » J'allois le dire, répondit Prosper, » & je suis charmé que » vous m'ayez prévenu. « Vitelli fut du même avis. Antoine de Leve en fut aussi, mais il se fit du moins l'honneur de demander si en quittant Parme, on ne feroit pas bien d'aller attaquer Lautrec ; » Ce se- » roit un coup de désespoir, répondit-on unanimement, » & l'Armée » n'est point encore réduite à ces » violentes ressources. Si elle ne » doit point continuer un siége si

» difficile à la vûe d'une armée 1521.
» ſupérieure, elle doit encore moins
» attaquer cette armée en reſtant
» expoſée aux ſorties que les Aſſié-
» gés ne manqueroient pas de fai-
» re, mais elle peut, en s'éloignant
» & en attendant un renfort né-
» ceſſaire, retrouver des conjonc-
» tures plus heureuſes.

Guichardin écoutoit tout en ſilence; cependant Colonne & Peſcaire, qui n'étoient pas ſans inquiétude ſur ce que le Pape pourroit penſer de la levée d'un ſiége auquel il avoit tant d'intérêt, eurent enſemble un long & ſecret entretien, à la ſuite duquel ils demanderent à Guichardin ce qu'il croyoit que le Pape penſeroit du parti qu'on aloit prendre. Guichardin ſaiſit cette occaſion de les engager à révoquer une réſolution ſi humiliante. » Souvenez-vous, dit-il à Peſcaire, qu'hier au ſoir vous nous aſſuriez que ce jour nous verroit Maîtres de Parme. » Nous ne prendrons Parme, reprit Peſcaire, ni aujourd'hui, ni demain, ni après-demain,

1521. » cependant Lautrec s'avance, nous » ferons bloqués dans notre Camp, » la retraite deviendra impossible. Prosper en dit autant ; Guichardin n'osant avoir un avis contraire à celui de deux Généraux si célébres, se contenta de répondre : » il » ne faut point douter que cette » nouvelle n'afflige & n'irrite le Pa- » pe, mais s'il étoit ici, s'il voyoit » comme vous, l'impossibilité de » réussir, & le danger de persis- » ter, il approuveroit peut-être vo- » tre avis.

Cependant Guichardin ne se rebuta point encore, il alla trouver Moron dont il connoissoit le zele & l'esprit de ressource ; tous deux firent leurs efforts pour regagner Prosper, ils le forcerent d'assembler de nouveau le Conseil & d'y admettre tous les Capitaines qui n'avoient point été appellés au premier ; mais Pescaire refusa de s'y trouver, il s'en tint à sa premiere résolution, il fit démonter les batteries & commencer la retraite ; ces démarches entrainerent le reste de

Belcar. liv. 16. n. 45.

l'Armée. Ce même Pescaire osa pourtant écrire au Pape qu'il avoit combattu de tout son pouvoir la levée du siége de Parme, qu'il ne falloit l'imputer qu'à la lâcheté de Prosper, & qu'on ne pouvoit attendre aucune entreprise courageuse d'un Général si froidement circonspect. On sent tout ce que cette lettre dut ajouter à la haine réciproque des deux Généraux. 1521.

Pour en arrêter les suites & pour s'assurer que les intérêts du Saint Siége seroient consultés dans les opérations, le Pape se hâta d'envoyer à l'Armée le Cardinal de Médicis.

La retraite de cette Armée qui recula dabord (1) jusqu'aux portes de Regge (2), eût pu être considé-

(1) Mezerai dans sa grande Histoire, dit que les Confédérés ayant levé le siége de Parme, repasserent tumultuairement le Pô, & reculerent jusques sur la Lenza près de Regge; s'ils reculerent vers Regge, comme cela est certain, ils ne passerent point le Pô, puisque Parme est entre ce Fleuve & Regge.

(2) A l'occasion de cette fuite, la Duchesse d'Angoulême écrivit à Robertet : » Le Pape dans ses lettres appelle toujours mon Fils, *le François*,

1521. rablement troublée, si Lautrec plus vigilant eût vu avec quelle précipitation tumultueuse elle se faisoit, s'il eût été instruit de quelques troubles excités par les Lansquenets & auxquels il donna le tems de se calmer en s'amusant à battre, inutilement, l'inutile Château de Roqueblanque.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Une lettre de l'Evêque de Tarbes chargé des affaires Ecclésiastiques dans le Milanès, nous apprend qu'on découvrit vers ce tems une conspiration formée contre Milan par les Bannis, & dont les circonstances ont été inconnues à tous les Historiens; les Viscontis (1) en étoient l'ame, l'Evêque d'Alexandrie (2) en étoit le chef. Il s'étoit répandu un faux bruit que Parme avoit été obligé de

» sans daigner joindre à ce nom le titre de Roi, » il doit bien le reconnoître à présent pour Duc de Milan tout au moins. (Bibliot. du Roi. Manuscrits de Béthune, n°. 8503, fol. 15.)

(1) Ces Viscontis, comme on l'a dit dans l'Introduction, n'étoient pas de la Branche Ducale, & il ne paroît pas qu'ils prétendissent au Trône de Milan par les droits de la naissance.

(2) Du même nom de Visconti.

ſe rendre aux Confédérés. Cette nouvelle ayant encouragé les Bannis, 1521.
l'Evêque d'Alexandrie s'avançoit vers Milan avec quinze cent hommes d'Infanterie & deux cent chevaux ; il marchoit à la faveur de la nuit par des routes détournées, & devoit ſe trouver au point du jour à une porte de Milan ; les Mécontens qui étoient dans la Place, s'aſſembloient par pelotons pour ſe joindre aux Troupes de l'Evêque & leur livrer cette porte. Il y avoit cent hommes cachés dans la maiſon d'un des habitans, nommé Alexandre Dappian ; un autre détachement de deux cent hommes occupoit des jardins autour de cette même porte. Tout devoit ſe réunir à l'arrivée de l'Evêque d'Alexandrie; un autre Conjuré, nommé Mapello, devoit ouvrir une autre porte, on devoit courir au Palais de l'Evêque de Tarbes, égorger ce Prélat, faire un maſſacre général des Guelphes, c'eſt-à-dire des François & de leurs partiſans. L'Evêque d'Alexandrie s'approchant de la Ville, fut fort ſurpris d'y entendre

de grandes décharges d'artillerie &
1521. des sons de cloches, qui annonçoient
des réjouissances publiques. En effet,
Lautrec avoit mandé à l'Evêque de
Tarbes la levée du siége de Parme,
& l'avoit chargé de faire célébrer à
Milan cet heureux succès par des fêtes; ce fut ainsi que les Bannis apprirent la levée du siége de Parme; ils apprirent en même-tems qu'on faisoit à Milan une garde exacte & dans la Ville & à toutes les portes; ils désespererent alors du succès de leur entreprise, ils envoyerent cependant prier les Conjurés enfermés dans la maison de Dappian & ceux qui étoient dans les jardins, de ne point perdre patience, & de rester où ils étoient, jusqu'à ce qu'on eût trouvé un moment favorable pour surprendre la vigilance des sentinelles; mais ces Conjurés voyant le jour paroître, craignirent d'être apperçus; c'étoient pour la plûpart des Bourgeois, des Artisans peu propres à un coup de main, qui avoient tout à craindre s'ils étoient connus, & qui, dans l'incertitude du succès, ne

vouloient pas perdre les heures du travail; ils se retirerent chacun dans leurs maisons; l'Evêque de Tarbes en effet fut averti de ces attroupemens par des espions, il envoya dans la maison de Dappian, on n'y trouva qu'une femme & qu'un enfant qui avouerent ce qui s'étoit passé la nuit précédente; on ne trouva personne non plus dans les jardins, on arrêta ce Mapello qui devoit livrer une porte, les tortures ne lui arracherent aucun aveu. Le Capitaine Sillac fut envoyé avec des Chevaux-légers contre les Bannis commandés par l'Evêque d'Alexandrie; il les poursuivit le long du Tesin jusqu'au Lac Majeur & jusqu'à Sesto, Place qui appartenoit aux Visconti; les habitans de Sesto fournirent des bateaux aux Bannis pour se sauver par le Lac; les François pour les en punir, entrerent dans Sesto & le saccagerent; les Bannis se refugiérent, comme ils purent, chez les plus puissans d'entr'eux, dont les Châteaux furent aussi pour la plûpart saccagés & brûlés par la troupe de Sillac. On 1521.

1521. publia dans tout le Duché une défense de donner asyle aux Bannis, & un ordre de les poursuivre à outrance, & de sonner le tocsin contr'eux; il eût mieux valu peut-être les rappeller & leur pardonner.

Cependant l'armée des Confédérés s'augmentoit de six mille hommes d'Infanterie Italienne qu'on levoit de jour en jour; elle alloit aussi recevoir douze mille Suisses, que les instances de l'Evêque de Veroli & les intrigues du Cardinal de Sion lui avoient procurés, & qui étoient alors en marche sous la conduite de ce Cardinal; mais de ces deux secours, le second n'étoit point encore reçu, le premier se recevoit, pour ainsi dire par morceaux, & ne mettoit point l'armée en état de reparoître devant Parme & Plaisance à la vûe du même ennemi devant qui elle venoit de fuir; elle prit le parti sage & hardi d'aller tenter de plus heureux hasards au-delà du Pô, dans un pays qui n'ayant point encore éprouvé les ravages de la guerre, fourniroit des vivres en abondance; on

passa le Pô un peu au-dessus de Berfello, sans que Lautrec, dont la vigilance fut toujours endormie dans cette expédition, se mît en devoir d'en disputer le passage; il le pouvoit aisément; il avoit des pontons rassemblés auprès de Crémone; une partie de son armée pouvoit passer promptement sur ces pontons vers la rive ultérieure & en défendre ensuite l'abord aux Confédérés, tandis que l'autre partie de l'armée Françoise, qui seroit restée en-deçà du Pô, attaquant en queue les Confédérés dans le moment du passage, les eût mis en désordre. Les Confédérés l'avertirent même en quelque sorte de leur projet malgré eux. Dans la crainte d'être prévenus, ils détacherent Jean de Médicis avec quelques troupes pour aller brûler pendant la nuit les pontons de Lautrec. Médicis ne put arriver qu'après le soleil levé, on l'apperçut, & les Bateliers mirent les pontons en sureté. D'après ces mouvemens, il étoit aisé de juger que les Confédérés vouloient passer le Pô, & tout autre que Lau- 1521.

1521. trec auroit eu les yeux ouverts ſur leurs démarches, cependant toute l'armée des Confédérés employa tranquillement un jour entier & une partie de la nuit à paſſer le Pô, puis laiſſant le Crémonez à gauche, elle s'avança, en côtoyant l'Oglio, vers les frontieres des Vénitiens, par un pays où aucune Place forte ne pouvoit l'arrêter. Cette marche ſçavante dont Proſper avoit donné l'idée, avoit deux objets, l'un de recevoir les Suiſſes qui arrivoient par le pays des Griſons, l'autre d'effrayer par l'approche du péril les Vénitiens déja ébranlés, qui commençoient à s'excuſer auprès du Pape de leurs liaiſons avec les François; ils ne les entretenoient, diſoient-ils, que par égard » pour d'anciens engagemens qu'ils » ne pouvoient violer; mais leur reſ» pect pour le S. Siége ſçauroit met» tre des bornes à tous les engage» mens qui pourroient lui être con» traires.

C'eſt ainſi que les Politiques peuvent compter les uns ſur les autres. Les Vénitiens alliés de la France,

traitent avec le Pape son ennemi; 1521.
le Pape allié de l'Empereur, traite avec la France; la France elle-même traitoit dans le même tems avec l'Empereur; toujours une négociation particuliere tend en secret à détruire les Traités publics. Tout allié puissant est traître & trahi tour à tour; il n'y a d'alliés sûrs que les foibles & les opprimés, dont la fidélité ne vaut pas la peine d'être tentée.

Lautrec ayant passé trop tard le Pô, poursuivoit de loin les Confédérés qui lui échappoient sans cesse, il les joignit enfin, près de Rebec, toujours sur les bords de l'Oglio & se disposoit à troubler leur marche le lendemain; son arrivée & la difficulté de transporter de l'Artillerie dans le chemin qui restoit à faire pour s'approcher du Pays des Grisons, déterminerent les Confédérés à rester dans ce poste pour y attendre les Suisses. Cette situation étoit très-périlleuse; les Suisses pouvoient tarder beaucoup, les vivres devoient manquer aisément dans un Pays ennemi, à la vûe d'une armée supé-

rieure ; le danger étoit même plus
1521. grand qu'on ne le croyoit. Rebec est entiérement dominé par Pontevico, Ville située sur l'Oglio à la rive opposée : cette Ville appartenoit aux Vénitiens ; les Confédérés comptoient un peu trop sur les soumissions politiques que la Seigneurie avoit récemment faites au Saint Siége & sur quelques négociations à peine entamées. Gritti & Trivulce étoient toujours dans l'Armée Françoise, les Confédérés n'en étoient point émus., ils espéroient une défection prochaine de leur part ; ils l'espéroient en vain, ils virent dès le troisiéme jour Lautrec transporter une partie de son Canon de l'autre côté de l'Oglio & le faire entrer dans Pontevico, en présence de Gritti qui feignit de s'y opposer, mais qui évidemment y consentoit. Les Confédérés alloient être exposés au feu de cette Place & ne pouvoient l'éviter qu'en s'exposant à tous les coups de l'Armée Françoise ; ce moment sembloit être celui de leur ruine ; ils s'y attendoient

ıx-mêmes, mais les évenemens onfondent quelquefois toutes les 1521.
ègles de la prévoyance humaine; n laissa les Confédérés décamper anquillement, pendant la nuit, en rdre de bataille, menant leurs bagages devant eux. Leur marche fut :spectée, rien ne fut attaqué ni ême insulté; ils arriverent à Gaıonetta sur les frontiéres du Manıüan, & avouerent qu'ils avoient iraculeusement évité une perte ıévitable. Ce fut encore une faute rossiére que la France eut à rerocher à Lautrec & que la Duıesse d'Angoulême put opposer au ·édit de la Comtesse de Châteauriant. Il sembloit que Lautrec s'atchât à prolonger la guerre, qu'il rît plaisir à laisser échapper les ınemis de ses mains, content de s voir fuir devant lui & sûr de les :trouver quand il voudroit; il avoit ı la fortune & la victoire en sa puissnce, il avoit eu jusqu'au choix de maniere de vaincre; soit qu'il atquât les Confédérés dans leur amp, soit qu'il attendît que la

Belcar. liv. 16. n. 46.

1521. faim les en chassât, leur sort ne dépendoit que de lui. Tous les Officiers de son armée le presserent de donner du moins au moment de la retraite; il résista toujours, soit par pure indocilité, soit par d'autres motifs qu'on ne sçait pas; les Suisses de son armée lui demanderent en murmurant les gratifications qu'on avoit coutume de leur donner après le gain d'une bataille; ils disoient qu'il n'avoit pas tenu à eux que la guerre n'eût été terminée, que le caprice du Général ne devoit pas les frustrer des avantages que le sort offroit à leur valeur; Lautrec avoit mérité ces affronts.

Il s'empara du poste que les ennemis avoient quitté, de ce poste qui le condamnoit & dont la connoissance plus parfaite fit encore mieux sentir le prix de l'occasion qu'il avoit laissé perdre; c'étoit en quelque sorte se confronter avec tous ses torts.

Tout ce qui arriva dans la suite, dut faire repentir Lautrec de son opiniâtreté, & doit servir à jamais

e leçon aux Généraux, s'il en est ui, par des vûes odieuses, soient ca- ables de se refuser à des avantages écisifs; ils doivent apprendre que ı fortune se venge quelquefois, non- ulement par des refus éternels, ıais encore par les plus sanglans utrages, du mépris qu'on fait de s faveurs offertes; le reste de cette uerre du Milanès ne fut plus pour autrec qu'un tissu de disgraces à eine interrompues par quelques gers succès, qui ne servoient qu'à endre ces disgraces plus cruelles. 1521.

Les Suisses que les Confédérés ttendoient, arriverent à Coire & emanderent seulement un corps de avalerie, qui assurant leur mar- he, facilitât la jonction; Prosper étacha aussi-tôt quelques escadrons e Chevaux-Legers, qui volant lutôt qu'ils ne passerent sur les ter- s de la Seigneurie, tromperent à ı fois la vigilance & des Venitiens : des François; en vain Pontdor- y avec deux compagnies de Gen- armes & douze cens hommes d'In- interie, alla occuper près du lac

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

1521. d'Istria un poste par où les Suisses devoient passer; ce poste fut forcé, les Suisses arriverent avec ce petit avantage au Camp des Confédérés. Le Cardinal de Sion étoit à leur tête (1).

Les Confédérés ayant reçu ce renfort, ne bornerent plus leurs projets à une simple défense. Bien-tôt une révolution à laquelle leur adresse contribua autant que leur bonheur, vint encore ranimer leur au-

(1) » Alors on vit dans cette armée, dit Guichardin, » deux Légats, le Cardinal de Médicis » & le Cardinal de Sion, qui faisoient porter devant eux leurs Croix d'argent, au milieu d'une » foule de Blasphémateurs, de Meurtriers & de » Voleurs.

Ce tableau de l'armée Pontificale & Impériale paroît un peu chargé; si Guichardin n'a prétendu que peindre une armée en général, c'est une déclamation peu digne de la sagesse de ce grand Historien.

Le Cardinal de Médicis, dévot & scrupuleux, se plaignoit souvent des déréglemens des Soldats, & des désordres qu'ils commettoient; le Marquis de Pescaire, ennuyé de ses plaintes, lui dit; *M. le Légat : Mettez-vous bien dans la tête que Mars & J. C. sont essentiellement brouillés ensemble, & que notre métier ne peut être asservi aux loix rigoureuses de la Justice & de l'Evangile.* Comment donc des Chrétiens font-ils la guerre? mais comment des hommes la font-ils?

lace. Les Suisses voyoient depuis
ong-tems avec indignation qu'au 1521.
népris des Recès de leurs Diétes,
u mépris de la décence publique
t des liens patriotiques, leurs Su-
ets entraînés par des intrigues par-
culiéres, se partageoient à leur
ré entre les différentes Puissances
t s'exposoient souvent à tremper
urs mains dans le sang de leurs
oncitoyens; il y avoit alors douze
ille Suisses dans l'armée des Con-
édérés & treize mille dans l'armée
rançoise, tous prêts à s'entr'égor-
er; la République Helvétique vou-
it absolument faire cesser ce scan-
ale, elle envoya des ordres à tous
es Suisses des deux armées de re-
enir dans leur pays. Le Cardinal
e Sion, qui veilloit à tout, fut
nstruit de cette résolution & sçut
n tirer parti. Le Courrier dépêché Belcar. liv. 16. n. 47.
l'armée Françoise, signifia l'ordre
e la République, aussi-tôt tous les
uisses obéirent & quitterent l'ar-
née; mais le Courrier qu'on en-
oyoit à l'armée des Confédérés,
rrêté & gagné par le Cardinal de

1521. Sion, ne publia point l'ordre dont il étoit chargé, ainsi tous les Suisses de l'armée Confédérée resterent. C'étoit déja beaucoup, ce ne fut pas tout encore. L'ordre que les Suisses de l'armée Françoise avoient reçu, ne leur apprenoit pas qu'on eût adressé un pareil ordre à ceux de l'armée Pontificale. Le Cardinal de Sion profita de leur ignorance, il leur persuada que la République avoit reconnu la justice de la cause des Confédérés, que c'étoit aux seuls François qu'elle refusoit des Troupes, & qu'en prenant parti dans l'armée des Confédérés, les Suisses rempliroient le véritable esprit de l'ordre qu'ils avoient reçu; ces raisons appuyées de l'argent du Cardinal, persuaderent les Suisses, qui passérent presque tous du camp des François au camp des Confédérés. Le Maréchal de Lautrec leur ayant en vain rappellé leurs sermens & reproché leur infidélité, se vit réduit à une guerre de défense; il se retira vers Milan dont il fit relever à la hâte les fortifications;

: Roi qui avoit tout remarqué,
ɔrſque ſix ans auparavant il avoit 1521.
 glorieuſement fait la guerre dans
e pays-là, lui manda de veiller
rincipalement ſur l'Adda & d'en
iſputer le paſſage aux Confédérés;
ıautrec dans ſes lettres orgueilleu-
:s L'aſſuroit que les Ennemis ne
aſſeroient jamais cette riviere,
u'il ſçauroit les en empêcher; il
:compagnoit ces promeſſes de bra-
ades dédaigneuſes ſur la timidité
e Colonne, ſur l'inexpérience de
eſcaire. Pour toute réponſe les en-
emis paſſerent l'Adda, Moron &
s autres Bannis qui avoient une
ɔnnoiſſance particuliére du pays,
ur ayant indiqué un endroit mal
ardé, où ils trouverent des bâ-
:aux cachés dans des roſeaux; ils
iirent en fuite le Comte de Pepo-
ɔ (1), qui s'étoit poſté avec un
ɔrps de troupes vers l'endroit où

(1) Paul Jove dit que le Comte de Pepolo envoya
mander du ſecours à Lautrec, mais que Lautrec
ɔrmoit, & que ſes Valets-de-chambre ne voulu-
nt jamais le réveiller.

1521. il avoit cru que le passage pourroit être tenté, ils pénétrerent au fond du Milanès, ils forcerent Lautrec d'abandonner la campagne & d'aller se renfermer dans Milan après avoir jetté une garnison considérable dans Crémone.

Tandis que les Confédérés délibéroient sur les opérations d'une campagne, qui ne pouvoit désormais qu'être heureuse, un Paysan vint se présenter à eux sous la forme de ce Spectre politique dont l'apparition avoit fait tourner la tête à notre malheureux Roi Charles VI; mais au lieu de menacer, celui-ci encourageoit; il ordonnoit de la part de Dieu aux Confédérés de marcher droit à Milan, il promettoit que cette ville ouvriroit à l'instant ses portes au son de toutes les cloches; il avoit l'air, le ton, l'enthousiasme d'un Prophéte, & ce qui est essentiel à ces sortes de machines, il disparut tout d'un coup. Un des meilleurs moyens de vérifier ces sortes de prédictions, c'est d'y croire, & on crut à celle-ci;

ɜux pourtant à qui cet homme parut moins envoyé de Dieu que es Mécontens, reſtés en foule ans Milan, n'eurent guères moins ardeur & d'aſſurance que les autres ; ils comprirent que ces Mécontens devoient exciter des ſoulemens dans la ville à l'arrivée des onfédérés. On courut donc à Min. Le Marquis de Péſcaire avec s Eſpagnols arrive le premier à ntrée d'un des fauxbourgs vers commencement de la nuit ; il ouvante & diſſipe le Corps-de-arde compoſé de Vénitiens, il ſe iſit de la barriere. Théodore Trilce, un des Chefs des Vénitiens, prend tout ce déſordre dans ſon où une maladie le retenoit, il leve à la hâte, tout foible, tout nguiſſant qu'il étoit, il ſe traîne al accompagné, mal armé au dent de l'Ennemi ou plutôt au dent de la captivité, il eut du moins gloire de ne l'avoir pas attendue

1521.

Belcar. liv. 16. n. 49.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

1) Il s'attacha depuis aux François, & fut Maréchal de France.

1521. dans son lit ; on l'entoure, le nombre l'accable, il est pris (1). Le Maréchal de Foix, qui depuis longtems avoit joint son frere, étoit aussi dans son lit & pensa y être pris ; le Maréchal de Lautrec se promenoit en robe-de-chambre dans la Place ; les Factieux à la faveur de tant de négligence se rassemblent, remplissent la ville de troubles, y introduisent les Impériaux. Le Maréchal de Lautrec abandonne la ville, & rassemblant en tumulte toutes ses troupes sur l'esplanade du château, il en laisse une partie dans cette Forteresse sous le commandement de Mascaron, Capitaine Gascon, il se sauve avec le reste à Côme; André Gritti l'y suit avec ses Vénitiens, tandis que le Cardinal de Médicis, qui avec les Italiens avoit suivi de près Pescaire, entroit comme en triomphe dans la ville de Milan. Cette malheureuse Capitale fut pendant dix jours en

(1) Avec Jules de S. Severin & le Marquis de Vigevano.

proye

proye aux horreurs du pillage, les Bannis vengeant avec fureur sur les Partisans de la France tous les maux qu'ils avoient soufferts. 1521.

La ville de Crémone apprenant le désastre des François dont elle détestoit le joug, se hâta de se rendre aux Confédérés.

Le Maréchal de Lautrec ne se crut pas même en sûreté dans Côme, lorsqu'il vit le Marquis de Pescaire, qui ne perdoit pas un instant, s'avancer pour en faire le siége; il en sortit, & y laissa le frere du Maréchal de Chabannes; le brave Vandenesse, ce généreux Emule de Bayard, avec cinquante hommes d'armes seulement & cinq cens Fantassins François, (alors mauvais soldats). Pour lui, il alla passer l'Adda vers l'endroit où cette riviere sort du lac de Côme, & il se retira sur les terres de la Seigneurie avec ses troupes & celles des Vénitiens.

Le Marquis de Pescaire pressa la ville de Côme avec tant de vivacité, il la canonna si fortement, qu'au bout de dix ou douze jours, elle

1521. fut obligée de capituler, malgré toute l'audace & toute la valeur de Vandenesse ; il fut arrêté que la garnison sortiroit avec armes & bagages & qu'elle pourroit se retirer sur les terres des Vénitiens. Les Assiégeans introduits dans la ville en vertu de cette capitulation, la pillerent indignement, firent mille insultes aux Habitans, poursuivirent même les Soldats de la garnison dans leur retraite & les dépouillerent. Vandenesse témoin de cette perfidie, en avoit le cœur percé de rage & de douleur ; Pescaire arrêta le pillage, fit rendre aux François ce qui leur avoit été pris & n'oublia rien pour persuader qu'il n'avoit eu aucune part à cette violence. Vandenesse ne crut ni les protestations sincéres ni la réparation suffisante, il en demanda une autre, il envoya au Marquis un cartel de défi, dans lequel il lui reprochoit son manque de foi, Pescaire y répondit par un autre cartel, suivant l'usage de ce tems, qui vouloit que les cartels fussent réciproques ; le combat ce-

Belcar. liv. 16. n. 50.

pendant n'eut point lieu ; on s'accusa de part & d'autre de l'avoir évité ; ce qu'il y a de certain, c'est que ni Vandenesse ni Pescaire n'étoient capables de crainte, mais peut-être la refléxion leur fit-elle sentir qu'ils pouvoient rendre à leurs Maîtres des services plus utiles. 1521.

Vandenesse alla joindre Lautrec sur les terres de la Seigneurie. Il étoit bien dur & bien humiliant d'être réduit à chercher un asyle & de ne porter à ses alliés que le fardeau d'une disgrace à partager ; les Vénitiens s'ennuyerent bientôt de voir l'armée Françoise vivre à discrétion sur leurs terres, on craignit de lasser leur amitié, & on résolut de s'avancer vers Crémone, dont Janot d'Herbouville défendoit encore le Château contre les Rebelles qui s'étoient emparés de la Ville pour les Impériaux, & qui s'y fortifioient de jour en jour. Quelques troupes que Lautrec jetta dans le Château, mirent d'Herbouville en état de livrer l'assaut à la Ville. Les habitans soutinrent le premier avec courage & avec

1521. succès, mais ils prévinrent le second par une capitulation; les rebelles obtinrent la permission de se retirer où il leur plairoit. Le Maréchal de Lautrec entra dans Crémone, il recueillit ce prix de sa diligence, vertu à laquelle il sembloit avoir renoncé depuis long-tems, & qu'il retrouva fort à propos dans cette conjoncture; il est certain que pour peu qu'il eût laissé respirer les Rebelles, il n'auroit plus été possible de les réduire.

Lorsque ce petit avantage l'eût tiré de l'accablement où tant de pertes l'avoient plongé, il se hâta d'envoyer en France le Maréchal de Foix son frere, pour représenter la situation des affaires du Milanès, & l'impossibilité de défendre ce pays sans un prompt & puissant secours; le Maréchal de Foix eut bien des affronts à dévorer à la Cour; on n'y étoit que trop bien instruit des fautes de son frere & des siennes, le Roi lui reprocha son imprudence, son avidité, ses violences, les proscriptions intéressées de tant de Citoyens

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

considérables, le supplice des Pallavicins, &c. Tandis que le Maréchal de Foix se justifioit avec peine, que la Duchesse d'Angoulême l'accusoit avec hauteur, que la Comtesse de Château-Briant l'excusoit avec précaution, que tous les bons Citoyens sentoient & prouvoient la nécessité de porter dans le Milanès des secours qui en empêchassent la perte entiere, Lautrec pourvoyoit, autant qu'il le pouvoit, à la sureté du peu de Places qui lui restoient; il jettoit des troupes dans Pizzighitone, dans Cremone, &c. mais il ne pouvoit arrêter les conquêtes des Confédérés en-deçà & au-delà du Pô, & presque toujours ces conquêtes étoient l'effet de la haine que les de Foix avoient inspirée; Lodi se soumit, les habitans de Pavie, aussitôt qu'ils virent paroître les Impériaux, déclarerent à la garnison (1) que, si elle osoit se défendre, ils alloient la livrer à l'ennemi, & qu'elle ne pourroit manquer d'être

1521.

Guicciard. liv. 14.

(1) Elle consistoit dans la seule Compagnie d'hommes d'armes du Comte de S. Pol.

1521. Belcar. liv. 17. n. 4.

passée au fil de l'épée, il fallut qu'elle sortît précipitamment de la Place ; elle s'enfuit à Ast. Alexandrie se fit aussi prendre elle-même, elle n'avoit point de garnison, les habitans se gardoient, Colonne le sçut, & jugea qu'il seroit aisé de les gagner. La faction Gibeline qui dominoit dans cette Ville, eût dû être contraire au Pape, si elle se fût souvenue de son origine ; mais tout étoit changé : les anciens intérêts, les anciens sentimens avoient disparu, les Gibelins alors détestoient les François, ils dissimulerent leur haine pour la mieux signaler, ils parurent zélés pour la défense, ils proposerent une sortie, on l'approuva ; ils la firent, ils eurent soin d'être repoussés, & les Impériaux en les poursuivant, sans leur nuire, furent introduits dans la Place.

Dans ce torrent de bonne fortune, Vitelli (1) s'empara sans effort de Plaisance & même de Parme, cette derniere Place étant restée sans dé-

(1) Vitelli étoit celui qui commandoit les troupes de Florence dans l'armée des Confédérés.

fenſe depuis que Lautrec en avoit fait ſortir le Maréchal de Foix ſon frere, & le Prince de Bozzolo. 1521.

Le Pape reçut à la fois toutes ces heureuſes nouvelles, il en reſſentit une joie qui par ſon excès même lui fut, dit-on, funeſte. Il avoit dit plusieurs fois qu'il mourroit content, pourvu qu'il vît Parme & Plaiſance enlevés aux François; ce mot ſembla le condamner. Il mourut le 2 Décembre au bout de trois jours de maladie. Les uns attribuerent ſa mort au ſaiſiſſement de joie dont il avoit été pénétré, les autres accuſerent Barnabé Maleſpine ſon Camérier, qui faiſoit l'office d'Echanſon, de l'avoir empoiſonné. Un grand Pape peut-il mourir jeune d'une mort naturelle? cependant il paroît certain qu'il fut étouffé par un catharre violent, accompagné d'une fiévre continue.

Belcar. liv. 16. n. 51.

Cet événement ſi important dans les conjonctures, pouvoit changer entiérement la face des affaires; il ouvroit un nouveau théâtre où les talens politiques de l'Empereur & du Roi de France devoient s'exercer à

1521. l'envi. La Brigue Impériale & la Brigue Françoise alloient partager tout le Sacré Collége. Le Ministere François pouvoit regagner en Italie ce qu'il avoit perdu en Allemagne. Indépendamment de l'intérêt toujours si pressant de conserver ou de recouvrer la considération, un intérêt plus pressant encore devoit tourner vers le Conclave toutes les vûes des deux Cabinets rivaux. Il y avoit lieu de penser que le Pape, quel qu'il dût être, embrasseroit le parti auquel il seroit redevable de son Election.

Quoique l'âge de Leon X (1) ne parût laisser aux ambitieux que des espérances très-éloignées, quelques Cardinaux avoient fait éclater d'avance leurs prétentions à la Thiare, le Cardinal Volsey n'avoit favorisé le parti de l'Empereur que dans l'esperance d'être appuyé de la Brigue Impériale à la premiere vacance. Léon X d'un autre côté avoit fait des dispositions pour assurer le Pontificat après sa mort au Cardinal de

(1) Il n'avoit que quarante-six ans.

Médicis son cousin ; c'étoit dans cette vûe qu'il avoit porté un Décret par lequel tous les Bénéfices que possédoit celui qui étoit élu Pape, devoient être partagés entre les Cardinaux; or le Cardinal de Médicis étoit de tout le Sacré Collége celui qui en possédoit le plus. La concurrence fut donc d'abord ouverte entre ces deux Cardinaux.

1521.

Mais le Cardinal de Médicis avoit contre lui son nom même, & sa qualité de cousin du Prédécesseur, qui faisoient craindre aux Cardinaux de rendre en quelque sorte la Thiare héréditaire dans une Maison puissante; le Cardinal Volsey eut contre lui la Faction même de l'Empereur sur laquelle il avoit tant compté ; il n'avoit pas manqué, aussi-tôt après la mort de Léon, d'écrire à l'Empereur pour lui rappeller ses promesses; Richard Pacé, le grand Négociateur de l'Angleterre, avoit en même-tems par son ordre quitté Venise où il ne servoit que son Maître, pour aller à Rome servir ce Cardinal ambitieux; mais la fausseté habile de la

1521. Faction Impériale trompa la pénétration de ce Ministre, elle paroît même avoir échappé à l'œil perçant des Italiens ; Guichardin représente l'Election qui fut faite dans ce Conclave comme un de ces coups singuliers du hasard, dont on ne peut rendre raison. Cette raison se trouve dans la finesse de la trame qui fut ourdie par les Cardinaux du parti de l'Empereur ; ils ne vouloient nommer ni le Cardinal de Médicis ni le Cardinal Volsey, mais cet Adrien, qui avoit été Précepteur de Charles-Quint, & qui avoit gouverné l'Espagne en son absence. Il devoit toute sa fortune à l'Empereur, & s'il alloit encore lui devoir la Papauté, pourroit-il ne pas seconder aveuglement tous ses projets ? D'un autre côté comment proposer l'Election d'un homme, qui ayant passé toute sa vie en Flandre & en Espagne, & n'ayant jamais paru en Italie, n'y étoit connu de personne, plus décrié d'ailleurs par les troubles d'Espagne, qu'illustré par les dignités accumulées sur sa tête ? Comment oser nommer son

om étranger & obscur par préférence à tant de noms illustres, d'origine italienne, & bien plus capables de soutenir la Majesté du Trône Pontifical ? comment enfin espérer que le Professeur de Louvain se transformât tout-à-coup en un grand Prince, qui sçût concilier tant d'intérêts contraires, marcher d'un pas ferme & libre à travers tant de Puissances divisées, gouverner l'Italie en paix, agiter ou calmer l'Europe par les ressorts de sa politique ? 1521.

Tels étoient les obstacles qui s'opposoient à l'élection d'Adrien; il n'y avoit peut-être qu'un moyen de les surmonter, c'étoit d'embarrasser tellement le scrutin par des intrigues secretes, & d'opposer tant de suffrages au parti qui paroîtroit prépondérant, que les Cardinaux égarés dans ce labyrinthe, fussent trop heureux de trouver le fil qu'on leur présenteroit à propos pour en sortir. Le Cardinal de Médicis, malgré les raisons d'exclusion dont on a parlé, paroissoit alors le sujet le plus éligible. Il avoit été nourri dans les 1522. *Pâques le 20 Avril.*

affaires, il avoit participé, quelque-
1522. fois même présidé aux principales
délibérations d'un des plus habiles Pontifes, il avoit seul la clef des projets de Léon X. & des divers Cabinets de l'Europe. Sa Maison étoit une des plus puissantes de l'Italie, elle avoit l'intérêt le plus sensible à la pacification de cette contrée. La Toscane & le Saint Siége n'avoient formé qu'un seul Etat sous le Gouvernement de Léon; il étoit dangereux de les diviser, d'ailleurs les grandes promotions que Léon X avoit faites, & les bénéfices que le Cardinal de Médicis laisseroit à partager, rendoient sa brigue puissante; la Faction Impériale s'attacha donc à entasser des poids contraires dans la balance, elle embrassa hautement le parti du Cardinal Volsey, tandis qu'elle cabaloit secretement & efficacement pour Adrien. Par cette conduite adroite, elle persuadoit à Volsey que l'Empereur lui tenoit parole, elle l'endormoit & l'empêchoit de prendre d'autres mesures.

On alloit tous les jours au Scru-

tin sans rien conclurre, Médicis & Volſey avoient tour-à-tour l'avantage, il ne s'élevoit pas une voix en faveur d'Adrien, mais aucun des Competiteurs ne l'emportoit irrévocablement, une intrigue toujours ſubtile combinoit les ſuffrages en mille manieres, dont aucune n'étoit déciſive. 1522.

Les Cardinaux s'ennuyerent enfin de ce flux & reflux de ſuffrages inutiles; la brigue d'Adrien, croyant avoir acquis toutes les forces dont elle avoit beſoin, (1) un Cardinal le nomma tout-à-coup avec un air d'inſpiration affecté; il fut appuyé à l'inſtant par le Cardinal de Saint Sixte, que ſuivirent les Cardinaux Colonne, Cavalieri, Monti, Fruſtio, &c. Il eut dabord plus de vingt-ſix voix, toutes du parti de l'Empereur, c'étoient déja plus des deux tiers; les autres Cardinaux, qui n'étoient pas du ſecret, voyant la pluralité des voix ſi parfaitement

(1) Bibliotheque du Roi, Manuſcrits de Béthune, n°. 8500, fol. 95.

1522. décidée, y joignirent les leurs; de-
sorte que l'élection du Pape qui prétendoit le moins à la Thiare, & qui devoit le moins y prétendre, se fit d'un consentement unanime. Tous les Cardinaux, ceux même qui étoient du secret, s'en étonnerent, quelques-uns s'en indignerent, les Romains en furent humiliés & irrités : lorsque les Cardinaux passerent sur le Pont Saint-Ange, en sortant du Conclave, le peuple les accabla d'injures & de malédictions; le Cardinal de Gonzague, se tournant vers lui, s'écria : *Vous êtes trop bons de vous en tenir aux injures, nous méritons d'être lapidés.*

Guicciard. liv. 14.

Les François qui avoient tant d'intérêt de traverser l'élection d'un Pape dévoué à l'Empereur & de faire élire un de leurs amis, n'eurent pas même un parti dans le Conclave. On avoit prévenu l'arrivée des Cardinaux de Bourbon & de Lorraine; ils étoient partis pour Rome, ils apprirent en chemin que l'élection étoit faite. Nouvel avantage éclatant de la politique de

Charles sur celle de François ; la prévoyance du premier avoit embrassé jusqu'aux hazards, tout étoit disposé d'avance, & dès le tems de la mort de Léon X la brigue Impériale étoit prête. 1522.

En attendant qu'Adrien reçût la nouvelle de son exaltation & vînt prendre possession de la Thiare, les Cardinaux partagerent entr'eux l'administration des affaires.

La mort de Léon X avoit donné lieu à diverses révolutions ; le Cardinal de Médicis dans l'incertitude des évenemens, avoit cru devoir licentier les troupes Pontificales, & avoit pris précipitamment la route de Rome pour veiller à ses intérêts dans le Conclave ; cet affoiblissement des Confédérés avoit arrêté le cours de leurs conquêtes ; l'argent commençoit d'ailleurs à leur manquer, & sans argent comment pouvoit-on retenir les Troupes mercénaires qui étoient en si grand nombre dans l'armée ? Les Confédérés avoient toujours compté sur les trésors de Léon X. Ce Pontife avoit

1522. fait presque seul tous les frais de sa guerre. François-Marie de la Rovere profita du moment où il étoit sans ennemi, pour rentrer dans son Duché d'Urbin ; sa valeur, sa pauvreté, ses infortunes le rendoient intéressant ; cinq ou six cens hommes de bonne volonté s'attacherent à lui sans intérêt, sans solde, il reconquit avec eux presque tout son Duché en peu de jours. Les Baglions s'efforçoient aussi de rentrer dans Pérouse ; le Duc de Ferrare étoit encore en armes pour recouvrer ses Etats. D'un autre côté les Confédérés avoient à rendre compte à la République Helvétique de ses ordres interceptés & violés, de ses Soldats trompés & débauchés ; les Confédérés s'étoient flattés de lui faire approuver cette supercherie, d'en tirer encore de nouveaux secours & de la détacher entiérement du parti de la France ; ils lui députerent dans ce dessein l'Evêque de Verone & quelques Seigneurs Milanois du parti des Impériaux. Ces Ambassadeurs étant

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Belcar. liv. 15.

:ivés sur les frontieres de la Suis
, crurent qu'après les sujets de 1522.
ainte qu'on avoit donnés à la Ré-
ıblique , l'intérêt de leur sûreté
ɛigeoit qu'ils prissent des passeports
vant de passer outre. L'Evêque de
'erone seul fut plus hardi ; les ca-
actéres d'Evêque & d'Ambassadeur
éunis en sa personne , lui persua-
lerent qu'il n'avoit rien à craindre ;
l se trompa , les Suisses le firent ar-
:êter pour être entré , disoient-ils ,
sans passeport dans un Pays allié des
François. Ils étoient justement in-
dignés de la surprise faite à leurs
Sujets. Le Cardinal de Sion en réu-
nissant tous les Suisses des deux ar-
mées dans l'armée Impériale par le
stratagême hardi dont on a parlé ,
n'avoit peut-être rien fait que de
légitime contre les François ses en-
nemis , mais il avoit manqué essen-
tiellement à la République dont il
étoit Membre , & cette République
sentit vivement une injure qui rappel-
loit & aggravoit tous les torts passés
du Cardinal ; les Cantons même qui
lui avoient été le plus attachés ,

1522. tels que Lucerne, Ury, Schwitz & Underwal, l'abandonnerent (1). On ne donna point de passeports aux Ambassadeurs que les Confédérés avoient envoyés avec l'Evêque de Vérone, on ne voulut point les entendre, on accorda au contraire aux François seize mille hommes qu'ils demanderent & que le Bâtard de Savoye, le Maréchal de Chabannes (2), le Grand-Ecuyer Saint-Severin, &c. avoient eu ordre d'aller lever en Suisse sur les rémontrances du Maréchal de Foix.

Tout sembloit vouloir prospérer aux François; les Suisses étoient désormais pour eux & pour eux seuls; le zéle des Vénitiens se réchauffoit & préparoit de nouveaux secours; on rassembloit aussi en France un

(1) Bibliotheque du Roi, Manuscris de Béthune, n°. 8491, fol. 136.

(2) Les Advoyers de Lucerne dans une Lettre du 3 Octobre 1521 l'appellent *le faux & traitre Cardinal*, & se plaignent amérement de quelques levées qu'il leur avoit extorquées. Manuscrits de Béthune, vol. cotté 8496, fol. 23.

afort considérable pour l'Italie, 1522.
; Confédérés étoient sans argent
presque sans Troupes, obligés
; laisser partir les Suisses & les Gri-
ons que leur République rappelloit
; qu'ils ne pouvoient payer, privés
es troupes Italiennes que le Car-
inal de Médicis avoit licenciées, il
allut à leur tour qu'ils quittassent
a campagne. Cependant Colonne
& Moron ne s'abandonnerent point
dans cette extrêmité; Colonne mit
sa Cavalerie en quartier d'hiver
dans les Duchés de Parme & de
Plaisance; l'Infanterie tant Espa-
gnole qu'Allemande fut distribuée
dans toutes les Places du Milanès
dont la Ligue s'étoit emparée. Je-
rôme Adorne fut envoyé en Alle-
magne pour faire de nouvelles le-
vées de Lansquenets. Moron, pre-
nant le titre d'Ambassadeur de Fran-
çois Sforce, courut à Milan avec
Colonne pour chercher de l'argent &
pour achever de soulever tous les es-
prits en faveur du Maître (1) sous

(1) François Sforce.

1522. lequel il eſpéroit gouverner ; un Moine enthouſiaſte ou fourbe lui prêta le ſecours de ſes fureurs éloquentes. C'étoit un Auguſtin, nommé André (1) de Ferrare ; ce fougueux Orateur imprima ſi fortement dans toutes les ames l'horreur du nom François & l'amour de Sforce, il perſuada ſi pleinement la néceſſité de ſacrifier tout pour s'aſſurer de l'expulſion des François, il étala d'une maniere ſi frappante tous les ſignes du courroux céleſte contre ce Peuple ennemi, que chaque Citoyen s'empreſſa de contribuer aux frais d'une guerre qui paroiſſoit ſi ſainte & ſi juſte ; tous ſe diſputoient l'honneur de porter la premiere & la plus forte offrande. L'enthouſiaſme alla ſi loin, que des pauvres, qui n'avoient que deux écus, en portoient un, & conſentoient à manquer du néceſſaire, pourvû que les François fuſſent chaſſés du Milanès. On ſent combien ces effets de l'éloquence d'André de Ferrare

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Belcar. liv. 17. n. 4.

(1) Guichardin & Beaucaire l'appellent André Barbato.

oient préparés par la disposition
s esprits, naturellement soulevés 1522.
ontre le joug cruel des De Foix,
ceci doit prouver de plus en plus
ue la rigueur est un moyen ineffi-
ace pour s'assurer de la fidélité des
ujets, sur-tout des Sujets conquis.
L'effet que la rigueur produit ne
ure qu'autant que la Puissance de
elui qui l'employe. La haine qu'el-
e irritoit en l'enchaînant, éclate
avec fureur au premier revers, la
clémence seule auroit pu l'étouffer.

Guichardin ne servit pas moins bien la cause commune par la belle défense de Parme. Les François avoient regardé la vacance du Saint Siege comme une occasion favorable de reprendre cette Place. Pendant ces interregnes, les peuples se piquent peu d'un zéle dont l'objet est encore incertain, les Gouverneurs songent plus à leurs intérêts qu'à la sûreté des Places. Guichardin alors Gouverneur de Parme, pensa plus noblement, il mit sa gloire à mériter la confiance dont on l'avoit honoré. Chargé par les

Belcar. liv. 16. n. 52.

Médicis ses amis de la garde de cet-
1522. te Place au nom du Saint Siége, il crut devoir la conserver au Saint Sége, dût-il être occupé par un ennemi des Médicis. Rien n'est plus beau que le récit de cette défense dans l'histoire des Guerres d'Italie; on voit dans la conduite de Guichardin tout ce que peut l'intrépidité dirigée par la prudence, on voit ce Gouverneur, seul exactement instruit des forces des Assiégeans que la crainte exageroit aux Assiégés, animer des Soldats qu'il ne pouvoit payer, rassurer le Peuple épouvanté, résister jusqu'à trois fois aux remontrances, aux instances, aux menaces du Conseil de Ville, impatient de se rendre. Le Conseil enfin lui déclare que puisqu'il s'obstine à vouloir périr, les Habitans ont résolu de capituler sans lui. Pendant qu'on lui signifie cette délibération, il s'éleve de grands cris des remparts & de tous les Corps-de-Garde des portes; on entend sonner les cloches de la Haute-Tour; c'étoit le signal de l'af-

ut ; on apperçoit les François, qui 1522.
ɾtant du *Codiponté* dont ils s'é-
ɔient emparés, s'avançoient avec
:urs échelles vers le corps de la
lace. Guichardin pour toute ré-
onſe aux Députés du Conſeil de
/ille, vole à la défenſe des rem-
ɔarts, tout le monde le ſuit. Tout
'anime par ſon exemple ; la garni-
on eſt inébranlable, les Habitans
idéles, tout combat juſqu'aux Moi-
nes, les femmes portent à leurs dé-
fenſeurs des rafraîchiſſemens ſur les
murailles, les François ſont repouſ-
ſés & levent le ſiége. Guichardin
eut ſeul la gloire de ce ſuccès, il ne
la partagea point avec les Généraux
du Saint Siége, dont aucun n'oſa ou
ne voulut lui envoyer les ſecours
qu'il demandoit.

Si Guichardin a ſçu vaincre dans cette conjonɛture importante, il a ſçu auſſi célébrer ſa victoire, il en déploye avec force les moindres circonſtances, on s'apperçoit un peu trop du ſoin qu'il prend de les embellir.

Le détachement de l'armée Fran-

çoise qui avoit fait le siége de Par-
1522. me (1), repassa promptement le Pô & alla rejoindre le gros de l'armée entre Milan & Crémone. Cette armée grossissoit tous les jours ; les Suisses l'avoient jointe, Jean de Médicis dont Léon X soudoyoit autrefois les Troupes, se voyant sans emploi par sa mort, avoit d'abord voulu offrir ses secours à Sforce, mais les François l'avoient at-
ar. liv. Belc 6. tiré à eux par des bienfaits plus considérables & des établissemens plus solides (2).

Lautrec sembloit toucher au moment de réparer ses fautes & ses malheurs. Les forces combinées de France & de la Seigneurie se disposoient à ouvrir la campagne par les plus brillantes expéditions. On commença cependant par une faute, mais elle ne put être imputée à Lautrec, il avertit les Vénitiens de s'opposer au passage de six mille

(1) Sous la conduite du Prince de Bozzolo & de Marc-Antoine Colonne.

(2) Ses Troupes consistoient en 3000 hommes d'infanterie & 200 chevaux.

Lansquenets que Jerôme Adorne conduisoit par le Bergamasque, le Bressan & le Mantouan ; mais les Vénitiens croyant avoir assez fait pour la cause commune en joignant leurs Troupes à l'armée Françoise, ne voulurent point en envoyer de nouvelles contre Adorne. 1522.

Le Château de Milan n'avoit point été entraîné par la révolution qui avoit mis la Ville au pouvoir des Impériaux ; le Commandant (1) que Lautrec y avoit laissé lorsqu'il avoit fui de cette Capitale, s'y défendoit encore. L'armée Françoise & Vénitienne alla droit à Milan pour délivrer le Château & reprendre la Ville, car c'étoit toujours du sort de cette Place que dépendoit celui du Duché. La Ville se rendoit facilement au Vainqueur, mais le Château étoit un asyle sûr pour le Vaincu, & on ne se regardoit comme vraiment Duc de Milan, que lorsqu'on avoit réuni ces deux parties de la Capitale. Colonne avoit relevé avec une

(1) Macaron.

1522. diligence incroyable les murailles de la Ville, & pour empêcher tout ſecours de pénétrer dans le Château, il l'avoit enfermé d'une double circonvallation, & le tenoit inveſti de tous côtés. Tandis que Lautrec obſervoit ces nouvelles fortifications, accompagné de ſes principaux Officiers, que l'éclat de leurs armes & la beauté de leurs plumes faiſoient remarquer ſans qu'on pût les connoître, un grand coup de coulevrine, parti des retranchemens, emporta Marc-Antoine Colonne

Le 4 Mars. 1522. (1), qui commandoit la Cavalerie-Legére de France, quoiqu'il fût neveu de Proſper. C'étoit un des meilleurs Officiers de l'armée Françoiſe. Brantôme dit que ce fut Proſper (2) lui-même qui pointa la coulevrine, & qu'il penſa mourir de douleur, quand il ſçut qu'il avoit tué ſon neveu. Le même coup briſa

(1) C'eſt celui qui avoit ſi bien défendu Vérone contre les François & les Vénitiens; il avoit paſſé depuis au ſervice de France.

(2) Hommes illuſtres & Capitaines Etrangers, art. Fabrice & Proſper Colonne.

la tête à Camille Trivulce, fils naturel du célébre Maréchal de ce nom, jeune homme de la plus grande espérance; son sang & sa cervelle rejaillirent sur Pontdormy & sur Lautrec lui-même. 1522. Belcar. liv. 1, n. 5.

Celui-ci ayant bien reconnu ces lignes, désespera de les forcer. Il alla établir son camp à Cassano, à quelques lieues de Milan, pour arrêter six mille autres Lansquenets que François Sforce lui-même amenoit du Trentin; Sforce passa sur les terres des Vénitiens aussi impunément qu'Adorne y avoit passé, il entra dans le Mantouan, passa le Pô à Casal-Maggiore, gagna Plaisance par le Parmesan, & y repassant le Pô, s'avança jusqu'à Pavie pour y attendre une occasion favorable de pénétrer jusqu'à Milan. Mém. de Du Bellay, liv. 2. Mais la situation du camp de Lautrec entre Pavie & Milan sur la route même de Pavie, rendoit cette entreprise impossible, & le dégât que faisoit sa Cavalerie-Legére autour de Milan, affamoit insensiblement cette ville. Lautrec sçut

qu'un grand convoi venoit du Parmesan & du Plaisantin à Milan sous une puissante escorte ; il envoya pour l'enlever Montmorenci & Du Reffuge avec cent hommes d'armes & deux cens Arquebusiers. Du Reffuge s'étant mis à la tête des Coureurs, rencontra les Ennemis & les chargea imprudemment, sans en donner avis à Montmorenci qui le suivoit de près avec le reste de la troupe. Du Reffuge fut mis en déroute, & sa fuite tumultueuse alloit entraîner la troupe de Montmorenci, si celui-ci n'eût tout réparé par une manœuvre habile, il vit de loin Du Reffuge qui fuyoit vers lui le long du grand chemin & que l'Ennemi poursuivoit ; il s'ouvrit promptement, jetta ses Arquebusiers sur les deux côtés du chemin, laissa passer Du Reffuge, se referma aussitôt & fit face aux Ennemis, tandis que Du Reffuge, à l'abri de tout danger, se rallioit tranquillement derriére lui : le convoi fut enlevé, l'escorte fut détruite. Le Lieutenant, l'Enseigne, le Guidon & plusieurs

1522.

Gendarmes de la Compagnie de Raimond de Cardonne, Viceroi de Naples, furent faits prisonniers. 1522.

Au milieu de la joie que donnoit aux François cet avantage, Lautrec apprit que le Maréchal de Foix lui amenoit de France un renfort considérable, & avec lui deux hommes qui valoient seuls une armée, l'un étoit Pierre de Navarre, l'autre le Chevalier Bayard (1). Ils avoient pris la route de Gênes, & ils ne pouvoient aller joindre Lautrec qu'à travers la Lomelline, dont les Impériaux étoient en possession. Cette circonstance jetta Lautrec dans l'incertitude. Sa jonction avec le Maréchal de Foix devoit être son principal objet, mais s'il abandonnoit son poste pour aller à la rencontre de son frere, il ouvroit au Duc Sforce le chemin de Milan, & il étoit dangereux de laisser entrer dans cette Capitale un Prince

(1) Je tiens par votre seule arrivée votre camp renforcé de deux mille hommes, disoit au Chevalier Bayard, avant la bataille de Ravenne, le brave Dom Pedro du Paz, Espagnol & par conséquent ennemi. Hist. du Chevalier Bayard.

1522. dont le nom étoit si cher aux Peuples; Lautrec prit le parti de rester dans son camp, & d'envoyer au-devant du Maréchal de Foix ces mêmes Montmorenci & Du Reffuge qui venoient de se signaler par la prise du convoi ennemi, il leur donna trois mille Suisses, mille Fantassins Milanois, deux cens hommes d'armes & quatre pieces d'artillerie. Il falloit que cette petite armée passât le Tesin à Porto-Falcone. On n'y trouva qu'un seul bac, on fut obligé de se diviser. Le bac alloit & revenoit sans cesse d'une rive à l'autre; l'Infanterie passa la premiere avec l'artillerie, le bac devoit ensuite venir prendre les Gendarmes. L'empressement des Soldats à se jetter en foule dans le bac, en fit d'abord noyer un grand nombre, mais ce ne fut là que le moindre malheur. Le Batelier étoit né sujet de l'Empereur, il haïssoit les François, il saisit l'occasion de leur nuire & de servir son Maître; des idées de fortune se présenterent à lui, il dissimula d'abord son projet, il passa & repassa plusieurs fois fidélement,

Belcar. liv. 17, n. 6.

jusqu'à ce qu'il eût entiérement séparé l'Infanterie de la Gendarmerie; 1522.
alors feignant de repasser à la rive gauche pour prendre la Gendarmerie, lorsqu'il fût au milieu de la riviere, il abandonna son bac à la rapidité naturelle du cours du Tesin & se rendit en peu de tems à Pavie, où passe cette riviere, lorsqu'elle est prête de se jetter dans le Pô; il alla rendre compte à Sforce de l'état où il avoit laissé le Détachement François; Montmorenci étoit à la tête de l'Infanterie qui avoit passé à la rive droite; Du Reffuge étoit resté sur la rive gauche avec la Gendarmerie, qui n'avoit pu passer.

Sur l'avis du Batelier, le Marquis de Mantoue qui étoit à Pavie avec François Sforce, partit à la tête de quatre mille Lansquenets, de deux mille Fantassins Italiens, & de quelques Compagnies de Gendarmes, pour aller accabler l'Infanterie Françoise, que la Cavalerie ne pouvoit soutenir. Cependant les François qui avoient aisément compris le projet du Batelier, avoient remonté vers la

1522. source du Tesin, pour chercher quelque autre bac ou quelque pont où la Cavalerie pût passer ; l'Infanterie qui étoit à l'autre rive, voyant la Cavalerie remonter, avoit pris le même parti, pour s'éloigner tant qu'elle pourroit de Pavie, & se rapprocher de sa Cavalerie. Bientôt on vit le Marquis de Mantoue qui s'avançoit, déja il étoit à la portée du canon, & Montmorenci toujours avec sa seule Infanterie, ne pouvoit lui échapper ; Montmorenci fit ce qu'il put dans cette extrêmité, il mit entre l'ennemi & lui un large fossé, il se disposoit à vendre cherement sa vie ; Du Reffuge eut le bonheur de prendre sa revanche du secours utile que Montmorenci lui avoit prêté dans l'expédition du convoi, il passa promptement le Tesin au premier bac, & bientôt on vit sa Cavalerie, développée avec beaucoup d'art & présentant un front plus menaçant que formidable, s'avancer au grand trot à la défense de Montmorenci. Les Impériaux avoient toujours craint de se com-

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

mettre avec la Cavalerie Françoise, le Marquis de Mantoue d'ailleurs étoit timide, il retourna lâchement à Pavie sans avoir rien tenté : le Détachement François pénétra sans obstacle dans la Lomelline, & alla faire le siége de Novare pour frayer une route plus sûre & plus facile au Maréchal de Foix. 1522.

Le Gouverneur de cette Place étoit le Comte Philippe Torniello, fameux par les cruautés qu'il exerçoit sur les François qui tomboient entre ses mains. Nos Histoires le représentent comme un de ces brigands féroces dont les Thésées, les Hercules, les Philoctetes délivroient autrefois la terre; on prétend qu'après avoir plongé les prisonniers François dans des cachots, il leur ouvroit le ventre, leur dévoroit le cœur & faisoit manger l'avoine à ses (1) chevaux dans leurs entrailles déchirées & palpitantes. Le Château tenoit

Guicciard. liv. 14.

(1) Il semble par la maniere dont Dupleix s'exprime, qu'il ait cru Torniello innocent de ces cruautés; mais ce seroit trop s'éloigner du récit de Du Bellai qui l'accuse nommément.

encore pour les François, & le Château & la Ville s'assiégeoient réciproquement comme à Milan ; la Ville s'étoit munie de forts retranchemens, qui ne permirent pas à la garnison du Château de seconder les assiégeans par des sorties. Du Reffuge qui dirigeoit l'artillerie, eut une jambe fracassée de l'éclat d'une coulevrine trop chargée qui creva, il en mourut peu de jours après ; Montmorenci continua seul le siége, il augmenta son artillerie de quelques pieces qu'il tira du Château, & il fit à la Ville une brèche assez grande pour pouvoir donner l'assaut ; il avertit les Suisses de s'y préparer ; ceux-ci par un de ces caprices qui leur étoient assez ordinaires, & dont l'excès apprit enfin aux François à former une Infanterie nationale, répondirent qu'on les trouveroit toujours prêts à combattre en pleine campagne, mais qu'ils n'entendoient rien à la guerre de siéges & qu'ils n'étoient point tentés d'apprendre cet art. On eut bien de la peine à obtenir qu'ils escortassent ceux qui monteroient à l'assaut, &

1522.

qu'ils se missent en bataille pour les soutenir. La Gendarmerie fut obligée de mettre pied à terre pour remplacer les Suisses ; quand la garnison du Château vit les Gendarmes François montés au haut de la brêche, elle les aida par de violentes décharges de toute son artillerie, qui balayerent entiérement les remparts ; les assiégés se retirerent dans un retranchement ultérieur, d'où ils firent à leur tour un feu terrible, qui emporta beaucoup de François ; mais les Gendarmes s'étant coulés le long du retranchement, abattirent quelques maisons par derriere, prirent l'ennemi en queue & l'envelopperent facilement. Alors les Suisses qui n'avoient point voulu prendre part à l'assaut, vinrent en prendre au pillage, ils firent un massacre horrible & des Bourgeois & des Soldats. Plusieurs des habitans convaincus d'avoir été les ministres des cruautés de Torniello, furent pendus : Torniello lui-même fut pris, on eut la générosité de ne le pas faire servir à son 1522.

1522. tour de ratelier aux chevaux, on ne lui fit même aucun mal.

Après la prise de Novare (1) rien n'arrêta la jonction de Montmorenci avec le Maréchal de Foix, on prit en passant Vigevano, & l'on se hâta d'aller trouver Lautrec à Cassano.

Lautrec n'avoit pas si bien rempli l'objet qui l'avoit fait rester dans ce poste, Sforce avoit trompé sa vigilance toujours trop peu active, il étoit sorti de Pavie pendant la nuit à la tête de ses Lansquenets, & prenant un long détour pour éviter le camp de Lautrec, il s'étoit rendu à Sesto où Prosper Colonne, avec lequel il avoit concerté cette marche, étoit venu à sa rencontre, ils étoient allés ensemble à Milan; François Sforce y avoit été reçu avec des transports de joie. On se flattoit de voir revivre en lui ce premier François Sforce, dont le Gouvernement

(1) La Duchesse d'Angoulême dans une lettre du 5 Avril 1522, félicite Montmorenci sur la prise de Novare qu'elle représente comme une conquête très-glorieuse, & en effet elle étoit très-importante pour la jonction. (Bibliotheque du Roi, Manuscrits de Béthune, n°. 8506. fol. 34.)

avoit été si glorieux & si doux. Son arrivée redoubla le zèle & la constance des Milanois. 1522.

Toutes les jonctions étant ainsi faites, les deux armées étoient en état de tenter le sort des armes; elles n'étoient qu'à une très-petite distance l'une de l'autre, leurs forces étoient à peu-près égales, tout annonçoit un événement décisif. Colonne persuadé qu'il perdoit sa gloire à s'enfermer dans des murailles, sortit de Milan & tint la campagne; Lautrec indigné que Sforce lui eût échappé, voulut s'en vanger sur Pavie, il crut que le départ même de Sforce avec ses Lansquenets, en rendroit la prise plus aisée. Sforce en partant avoit laissé au Marquis de Mantoüe deux mille hommes d'Infanterie & trois cens Chevaux pour la garde de cette Place. Lautrec pressa ce siége si vivement, son artillerie & celle des Vénitiens battirent la Place avec tant de vigueur, que les brèches permirent bien-tôt de livrer l'assaut: on disposa tout pour cette expédi-

Belcar. liv. 17. n. 7.

tion, mais Sainte-Colombe, ce
1522. Lieutenant de la Compagnie de Lautrec, qui par son avarice & ses mauvais conseils avoit causé les malheurs de Lesparre en Espagne, exécuta mal des ordres dont dépendoit le succès de l'assaut; deux mille hommes d'Infanterie qu'il commandoit, ne soutinrent point, comme ils devoient le faire, quatre cens Archers que commandoient Riberac, Guidon de la même Compagnie de Lautrec, & Rochepoſay, Guidon de la Compagnie du Bâtard de Savoye; ces Archers ainsi abandonnés furent taillés en piéces, Riberac fut tué, Rochepoſay eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, enfin les Assiégeans furent repoussés avec perte; de plus Prosper Colonne envoya au secours de la ville assiégée deux mille hommes d'élite, qui, à la faveur de la nuit, passerent avec autant d'habileté que de hardiesse au travers du camp des Assiégeans; l'Officier qui les conduisoit, ayant rencontré un Corps-de-garde François, parla Ita-

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Paul. Jov. histor. sui temp.

lien à l'Officier de garde, & se fit passer pour un Capitaine Vénitien 1522.
qui alloit au quartier des Troupes de la République ; au quartier des Vénitiens, il parla François, & dit qu'il alloit, par ordre de Lautrec, occuper un poste qu'il indiqua ; on le crut, on le laissa passer ; & il ne fut reconnu pour ennemi que lorsqu'il donna aux portes de Pavie le signal de son arrivée ; on n'eut alors que le tems de charger son arriere-garde, qui fut peu endommagée. Colonne non content d'avoir fait entrer ce secours dans la Place, s'avança lui-même avec toutes ses forces pour en faire lever le siége. Il vint camper à la Chartreuse, le plus beau Monastère de l'Italie, à trois milles du camp des François. Tandis qu'à la faveur de ce voisinage les deux armées escarmouchoient & que les Braves de part & d'autre s'exerçoient à rompre des lances pour l'honneur de leur Nation, des pluies enflerent tellement le Tesin, que les barques, qui nourrissoient l'armée Françoi-

se, ne purent plus y porter de vi-
1522. vres de la Lomelline; les François furent donc obligés de décamper, ils allerent dabord à Marignan pour recevoir des vivres du Lodesan & du Crémonez, ils prirent ensuite la route de Monza, où ils pouvoient tirer leurs vivres du Bergamasque. Un intérêt pressant les obligeoit de s'avancer ainsi vers le Nord du Milanès; les Suisses mal payés commençoient à murmurer, & la caisse Militaire étoit restée à Arona sur la rive droite du Lac Majeur; on l'y avoit laissée pour ne pas l'exposer au pillage dans un pays coupé de tous côtés par les différens Corps ennemis. Moron, pour ôter aux François toute communication avec Arona & pour enlever la caisse, si elle sortoit de cette Place, avoit fait partir de Milan Anchise Visconti avec un camp volant. Visconti alla occuper le poste de Sesto sur la rive gauche du Lac Majeur & du Tesin; de-là il avoit les yeux sans cesse fixés sur Arona & sur tout le cours du Tesin, où

rien ne pouvoit passer sans être exposé au feu de Sesto. C'étoit ce poste qu'il falloit que les François forçassent pour pouvoir toucher leur argent & payer les Suisses ; tous les autres postes situés entre le Tesin & Milan étoient occupés par les Ennemis, il falloit donc faire un long circuit par le Levant de Milan & tourner ensuite au Nord-Ouest ; ce fut pour commencer cette route que les François allerent dabord camper à Monza ; cette marche fut suspecte aux Impériaux, moins à cause d'Arona, qu'à cause de Milan dont on s'approchoit, & qu'on pouvoit surprendre ; ils remonterent aussi vers Milan & vinrent se poster à La Bicoque entre Lodi, Milan & Monza. Ce poste qu'un grand événement va rendre mémorable, étoit un vieux Château, bâti au milieu d'un Parc immense, où les anciens Ducs de Milan venoient prendre le plaisir de la chasse. Ce Parc environné de toutes parts de profonds & larges fossés, pouvoit contenir une armée de plus de vingt mille 1522.

1522. hommes & formoit naturellement un camp inexpugnable ; la campagne des environs étoit coupée d'une infinité de ruisseaux, dérivés & conduits, selon l'usage de la Lombardie, pour arroser les pâturages. Colonne ajouta encore aux avantages naturels de ce camp, en faisant relever les fossés, en élevant de distance en distance des plates-formes qui dominoient toute la campagne, & qu'il garnit d'Artillerie. Les François n'avoient d'autre parti à prendre que de laisser les Impériaux dans ce poste & de continuer leur route vers Sesto & Arona ; c'étoit aussi le projet de Lautrec, mais il ne fut pas maître de le suivre ; les Suisses se plaignoient de ce qu'on fuyoit encore devant Colonne avec des forces supérieures ou pour le moins égales, mais sur-tout ils se plaignoient de ce qu'on ne les payoit pas. On les pria de considérer qu'on ne s'approchoit d'Arona que pour y prendre l'argent qui leur étoit dû, qu'on forceroit aisément avec une armée si puissante le poste

de Sesto, qu'alors la caisse passeroit sans danger le Tesin avec son escorte, qu'après cette expédition l'on se rapprocheroit de Milan, & que s'il le falloit, on marcheroit aux Ennemis, mais qu'il n'étoit ni prudent ni utile de les attaquer dans le camp de la Bicoque, que c'étoit s'exposer à une défaite certaine. Le Bâtard de Savoye, le Maréchal de Chabannes, tous les Officiers dont la prudence ne pouvoit être soupçonnée de timidité, joignirent leurs instances à celles de Lautrec. Il paroît qu'on ne peut disculper les Suisses d'un peu d'humeur & d'impatience dans cette occasion, ils n'écouterent rien, ils s'obstinerent à vouloir combattre ou être payés sur le champ, ils menacerent de quitter l'armée. Ce même Albert de La Pierre, autrefois si attaché à la France, mais qui alors paroissoit tendre à la défection, fut chargé de porter à Lautrec les dernieres propositions des Suisses, qui se réduisoient à ces trois mots, *Argent, Congé ou Bataille.* Lautrec

1522.

1522. n'ayant point d'argent, puisqu'on l'empêchoit d'en aller chercher, choisit des deux derniers inconvéniens celui qui lui parut le moindre, celui qui d'ailleurs étoit le plus conforme à son caractère bouillant & audacieux, il livra les Suisses (1) à toute leur ardeur, & disposa tout pour le combat ou plutôt pour sa défaite. L'équitable Histoire doit à Lautrec le témoignage que non-seulement il céda malgré lui à la violence des Suisses, mais encore qu'il fit pour cette funeste bataille où on le forçoit, les meilleures dispositions que le génie & la prudence pouvoient suggérer. Il obtint d'abord des Suisses qu'ils allassent eux-mêmes reconnoître le Camp ennemi ; c'étoit un moyen adroit de leur faire abandonner le projet de combattre, pour peu qu'ils eussent été capables de réflexion ;

(1) » Il les devoit très-bien & beau laisser aller » & les recommander à tous les diables, dit Brantô» me....., car jamais le fait ne va bien, quand il » faut que le Général obéisse à ses Soldats, & com» batte à leur volonté.

mais leur opiniâtreté ne sçut point fléchir ; six mille hommes de leur Nation & quatre cens Chevaux commandés par Pontdormy, firent le tour des retranchemens de la Bicoque, ils observerent tout, & le compte qu'ils rendirent de leurs découvertes, ne servit qu'à confirmer de plus en plus les Généraux François dans la conviction qu'on alloit le lendemain mener les Troupes à une boucherie horrible & infructueuse. Il le fallut enfin, & le lendemain matin, jour de *Quasimodo*, toute l'armée fut prête à combattre. 1522.

La Gendarmerie placée à l'avant-garde & commandée par le Maréchal de Foix, devoit attaquer un pont de pierre qui avoit été reconnu la veille. C'étoit le seul endroit par où il fût possible à force de courage & de bonheur de pénétrer dans le camp ennemi.

Montmorenci à la tête de huit mille Suisses devoit faire son attaque du côté diamétralement opposé à ce pont. Comme il n'y avoit là aucune

1522. ouverture par où l'on pût s'introduire dans le camp, & qu'il falloit percer ou franchir les retranchemens même, cette attaque devoit être la plus meurtriere, & il étoit juste d'y envoyer les Suisses, puisque c'étoient eux qui vouloient combattre malgré tout le monde; mais Lautrec n'eut à se reprocher d'avoir négligé aucun des moyens qui pouvoient faciliter le succès de leur attaque, & le choix qu'il avoit fait d'un favori tel que Montmorenci pour les conduire, prouvoit assez qu'il ne vouloit pas les sacrifier; il les fit appuyer de son artillerie, tandis qu'un vallon, dont Lautrec avoit bien apperçu toute l'utilité, les mettoit hors de la portée de l'artillerie des ennemis.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Il se plaça lui-même avec le Maréchal de Chabannes, le Bâtard de Savoye & le Grand-Ecuyer S. Severin au corps de bataille, qui devoit attaquer par où il pourroit.

Sa conduite avec les Vénitiens fut encore extrêmement sage; il voulut qu'ils n'eussent à se plaindre ni d'avoir été trop exposés au danger, ni

d'en avoir été trop écartés par des ménagemens injurieux, il leur offrit l'attaque d'un des quartiers du camp; & lorsque leur prudence eût refusé ce périlleux honneur, il les mit à l'arriere-garde sous le commandement du Duc d'Urbin, qui, après avoir reconquis ses Etats, étoit revenu à l'armée. 1522.

Pierre de Navarre dirigea les travaux des Pionniers destinés à applanir les chemins.

Pontdormy à la tête d'une espece de corps de réserve devoit tout observer, se porter par-tout, empêcher toutes les sorties que l'ennemi voudroit faire.

A cet ordre admirable, où le Maréchal de Lautrec s'étoit montré si supérieur à lui-même, & qui méritoit d'être couronné par le succès, Colonne n'opposa que l'assiette de son camp, & qu'une sage distribution de ses troupes dans les différens postes. Le Capitaine Allemand Georges Fronsberg avec toute l'Infanterie Allemande & toute l'artillerie, fut chargé de repousser l'attaque de Mont- Belcar. liv. 17. n. 8.

1522. morenci; Sforce lui-même, qui sur le bruit d'une bataille prochaine, étoit accouru de Milan au camp de la Bicoque, se chargea de défendre avec quatre cens chevaux, & six mille Fantassins Italiens de nouvelle levée, le pont que le Maréchal de Foix devoit attaquer. Le reste des troupes étoit répandu avec intelligence le long des retranchemens.

Lautrec s'étoit proposé de livrer une troisiéme attaque aux environs du pont avec le corps de bataille qu'il commandoit, & pour en assurer le succès, il avoit imaginé un stratagême ingénieux, il avoit fait quitter à ses Soldats la croix blanche, signal du parti François, & leur avoit fait prendre des croix rouges, c'étoit la marque des troupes Impériales. En même-tems ayant fait un détour, il avoit pris la route de Milan à la Bicoque, pour persuader aux Impériaux que c'étoit un renfort qui leur arrivoit de Milan; mais Prosper trop bien instruit de tout par ses espions, ne fut point la dupe de ce déguisement,

déguisement, & afin que dans la mêlée, il n'y eût point de confusion ni d'équivoque, il eut soin de distinguer ses Soldats, en leur faisant mettre des épics de bled sur leurs casques. 1522.

Le succès des deux grandes attaques, qui devoient être celle du Maréchal de Foix & celle de Montmorenci, dépendoit principalement du concert qui regneroit entre elles; il est certain qu'en commençant toutes deux à la fois avec une égale vivacité, elles pouvoient embarrasser l'ennemi, dont elles diviseroient les forces. Montmorenci s'arrêta, suivant les ordres de Lautrec, dans le vallon qui devoit garantir sa troupe de l'artillerie des retranchemens; il voulut y attendre que son artillerie fût arrivée & dirigée de maniere à démonter celle des ennemis, que le Maréchal de Foix, qui étoit obligé de tourner autour d'une partie des retranchemens, fût arrivé au pont qu'il devoit attaquer, & que Pierre de Navarre, avec ses Pionniers soutenus de l'artillerie, eût ouvert en

quelques endroits le front de cette
1522. circonvallation redoutable ; mais l'impatience des Suiſſes ne ſouffrit aucun delai ; leur valeur ce jour-là étoit une yvreſſe, une fureur ; ils accumuloient faute ſur faute, ils entraînerent Montmorenci à l'aſſaut, plutôt qu'il ne les y conduiſit ; l'élite de la jeune Nobleſſe Françoiſe, qui avoit brigué l'honneur de mourir à ſes côtés, ſecondoit leur ardeur ; on prévint tous les préparatifs, on dérangea tout le plan de Lautrec, on ſortit du vallon, on parut à la vûe des retranchemens & à la portée du canon dont ils étoient couverts. Bientôt plus de mille Suiſſes renverſés & foudroyés par les premieres décharges, payerent de leur vie cette imprudence ; les autres n'en deviennent que plus furieux, ils ſe précipitent en foule dans le foſſé, ils veulent s'élancer par-deſſus les retranchemens. Ce fut alors qu'ils virent avec déſeſpoir ce qu'ils n'avoient pas voulu comprendre la veille ; ces retranchemens étoient par-tout ſi eſcarpés, qu'à peine pouvoient-ils

y atteindre du bout de leurs piques ; on les voyoit mesurer cette hauteur inaccessible, s'exciter à la franchir, grimper avec effort, retomber, regrimper encore, tandis que le canon & la mousqueterie, tonnant sur eux sans relâche, éclaircissant leurs rangs, mettant tout en désordre, irritoient leur rage impuissante ; en même-tems des Mousquetaires Espagnols que Pescaire avoit fait cacher dans les bleds hors du camp, faisoient un feu terrible sur les Suisses, qui se voyoient ainsi enveloppés de toutes parts, sans pouvoir faire face d'aucun côté ; ils frémissoient, ils pleuroient de colere, ils poussoient des hurlemens affreux, ils se consumoient en efforts surnaturels & superflus. Montmorenci les consoloit, les encourageoit, descendoit avec eux dans ces fossés profonds, gémissoit comme eux de l'impossibilité de les franchir. Albert de la Pierre, leur célèbre Commandant, & vingt-deux de leurs Capitaines furent tués sur la place. 1522.

Parmi les jeunes Gentilshommes

1522. qui accompagnoient Montmorenci, le canon moiſſonna Roquelaure, La Guiche, Tournon, Miolans de Savoye, Montfort, fils aîné du Comte de Laval, Graville frere du Vidame de Chartres, De Launai, Gentilhomme de la Chambre, &c. Montmorenci ſui-même fut porté par terre d'un coup de mouſquet qui l'étourdit & le laiſſa ſans connoiſſance, il tomba & fut à l'inſtant couvert d'un monceau de cadavres qui l'auroient étouffé, ſi les Gentilshommes de ſa ſuite ne l'euſſent tiré de ce péril avec beaucoup de peine.

Les Suiſſes entiérement découragés, prirent enfin le parti de s'éloigner de la portée du canon & de ſe retirer dans le vallon d'où ils étoient ſi imprudemment ſortis avant le tems. Ils avoient perdu plus de trois mille hommes; ils firent du moins leur retraite en bon ordre, & on n'oſa point les pourſuivre.

Pendant qu'ils ſe livroient à un abattement exceſſif comme l'avoit été leur témérité, le Maréchal de

Foix, qui dans cette ſanglante action ſeconda par des prodiges de valeur les efforts de ſon frere, avoit attaqué le pont de pierre avec tant de vigueur, qu'il s'en étoit rendu maître, il avoit pénétré juſqu'au milieu des retranchemens avec Vandeneſſe & quelques autres Officiers intrépides comme lui, il ſe crut quelque tems aſſuré de la victoire; Lautrec joignit ſa Troupe à la ſienne & envoya prier les Suiſſes de détacher quelques bataillons de leur Corps pour ſoutenir le Maréchal de Foix & le ſuivre dans le camp ennemi, qui étoit ouvert de ce côté; mais les Suiſſes qui avoient tout perdu, n'oſerent rien réparer; en vain on leur promettoit une victoire certaine & preſque ſans péril, s'ils vouloient ſe porter du côté du pont, ils avoient trop ſouffert pour eſpérer encore, leur courage laſſé avoit fait place à une timidité que rien ne put vaincre.

1522

Colonne voyant l'ordre de bataille changé, ne laiſſa du côté des Suiſſes que ce qu'il falloit de trou-

pes pour faire face & pour l'avertir
1522. si le combat recommençoit de leur part, & il porta toutes ses forces contre le Maréchal de Foix. Adorne, Antoine de Leve, tous les Capitaines, tous les Corps particuliers se réunirent de ce côté-là, Colonne y envoyoit à tout moment des Troupes fraîches. Le Maréchal de Foix dont les Troupes fatiguées, chargées sans interruption, diminuoient toujours & n'étoient jamais remplacées, fut obligé de reculer après avoir vu la meilleure partie de ses Gendarmes taillée en pièces. Malheureusement il falloit repasser en combattant par ce pont étroit qu'il avoit forcé & où trois hommes d'armes pouvoient à peine défiler de front. Le reste de sa troupe alloit être écrasé à ce passage, mais de Foix ranimant toute son audace dans cet extrême danger, soutint presque seul aux avenues du pont tous les efforts de l'armée ennemie, tandis que sa troupe, protégée par lui, passoit sans aucune confusion & se remettoit en bataille

au-delà du pont. Dans ce moment difficile & terrible il eut un cheval tué sous lui, il dut la vie à la promptitude avec laquelle il fut remonté, il continua de combattre & d'assurer la retraite. 1522.

Jamais peut-être les François n'avoient été si grands que dans cette journée. Tout Capitaine, tout Officier, tout Soldat fut un Héros (1). Le Général fut vigilant, actif, intelligent au milieu du désordre, sçavant dans ses combinaisons qu'il falloit changer à tout moment; il eût eu la gloire de vaincre des difficultés jugées insurmontables, s'il eût été seulement obéi; mais peut-être n'avoit-il pas autrefois assez mérité de l'être, peut-être le punissoit-on alors de ses fautes passées, peut-être éprouvoit-il les effets naturels d'un crédit perdu par sa mauvaise conduite à la retraite de Par-

(1) Il est assez singulier qu'aucun Historien ne nous apprenne si le Chevalier Bayard étoit au combat de la Bicoque. S'il y étoit, il a dû s'y distinguer, & il devoit y être, puisqu'il étoit arrivé dans le Milanès au commencement de l'année 1522.

me, au paſſage du Pô, à la retraite
1522. de Rebec, au paſſage de l'Adda ; il
eſt certain qu'à la Bicoque tout concourut à rompre ſes plus ſages meſures ; on combattit quand il ne falloit point combattre, on refuſa de combattre quand on auroit pu vaincre, on rendit inutiles l'artillerie & les pionniers qui auroient pu faciliter les attaques ; la conduite des Suiſſes & avant & pendant & après la bataille, fut extravagante ; s'ils euſſent été traîtres, ils n'auroient pu faire plus mal ; les Vénitiens firent plus mal encore, ils oſerent reſter juſqu'au bout dans l'inaction la plus honteuſe ; on leur propoſa de tenter une fauſſe attaque d'un côté où ils n'auroient point été expoſés à l'artillerie, ſeulement pour occuper l'ennemi & l'empêcher de ſe réunir contre le Maréchal de Foix, ils le refuſerent conſtamment ; ils virent le Maréchal de Foix repouſſé, accablé par leur faute, ne ſe ménager une retraite honorable qu'au prix du ſang le plus précieux, ils le virent & ne daignerent pas

l'appuyer par le moindre mouvement; ce n'étoit pas ainsi que l'Alviane s'étoit comporté à Marignan. 1522.

Pescaire & d'autres Officiers aussi bouillans que lui, ne manquerent pas de proposer qu'on poursuivît les François & qu'on les mît en déroute, mais le sage Colonne connoissoit trop les ressources du désespoir, pour vouloir y réduire de si braves gens; il s'étoit assuré par le rapport de quelques Soldats qu'il avoit fait monter sur des arbres, que la retraite des François n'étoit point une fuite, il ne voulut point faire oublier la témérité de l'Ennemi par la sienne, ni remettre au caprice du sort une victoire déja certaine. Pescaire prit sur lui de sortir des retranchemens avec ses Espagnols, & de fondre sur les Suisses, dont il sçavoit la consternation; mais Pontdormy qui se portoit par-tout avec son corps de réserve & qui étoit chargé d'empêcher les sorties, repoussa si vivement Pescaire, qu'il le força de rentrer dans les retran-

Guicciard. liv. 14. Belcar. liv. 17. n°. 10.

chemens & de s'en tenir à l'avis de Colonne.

1522.

Rien ne développe mieux la grande ame de Lautrec, que la proposition qu'il fit à son armée de passer la nuit à la vûe de la Bicoque & de renouveller le combat le lendemain ; ce n'étoit point un trait de désespoir ; il avoit très-bien vu ce qu'on auroit pu faire & ce qu'on n'avoit point fait : il ne demandoit que de la docilité aux Suisses, que de la valeur aux Vénitiens, que de l'ordre & du concert à tous ; il devoit d'abord faire jouer son artillerie & travailler ses pionniers, puis quand les retranchemens auroient été entamés, il devoit faire livrer à la fois quatre attaques par quatre côtés opposés ; & afin que les Suisses ne pussent alléguer ce qu'ils avoient souffert la veille pour se dispenser de remonter à cet assaut meurtrier, il offrit de mettre à la tête de chaque attaque ce qui lui restoit de Gendarmerie & de la faire seulement soutenir par l'Infanterie soit Suisse, soit Vénitienne. Mais les

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Suisses étoient plus incapables que jamais de rien entendre, ils déclarerent qu'ils vouloient retourner dans leur pays, ils reprirent la route du Camp de Monza, mais avec tant de confusion & de désordre, que si Lautrec, qui espéroit toujours de les ramener, ne les eût couverts de sa Gendamerie, les Impériaux n'auroient pu résister à la tentation de les charger, sûrs de les tailler en piéces. Lautrec pour les rassurer, voulut bien encore mettre la riviere d'Adda entre lui & les Ennemis, mais rien ne put retenir les Suisses; ils quitterent brusquement l'Armée & rentrerent dans leurs Montagnes. 1522.

Cette nouvelle défection des Suisses remit Lautrec dans l'impuissance de tenir la Campagne, il fallut qu'il jettât dans les Places les Troupes qui restoient. Lautrec tourna dabord toute son attention vers Lodi, Place importante par la communication qu'elle procuroit avec le Crémonez à la faveur d'un pont de bateaux que Lautrec avoit fait

construire ; mais on n'eût jamais eu
1522. le tems d'introduire du secours dans cette Place, sans une violente sédition qui s'éleva dans le Camp des Confédérés. Les Lansquenets demanderent une gratification pour la victoire qu'on venoit de remporter sur les François, Colonne la refusa, prétendant qu'il n'en étoit dû que dans le cas d'une bataille rangée, & qu'on ne pouvoit regarder comme bataille une action dans laquelle on n'avoit fait que repousser l'Ennemi, des lignes qu'il avoit témérairement attaquées ; c'étoit, selon lui, plutôt un siége qu'une bataille. L'Ennemi s'étoit retiré en bon ordre avec son artillerie, avec son bagage ; on n'avoit pas même troublé sa retraite. Ces raisons parurent de mauvaise foi aux Lansquenets ; ils repliquerent qu'il n'avoit pas tenu à eux que l'Ennemi n'eût été chargé hors des lignes, ils reprocherent à Colonne de ne les avoir retenus dans le Camp que pour se ménager un prétexte odieux de leur refuser une gratification méritée, ils s'empor-

terent, & bravant toute discipline, ils mirent l'épée à la main contre lui ; Colonne alloit trouver la mort dans le sein de la victoire, si Sforce pour qui seul ces Troupes étrangéres avoient quelque attachement, n'eût appaisé le tumulte en promettant la gratification sous la caution de six des plus riches Bourgeois de Milan. Pendant cette contestation, Jean de Médicis & le Prince de Bozzolo, envoyés par Lautrec, entrerent dans Lodi avec l'Infanterie Italienne de l'armée Françoise & deux ou trois cens hommes d'armes. Bonneval, qui en étoit Gouverneur, l'avoit fait fortifier avec assez de soin ; ce qu'il avoit de Troupes, joint au secours que Médicis & Bozzolo lui porterent, formoit une garnison de trois mille hommes d'Infanterie & de quatre cens Chevaux. Médicis & Bozzolo comptant sur la vigilance de Bonneval, ne songerent qu'à faire reposer leurs Troupes fatiguées & de la bataille & de la marche forcée qu'elles venoient de faire pour se rendre à Lodi.

1522.

1522. L'armée des Confédérés qu'il avoit fallu éviter par un long détour, venoit de camper à Marignan, bientôt Sforce & Pescaire parurent à la tête de l'avant-garde aux portes de Lodi, les troupes de Bonneval firent une sortie, elles furent repoussées & rentrerent dans la Ville avec tant de confusion, que les ennemis y entrerent sur leurs traces; ils trouverent les Soldats de Médicis & de Bozzolo presque tous endormis, ils briserent le pont de bateaux que les François avoient sur l'Adda, & qui pouvoit faciliter leur retraite à Crémone; presque toute la garnison fut faite prisonniere. Médicis & Bozzolo purent à peine gagner Crémone. Lodi fut livré au pillage en haine de son attachement pour la France. Lautrec apprit cette désespérante nouvelle des confins du Bergamasque où il étoit alors, il vit bien que Crémone alloit suivre le sort de Lodi; on ne pouvoit y jetter du secours qu'en traversant un pays occupé par une armée triomphante, dont les partis étoient sans cesse en mouvement de l'Adda

Belcar. liv. 17. n. 11.

au Tesin, & du Pô jusqu'aux frontiéres de la Seigneurie; Lautrec n'osoit proposer à personne cette périlleuse expédition; le vaillant Pontdormy n'attendit point qu'on la lui proposât, il offrit de se jetter dans Crémone avec sa Compagnie d'hommes d'armes, & le peu de Volontaires qui oseroient le suivre; il jura qu'avec cette poignée de Soldats, il combattroit tout ce qui s'opposeroit à son passage, dût-il attaquer l'armée entiere des ennemis, s'il ne pouvoit l'éviter, & qu'enfin il verseroit jusqu'à la derniere goutte de son sang, ou qu'il entreroit dans Crémone. Il tint parole, il sçut éviter les ennemis avec autant d'adresse que de bonheur, il entra dans cette Place où le Maréchal de Foix le suivit peu de tems après. 1522.

Cependant les François éprouvoient le sort ordinaire des malheureux, d'être abandonnés ou foiblement défendus par leurs alliés. Les Vénitiens, dans la crainte de voir entamer leurs frontieres, traitoient de leur paix particuliere avec l'Em-

pereur, auquel ils faisoient valoir
1522. leur inaction au combat de la Bicoque. Lautrec, pour rompre le cours de ces négociations, envoya Montmorenci à Venise & le chargea d'y soutenir les droits d'une alliance si ancienne, si conforme aux intérêts des deux Nations, & dont les Vénitiens s'étoient si bien trouvés (1); pour lui, voyant que sans de nouveaux efforts du côté de la France, il étoit impossible de soutenir les affaires du Roi en Italie, il parcourut les Places qui lui restoient dans le Milanès, & qui se réduisoient à peu près à la Ville & au Château de Crémone, aux Châteaux de Milan, de Novare & de Pizzighitone, il exhorta les Gouverneurs à être fidéles, il remit entre leurs mains l'honneur & le salut de la Nation, il leur fit esperer des secours qu'on préparoit dès-lors, & dont il alloit hâter la levée par ses remontrances, puis il partit pour la France.

(1) Elle leur avoit valu le recouvrement de leurs Etats de terre-ferme, comme on l'a vu dans le Livre premier, Chapitre 3.

Rien ne retardoit les succès des Impériaux en Italie, le Maréchal de Foix découragé, mal obéi, défendoit difficilement contre eux les restes du Milanès. Déja Pizzighitone s'étoit rendu au Marquis de Pescaire. Jean de Médicis, qui malheureusement étoit dans Crémone, remplissoit de troubles cette Place importante qu'il étoit venu défendre, il s'étoit saisi d'une des portes, & menaçoit insolemment de la livrer aux Impériaux, si l'on ne payoit dans l'instant à ses troupes tout ce qui leur étoit dû (1), il fallut le satisfaire par des emprunts forcés & ruineux, ou en puisant dans les bourses des Officiers François. Crémone n'en fut pas moins perdue. Le Maréchal de Foix qui se défioit & du fort & de Jean de Médicis & de sa garnison, consentit enfin à rendre cette Place 1522.

(1) Brantôme place ce soulevement de Jean de Médicis & de sa troupe après la Capitulation de Crémone, & il en donne pour cause le silence de la Capitulation sur le sort de Médicis & de sa troupe, silence qui leur fit craindre d'être sacrifiés à l'armée des Confédérés qu'ils avoient quittée.

s'il n'étoit secouru dans trois mois,(1) il ne le fut point, & Crémone fut rendue, le Château seul resta aux François.

1522.

Avec cette Place (que les Vénitiens regardoient comme la plus puissante barriere qui séparât les ennemis de leurs Etats) tomba tout le crédit des François auprès de cette République; Montmorenci avoit tâché de le ranimer, pendant son séjour à Venise, il avoit presque disposé les Vénitiens à renouveller les anciennes alliances avec la France. La Cour également contente de ses négociations & de ses services militaires, venoit de récompenser les uns & les autres, en lui donnant le Bâton du Maréchal de Châtillon son beau-frere, qui étoit mort, comme on l'a dit, à Dax, en allant se-

(1) Brantôme dit que cette Capitulation n'étoit pas seulement pour Crémone, mais pour les autres Places du Milanès, qu'un Capitaine Gascon nommé Cossaniz qui commandoit dans Lecco, près du Lac de Côme, refusa de l'exécuter, & que le Roi approuva fort sa conduite. Beaucaire dit du moins que le Roi blâma celle du Maréchal de Foix.

courir Fontarabie (1). La prise de Crémone détruisit presqu'entiérement l'ouvrage de Montmorenci, & si les Vénitiens ne prirent point encore d'engagement avec les ennemis de la France, du moins ils ne firent plus aucun effort en sa faveur. 1522.

Le Château de Milan fut obligé aussi de se rendre faute de munitions, & l'Empereur le remit fidélement entre les mains de François Sforce.

Prosper poursuivant ses conquêtes, court avec son armée à l'autre bout de la Lombardie, pour s'emparer de Gênes, où Octavien Frégose qui commandoit au nom du Roi, succomboit sous le poids de la fidélité qu'il lui avoit jurée : Colonne fondoit sur la prise de cette riche Place, l'espérance de payer son armée

(1) Voir le Chapitre précédent.

Le Roi donna aussi à Montmorenci la confiscation de Jean de Saint Aldegonde & de Philippe de Montmorenci qui s'étoient mis au service de l'Empereur. Dans cette donation, qui est du 20 Octobre 1522. (Bib. du Roi, Cabin. de Gagniere, Manuscrits in folio sans n°. fol. 69) le Roi rappelle avec éloge les services d'Anne de Montmorenci, & dit que cette même année 1522, *il a mis en Italie sa personne en plusieurs périls & dangers.*

1522. victorieuse & mécontente; le parti des Adornes se fortifioit de plus en plus dans Gênes, ils promettoient de livrer cette Place aux Impériaux; Frégose malade & découragé, réclamoit en vain les secours des François accablés, on faisoit vainement en France des levées qui ne pouvoient jamais être prêtes assez tôt; le Duc de Longueville (1) se disposoit en vain à passer les Alpes avec six mille hommes d'Infanterie & quatre cent hommes d'armes qui ne devoient point arriver. Pierre de Navarre qui étoit à Marseille depuis la dispersion de l'armée de Lautrec, eut ordre d'embarquer pour Gênes tout ce qu'il pourroit rassembler de Soldats, en attendant l'arrivée du Duc de Longueville, il ne put se procurer que deux Galeres montées de cent hommes chacune, avec lesquelles il entra dans le Port de Gênes, au moment où les promesses & les mena-

(1) Claude d'Orléans, Duc de Longueville, fils aîné de ce Louis I. Duc de Longueville, qui ayant été fait prisonnier à la bataille de Guinegaste, avoit négocié la Paix entre la France & l'Angleterre.

ces du Marquis de Pescaire (1) commençoient d'ébranler les habitans. 1522.
Navarre empêcha qu'il ne fût introduit alors dans la Place, mais il ne pût empêcher qu'on ne capitulât. Vivaldi député par les habitans, alla trouver le Général Espagnol dans sa tente; on étoit convenu d'une suspension d'armes pendant les Conférences; les Génois endormis sur la foi de cette trève, négligeoient la garde de leur Ville; quelques Soldats Espagnols, en se promenant sans dessein autour de la Place, apperçurent à la muraille une brêche qu'on avoit oublié de relever, ils s'en emparerent, toute l'Infanterie Espagnole les suivit, on monte sur les remparts, on entre dans la Ville, Frégose est pris dans son lit, où la maladie le retenoit, Antoine Adorne est proclamé Doge à sa place; l'Evêque de Salerne, frere de Frégose, eut à peine le tems de se jetter dans une barque, qui le conduisit à Marseille avec quelques autres Chefs du

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

(1) Détaché par Colonne pour faire ce siége.

1522. parti de Frégose. Navarre rassemble à la hâte tout ce qu'il peut trouver de Soldats, il gagne la Place d'armes, range en bataille sa petite troupe, fait la plus belle & la plus inutile résistance, on l'enveloppe, il est pris. Quelques Gendarmes de la Compagnie du Comte de S. Pol, se jettent dans le Château & ne se rendent qu'après avoir essuyé tout ce que la famine a d'horreurs. La Ville est pillée, on y fait un butin immense, le Marquis de Pescaire proteste qu'il n'a aucune part à cette infidélité, comme il l'avoit protesté lorsque ses troupes avoient violé la capitulation de Côme; mais il se commettoit trop d'infidélités sous sa conduite, on ne le crut pas plus à Gênes qu'à Côme. Colonne lui-même, qui à la vérité le haïssoit, blâma hautement sa conduite. Pescaire avoit enrichi ses Soldats Espagnols, mais il avoit ôté à Colonne les moyens de payer le reste de son armée, comme il avoit compté le faire, en tirant de grandes sommes des Génois.

Belcar. liv. 17. n. 14.

Prosper ayant appris la marche

du Duc de Longueville à travers les Alpes, s'avança contre lui & l'obligea de rester à Villeneuve d'Ast sans pouvoir rien entreprendre. 1522.

Ainsi par la sagesse de Colonne, par l'activité de Pescaire, par la défection des Suisses, par les fautes de Lautrec, sur-tout par ses rigueurs & par celles de son frere, peut-être plus encore, comme on va le voir, par les intrigues de la Duchesse d'Angoulême & par la négligence du Roi, les François furent entiérement chassés de la Lombardie, & il ne leur resta au-delà des Alpes que le Château de Crémone, où commandoit le brave Janot d'Herbouville.



CHAPITRE V.

Intrigues à la Cour. Affaires de Semblançay. Prise de Rhodes & de Belgrade, par l'Empereur des Turcs, Soliman.

1522. LAUTREC, comme nous l'avons dit, voyant le Milanès perdu, avoit pris le parti de revenir en France, il osa s'exposer aux ressentimens d'un Maître prévenu qui n'imputoit qu'à son Général le malheur de ses armes, aux cabales d'une Cour malfaisante qui envioit sa faveur, aux insultes d'un Peuple qui ne pardonne point aux Généraux les mauvais succès ; il vint se justifier & dévoiler des mystéres qui devoient causer de grands mouvemens à la Cour. Cependant la Duchesse d'Angoulême tonnoit contre lui ; les Duprat, les Bonnivet la secondoient par de malignes insinuations, la Comtesse de Château-Briant osoit

Belcar. liv 17. n. 12.

osoit à peine le défendre, le Roi refusoit de le voir. 1522.

Lautrec eut recours au Connétable de Bourbon chez qui la Cour étoit alors à Moulins ; il avoit été Lieutenant du Connétable dans le Milanès ; ils étoient amis. Le lien le plus fort de leur amitié étoit leur haine commune pour la Duchesse d'Angoulême leur persécutrice (1) & pour Bonnivet son protégé.

Le Connétable trouvant dans la justification de Lautrec un moyen

(1) Beaucaire (*Histor. Gallic. lib.* 17, *n.* 12.) donne à l'aversion de la Duchesse d'Angoulême pour Lautrec une cause pareille à celle qui anima depuis Catherine de Médicis contre le Connétable de Montmorenci : *Quòd de ejus impudicitiâ liberius locutus fuisset.*

M. de Thou donne à cette haine une autre cause qui ne me paroît pas encore être la vraie, & qui semble attribuer à Lautrec ce qui a toujours été dit du Connétable de Bourbon : *Aloïsiam Sabaudam, Francisci Matrem.... quæ cùm gloriæ Lautreci invideret, à quo se contemni indignabatur.* (Thuan. Histor. lib. 1.)

Si l'une ou l'autre cause est réelle, elle a pu ajouter à la haine que la Duchesse d'Angoulême avoit pour toute la Maison de Foix, mais on trouve une source de cette haine plus feconde, plus active & plus généralement reconnue dans la rivalité de crédit & de puissance entre la Duchesse d'Angoulême & la Comtesse de Château-Briant.

1522. de nuire à la Duchesse d'Angoulême, lui obtint une audience du Roi; mais le Roi reçut Lautrec avec une froideur si marquée, que ce Général osa lui en demander la raison. Le Roi perd patience & l'accable de reproches sur la perte du Milanès. Lautrec, sans s'émouvoir, lui rappelle la répugnance qu'il avoit toujours témoignée à se charger de la défense du Milanès, si on ne lui faisoit (1) tenir quatre cens mille écus,

(1) Il ne faut pas dissimuler les difficultés, même lorsqu'on ne peut les résoudre. Il est singulier que cette affaire des quatre cent mille écus n'ait pas été discutée, lorsqu'à la fin de l'année précédente le Maréchal de Foix, étoit venu en France demander du secours. Ce manque de parole de la Cour sur l'envoi des quatre cent mille écus, étoit le premier mot qu'il avoit à dire pour sa justification & pour celle de son frere. D'ailleurs dequoi étoit composée cette Caisse Militaire d'Arona dont on a parlé ? Cette derniere difficulté est moins embarrassante que la premiere. Il est aisé de penser qu'on avoit envoyé quelque argent, quoiqu'on n'eût pas envoyé les quatre cent mille écus, ou que la Noblesse Françoise, toujours prête à prodiguer son argent comme son sang pour les besoins de l'Etat, avoit fourni le fonds de cette caisse. Quant au silence du Maréchal de Foix sur les quatre cent mille écus, le Lecteur, pour concilier les faits, peut faire toutes les suppositions qu'il voudra, mais l'Historien n'en doit point faire; je me contente donc de rapporter les faits & de montrer la difficulté.

il ajoute qu'il avoit reçu les lettres par lesquelles le Roi lui mandoit qu'il alloit recevoir cette somme, mais que jamais l'argent n'étoit parvenu jusqu'à lui ; que cependant la Gendarmerie avoit eu la générosité de servir dix-huit mois sans toucher un sol, qu'à l'égard des Suisses il avoit eu besoin d'une adresse extraordinaire pour les retenir si longtems dans un service si ingrat, & qu'ils ne lui avoient pas donné une legére marque de considération, en ne le quittant qu'après l'avoir forcé d'exercer leur valeur à la Bicoque. Le Roi connoissant qu'il étoit trahi, entra dans une violente colére, mais dont Lautrec n'étoit plus l'objet, il fait venir le Sur-Intendant Semblençai (1), il lui demande compte des quatre cens mille écus qu'il l'avoit chargé de faire tenir à l'Armée d'Italie. Semblançai avoue en tremblant qu'il n'a point exécuté les ordres du Roi, parce que

1522.

(1) Jacques de Beaune, Baron de Semblançay, Vicomte de Tours, Baillif & Gouverneur de Touraine, Sur-Intendant des Finances.

1522, le jour même, où il devoit envoyer cette somme, la Duchesse d'Angoulême avoit exigé qu'il la lui remît, en l'assurant qu'elle se chargeoit de l'évenement : » Je n'ai osé, dit-il, » refuser la mere de mon Roi, mais » j'ai son reçu qui prouve ce que » j'avance.

Le Roi parut alors pour la premiere fois s'écarter de ce profond respect qu'il avoit toujours eu pour sa Mere ; il entre dans son appartement, & lançant sur elle un regard furieux : » C'est donc à votre » avarice, Madame, lui dit-il, que » je dois la perte du Milanès & la » ruine de mes affaires. La Duchesse peu accoutumée à ce ton, s'emporte, nie tout, accuse le Sur-Intendant d'insolence, exige qu'il paroisse devant elle ; il paroît, il repéte ce qu'il a dit, la Duchesse lui donne le démenti le plus formel & demande vengeance de sa calomnie. On sent avec quelle hauteur & quel avantage une femme toute puissante, une Mere respectée accabloit devant son fils un Ministre sans ap-

Mém. de Martin Du Bellay, l. 2. Belcar. hist. Gallic. l. 17. n. 12.

pui, dont le respect ; la crainte, l'étonnement glaçoient la timide apologie. Son embarras paroissant déposer contre lui, & le Roi aimant mieux croire coupable le Sur-Intendant que sa Mere, le fit arrêter & conduire à la Bastille, il voulut qu'on instruisît son procès avec la plus grande rigueur. 1522.

Semblançai avoit joui jusqu'alors d'une réputation sans tâche, il s'étoit distingué parmi les Ministres chargés de la dangereuse administration des Finances, par un esprit d'ordre & d'exactitude qui formoit un préjugé avantageux pour sa probité. Renfermé dans les fonctions de son ministère, il vivoit parmi les intrigues & les passions, sans y prendre part. Le Roi avoit pour lui une amitié qui tenoit du respect, il l'appelloit son Pere. La faveur pleine de considération dont il avoit joui, lui avoit fait beaucoup d'ennemis ; son œconomie, son intégrité en augmentoient le nombre, il défendoit les intérêts du Peuple contre l'avidité des Grands,

1522. crime ou sottise à la Cour ! Malgré toutes ses représentations, le Roi dissipoit les Finances en profusions envers ses Favoris, & sa Mere en intrigues contre ses ennemis.

On trouve dans les manuscrits de Bethune une lettre de Semblançai du 15. Octobre 1521. par laquelle il fait au Roi de fortes représentations sur sa dépense, augmentée, dit-il, de cent cinquante mille livres par mois, il craint de ne pouvoir suffire aux dépenses extraordinaires de la Guerre, il dit que le fardeau du Gouvernement des Finances devient plus pesant de jour en jour, qu'il le devient trop pour lui, il demande d'être aidé dans son travail, peu s'en faut qu'il ne demande sa retraite. *Si je demeure en chemin*, ce sont ses propres termes, *j'aimerois mieux desloger d'avance sans retour pour moi.*

Dans la même lettre Semblançai dit formellement au Roi : *Vous avez pu entendre par Madame la provision qui a été donnée pour le secours de M. de Lautrec.*

Paroles qui semblent ne pouvoir s'entendre que des quatre cens mille écus donnés à la Duchesse d'Angoulême, pour l'Armée de Lautrec. 1522.

La Duchesse d'Angoulême avoit toujours montré une estime singuliere pour Semblançai, avant que la nécessité de se défendre eût obligé ce Ministre de l'accuser ellemême, ce qu'on ne peut pas supposer qu'il eût osé faire, s'il n'avoit eu la vérité pour lui. On trouve les témoignages les plus éclatans de cette estime de la Duchesse (1) pour Semblançai dans une lettre du 23. Octobre 1521. Elle y donne les plus grands éloges à sa probité, à son ardeur pour le travail, à son zele généreux & désintéressé. Les paroles dont elle se sert, sont remarquables.

J'ai été acertenée que le principal secours de la dépense (2) est venu par le moyen du Sr. de Semblançai

(1) Manuscrits de Béthune, n°. 8503, fol. 18.

(2) Il pourroit bien encore être question ici des quatre cent mille écus destinés pour Lautrec.

1522. *& par les emprunts particuliers qu'il a faits en son propre & privé nom, & dont il a fait cedulles & promesses en divers lieux, & comme bon, loyal & affectionné Serviteur, n'a jamais regardé à sa seureté pour l'advenir, mais y a mis le tout pour le tout & pour dix fois plus qu'il n'a vaillant. Le Roi le doit remunerer de ses services, ainsi que chacun congnoist qu'il mérite, & qu'il appartient à recongnoistre à ung si grand Maistre.*

Peut-on à la lecture de cette lettre, ne pas frémir d'horreur en songeant à la récompense que la Duchesse d'Angoulême procura dans la suite à Semblançai !

Le procès de ce Ministre dura cinq ans, ce qui annonce la difficulté de lui trouver des crimes & l'acharnement à lui en chercher ; il ne fut terminé que par un Arrêt du 9. Août 1527. (1) qui sans parler

(1) On le trouve dans les Bannieres du Chatelet, Tome 2, fol. 249. Du Bouchet le rapporte aussi dans la quatriéme Partie de ses Annales d'Aquitaine.

du divertissement des fonds destinés pour l'Italie, déclare vaguement Semblançai convaincu de concussions & de malversations, confisque ses biens sur lesquels il préleve une somme de trois cens mille livres par forme d'amende envers le Roi, condamne le Sur-Intendant à être pendu à Montfaucon, (ce qui fut exécuté), & ne parle des contestations élevées entre la Duchesse & Semblançai, que pour déclarer qu'il ne statue rien sur cet article. 1522.

On lit dans le Journal de la Duchesse d'Angoulême écrit depuis cette avanture, ces paroles remarquables.

» L'an 1515. 1516. 1517. 1518. » 1519. 1520. 1521. 1522. sans » y pouvoir donner provision, » mon fils & moi feusmes conti» nuellement desrobez par les Gens » de Finances.

Journal de Louise de Savoye.

Si c'est à Semblançai qu'elle en veut, il n'y a qu'à rapprocher le Journal de la lettre, on y verra le mensonge mal-adroit de l'iniquité qui se dément & qui se trahit elle-

même. On peut dire que ce fut la
1522. Ducheſſe d'Angoulême qui vola lâchement & les Gens de Finances & ſon Fils & l'Etat.

Elle fit plus que de voler l'Etat, elle le perdit. Moins coupable encore par ſon avidité que par ſa haine, elle vouloit en retenant les quatre cens mille écus, faire échouer l'expédition de Lautrec, pour pouvoir le détruire & détruire avec lui le crédit de la Comteſſe de Château-Briant, elle eſpéroit donc fermer à Lautrec toutes les avenues du Trône & empêcher l'éclairciſſement, qui en effet ſans l'entremiſe de Bourbon, ne ſe fût peut-être jamais fait.

Belcar. liv. 16. n. 47.

Il faut convenir au reſte que le fonds de l'hiſtoire de Semblançai (1) n'eſt pas ſuffiſamment éclairci. On raconte cette hiſtoire de diverſes manieres, dont il réſulte trois

(1) L'article de Semblançay dans le ſecond Volume de l'ouvrage moderne, intitulé : *Les Vies des Hommes illuſtres de la France*, par M. d'Auvigny, n'eſt exacte que dans les Epiſodes, c'eſt un tiſſu de fautes & d'erreurs ſur tout ce qui concerne directement Semblançay.

opinions principales, qu'on trouvera discutées dans une des dissertations placées à la fin de cet ouvrage. L'horrible résultat de cette discussion est que Semblançai étoit innocent (1). Le Peuple en jugea ainsi dès le tems de son supplice, il n'imputa la perte du Milanès qu'à la mauvaise conduite de Lautrec (2) & à la perfidie de la Duchesse d'Angoulême. » Lautrec, disoit-il, » après avoir jusqu'à quatre fois » épargné les ennemis qu'il pou- » voit accabler, conserve son crédit 1522.

(2) C'est l'opinion la plus généralement établie, & il me semble que c'est la plus juste. Les raisons qui paroissent prouver l'innocence de Semblançay, seront rassemblées dans la Dissertation; on n'a mis ici que celles qui pouvoient entrer dans la partie purement historique.

(2) » Le Roi, dit Brantôme, lui sçut bien re- » procher, que Prosper Colonne & le Marquis de » Pescaire, & toute l'armée Espagnole n'avoient » pas plus d'argent que lui, qui sans argent l'a- » voient chassé & battu. & lui sans argent n'avoit » sçu se défendre.

Ce reproche pouvoit être fondé, mais il semble que Lautrec pouvoit répondre: » Je ne m'étois en- » gagé à le défendre qu'avec de l'argent, & vous; » Sire, vous auriez dû être mieux instruit de ce que » devenoit l'argent destiné par vous-même à défen- » dre vos Etats.

» à la Cour, parce que la Com-
1522. » tesse de Château-Briant étoit sa » sœur. La Duchesse d'Angoulême » après avoir trahi le Roi & sacrifié l'Etat à ses passions, est toujours triomphante & regne encore » despotiquement, parce que le Roi » est son fils. Un Citoyen vertueux, » un Ministre vigilant, un Vieillard » vénérable, parce qu'il est foible » & sans appui, parce que la Mere » du Roi le persécute & qu'une » Maîtresse ne le défend pas, est » traîné indignement au gibet, » après avoir langui cinq ans dans » les fers. Pour prix des longs services qu'il a rendus avec honneur » à plusieurs Rois, il périt à soixante-deux ans d'un supplice réservé aux hommes les plus vils & » aux crimes les plus bas.

Tous ceux qui furent Spectateurs de cette exécution, frémissoient d'indignation & de douleur. » Est-ce-» là, s'écrioient-ils, ce Pere du » Roi & du Peuple? Quel exemple » de l'inconstante faveur des Rois! » Quel monument d'injustice & de » barbarie!

On varie sur la maniere dont cet illustre Malheureux soutint son sort. 1522.
Les uns prétendent qu'il mourut en Sage, en Héros Chrétien, qui triomphe d'une mort injuste, qui sans envier les succès passagers du crime, s'enveloppe dans son innocence & attend un meilleur sort dans une Patrie plus heureuse. Ils mettent même sa fermeté en contraste avec l'air effrayé, abattu, du Lieutenant-Criminel Maillard, qui le menoit à la mort (1).

(1) Ce contraste a fourni à Marot une Epigramme contre ce Lieutenant Criminel. C'est la quarantiéme de ce Poëte; elle est intitulée : *Du Lieutenant-Criminel & de Semblançay.*

Lorsque Maillard, Juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Semblançay l'ame rendre,
A votre advis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,
Maillard sembloit homme que mort va prendre,
Et Semblançay fut si ferme vieillard,
Que l'on cuidoit pour vrai qu'il menât pendre
A Montfaucon le Lieutenant Maillard.

Le même Marot dans sa 22eme Elégie, fait dire au Sur-Intendant :

Si qu'à mon los n'est chose demeurée
Qu'une constance en face coulorée
Qui jusqu'au pas de mort m'accompaigna,
Et qui les cueurs du peuple tant gaigna,
Qu'étant mêlée avecque mes ans vieux,
Fit larmoyer mes propres envieux.

1522. D'autres disent que Semblançai montra dans ces affreux (1) momens une foiblesse bien pardonnable à son âge & à son malheur ; qu'il pleura beaucoup sur la rigueur de son sort & sur l'injustice atroce qu'il éprouvoit, qu'il se flatta même que le Roi ne la laisseroit point consommer ; qu'étant arrivé à une heure après-midy à Montfaucon (2), il obtint à force de prieres qu'on différât l'exécution jusqu'à sept heures, pour donner le tems à la grace d'arriver, qu'enfin lorsqu'il eût appris par le Prêtre qui l'exhortoit, que le Roi étoit inéxorable, il s'aban-

(1) Du Bouchet, Annales d'Aquitaine, quatriéme Partie.

(2) Sauval dans ses Antiquités de Paris, tome premier, pages 482 & 574, rapporte d'après un Journal manuscrit qu'il cite, des détails de la marche de Semblançay à Montfaucon, détails qui ne sont curieux que parce qu'ils attestent des usages du tems ; mais ces usages sont assez indifférens. « Ce Ministre, dit-il, fut conduit de la Bastille aux » Filles-Dieu, rue Saint Denis à Paris, comme » les autres criminels qu'on y menoit, avant de les » pendre à Montfaucon. Là, pour obéir à la cou- » tume, on lui fit recevoir de l'eau-benite, boire » un verre de vin, manger trois morceaux de pain, » & baiser un vieux Crucifix de bois, qui est encore » dressé dans l'Eglise de ce Monastere.

donna au Bourreau en gémissant, & en s'écriant : *Je reconnois trop tard qu'il vaut mieux servir le Maître du Ciel que ceux de la Terre ; si j'avois fait pour Dieu ce que j'ai fait pour le Roi, j'en recevrois une autre récompense.* 1522.

C'est à cette horrible avanture qu'il faut attribuer la haine qu'inspire encore aujourd'hui le nom de la Duchesse d'Angoulême. Abuser du pouvoir pour faire périr un innocent, en le chargeant de ses propres crimes, c'est sans doute l'attentat le plus énorme qu'on puisse commettre contre l'humanité, & c'est cet attentat dont la mémoire de la Duchesse d'Angoulême est restée chargée.

La Cour conserva long-tems avec amertume le souvenir de cette violence. Brantôme rapporte une anecdote que la Duchesse d'Usès lui avoit apprise ; elle avoit été dans sa jeunesse attachée à la Duchesse d'Angoulême, *& toujours*, dit Brantôme, *fort éveillée de quelque bon mot.* Le Roi l'appelloit un jour sa

fille ; à ce nom elle se mit à pleurer. Le Roi lui en demande la raison. *Sire*, répondit-elle, *après le traitement que vous avez fait à votre Pere, que ne doit pas craindre votre Fille* ? Le Roi ne fit que sourire de cette leçon, mais la Duchesse d'Angoulême la trouva fort mauvaise, & en fit de dures réprimandes à celle qui l'avoit donnée (1).

1522.

Brant. Vies des Hom. Illustres, art. de Franç. I.

Au milieu de toutes ces agitations de la France & de l'Europe, (2) le jeune Soliman II., le plus grand des Empereurs Turcs après Mahomet II. reculoit de plus en plus les

(1) Brantôme allonge beaucoup cette historiette ; je n'en rapporte ici que l'essentiel, sans me piquer de suivre Brantôme. On a remarqué que ce titre de *Pere* sembloit avoir été plus d'une fois fatal aux Sujets à qui les Princes l'ont donné. Néron le donnoit à Corbulon, l'Empereur Commode au Préfet Julien, François I. à Semblançay, Charles IX à l'Amiral de Coligny. Néron & Commode firent périr, l'un Corbulon, l'autre Julien ; François I. fit pendre Semblançay, Charles IX. fit égorger l'Amiral de Coligny. Mais ces petites observations n'ont qu'un petit mérite de singularité, & le même Charles IX. donnoit le même titre de *Pere* à Villeroy, dont la carriere fut brillante & heureuse.

(2) Belcar. liv. 17, n. 19, 20, 21, 22, 23. 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35.

bornes de ſon Empire vers l'Occident, il venoit de renverſer ces 1522.
deux Boulevards de la Chrétienté, ces deux écueils de la Puiſſance Ottomane, Belgrade & Rhodes; il avoit trouvé dans l'un & dans l'autre des Ennemis dignes de ſon courage. La défenſe de Rhodes ſurtout eſt un des plus beaux modèles qu'on puiſſe propoſer aux cœurs paſſionnés pour la gloire. Ces généreux Chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem, y ſignalerent une valeur, une conſtance, une patience, ſupérieures aux forces ordinaires de l'humanité, & que peut-être la Religion ſeule peut inſpirer dans un pareil degré. Le Grand-Maître Villiers de l'Iſle-Adam fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Héros Chrétien. Son courage, ſa prudence, ſon zele, ſon activité, ſa piété, forment le tableau le plus ſublime & le plus touchant. Toujours ſur les remparts ou aux pieds des autels, Soldat, Général & Religieux, il bravoit tous les dangers, il eſſuyoit toutes les fatigues, il

repouſſoit tous les aſſauts, il ani-
1522. moit ſes Freres par ſes exhorta-
tions, par ſes exemples, il ſe pro-
duiſoit par-tout, il ſe multiplioit;
ſes prieres appelloient le ſecours de
Dieu, ſes négociations le ſecours
des hommes, mais Dieu vouloit
l'éprouver & les hommes l'aban-
donnerent; il ne s'abandonna pas
lui-même, il n'abandonna pas ſes
Freres, un déſeſpoir héroïque ra-
nima ſes efforts; on le vit, oubliant
ſon âge & ſa dignité, paſſer trente-
quatre jours & trente-quatre nuits
dans les retranchemens, ne ſe per-
mettant qu'à peine quelques inſtans
de ſommeil ſur un matelas qu'on
lui jettoit au pié des retranchemens,
il auroit rebuté toutes les forces de
Sleidanus, Commentar. liv. 3. l'Empire Ottoman raſſemblées de-
vant Rhodes, ſi elles n'euſſent pas
eu Soliman à leur tête; il ſuccomba
enfin, il ſe rendit au bout de cinq
mois, mais dans quelles circonſtan-
ces! De cent cinquante mille Com-
battans qui formoient l'Armée des
Turcs, plus de quarante mille
avoient été tués dans les ſorties &

dans les différentes attaques ; les fatigues & les maladies, suites d'un si long siége, en avoient emporté un pareil nombre. La Place avoit été battue de plus de cent vingt mille coups de Canon, elle n'étoit plus qu'un monceau de cendres ou qu'un amas de ruines ; tout ce qui avoit résisté au Canon, avoit été renversé par le jeu terrible des mines. Les Assiégés n'avoient plus ni poudre, ni vivres, ni pionniers, ni défenseurs. Presque tous les Chevaliers étoient ou morts, ou mourans, ou du moins mis hors de combat. Une cause si noble & si noblement défendue, méritoit d'être triomphante, elle méritoit du moins de n'être pas abandonnée par tout le reste de la Chrétienté. Quels hommes deux Princes ambitieux laissoient exterminer ! Que l'Isle-Adam étoit alors supérieur & à Charles-Quint & à François I ! Cet Ordre détruit portoit de mer en mer ses respectables débris, l'admiration & la douleur publiques illustroient leur fuite glorieuse, ils débarquerent à 1522.

1522. Civita - Vecchia, ils obtinrent du Pape la ville de Viterbe pour leur résidence, en attendant qu'ils eussent trouvé quelqu'autre asyle plus conforme à leur institution & à leurs projets. Enfin en 1530. Charles-Quint, par des vûes d'intérêt, se fit l'honneur de les recueillir dans l'Isle de Malthe, dont ils portent aujourd'hui le nom, il la leur donna ainsi que l'Isle du Goze & la petite Isle du Cuming (1), afin qu'ils reprimassent les brigandages des Corsaires de Barbarie, & qu'ils missent à couvert de leurs incursions toutes les Isles voisines de la Sicile, la Sicile elle-même & les côtes du Royaume de Naples.

Tandis que des Rois avoient trahi par leur coupable indifférence la cause commune de la Chrétienté, des Moines, des Cordeliers avoient formé le projet chimérique, mais noble, d'une Croisade perpétuelle

(1) Toutes trois dans la Méditerranée, aux pieds de la Sicile.

& universelle contre le Turc ; ils commençoient par s'exécuter eux-mêmes. » Notre Ordre posséde, disoient-ils, » dans l'étendue de la » Chrétienté, au moins trente-six » mille Monastères, que chacun » fournisse un homme, que les Fre- » res Prêcheurs, Augustins & Car- » mes en fournissent tous ensemble » à-peu-près trente-six mille aussi ; » les Chevaliers de l'Ordre Teu- » tonique, ceux de Rhodes, les » Bernardins, Bénédictins, Char- » treux, Célestins, &c. autant ; » que chaque Couvent de Filles » soudoye un homme, que chaque » Paroisse en fournisse un, on aura » en tout tems une Armée de cinq » cens quarante mille hommes à op- » poser aux Turcs. 1522.

Ils pourvoyoient à la subsistance de cette Armée, à la fourniture des armes & des munitions de toute espéce, par des contributions legères, qui produisoient des sommes immenses sans être à charge à aucun des Contribuans ; ils n'oublioient

1522. pas de faire contribuer & même assez fortement, les Juifs.

Ils faisoient ensuite divers arrangemens œconomiques & militaires pour assurer l'exécution de leur entreprise. Leurs réfléxions étoient toujours assaisonnées de quelques invectives contre les Turcs, marque d'un zele plus ardent qu'éclairé ; ils ne les appelloient jamais que *Maudits*, *Malheureux*, *Chiens Mutins*, *&c.* Ce projet (1) fut présenté au Pape en plein Consistoire, le 12. Juin 1523. nous ne voyons point qu'il ait été suivi ; l'Italie avoit bien d'autres affaires.

(1) Manuscrits de Béthune, n°. 8486, fol. 105.



CHAPITRE VI.

Affaires d'Italie. Défection du Connétable de Bourbon.

LES malheurs des François donnerent une face nouvelle aux intérêts politiques de l'Italie. Adrien étoit allé prendre possession de la Thiare. Ce nouveau Pape étonné de l'être, étranger dans l'Italie, ignorant les intérêts de cette contrée & les droits de ses Princes, n'y portoit d'autres sentimens qu'une haine aveugle pour la France, qu'une reconnoissance respectueuse pour l'Empereur, ni d'autres principes d'administration que ceux qui avoient pensé le faire chasser d'Espagne; il fut Pape à peu-près comme Fregose avoit été Doge de Gênes, c'est-à-dire qu'il fut proprement Gouverneur de Rome pour l'Empereur, comme Fregose l'avoit été de Gênes pour François I; il

1522.
Guicciard. liv. 15.

1522. sçut pourtant, mais (1), non comme le sçait un Prince, que sa qualité de Chef de l'Eglise exigeoit qu'il montrât des vûes impartiales & pacifiques, & que lorsque le Turc plus redoutable sous Soliman que sous aucun de ses Prédécesseurs, faisoit de Rhodes le cercueil de tous ses Défenseurs & désoloit jusqu'aux rives du Danube, c'étoit au Pere des Chrétiens à empêcher que ses enfans par leurs haines & leurs querelles ne secondassent les progrès de l'ennemi commun; mais

(1) Le Cardinal Pallavicin a dit de lui: *Fu Ecclesiastico ottimo, Pontifice in verita mediocre.* Il avoit les vertus d'un Pontife s'il n'en avoit pas les talens, il vouloit réformer les abus de la Cour de Rome, & rendre à l'Eglise sa splendeur. Il y travailloit avec courage & avec succès quand la mort le prévint. Ses intentions étoient pures, son zèle sincere. Les Romains le haïrent, parce qu'il haïssoit le luxe, la postérité doit l'en estimer. Il aimoit la vérité, même lorsqu'elle lui étoit contraire. Il avoit fait, étant Docteur de Louvain, un Commentaire sur Pierre Lombard, dit le Maître des Sentences, il le fit imprimer étant Pape sans y changer ce qu'il avoit écrit, *que le Pape peut errer en matiere de foi.* (Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Bellarmin. *de Script. Ecclesiast.* Duchêne, Vies des Papes. Dupin, Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques, du seiziéme siécle.)

Adrien

Adrien ne manquoit pas d'attribuer aux ſeuls François tous les troubles 1522.
de la Chrétienté, il vouloit qu'ils achetaſſent la paix par le ſacrifice de toutes leurs prétentions. Son incapacité, ſes préjugés, ſur-tout ſon dévouement ſervile à l'Empereur, lui ôtoient toute confiance de la part des François, & toute facilité pour réuſſir dans ce grand projet de la réunion des Princes Chrétiens contre les Turcs. Dailleurs aucun de ces Princes ne ſe prêtoit aux projets de conciliation, la paix étoit preſqu'impoſſible entr'eux, la tréve même ne leur convenoit point, l'Empereur la vouloit de pluſieurs années, le Roi de France la vouloit à peine de quelques mois, ou plutôt perſonne n'en vouloit; tandis que pour ſauver les apparences, on faiſoit ſemblant d'écouter les propoſitions du Pape, on formoit de part & d'autre mille intrigues ſecrettes pour s'entre-nuire. Le Pape aiſément égaré dans ce labyrinthe d'affaires qui lui étoient ſi peu connues, chercha

1522. dans le Sacré Collége un conseil sage qui pût le guider sûrement. Le Cardinal de Médicis étoit seul dépositaire du fil dont s'étoit servi Léon X, mais ce Cardinal, ou mécontent d'avoir manqué la Papauté, ou inquiet sur les embarras que ses ennemis pourroient lui susciter dans la nouvelle Cour, ou jaloux du rang que d'autres Ministres alloient y tenir, s'étoit retiré à Florence & y vivoit en Souverain. Le Pape parut vouloir être gouverné par le Cardinal Soderin, Evêque de Volterre. Ce Cardinal gagna dabord sa confiance, en affectant beaucoup d'impartialité, sur-tout un desir ardent de ménager la Paix entre les Puissances Chrétiennes, mais il étoit tout François dans le cœur. On surprit entre les mains d'un Banni de Sicile, qui se disposoit à passer en France, des lettres du Cardinal Soderin adressées à l'Evêque de Saintes son neveu; Soderin le chargeoit d'engager le Roi à envoyer une flotte contre la Sicile, en l'assurant qu'il y trouveroit

Belcar. liv. 17. n. 15.

plus d'amis qu'il ne penſoit ; il ajoutoit qu'en diviſant par cette diverſion les forces Impériales, il lui ſeroit plus aiſé de reconquérir le Milanès. Le Pape connoiſſant par ces lettres qu'il avoit été dupe de la diſſimulation du Cardinal Soderin, entra dans une colére qui fit bien connoître toute ſon averſion pour la France, il fit enfermer Soderin au Château Saint-Ange & lui fit faire ſon procès comme à un Criminel d'Etat, ſous prétexte qu'il avoit voulu livrer aux ennemis un Fief de l'Egliſe. Soderin en fut quitte cependant pour la perte d'une grande partie de ſes biens, mais Frédéric Padella, Comte de Camérata, Jean de Saint Philippe, Intendant des Ports, Jean-Vincent Loſanto, Tréſorier de Sicile, tous complices du Cardinal, furent écartelés. Le Cardinal de Médicis, voyant comme on traitoit à Rome les amis de la France, vint profiter de ces diſpoſitions, il gouverna ſans concurrens l'eſprit du Pape, & le Pape ne tarda pas à ſe décla- 1522.

rer hautement contre la France. Il
1522. commença par se réconcilier avec tous ces Feudataires du S. Siége, qui s'étoient mis sous la protection de François I, il fit avec le Duc de Ferrare & avec le Duc d'Urbin, une paix que Léon X n'eût pas faite aux mêmes conditions, il consentit de leur rendre leurs Etats, il crut gagner assez en les arrachant à l'alliance des François, il s'attacha principalement à liguer contre ceux-ci toute l'Italie, c'étoit peut-être encore ce que Léon X n'eût pas fait, du moins s'il eût été fidéle à son projet, de ne souffrir aucune Puissance étrangere en Italie; car puisque les François étoient chassés du Milanès, c'étoit contre les Impériaux qu'il falloit se liguer pour les chasser à leur tour du Royaume de Naples, mais peut-être Médicis jugeoit-il ce projet chimérique, & croyoit-il que pour assurer la paix de l'Italie, il suffisoit d'en écarter les François.

Belcar. liv 17. n. 40.

La défection des Ducs de Ferrare & d'Urbin ne laissoit plus à la France d'autres Alliés en Italie que les Vénitiens; mais depuis que Crémone

ſoumiſe n'oppoſoit plus aucune barriere aux forces Impériales prêtes à fondre ſur le Breſſan & le Bergamaſque, les Vénitiens commençoient à peſer avec beaucoup d'attention les avantages & les inconvéniens de leur alliance avec les François; cette grande affaire fut diſcutée ſolemnellement dans leur Sénat; le Provéditeur, André Gritti, (1) qui, en faiſant la guerre avec les François, s'étoit attaché à eux, plaida leur cauſe, George Cornaro, Noble Vénitien, plaida celle de l'Empereur. Toute l'Europe avoit les yeux fixés ſur le Sénat de Veniſe, & attendoit en ſilence l'oracle qu'il alloit rendre. Richard Pacé, Ambaſſadeur du Roi d'Angleterre, Jérôme Adorne (2) Ambaſſadeur de l'Empereur, ſollicitoient vivement une déciſion favo- 1522.

(1) Il fut fait Doge quelque tems après.

(2) Adorne, Miniſtre d'un génie profond & d'une expérience au-deſſus de ſon âge, mourut dans le cours de cette négociation, qu'il conduiſoit avec beaucoup d'adreſſe; il fut remplacé par Marin Caraccioli, Protonotaire Apoſtolique, depuis Cardinal.

rable (1). La France se bornoit à
1522. conjurer le Sénat, non de prononcer en sa faveur, mais de différer d'un mois sa décision; elle assuroit qu'avant ce tems François I. passeroit les Alpes avec la plus formidable armée qu'on eût vûe en Italie. Louis de Canosse, Evêque de Bayeux, autrefois Evêque de Tricarico & Nonce de Léon X. alors Ambassadeur de France, redoubloit d'efforts pour ob-
1523. tenir ce délai; on envoyoit pour
Pâques le 5 Avril. l'appuyer, le Prince de Bozzolo & le Maréchal de Montmorenci, qui dans son premier séjour à Venise, s'étoit rendu agréable à la République. Mais les Ministres d'Angleterre & de l'Empire, voulant prévenir l'arrivée de Montmorenci qu'ils craignoient, firent tant d'instance auprès du Sénat, qu'il se déclara pour eux. Il importe peu d'étaler ici les raisons contradictoirement alléguées par

(1) L'Archiduc Ferdinand que l'Empereur (son frere) avoit nommé son Lieutenant Général en Allemagne, en lui abandonnant les Etats héréditaires d'Autriche, avoit aussi un Ambassadeur à Venise.

Gritti & par Cornaro, mais il importe peut-être pour l'instruction des Rois, qu'on sçache le motif qui détermina les Vénitiens; ce fut la connoissance que leur donna leur Ambassadeur en France, du caractère alors léger & inappliqué du Roi, de son ardeur pour les plaisirs, de son éloignement des affaires, de l'excès de ses dépenses superflues. Ces considérations l'emporterent dans leur esprit sur les droits d'une alliance ancienne, qui avoit pour nœuds des intérêts essentiels, qui n'avoit été interrompue que par ce phénomène politique de la Ligue de Cambray, & dont la Ligue de Cambray même avoit fait voir la nécessité (1). 1523.

On vit donc un nouveau systême politique en Europe, on vit les Vénitiens s'unir contre les François à la Maison d'Autriche, qui leur contestoit presque tous leurs Etats de terre-ferme. Ces Etats litigieux tomboient dans le partage de l'Archiduc Ferdinand à qui l'Empereur les avoit Belcar. liv. 17. n. 38.

(1) Voir l'Introduction, chap. 3 art. Venise.

1523. cédés; on termina toute contestation à cet égard, en stipulant que ces Etats resteroient aux Vénitiens, moyennant deux cens mille ducats qu'ils payeroient à l'Archiduc dans l'espace de huit ans. Enfin le résultat de tous les mouvemens politiques de cette année fut que le Pape, l'Empereur, le Roi d'Angleterre, toute l'Italie, toute l'Allemagne, presque toute l'Europe se trouva liguée (1) contre la France seule; il ne lui resta d'amis que l'Ecosse, qui ne pouvoit fournir que de foibles secours de diversion; les Suisses sur les secours desquels on ne pouvoit compter qu'avec de l'argent toujours prêt, & le Duc de Savoye, qui pouvoit du moins faciliter le passage des Alpes.

L'ardeur des Puissances de l'Italie à entrer dans la Ligue, semble prouver qu'elles regardoient l'expulsion des François comme le seul principe de leur repos & de leur sûreté. Toutes furent comprises dans le Traité, toutes concoururent à son exécu-

(1) C'est ce qu'on appelle la *Ligue de Rome*.

tion. Sans compter les Puissances directement intéressées, telles que le Pape, l'Empereur comme Roi de Naples, & le Duc de Milan, le Cardinal de Médicis le signa tant en son nom qu'au nom des Florentins & des Génois ; les Génois, outre la contribution générale, se chargerent d'entretenir une flotte ; le Marquis de Mantoue reçut avec joie la commission de Capitaine-général des troupes combinées de l'Eglise & de Florence. Le Duc d'Urbin prit le Commandement des troupes Vénitiennes ; la Seigneurie jalouse de faire voir qu'elle brisoit de bonne foi tous les liens qui l'avoient attachée à la France, ôta ce Commandement à Théodore Trivulce, parce qu'on le sçavoit partisan des François, & le donna au Duc d'Urbin, parce qu'il venoit de rompre avec eux. La France dans son malheur ressembloit au lion accablé de vieillesse, chacun vouloit lui porter un coup. Tout, jusqu'aux Républiques de Sienne & de Luques, jouoit 1523.

1523. un personnage dans la Ligue formée contre elle. Il est vrai que la crainte des armes de l'Empereur n'aidoit pas peu à cette réunion de toutes les petites Puissances ; les Républiques de Luques & de Sienne, par exemple , ne contribuerent, que parce qu'elles y furent forcées par Charles de Lannoy , qui venoit d'être fait Viceroi de Naples à la mort de Dom Raymond de Cardonne. Le Cardinal de Médicis haïssoit Prosper Colonne , il eût bien voulu faire nommer Généralissime de la Ligue ce Charles de Lannoy, mais le mérite reconnu de Colonne l'emporta. Il fut nommé par le Pape & par l'Empereur, qui s'étoient réservé le choix du Général.

L'inévitable attrait du plaisir subjugue plus ou moins tous les hommes, mais le foible est dompté sans retour, c'est en se replongeant dans la mollesse qu'il se console des maux que la mollesse entraîne; le grand homme sçait la vaincre quand il le faut, & les disgraces lui rendent sa

vertu. François I. se réveilla au bruit de l'Europe conjurée ; il s'arracha 1523. aux voluptés, il s'enflamma de nouveau pour la gloire ; tant d'ennemis qu'il falloit combattre, ne firent qu'irriter son courage, il ne se borna point à se défendre contre eux, ce qui paroissoit déja bien difficile, il voulut encore les attaquer, ce qui paroissoit presque impossible. » Toute l'Europe se ligue contre moi, dit-il à un Gentilhomme Espagnol en lui rendant la liberté, » eh bien, » je ferai face à toute l'Europe ; je » ne crains point l'Empereur, il n'a » point d'argent ; ni le Roi d'Angleterre, ma frontiere de Picar» die est bien fortifiée ; ni les Fla» mans, ce sont de mauvaises trou» pes. Pour l'Italie, c'est mon affai» re ; je m'en charge moi-même. » J'irai à Milan, je le prendrai, je » ne laisserai rien à mes ennemis de » ce qu'ils m'ont enlevé.

En effet contre l'attente publique, le Roi disposa tout pour son voyage d'Italie, après avoir pourvu à la

1523. défense de ses frontieres. Les troupes marchoient vers Lyon où elles devoient s'assembler. Le Duc de Suffolk Rose-Blanche y menoit ses Lansquenets & deux mille hommes de troupes levées en Picardie. L'Amiral de Bonnivet & de Lorges avoient même pris les devans & étoient allés placer six mille hommes d'Infanterie au Pas de Suze. Le Roi se souvenoit de l'importance de ce poste & de l'embarras où on s'étoit trouvé en 1515, pour avoir laissé le tems aux Suisses (1) de s'en saisir. Le Maréchal de Montmorenci avoit aussi passé les Alpes avec un corps de douze mille hommes, & s'étoit joint à l'Amiral près de Turin, où ils devoient attendre l'arrivée du Roi & du reste de l'armée. Le Roi lui-même étoit déja en marche, lorsqu'une révolution, dont le germe fermentoit depuis quelques années au milieu de sa Cour, vint à éclater tout-

Mém. de Du Bellai, liv. 2.

Belcar. liv. 17. n. 43.

(1) Alors ennemis.

à-coup, & à rompre toutes ses mesures. 1523.

La Duchesse d'Angoulême avoit conçu depuis long-tems pour le Connétable de Bourbon une passion malheureuse, qui fut la source des plus grands désordres (1). Quoique la naissance & le mérite du Duc de

(1) L'histoire de cette passion est contée par le P. Daniel avec beaucoup de mal-adresse & de confusion. La crainte d'être romanesque l'a précipité dans tous les défauts contraires; c'est un Religieux qui parle de l'amour; il cherche à douter qu'une grande Princesse ait pu aimer un grand Prince; & lorsqu'il est forcé de céder sur ce point à l'autorité de l'histoire, il s'amuse à disputer contre Varillas sur l'époque de cet amour; il veut que la Duchesse d'Angoulême, *ayant toujours été ennemie du nom de Bourbon, ait senti naître dans son cœur de l'inclination pour le Connétable, dès qu'il eût perdu sa femme.* Ce sont ses propres termes. On sent tout l'embarras que donnent à cet Historien les variations qu'il apperçoit dans la conduite de la Duchesse à l'égard du Connétable, comme si l'agitation ordinaire des grandes passions ne suffisoit pas pour en rendre compte. Faute de connoître le cœur humain & de pouvoir le reconnoître aux disparates même de la conduite de la Duchesse, le P. Daniel fait un système. Il remonte à la haine si connue d'Anne de Bretagne & de la Duchesse d'Angoulême; il suppose qu'Anne de Bretagne étoit la protectrice déclarée de la Maison de Bourbon; que par cette raison la Duchesse d'Angoulême en étoit la persécutrice; qu'on ne doit attribuer à celle-ci aucun des bienfaits répandus sur le Connétable,

1523. Bourbon dussent naturellement l'élever aux plus grands honneurs, il est certain qu'il dut en grande partie son élévation à la Duchesse; le Roi, quoiqu'il rendît justice aux talens de ce Prince, n'étoit pas porté à l'aimer. Bourbon avoit une fierté sévere & taciturne qui sympathisoit peu avec l'humeur enjouée du Roi; (1)

---

qu'au contraire elle n'avoit cessé de le haïr & de le persécuter jusqu'au moment où elle s'enflamma pour lui, parce qu'il étoit veuf. Mais l'histoire n'offre guère de traces de ce grand amour d'Anne de Bretagne pour la Maison de Bourbon, ni de la haine de la Duchesse d'Angoulême pour cette Maison. Il est vrai que le P. Daniel en niant que le Connétable dût son élévation à la Duchesse, se fonde sur l'autorité de Marillac, Secrétaire du Connétable, & qui a écrit sa vie; mais il eût dû considérer que cette vie est plutôt un *Factum* qu'une histoire, & que Marillac se conformoit aux vûes de son Maître, qui eût voulu se déguiser à lui-même les obligations qu'il avoit à son ennemi. Mais nous avons sous les yeux des Lettres dans lesquelles il les reconnoît expressément. Ce Marillac en général paroît peu instruit de ce qui concerne la Duchesse d'Angoulême, il la fait naître vers l'an 1481, tandis qu'elle-même dit dans son Journal qu'elle naquit en 1476, ce qui justifioit encore plus les dégoûts du Connétable.

(1) Nous croyons dèvoir rapporter ici, sans prétendre les garantir, deux anecdotes que nous fournit un manuscrit de la Bibliotheque du Roi sur les causes de l'aversion de François I. pour le Connétable.

mais les sollicitations de la Duchesse d'Angoulême engagerent le Roi. 1523.

» L'une fut, dit le Manuscrit, qu'un jour le » Roi voulant railler le Connétable de Bourbon » d'une amourette qu'il avoit à la Cour & où le » Roi avoit eu dessein, & n'avoit été si bien voulu » que lui, il répondit au Roi: *Monsieur, ce que » vous me dites ne me doit point faire de despit, mais » bien à ceux qui n'ont pas été si avant aux bonnes » graces de la Dame que moi.* Le Roi lui dit: *Mon » Cousin, vous vous fâchez de tout & êtes bien mal » endurant*, & depuis à la Cour on l'appelloit *le » Prince mal endurant.* Cette Dame étoit Madame » de Château-Briant, sœur de M. de Lautrec, de » la Maison de Foix.

» L'autre chose qui déplut au Roi & qui toucha » le Favori, c'est qu'étant à Bonniver, dont l'A» miral portoit le nom, qui étoit une Maison que » le Roi faisoit magnifiquement bâtir, & le Con» nétable s'y étant rencontré, le Roi lui demanda » ce qu'il lui sembloit de ce bâtiment, il lui ré» pondit qu'il le trouvoit fort superbe, mais que » la cage étoit trop grande & trop belle pour » l'oiseau; ce qui piqua le Roi, & lui dit qu'il » lui portoit envie, à quoi il répondit qu'il n'en » pouvoit avoir pour des gens dont les Peres avoient » été bienheureux d'être Ecuyers de sa Maison, ce » qui étoit vrai, car celle des Gouffiers étoit ori» ginaire du Duché de Bourbonnois. (Manuscrits de Béthune, vol. cotté 8492. fol. 3.)

Nous observerons à l'égard de la premiere anecdote que si la Comtesse de Château-Briant avoit paru préférer le Connétable au Roi, c'étoit sans doute dans un tems où le Roi ne s'étoit point encore déclaré ouvertement, & que même cette anecdote en tout a de la peine à se concilier avec la passion du Roi pour la Comtesse de Château-Briant; qu'au reste cette intelligence du Connétable & de la Com-

naturellement équitable à vaincre ses
1523. répugnances. Il paroît que Bourbon permit à son grand cœur de profiter des foiblesses d'une femme qui pouvoit servir son ambition, il paroît qu'il flatta ces foiblesses, qu'il donna des espérances, qu'il se servit en homme habile de cet ascendant que donne l'indifférence sur un cœur passionné. Mais il ne put se trahir long-tems, il ne le voulut plus même, lorsqu'il fut parvenu au dernier degré où il pouvoit aspirer. Ses froideurs éclaterent, il dédaigna hautement une Princesse encore aimable, qui vouloit le paroître, & qui vouloit sur-tout le paroître à ses yeux; il ne vit plus en elle qu'une femme importune, qui avoit treize ans plus que lui.

Jusques-là elle n'étoit que méprisée, mais elle se vengea, & elle fut haïe; elle haït à son tour, comme on hait quand on aime. Les

---

tesse de Château-Briant, (en la supposant vraie) avoit dû contribuer encore à nourrir la haine de la Duchesse d'Angoulême contre la Maison de Foix.

passions donnent toujours de mauvais conseils, elle crut subjuguer 1523.
son Amant ambitieux, en lui montrant qu'elle pouvoit lui faire autant de mal qu'elle lui avoit fait de bien. Par une conduite très-peu délicate, elle sembla dabord regarder le cœur de son Amant comme une Place qu'il falloit réduire par famine, elle fit arrêter ses pensions ; il ne daigna pas s'en plaindre, & ce fut un nouvel outrage pour la Duchesse d'Angoulême ; mais sa Belle-mere s'en plaignit pour lui ; c'étoit cette fameuse Duchesse de Bourbon-Beaujeu, fille de Louis XI, qui avoit gouverné sous Charles VIII. avec tant de hauteur & de force. Son crédit nécessairement très-déchu sous Louis XII, ne s'étoit pas relevé sous François I ; mais la fermeté de son esprit étoit toujours la même, elle eut un éclaircissement très vif avec la Duchesse d'Angoulême ; celle-ci céda, on promit que les pensions seroient payées, on manqua de parole. Le Connétable avoit toujours été fastueux, il af-

1523. fecta de le paroître encore davantage & de faire voir que sa magnificence étoit indépendante des bienfaits de la Cour. Il lui nâquit un fils contre son espérance, (car Suzanne de Bourbon-Beaujeu sa femme étoit infirme & contrefaite, il ne l'avoit épousée que pour réunir plus sûrement les biens (1) de la Maison de Bourbon, & comptant peu sur sa fécondité, il s'étoit fait faire une donation universelle par le contrat de mariage), il saisit l'occasion de cet événement inespéré pour donner dans Moulins au Roi & à toute la Cour une fête superbe. Le Roi fut prié par le Connétable d'être le parrain de son fils. » Le baptême » & le festin, dit Brantôme, furent » si somptueux, qu'un Roi de France » eust été bien empesché d'en faire » un pareil, tant pour la grande abon-

Au mois de Juillet 1517.

Brant. hom. illustr.

(1) Ce mot: *plus surement* sera expliqué dans une Dissertation, où on sera voir que selon l'usage établi dans la Maison de Bourbon & selon divers pactes de Famille, la Princesse Suzanne ne devoit point hériter du Duc de Bourbon-Beaujeu son pere, mais que les terres devoient passer au Connétable.

» dance des vivres, que pour les » tournois, mascarades, danses & » assemblées de Gentilshommes : » car il s'y en trouva fort grand » nombre. Il y en avoit cinq cens ha» billés tous de velours, que tout le » monde ne portoit pas en ce tems» là, & chacun une chaîne d'or au » col, faisant trois tours, qui étoit » pour lors une grande parade & » signe de noblesse & richesse. 1523.

Le Roi en fut frappé, il ne put cacher sa jalousie, & on juge bien que les pensions du Connétable n'en furent pas mieux payées.

Si le cœur de Bourbon paroissoit invulnérable du côté de la fortune, il étoit sensible aux honneurs. La Duchesse qui l'avoit élevé, pouvoit l'abaisser. Le Roi avoit donné en 1515. au Connétable le Gouvernement du Milanès qu'il avoit si bien mérité par sa bonne conduite à la bataille de Marignan & par la réduction de ce Duché, qui avoit été principalement son ouvrage. La Duchesse d'Angoulême persuada au Roi qu'il étoit imprudent de met-

1523. tre un Etat si éloigné, mal uni encore à la France, entre les mains d'un Prince du Sang jeune, puissant, ambitieux, aimé des troupes, du Peuple, de la Noblesse, capable de tout entreprendre; sa gloire, ses talens, ses vertus même s'éleverent contre lui, on le rappella, & la Duchesse goûta tout à la fois le plaisir de l'affliger & celui de le revoir.

Elle lui procura encore une mortification bien amère, lorsqu'au passage de l'Escaut en 1521. elle fit donner la conduite de l'Avant-garde au Duc d'Alençon & dépouilla ainsi le Connétable d'une des plus nobles prérogatives de sa dignité. Le ressentiment de ce Prince fut très-vif, & s'aigrit encore par l'impuissance de le faire éclater. De son côté il n'épargnoit à la Duchesse aucun témoignage de mépris ni de haine. Ce fut dans l'espérance de la perdre, qu'il aida Lautrec à se justifier, malheureusement cette justification en inculpant la Duchesse d'Angoulême, fit périr l'innocent Semblançai.

Au milieu de tous ces mouvemens d'amour & de haine, la Duchesse Suzanne étoit morte à Châtelleraud le 28 Avril 1521, sans enfans, (1) ayant confirmé par son Testament la donation portée dans son contrat de mariage. 1523.

La Duchesse d'Angoulême sentit son amour renaître avec l'espérance ; elle pouvoit réparer tous les maux qu'elle avoit faits au Connétable, elle pouvoit l'élever au faîte de la puissance, partager avec lui l'empire souverain qu'elle exerçoit sur l'esprit de François I, & le faire presque Roi sous l'autorité de son Fils. Tant d'avantages pouvoient-ils ne pas flatter un ambitieux ? La main qui les offroit étoit-elle assez odieuse pour les faire refuser ? Oui ; le cœur ulceré du Connétable repoussa cette main bienfaisante. Quand on lui parla d'épouser la Duchesse, il rejetta la proposition avec horreur, il résista aux instances, il bra-

(1) Celui que le Roi avoit tenu sur les Fonts, n'avoit guère vécu, non plus que deux autres qui étoient nés avant terme.

1523. va les menaces, il fit des railleries sanglantes sur l'âge & sur la conduite de la Duchesse, il mit le comble à la rage de cette malheureuse Princesse. Que de maux il eût épargnés à la France, que de maux il se fût épargnés à lui-même, s'il eût pu vaincre son cœur, étouffer une aversion à quelques égards injuste & consentir à son bonheur !

On a cru long-tems, sur la foi d'une vieille tradition, que le Roi lui-même proposa sa Mere au Connétable ; que celui-ci oubliant le respect qu'il devoit au Roi, joignit à son refus des discours qui attaquoient l'honneur de cette Princesse ; & que le Roi indigné de son insolence, lui donna un soufflet. Si le fier Bourbon eût été assez imprudent pour s'attirer un pareil affront, il eût été assez fou pour se perdre aussi sur le champ.

La Duchesse d'Angoulême n'ayant plus que le désespoir pour guide, prit le parti violent & affreux de dépouiller le Connétable de tous ses biens en réclamant la succession

de la Maison de Bourbon, comme héritiere de (1) Suzanne de Bourbon-Beaujeu, femme du Connétable ; nous discuterons dans une dissertation particuliere l'objet de ce fatal procès. 1523.

Le Chancelier Duprat devoit sa fortune à la Duchesse d'Angoulême : s'il eût été reconnoissant, il eût combattu ses fureurs ; mais il n'étoit que Courtisan, il les servit. Il haïssoit le Connétable, dont la fierté imprudente prodiguoit les mépris aux Favoris & aux Ministres, & qui avoit refusé de vendre quelques Terres que Duprat avoit voulu acquérir en Auvergne. Belcar liv. 17. n. 46. Duprat épuisa la féconde subtilité de son esprit pour prêter des couleurs à l'injustice ; il connoissoit & ne rejettoit pas les honteuses ressources de la chicane ; en interprétant certaines clauses, en abusant des mots, en détournant le sens, il en fit résulter un prétendu droit de réversion de certaines Terres au Domaine (2), il parvint à met-

(1) Elle étoit sa cousine germaine par sa mere.

(2) Cela sera plus clairement expliqué dans la Dissertation.

1523. tre en jeu les droits sacrés de la Couronne, il fit intervenir le Roi, il intéressa le zele des Magistrats à dépouiller Bourbon ; il arma contre lui & l'artifice & la force, & le sophisme & le crédit, & l'autorité trop fléxible des Loix, & l'éloquence trop versatile des Avocats, & les foiblesses & les erreurs des Juges.

Jamais cause en France n'eut tant d'éclat & ne mérita tant d'en avoir par l'importance de l'objet, par la qualité des parties, par le mérite des Défenseurs.

Quant à l'objet, il ne s'agissoit de rien moins que de la possession de plusieurs Provinces, telles que le Bourbonnois, l'Auvergne, la Marche, le Forez, le Beaujolois, la Principauté de Dombes, sans compter une multitude d'autres Seigneuries titrées & considérables.

Les Parties étoient d'un côté le Roi & sa Mere ; de l'autre un Prince du Sang, le second par la naissance, le premier par le mérite, & Connétable de France.

Tous

Tous les Orateurs qui plaiderent cette grande cause, parvinrent dans la suite aux premieres dignités de la Magistrature. L'Avocat-Général (1) Lizet qui parloit pour le Roi, fut Premier Président; Poyet, Avocat de la Duchesse, fut Chancelier, Monthelon même, Avocat du Connétable, fut Garde des Sceaux; mais on juge bien que ce ne fut qu'après la mort de la Duchesse. 1523.

Toutes les passions étoient en mouvement dans cette affaire. L'orgueil d'un Héros, incapable de fléchir, trop capable de se venger; la rage d'une femme dédaignée & toute puissante; les préventions d'un grand Roi qu'aveugloit une tendresse respectueuse pour sa Mere; de la part des Juges, la crainte qu'inspiroit la Duchesse, l'amour qu'on avoit pour le Roi, les égards qu'on devoit à la gloire du Connétable, la honte de prêter son ministére à l'oppression du Héros de la France, le desir de la faveur,

(1) On les apelloit alors *Avocats du Roi.*

1523. l'espérance des graces, ce vent de la Cour qui excite tant de tempêtes par-tout où il souffle, ces divers mouvemens, combattus les uns par les autres, agitoient & bouleversoient toutes les ames.

La Duchesse de Bourbon-Beaujeu, Belle-Mere du Connétable, vit entamer cette odieuse affaire, elle recueillit les restes d'un courage affoibli par ses malheurs & par la mort de sa fille, elle défendit son Gendre, elle réclama l'exécution des dernieres volontés de cette fille qu'elle pleuroit; mais elle la rejoignit bien-tôt; elle mourut accablée sous le poids de l'injuste pouvoir dont elle avoit elle-même accablé ses ennemis sous Charles VIII, son testament confirma celui de sa fille.

Le 14 Novembre 1522.

Bourbon, resté seul, fit tête à l'orage qu'il eût pu conjurer d'un seul mot. L'avarice avoit peu de part à l'injustice de la Duchesse d'Angoulême; cette Princesse vouloit moins posséder les biens qu'elle réclamoit, que les enlever à Bourbon. Qu'on les adjugeât à la Duchesse,

qu'on les réunît à la Couronne, la Duchesse étoit contente, pourvû que le Connétable fut dépouillé, pourvû que l'impuissance de soutenir son rang & l'humiliation qu'entraîne la pauvreté, le ramenassent aux pieds de celle qu'il avoit bravée, & qu'à l'honneur d'avoir réduit l'ennemi rebelle, elle pût joindre la douceur de pardonner à l'Amant soumis. Le Parlement avoit bien secondé ses vûes, en ordonnant par provision le séquestre dès biens de la Maison de Bourbon. C'étoit commencer dès-lors la ruine du Connétable. Cet Arrêt que la Duchesse de Bourbon-Beaujeu avoit vû rendre, avoit précipité la fin de ses jours.

1523.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Le bruit de ce procès remplissoit l'Europe. L'Empereur attentif à tout, avoit les yeux fixés sur le sort du Connétable, il vit avec plaisir ses imprudens ennemis pousser ce Héros à la défection, il fit sonder Bourbon, il le plaignit, il irrita sa colere, il fit briller à ses yeux la fortune & la vengeance, il lui fit des propositions dont l'avantage excef-

fiſ annonçoit le peu de ſincérité ;
1523. il lui offrit en mariage la Princeſſe Eléonor ſa ſœur, (1) veuve du Roi de Portugal, avec une dot de deux cent mille écus, ſans compter vingt mille écus de rente qu'elle poſſédoit déja & des bagues & joyaux pour cinq ou ſix cent mille écus ; il promit de l'inſtituer ſon héritiere & de la faire inſtituer par ſon frere l'Archiduc Ferdinand, au défaut d'enfans mâles de tous deux. Ce mariage devoit ſe faire inceſſamment à Perpignan. Le Connétable de ſon côté aſſignoit pour Douaire à la Reine de Portugal, le Beaujolois qu'il évaluoit vingt mille écus de revenu ; il devoit faire ſoulever les Provinces de ſa dépendance, tandis que l'Empereur pour appuyer cette révolte & prêter la main au Connétable, d'un côté entreroit dans le

(1) L'Evêque d'Autun (dans ſon interrogatoire du 9 Novembre 1523. Procès Manuſcrit du Connétable de Bourbon) dit que la Ducheſſe de Bourbon-Beaujeu exigea en mourant du Connétable ſon gendre, qu'il recherchât l'alliance de l'Empereur, & qu'il demandât la Reine de Portugal en mariage.

Languedoc (1), de l'autre feroit entrer en Bourgogne une armée de Lansquenets, & que le Roi d'Angleterre attaqueroit la Picardie, & s'il pouvoit, la Normandie. On devoit attendre que le Roi se fût engagé dans l'expédition d'Italie, alors on eût mis le feu au centre & aux deux extrêmités de son Royaume, & s'il eût voulu accourir pour l'éteindre, le retour même lui auroit été coupé. Mais comme la moindre démarche hazardée avant l'arrivée des Impériaux, auroit pu entraîner la perte du Connétable, on convint qu'il ne se déclareroit que dix jours après qu'ils auroient commencé quelque siége. Les trois Alliés devoient partager entr'eux la France.

1523.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Le traité ne fut que verbal. Le Connétable n'écrivit rien. En général, cela devroit être égal chez tous les hommes, parce que la parole engage autant que les écrits, & cela n'est égal que chez quelques Prin-

(1) Procès du Connétable de Bourbon.

1523. ces, parce que les écrits ne les engagent pas plus que leur parole ; mais ni la parole ni les écrits ne peuvent obliger au crime & à la révolte.

Ce fut le Comte de Beaurein (1), parent de Chiévres, qui lia cette intrigue, au nom de l'Empereur, avec le Connétable ; il le persuada aisément, il étoit éloquent & habile, mais la cause de l'Empereur étoit encore plus éloquemment plaidée dans le cœur du Connétable par sa haine pour la Duchesse d'Angoulême. » Il ne falloit pas grand Prescheur, dit Pasquier (2), pour persuader celui qui ne l'étoit que trop » de soi-même. Le dépit du Connétable l'aveugloit sur les suites de cette affaire, sur la juste défiance qu'il auroit dû avoir des promesses de l'Empereur, sur le deshonneur de la trahison, sur l'horreur qu'il alloit inspirer à sa Patrie, sur les mépris qu'il alloit essuyer de la part

(1) Adrien de Croy, Seigneur de Beaurein, fils du Comte de Rœux, Chambellan de l'Empereur.

(2) Pasq. Rech. de la Fr. liv. 6. c. 12.

de ces mêmes ennemis auxquels il se livroit. Il se précipitoit tête baissée dans le crime & dans le malheur. 1523.

L'Empereur, pour captiver le Roi d'Angleterre, en usoit avec lui comme avec le Connétable, il le repaissoit d'espérances éblouissantes, mais Henri VIII. moins passionné que Bourbon, étoit aussi moins crédule. Un jour Beaurein pour lui répondre du Connétable, lui expliquoit quel seroit le partage de ce Prince, & à quelles conditions on croyoit pouvoir compter sur lui. *Eh! moi, qu'aurai-je?* interrompit brusquement le jaloux Henri VIII. *Sire*, dit Beaurein, *vous serez Roi de France: il y aura bien à faire*, dit Henri, *que Monsieur de Bourbon m'obéisse*. On verra dans la suite que c'étoit connoître Bourbon.

Il falloit à ce Prince des confidens & des complices, pour la révolution qu'il vouloit opérer dans ses Provinces, & qu'il paroît même avoir voulu étendre au-delà. Ses émissaires agissoient, négocioient, intriguoient dans toute la France & à la

1523. Cour même, où il avoit beaucoup d'amis, c'eſt-à-dire où la Ducheſſe d'Angoulême avoit beaucoup d'ennemis.

Parmi tous ceux à qui le Connétable fut obligé d'expoſer ſes chagrins & ſes projets, il paroît que le Comte de S. Vallier (1) eut le plus de part à ſa confiance (2); c'étoit ſon parent & ſon ami, c'étoit d'ailleurs un mécontent. S. Vallier étant allé le voir un jour à Montbriſon, le Connétable s'enferme avec lui dans ſon cabinet, lui donne quelques bagues, puis réclamant tous les droits de l'amitié, comme prêt à verſer un grand ſecret dans ſon ſein, il lui préſente un reliquaire où il y avoit du bois de la vraie Croix; » Mon couſin, lui dit-il en ſoupirant, » tu ſçais com» bien je t'ai toujours aimé; mon » cœur ne peut avoir de ſecrets pour » toi; je vais t'en confier un dont

(1) Jean de Poitiers, Seigneur de S. Vallier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes.

(2) Interrogatoire de S. Vallier, du 12 Octobre 1523.

» dépend ma destinée. Jure-moi sur » cette Croix de ne jamais réveler » ce que tu vas apprendre. Son cœur se décharge alors de tout le fiel qui le remplissoit; il éclate en plaintes contre le Roi, en reproches contre sa mere; » Monsieur, lui dit S. Vallier, » que ne parlez-vous au » Roi? pouvez-vous méconnoître » sa franchise & son équité? il ne » vous hait point; votre cœur l'ou- » trage en se fermant au sien..... » Mon cousin, reprit le Connétable, » tu es aussi maltraité que » moi; nos malheurs, nos injures » nous réunissent. Laissons mes in- » térêts, dit S. Vallier, occupons- » nous des vôtres. Eh bien, lui dit le Connétable, » ce Roi dont tu me » vantes si généreusement l'équité, » en éprouvant son injustice, le Roi » n'entend plus rien dès qu'il s'agit » de sa mere, mais mon destin m'of- » fre d'autres ressources, & tous les » Princes ne sont pas aussi aveugles » que lui «. Il confie alors à S. Vallier les intelligences qu'il entretenoit avec l'Empereur, & les pro- 1523.

positions que lui faisoit ce Prince.
1523. » Mais, Monsieur, lui dit S. Vallier, » comptez-vous sur toutes ces magnifiques promesses ? Beaurein, répliqua le Connétable, » doit venir ce soir chez moi, tu l'entendras, tu jugeras toi-même du prix » que l'Empereur attache à mon » alliance, tu verras que ton ami » n'est pas encore le rebut du monde » entier.

Le Comte de S. Vallier fut présent en effet à l'entrevûe du Connétable avec le Comte de Beaurein; il fut témoin de toutes les paroles qu'ils se donnerent & de toutes les mesures qu'ils prirent.

Le lendemain de cette entrevûe, le Connétable s'étant encore enfermé avec S. Vallier, celui-ci lui dit: » Monsieur, vous l'avez voulu, j'ai » tout entendu, je suis tout plein de » vos projets & de vos espérances; » j'ai passé la nuit entiere à m'en occuper : dites-moi, je vous prie, » mon cœur vous est-il connu? » comptez-vous sur votre ami? Je » n'ai jamais plus aimé le frere que

» j'ai perdu, dit le Connétable, je
» n'aurois pas plus compté ſur ſon 1523.
» cœur. Eh bien, croyez donc l'en-
» tendre, ce frere que vous avez tant
» aimé, & prenez en bonne part
» tout ce qu'il va vous dire. Vous
» allez vous perdre ou perdre votre
» Patrie. Peſez bien cette alterna-
» tive. Si votre ſecret tranſpire, rien
» ne peut vous dérober à la rage de
» vos perſécuteurs, vous périſſez, &
» vous périſſez infâme. Si vos deſ-
» ſeins réuſſiſſent, vous allez ſervir
» ces ennemis à qui votre nom fut
» ſi redoutable ; vous allez combat-
» tre vos parens, vos amis, tout ce
» qui vous aima, tout ce qui vous
» fut cher. Je ne parle ici ni de cette
» femme qui ne vous hait que pour
» vous avoir trop aimé, ni du Roi
» qui vous aimeroit, ſi vous l'aviez
» voulu; mais que vous a fait la ver-
» tueuſe Reine ſa femme? que vous
» ont fait ſes enfans innocens à qui
» vous devez votre appui; ces Prin-
» ces à qui le ſang vous lie, ces
» Grands qui vous avoient pris pour
» modéle, cette Nobleſſe généreuſe

1523. » accoutumée à vaincre ſous vous ;
» cette Patrie infortunée que vous
» livrez aux fers des étrangers, cette
» Patrie dont vous êtes le Héros &
» l'idole, qui vous plaint & vous
» admire, qui s'indigne de vos af-
» fronts, qui déteſte les fureurs de
» votre Perſécutrice ? Mais le Roi
» les permet, Duprat les ſeconde,
» Bonnivet les aigrit ! Non, le Roi
» ne vous a point abandonné, il ne
» vous abandonnera point, il per-
» met à ſa mere de vous éprouver,
» de tenter tous les moyens de vous
» ramener à elle ; mais il ne laiſſe-
» ra point conſommer l'iniquité ;
» croyez-en ſes vertus, croyez-en
» vos ſervices, dont il ne peut avoir
» perdu la mémoire. S'il vous rend
» ſa faveur, que vous importent
» les intrigues de vos envieux ?
» Mais s'ils ont pu détruire votre
» fortune, n'allez pas ſacrifier à leur
» rage un tréſor plus précieux dont
» vous ſeul pouvez vous priver,
» votre gloire. Elle eſt entiere, elle
» eſt augmentée peut-être par l'in-
» fortune ; ſon éclat en eſt devenu

» plus pur & plus intéressant ; irez-
» vous le ternir par la trahison ? 1523.
» Voulez-vous que les cris de la
» France désolée déposent contre
» vous dans la postérité, qu'on dise :
» *il fut le fléau de sa Patrie, & son*
» *nom en est l'horreur.* Ce frere que
» vous pleurez encore, ce frere que
» mon amitié, dites-vous, rempla-
» ce dans votre cœur, il est mort
» sous vos yeux, à vos côtés (1), en
» combattant pour cette même Pa-
» trie que vous allez déchirer ; il
» vous suivoit alors dans la carriere
» de l'honneur, il ne vous suivroit
» point dans celle de l'infamie ; il
» désavoueroit son frere, il rougi-
» roit du Héros de sa Race devenu
» traître & rebelle.... Ah ! s'écria
douloureusement Bourbon, » que
» veux-tu donc que je devienne ?
» ils m'ont tout pris ; je n'ai plus
» rien, je ne suis plus rien ; ils veu-
» lent que j'expire dans l'opprobre
» & dans la misere. » Alors il répan-

(1) A la bataille de Marignan. Voir le premier chapitre du premier Livre.

1523. dit un torrent de larmes dans le sein de son ami; ces larmes d'un Héros désespéré devoient couter bien du sang à la France. S. Vallier pleuroit aussi entre ses bras, & l'attendrissement animant son éloquence, il parut ébranler Bourbon, il se flatta de l'avoir entraîné. » Mon cousin, lui dit Bourbon, avec un transport qui paroissoit sincere, » n'en parlons » plus, je renonce à mon projet, » oublie à jamais ces écarts où » m'emportoit une fureur aveugle. » Jure-moi de nouveau de n'en » jamais parler à personne, & reçoi » le serment que je te fais de ne plus » songer à ces honteuses folies.

Le lendemain S. Vallier prenant congé du Connétable lui dit: » Mon-» sieur, je vous quitte, content de » vous & de moi, rassuré sur votre » sort & sur celui de la France. Oui, cousin, lui répondit le Connétable, tiens ta parole & compte sur la mienne.

Environ un mois après, le Connétable lui envoya réitérer les mêmes assurances & les mêmes exhor-

tations. S. Vallier le crut véritablement changé, & ne fut désabusé que par sa fuite. Telle fut du moins la déposition de S. Vallier ; il ne consentit à la faire, qu'après s'être assuré que tout le secret de la conspiration étoit découvert, & il y persista jusqu'à l'échafaut ; mais il n'est pas sûr qu'elle ait été sincere dans tous les points. 1523.

Cependant ces bruits sourds, avant-coureurs ordinaires des grands événemens, sur-tout lorsqu'il y a beaucoup de personnes dans le secret, commençoient à se répandre & à parvenir jusqu'au Roi. Ce Prince avoit si peu voulu perdre le Connétable, & avoit si peu renoncé à l'espérance de le reconcilier avec sa mere, qu'en se disposant à partir pour l'Italie (1), il l'avoit nommé son Lieutenant Général dans le

(1) Discours de M. de Brion au Parlement, du dernier Octobre 1523, imprimé parmi les preuves de l'Histoire de la Ville de Paris par Dom Felibien. Lettres Patentes du Roi au Parlement, du 1 Novembre 1523. Articles de l'information contre Bourbon.

1523. Royaume, pour regler conjointement avec la Duchesse d'Angoulême toutes les affaires d'Etat pendant son absence; mais depuis, ayant conçu quelques soupçons sur sa fidélité, il pressoit le Connétable de l'accompagner en Italie, pour être à portée d'éclairer toutes ses démarches. Bourbon promettoit de le suivre, refusoit de l'accompagner & feignoit une maladie pour s'en dispenser. Le Roi, dont cette conduite augmentoit les soupçons, va lui-même à Moulins s'éclaircir avec le Connétable. » Je conçois vos chagrins, lui dit-il, » on dit qu'ils vous font » oublier votre devoir; on dit que » vous traitez avec l'Empereur, je » n'en veux rien croire, vous n'a» vez pas dû croire non plus que je » vous laissasse dépouiller irrévoca» blement de vos biens. Servez-moi » comme vous avez toujours fait. » Soyez fidéle à votre Roi, à votre » gloire, & quel que soit l'évenement » de ce triste procès, n'en appré» hendez rien.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Belcar. liv. 17. n. 46.

» Cela eût été bon, dit Bran-

» tôme (1), si M. de Bourbon eût
» été un fat. 1523.

Cette basse réflexion seroit bien injurieuse à François I. mais elle ne fait tort qu'à Brantôme ; il eût été digne de Bourbon de se confier à François I. qui ne se confia que trop à lui.

Bourbon employa jusqu'à la vérité pour tromper le Roi ; il lui avoua que le Comte de Beaurein lui avoit fait des propositions de la part de l'Empereur ; il ajouta qu'il n'avoit pas prétendu en faire un mystere au Roi, mais que dans la crainte des interprétations sur une matiere si délicate, il n'avoit voulu en rien confier ni au papier ni à un tiers ; il savoit que le Roi devoit passer par Moulins, & il avoit cru devoir l'attendre pour lui révéler tout à lui-même. Il donna ensuite à cette fausse confidence toutes les bornes qu'il voulut ; pour dissiper tous les soupçons, il montra le plus grand empressement à partir pour l'Italie ;

(1) Vies des Hommes illustres, art. François I.

1523. il avoit eu ſoin de ſe mettre au lit pour avoir un prétexte de différer ſon départ, mais les Médecins l'avoient, dit-il, aſſuré que dans peu de jours il pourroit ſoutenir la litiere, & il eſperoit joindre inceſſamment le Roi à Lyon.

Le Roi s'étoit rendu le plus fort dans Moulins, il pouvoit s'aſſurer du Connétable, on le lui conſeilloit, mais le ſoupçon ne prenoit point racine dans ſon ame, & toute violence lui étoit odieuſe. Il ne prit d'autre précaution contre l'infidelité du Connétable, que de lui faire ſigner une promeſſe de remplir tous les devoirs d'un ſujet fidéle, & que de lui envoyer enſuite de Lyon un homme de confiance nommé Perrot de Warty, chargé en apparence de s'informer de ſa ſanté, mais en effet de veiller ſur la conduite du Connétable, & de l'amener à Lyon auprès du Roi.

C'étoit un eſpion importun, dont Bourbon ne ſongea qu'à ſe débarraſſer en ſe ſervant toujours du prétexte de ſa maladie, & en ſuppoſant

adroitement des viciſſitudes, qui tantôt lui permettoient, tantôt l'empêchoient de ſe mettre en route. Warty lui avoit fait ſçavoir ſon arrivée & n'avoit été admis auprès de lui que long-tems après. Le Connétable s'étoit donné le loiſir de ſe préparer au perſonnage qu'il vouloit jouer. Il reçut Warty dans ſa garderobbe, couché ſur un lit de repos: il montra la plus grande impatience d'aller joindre le Roi, il eſpéroit le pouvoir bientôt, il ſe trouvoit beaucoup mieux; il s'étoit promené le matin dans ſon jardin, le lendemain il ſe promeneroit au parc pour s'accoutumer par dégrés à l'air & à la fatigue, & Vendredi ou Samedi au plus tard (on étoit au mardi), il devoit ſe mettre en route, il iroit à petites journées, il tâcheroit de faire cinq, ſix, ſept lieues par jour. Warty porte ces nouvelles au Roi qui les publie avec joie à ſon lever. Le Mardi ſuivant on n'avoit point de nouvelles du départ du Connétable pour Lyon. Le Roi s'inquiéte & renvoie Warty avec ordre exprès de

1523.

Vers la fin d'Août.

1523. l'accompagner & de l'amener. Warty trouve le Connétable en route, il s'étoit avancé en litiere jusqu'à Saint Geran (1). » Vous voyez, lui dit le » Connétable, je fais plus que je ne » peux, je n'ai différé mon départ » que d'un jour, j'ai plus d'impatience d'arriver que le Roi n'en a » de me revoir; ma santé me dé» sespere, elle me force de rallentir » ma marche. On continue la route, Warty accompagne le Connétable, on arrive le Jeudi à la Palice, on faisoit à peine deux lieues par jour. Vendredi matin, le bruit se répand que le Connétable a passé une très-mauvaise nuit, les Médecins s'empressent de l'annoncer à Warty (2), le Connétable l'envoie chercher; il le reçoit dans son lit: » Je me suis » trouvé très-mal cette nuit, j'espere

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

(1) Déposition de Perrot de Warty, des 15 & 17 Septembre 1523.

(2) Voici une circonstance singuliere de leur rapport. » Warty demanda auxdits Médecins com» me ils lui trouvoient le pouls, qui lui firent réponse » qu'ils ne l'oseroient tâter, de peur de l'étonner, » & que s'ils le tâtoient, qu'il penseroit être » mort «. Un Héros tel que Bourbon, auquel on ne peut tâter le pouls, de peur de l'effrayer!

» pourtant me remettre en marche » ce soir, sinon je ferai demain double journée. On ne part point le soir ; la nuit suivante toute la maison est en allarme ; tous les Officiers, tous les Domestiques vont & viennent sans cesse autour de la chambre de Warty, on appelle à grands cris du secours ; on demande tantôt les Médecins, tantôt les Apoticaires. Le lendemain les Médecins tout effrayés se plaignent d'une nuit beaucoup plus mauvaise que la précédente, parlent de danger, annoncent une impuissance absolue de continuer la route. Le Connétable, qui ne se fit voir que très-tard à Warty, lui confia qu'il n'espéroit point guérir de cette maladie ; que les Médecins le flattoient, mais qu'il se sentoit beaucoup plus mal qu'on ne paroissoit le croire, qu'il regrettoit surtout en mourant, les services qu'il auroit pû rendre encore au Roi. » Les » Médecins, ajouta-t-il, n'imaginent » plus qu'une ressource, c'est de me » faire prendre l'air de mon pays, je » compte peu sur ce remede, mais

1523.

1523. » je vais le tenter. Aussi-tôt pour prévenir toute réplique & toute remontrance, il se retourna de l'autre côté & dit qu'il vouloit dormir. Warty courut en poste avertir le Roi de ce qui se passoit. Le lendemain (Dimanche) le Roi le renvoye au Connétable avec une dépêche qui annonçoit des soupçons, contenoit des reproches & des promesses. Warty ne trouve plus le Connétable à la Palice, il s'étoit enfui dans son Château de Chantelle, Place forte où il croyoit d'abord avoir moins à craindre qu'à Moulins. Warty qui couroit sur ses traces, étoit venu jusqu'à Varenne sur l'Allier, où un Batelier lui apprit que le Connétable avoit passé, qu'il étoit monté sur une haquenée, & qu'il paroissoit en très-bonne santé (1). Un Vivandier

(1) Desguieres dans son interrogatoire du 25 Septembre 1523, dit qu'il avoit tr[illegible]mauvais visage. Il se pouvoit faire que sa maladie fût réelle, & on pourroit l'induire de plusieurs dépositions & de plusieurs lettres contenues dans son procès, mais sûrement il l'exageroit. Un des Domestiques du Connétable, nommé Grossone, dit qu'étant arrivé à Moulins un jour ou deux avant le Roi &

qui arriva au même lieu, apprit à Warty que c'étoit à Chantelle, au-delà de l'Allier, que le Connétable étoit allé. Warty frappé de cette nouvelle, la mande à l'instant même au Roi, & poursuit sa route jusqu'à Chantelle, il y arriva environ une heure après le Connétable ; la Place étoit fermée, on garnissoit les murs d'artillerie, on prenoit les plus promptes mesures pour l'approvisionnement ; Warty attendit longtems en dehors, enfin on l'introduisit auprès du Connétable, qui lui dit : *Warty, vous me chaussez les éperons de bien près.* Warty lui répondit en riant : *Monsieur, vous avez de meilleurs éperons que je ne pensois, vous ne veniez pas avec cette diligence.* Le Connétable feignit alors d'avoir eu avis que le Roi étoit parti de Lyon pour le 1523.

rendant compte d'une commission au Connétable, il le trouva non-seulement très-malade, mais dans une espece de délire, » qu'il s'interrompoit à » tous momens pour dire des *Pater* & des *Ave*, & » que dans un propos fort court, il y eut cinq ou six interruptions semblables. (Interrogatoire de Grossone, du 4 Octobre 1523, Procès manuscrit du Connétable.

1523. faire arrêter (1). Il se plaignit d'ennemis & de Courtisans qui l'avoient voulu perdre dans l'esprit du Roi · c'étoit pour échapper à leur rage qu'il s'étoit retiré dans ce Château avec une précipitation dont sa santé souffriroit ; il finit par charger Warty de lettres pour le Roi, pour le Bâtard de Savoye, & pour le Maréchal de Chabannes, qu'il attendoit, disoit-il, pour se justifier devant eux, protestant qu'il ne sortiroit point de la Place, ou que du moins il ne s'en éloigneroit pas de plus de cinq ou six lieues. *Je le crois bien*, répondit Warty, *eh! où iriez-vous, Monsieur? sortiriez-vous du Royaume? le Roi a pourvu à tout, vous ne le pourriez pas. Je le veux encore moins*, dit le Connétable. *Adieu, portez mes lettres.*

Ces lettres n'étoient que pour renvoyer Warty, dont la présence n'avoit jamais été plus importune au Connétable que dans cette Place qu'il tâchoit de mettre en état de

(1) Peut-être en effet le croyoit-il.

défense

défenſe (1). En même tems il fit partir l'Evêque d'Autun (2) avec une autre lettre, par laquelle il aſſuroit le Roi de ſa fidélité, & lui donnoit avis que ſon mal, redoublé par la fatigue du voyage, l'avoit obligé de ſe faire porter à Chantelle, celui de ſes Châteaux qui s'étoit trouvé le plus voiſin; mais des inſtructions particulieres données à l'Evêque d'Autun, mettoient pour condition expreſſe à la fidélité qu'il juroit, que le Roi lui feroit reſtituer dès-à-preſent tous les biens de la Maiſon de Bourbon. L'Evêque d'Autun n'arriva que priſonnier à Lyon, le Roi avoit appris la retraite du Connétable à Chantelle; il avoit été forcé de voir la trahiſon, dont il avoit toujours voulu détourner ſes regards. » Ah! s'écria-t-il, ma franchiſe, ma bonté auroient *dû lui* » *crever le cœur*; je lui ai parlé avec

1523.

Belcar. liv. 17. n. 47.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

(1) On voit dans la dépoſition de Groſſone du 4 Octobre 1523, que parmi les gens du Connétable; les uns diſoient qu'il falloit arrêter Warty, les autres, qu'il falloit le pendre aux crénaux de la place comme un eſpion.

(2) Jacques Hurault.

1523. » la tendresse d'un frere : que le per- » fide périsse, puisqu'il veut périr. Aussi-tôt il fit partir le Bâtard de Savoye, Grand-Maître de sa Maison, frere de la Duchesse d'Angoulême, & le Maréchal de Chabannes, avec de la Gendarmerie pour arrêter le Connétable. Ils rencontrerent l'Evêque d'Autun à peu de distance de Lyon, ils l'envoyerent au Roi sous une sûre garde; on saisit ses papiers & le Roi vit avec une indignation nouvelle dans les instructions de l'Evêque que le Connétable eût osé mettre des réserves & des conditions à sa fidélité, & qu'il eût voulu traiter avec lui d'égal à égal. Le Sujet insolent parut l'irriter encore plus que le Sujet rebelle. Bientôt tous les mysteres de la conspiration lui furent révélés, & voici par quel moyen.

Bourbon cherchoit des complices dans toute la France. Lurcy son Secrétaire de confiance, parcouroit les diverses Provinces & sondoit parmi la Noblesse ceux qu'il croyoit les plus attachés au Connétable & les plus mécontens de

la Ducheſſe d'Angoulême. Matignon & d'Argouges, Gentilshommes des plus diſtingués de la Normandie, reçurent des lettres du Connétable qui leur annonçoient l'arrivée de Lurcy comme d'un homme chargé de leur faire des propoſitions de ſa part. Par des lettres poſtérieures de Lurcy même, ils étoient priés de la part du Connétable de ſe trouver un certain jour à Vendôme dans une hôtellerie que la lettre indiquoit; là ils devoient apprendre ce qu'ils auroient à faire. Matignon & d'Argouges ſe trouvent à Vendôme au lieu & au jour marqués; Lurcy les fait jurer ſur l'Evangile de ne parler à perſonne de ce qu'il alloit leur dire; alors il leur revèle toute la conſpiration, les preſſe d'y entrer, leur dit que le Connétable leur envoyera *un certain nombre de gens de bien pour agir en Normandie* & les prie de faciliter l'entrée (1) des An-

1523.

(1) Compte que le P. Préſident de Selve rendit au Roi du procès des Conjurés au Lit de Juſtice des 8 & 9 Mars 1524.

1523. glois dans cette Province, même d'aller les chercher en Angleterre. Lurcy avoit mal connu ces Sujets fidéles ; Matignon & d'Argouges retournerent chez eux saisis d'horreur. Ils vouloient tout révéler, mais un scrupule les retenoit ; ils avoient promis le secret avec serment. Devroit-on jamais en faire sans en connoitre l'objet ? C'est la curiosité qui, pour se satisfaire, jure de violer peut-être les devoirs les plus saints.

Les deux Gentilshommes auroient voulu avertir le Roi sans déceler le Connétable. La voye mystérieuse & détournée qu'ils prirent, annonce les combats de leur conscience. Un Prêtre alla trouver Brézé, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, il lui déclara que deux hommes de qualité de la Province (il ne les nomma point) lui avoient appris en confession qu'un des *Gros Personnages du Royaume & de Sang Royal* (2) qu'ils ne lui avoient pas nommé

(1) Ce sont les termes de la lettre de Brezé au Roi, du 10 Août 1523.

non plus, conspiroit contre l'Etat avec l'Empereur & le Roi d'Angleterre. D'après les conjonctures, le nom du Coupable n'étoit pas difficile à deviner. Sur l'avis que Brézé se hâta d'en donner à la Cour, la Régente (1) lui envoya ordre de s'informer du nom des deux Gentilshommes & de les faire partir au plutôt pour Blois avec toutes les assurances possibles qu'il ne leur seroit fait aucun mal. Le Prêtre les fit trouver & ils se rendirent à la Cour; le Chancelier Duprat reçut leur déposition, le Sécrétaire Robertet l'écrivit, la Régente se hâta d'en instruire le Roi, qui envoya des Troupes de tous côtés pour tâcher d'envelopper le Connétable & de lui fermer tous les chemins, en même tems il se saisit de toutes les Places fortes des domaines de Bourbon. 1523.

Le Connétable ou sçachant ou soupçonnant ce qui se passoit, étoit

(1) Le Roi s'étoit déja mis en marche pour l'Italie.

1523. parti de Chantelle avec toute sa Maison & s'étoit d'abord rendu à Herment, petite ville d'Auvergne ; mais sa marche ne pouvant désormais être trop secrette, il falloit se débarrasser de cette suite dont l'éclat l'eût trahi. Le Connétable se déguise, & part de Herment pendant la nuit avec quatre ou cinq personnes seulement. Ce peloton se sépara encore dans la suite, Bourbon resta seul avec un Gentilhomme nommé Pomperant, dont il se disoit le Valet de chambre. Un de ses Officiers, nommé Montagnac Tausannes, qu'il avoit mis dans le secret, s'étoit chargé de tromper la foule de ses Domestiques ; il prend le cheval & les habits du Prince, il part avant le point du jour à la lueur de quelques flambeaux, il se fait suivre de tous les Domestiques, qui le prennent pour le Prince, il les éloigne de Herment, & plus encore de la route qu'avoit prise le Connétable, enfin lorsque le jour paroissant alloit dissiper l'erreur, il se découvre à eux, leur déclare la

fuite du Connétable, les remercie de leurs services de sa part; & les congédie. Cette nouvelle & l'incertitude du sort d'un Maître qu'ils aimoient, répandirent la désolation dans cette troupe, qui se dispersa en pleurant. Montagnac resta six semaines caché dans un Château, il se fit ensuite couper la barbe qu'il avoit toujours porté fort longue, il se travestit en Ecclésiastique, & se retira en Franche-Comté, d'où il se rendit auprès du Connétable dans le Milanès. 1523.

Cependant Bourbon seul avec Pompérant, poursuivi de tous côtés par les Troupes du Roi, ne pouvoit faire un pas sans se voir entouré d'espions & d'ennemis; il commençoit à recueillir les fruits amers de la trahison, il apprenoit à connoître la crainte, il fuyoit, & qu'alloit-il chercher? des mépris. Il pensa mille fois être découvert, il avoit beau changer de route (1), prendre

(1) Varillas dit que Bourbon & Pompérant avoient fait ferrer leurs chevaux à rebours, pour mieux tromper ceux qui alloient à leur poursuite.

1523. Mém. de Du Bellay, liv. 2.

des chemins détournés, il rencontroit par-tout ceux qu'il évitoit, ce fut par une espéce de miracle qu'il leur échappa. En passant le Rhône dans un bac, il se trouve au milieu de dix ou douze Soldats ; quel Soldat pouvoit ne pas connoître un tel Connétable ? aucun d'eux ne le reconnut. Un seul reconnoît Pompérant, & c'en étoit assez pour mettre le Prince dans le plus grand danger ; il échappe, il suit quelque tems le grand chemin de Grenoble, il s'enfonce ensuite dans des bois, il va dans un Château écarté qu'habitoit une femme âgée dont il n'étoit point connu, il se proposoit d'y coucher. Pendant le souper cette femme reconnoit Pomperant. *Seriez-vous*, lui dit-elle, *de ces gens qui ont fait les foux avec Monsieur de Bourbon* ? Pompérant répond d'un ton ferme : *Je voudrois avoir perdu tout mon bien & être avec lui.* Cette réponse ne parut apparemment qu'une expression innocente d'attachement & de regret. L'aventure du Connétable devint le sujet

de la conversation. Sur la fin du souper, on vint dire que le Prévôt de l'Hôtel, cherchant par-tout le Connétable, n'étoit qu'à une lieue avec une puissante escorte. Bourbon pâlit, fait un mouvement pour se lever de table & se sauver; Pompérant l'arrête, tâche de dérober à tout le monde le trouble du Prince & le sien; mais après le souper ils montent précipitamment à cheval & se sauvent par les sentiers les moins frayés; ils ne respirerent enfin que lorsqu'ils furent arrivés en Franche-Comté, Province appartenante à l'Empereur, & où le Cardinal de la Baume, Abbé de S. Claude, leur donna une escorte dès leur entrée sur la frontiére. 1523.

Bourbon trouva dans cette Province plusieurs Gentilshommes de son parti, qui s'y étant rendus à force de travestissemens & de détours, l'attendoient avec la plus grande inquiétude. Bourbon avoit partagé entr'eux une somme d'environ vingt-cinq, ou trente mille

1523. écus (1), qui étoit toute sa ressource dans cette fuite précipitée ; il n'avoit voulu ni s'en charger, ni la confier à une seule personne de peur de tout perdre à la fois, elle lui fut rendue toute entiére ; mais il eut la douleur de laisser exposés à la justice sévére du Roi plusieurs de ses Confidens & de ses Complices.

On avoit arrêté à Lyon & ailleurs le Comte de S. Vallier & sept autres Gentilshommes, Aimard de Prie, François Descars, Seigneur de la Vauguyon, Pierre Popillon, Seigneur de Paray & Chancelier du Bourbonnois, Hector d'Angerai, Seigneur de S. Bonnet, Gilbert Guy, dit Baudemanche, Bertrand Simon, dit Brion (2), & Desguiéres. Antoine de Chabannes, Evêque du Puy, fut aussi arrêté ; on a dejà dit que l'Evêque d'Autun l'avoit été.

(1) Interrogatoire de S. Bonnet, du 24 Septembre 1523, & divers autres Interrogatoires du procès du Connétable.

(2) Ce Brion n'a rien de commun avec Brion de la Maison de Chabot, qui fut depuis Amiral.

On instruisit le procès de tous ces Accusés, ainsi que celui du Connétable. Le Roi nomma d'abord des Commissaires (1) pour aller à Tarare interroger les Evêques d'Autun & du Puy, Aimar de Prie, S. Vallier & d'autres Complices, dont les dépositions en firent arrêter une multitude d'autres, de tout rang & de tout état, tant François qu'Etrangers cabalans dans le Royaume, Couriers portant des lettres &c. Dans la suite le Roi renvoya cette affaire au Parlement de Paris, où elle fut poursuivie avec plus ou moins de vivacité, selon les événemens que la guerre entraîna. 1523.

La base de ce procès fut la déposition de Matignon & de d'Argouges (2). La déposition de Matignon sur-tout, beaucoup plus gra-

(1) Les Commissaires étoient Brinon, Premier Président du Parlement de Rouen, nommé Garde du petit Sceau du Roi pour le voyage d'Italie, & quelques Maîtres des Requêtes qui lui servoient d'Adjoints.

(2) Dépositions de d'Argouges & de Matignon, du 8 septembre 1523, faites à Blois.

1523. ve que celle que fit dans la suite le Comte de S. Vallier & dont on a vu plus haut la teneur, rendoit Bourbon bien plus coupable. Suivant Matignon, il y avoit indépendamment des projets généraux de révolte, une entreprise particuliere sur la personne du Roi; il devoit être enlevé entre Moulins & Lyon & enfermé au Château de Chantelle; Lurcy avoua de plus à Matignon que son avis avoit été plus violent & qu'il auroit voulu qu'on eût tué le Roi, mais que le Connétable n'avoit jamais voulu y consentir. Pour d'Argouges, non-seulement il ne dit pas un mot de cette entreprise contre la liberté ou la vie du Roi; mais interrogé sur cet article, il nia formellement que Lurcy lui en eût parlé. Cependant d'Argouges & Matignon étoient ensemble lorsque Lurcy leur parla, mais d'Argouges par sa réponse, avoit d'abord ôté toute espérance à Lurcy; Matignon au contraire ayant fait semblant d'être ébranlé, afin d'engager Lurcy à s'ouvrir davantage,

avoit eu ensuite avec lui une conversation particuliere, dans laquelle Lurcy avoit avoué l'attentat sur la Personne du Roi (1). 1523.

On trouve dans l'interrogatoire de Matignon un article singulier. On lui demande si Lurcy avoit représenté cette conjuration comme l'effet du mécontentement du Connétable sur le procès de la succession de Bourbon, Matignon déclare que Lurcy l'a assuré du contraire.

On seroit tenté de croire que la demande & la réponse n'auroient eu pour objet que de mettre la Duchesse d'Angoulême à couvert du reproche d'avoir poussé le Connétable à la révolte. Cet endroit de l'interrogatoire paroît contredire la déposition même de Matignon, où il est dit

(1) Il y a entre les dépositions de d'Argouges & de Matignon quelques petites contradictions sur des circonstances étrangeres au fait de la révolte. D'Argouges dit qu'il arriva à Vendôme avec Matignon un Mardi du mois d'Août; Matignon dit que ce fut le Lundi premier Août, mais en cela il se contredit lui-même, puisqu'il a dit plus haut qu'il n'avoit reçu qu'au commencement du mois d'Août l'invitation d'aller à Vendôme.

1523. que Lurcy lui parla des mécontentemens du Connétable.

Chabot (1) envoyé par le Roi pour annoncer au Parlement de Paris la découverte de la conspiration, dit des choses bien extraordinaires; il suppose que François I. devoit être livré au Roi d'Angleterre par le Connétable (2); *qu'on devoit faire des pâtés* (ce sont ses termes) de tous les enfans de France; que la Duchesse d'Angoulême *seroit enfermée dans un lieu d'où elle ne sortiroit pas quand elle voudroit*, & que les Partisans du Connétable avoient résolu d'exterminer toute la Branche regnante; il suppose de plus que tout cela avoit été révélé par Lurcy à Matignon & à d'Argouges: or, il est certain par la déposition de d'Argouges qu'on ne lui avoit rien dit de semblable, & par celle de Matignon qu'on ne lui avoit parlé que d'enfermer le Roi à Chantelle, non de le livrer au Roi d'Angleterre, encore moins d'égor-

(1) Qui fut depuis l'Amiral de Brion.

(2) Discours de Brion au Parlement, du dernier Octobre 1523.

ger ses enfans. Le crime du Connétable n'étoit-il pas assez grand, sans qu'on y ajoutât toutes ces horreurs? mais les conjonctures exigeoient alors qu'on échauffât les esprits (1). 1523.

Au reste, dans ce procès, tout capital qu'il étoit, il n'y eut guère que les absens qui eurent tort. Dix-neuf Complices du Connétable, qui l'avoient suivi hors du Royaume furent condamnés à mort par contumace(2). Arrêt du 13 Août 1524.

(1) Les ennemis, comme on le verra dans la suite, avoient passé la Somme, & s'avançoient vers Paris. Il falloit combattre la consternation par l'indignation.

(2) C'étoient René de Brosse, dit de Penthiévre, gendre du célébre Historien Philippe de Comines; Pomperant; Lurcy & Ponthus de S. Romain son frere; trois freres nommés de Vitry Lalliere, (l'un desquels étoit Religieux, & fut renvoyé pour le délit commun devant l'Evêque de Paris;) deux freres nommés d'Espina, dont l'un mourut au service de l'Empereur, l'autre revint en France & rentra en grace; François de Montagnac Tausannes ou d'Estausannes; Philippe des Escures, dit Guignard; Barthelemi de Guerre; Chatelain de Moulins; Simon dit Fuissieux, Huissier de Salle du Connétable; Vercler, qui obtint aussi sa grace & s'attacha au service de la Duchesse d'Angoulême. (Lettres du 25 Mai 1527, données au Bois de Vincennes,) Jacques de Beaumont; Charles de Toques ou de la Mothe des Noyers; Peloux; Jean de Bavant; Huguet Nagu, Seigneur de Varennes; Jean de l'Hôpital, Médecin du Conné-

1523 Toute la différence qu'on mit entre Lurcy (qui avoit voulu qu'on tuât le Roi) & les autres Complices du Connétable, fut que la tête de Lurcy, au lieu d'être exposée au Pilory, ou bien à une des portes de Paris, comme celles des autres condamnés, devoit être exposée à Lyon sur le pont du Rhône. On voit par une lettre du Chancelier Duprat au Parlement, datée du 2 Novembre 1523, qu'il y eut un Soldat écartelé à Lyon, pour avoir porté une lettre en chiffres, dont il sçavoit la teneur. C'est presque le seul acte de sévérité qui se soit fait dans cette affaire. Le sévere Duprat l'approuvoit fort.

---

ble, pere du fameux Chancelier Michel de l'Hôpital.

Le jeune de l'Hôpital (depuis Chancelier) âgé alors d'environ dix-huit ans, fut arrêté à Toulouse, où il achevoit ses études. Les Commissaires ayant déclaré qu'il n'avoit aucune part à la conjuration, il fut mis en liberté, mais pendant tout le regne de François I. cette affaire mit obstacle à son élévation ; ce Prince voyoit toujours en lui le fils d'un homme dévoué au Connétable de Bourbon & complice de sa révolte. On avoit arrêté aussi George de l'Hôpital, Chanoine d'Aigueperse, frere du Médecin. Il fut déclaré innocent par des Lettres du 10 Octobre 1526.

Quant aux deux Evêques qui avoient été arrêtés, il n'y eut point de jugement prononcé contre eux, mais l'Evêque d'Autun fut retenu prisonnier (1), & c'est en effet celui de tous les Complices qui paroît avoir eu le plus de part à la révolte du Connétable. L'Evêque du Puy fut mis en liberté (2). 1523.

Quant aux sept Gentilshommes arrêtés en même-tems que le Comte de S. Vallier, Gilbert Guy, dit

(1) Voir tout le Procès du Connétable.

(2) Il y avoit beaucoup de division dans la Maison du Connétable; il paroît que l'Evêque d'Autun & l'Evêque du Puy se disputoient le Gouvernement de ses affaires, & qu'il y avoit entre eux beaucoup de haine & de jalousie. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans un interrogatoire de l'Evêque du Puy, du 21 Octobre 1523. Sur quelques propos que l'Evêque du Puy tenoit au Connétable, l'Evêque d'Autun vint à lui tout en colere, & lui dit : *vos fiévres quartaines*.... l'Evêque du Puy répondit : *qui vous puissent serrer, Maître Vaillant*, » & n'eût été le Connétable, qui se mit entre deux, » il eût baillé un soufflet à l'Evêque d'Autun. Le Connétable tirant l'Evêque du Puy à part, lui dit : *Laissez cela, mon Evêque. Si vous n'y prenez garde*, répondit l'Evêque du Puy, *il vous conseillera quelque folie*. Ce fut vraisemblablement la préférence que donna le Connétable à l'Evêque d'Autun, qui sauva l'Evêque du Puy.

Baudemanche (1), fut auſſi mis en
1523. liberté, ſans ſubir aucune peine; S. Bonnet obtint des lettres de rémiſſion (2).

Deſguiéres & Bertrand Simon, dit Brion, furent condamnés à faire amende honorable, & à être relegués & enfermés pendant trois ans en tel Château qu'il plairoit au Roi.

Deſcars, après avoir vu de près l'appareil de la queſtion, après s'être vu attaché aux anneaux & prêt à être tiraillé, attendrit ſes Juges par ſes gémiſſemens, par ſes larmes, par ſon profond déſeſpoir, par les cris douloureux avec leſquels il appelloit la mort. Tant d'agitations lui donnerent dans la priſon une maladie dangereuſe, & Iſabelle de Bourbon-Carency ſa femme, eut la liberté de venir lui rendre des ſoins. Ses proteſtations de n'avoir rien ſçu de la

(1) Baudemanche avoit fait des levées pour le Connétable, il prétendit avoir cru les faire pour le Roi, ignorant les projets du Connétable. (Interrogatoire de Baudemanche du 24 Septembre 1523.

(2) Datées de Blois en Décembre 1523.

conjuration, ni même du mariage projetté avec la Reine de Portugal, 1523.
parurent sinceres, quoiqu'on eût découvert un chiffre entre Descars & le Chancelier de Bourbonnois, & que Descars, mari d'une Bourbon, eût des liaisons assez intimes avec le Connétable. Descars (1) n'eut point la question, & fut seulement condamné à demeurer deux ans dans Orléans (2).

---

(1) Interrogatoire de Descars, du 2 Juillet 1524. Arrêt du 7 Juillet 1524.

(2) Descars avant son jugement étoit parvenu à forcer sa prison, & n'avoit été repris qu'en traversant la riviere pour se sauver; un de ses Domestiques, qui favorisoit sa fuite, avoit été tué dans cette occasion. A la fin de l'Arrêt, le Parlement exhorte Descars (sans lui rien enjoindre) de faire prier pour l'ame de ce Serviteur trop zelé, & de faire du bien à sa veuve & à ses enfans. Un autre de ses Domestiques, nommé Lusson, qui avoit secondé le même projet, fut condamné à faire amende honorable, à être fustigé & banni de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris. Un Gentilhomme de la Marche, nommé Du Mas, fit aussi amende honorable, & fut condamné à trois ans de prison pour la même affaire. Surye, premier Huissier du Parlement, qui avoit eu Descars en garde, fut déposé & condamné en quatre cens livres d'amende pour sa négligence. Que de malheureux, parce que Bourbon avoit été coupable!

Descars fut lavé & réintégré dans la suite par des Lettres datées d'Angoulême le 27 Juin 1526.

Ces peines étoient singulieres par
1523. leur extrême douceur. Presque tous ces Accusés avoient eu connoissance de la conspiration, il paroît que chacun d'eux y avoit eu plus ou moins de part, aucun ne l'avoit revelée; aussi le Roi, quoiqu'il ne fût pas naturellement porté à la rigueur, trouva-t-il les Juges bien indulgens dans une affaire d'une telle importance. Il vint tenir son Lit de Justice au Parlement le 9 Mars 1524, il se fit rendre compte de l'état du Procès. Quelques-uns des jugemens qu'on vient de rapporter, avoient déja été rendus. Le Roi parut très-mécontent de l'excessive clémence des Juges; il dit que quand Desguieres & le nommé Brion avoient été arrêtés à Lyon, ils s'attendoient à être pendus, & que la Loi n'avoit pas dû les traiter plus favorablement que leur conscience. Le Premier Prési-

& continua de servir en homme de son nom. Du Mas & Lusson obtinrent aussi des Lettres de rémission, mais ce ne fut qu'après les malheurs du Roi & par le crédit de l'Espagne. (Lettres du mois de Mai 1526 données à Coignac, & du 4 Août, données à Amboise.)

dent voulut justifier sa Compagnie, il expliqua les motifs des Jugemens qu'elle avoit rendus; le Roi ne fut point entraîné, il menaça de faire revoir ces procès par des Commissaires choisis dans tous les Parlemens du Royaume; il en nomma en effet, mais le Parlement de Paris obtint que ses Arrêts ne seroient point soumis à leur examen, & ces Commissaires furent seulement adjoints aux Juges du Parlement pour les procès qui restoient à juger; ils ne furent pas jugés plus rigoureusement que les autres, malgré l'adjonction des nouveaux Juges. Le Roi en fut irrité; il écrivit de Blois & de Romorantin deux lettres (1) fort dures au Parlement, dans l'une desquelles il defendoit *sous peine de la vie* d'exécuter les nouveaux Arrêts (2). Un Roi a sans doute mau- 1525.

(1) Des 2 & 18 Juillet 1524.

(2) » Je vois, dit-il dans la Lettre de Romoran» tin, que vous êtes déliberés de persévérer en » votre erreur, & préférer vos volontés particu» lieres à notre honnête service & au bien de tout » le Royaume .... & plus bas, nous en ferons » une telle démonstration, que ce sera exemple aux » autres.

vaiſe grace de ſe montrer plus ſévere que la Juſtice même, mais il paroit que François I. jaloux de l'honneur de pardonner, vouloit que ſes Juges vengeaſſent la Majeſté des Loix & du Trône, qu'ils effrayaſſent la révolte par des peines rigoureuſes (1), tandis qu'il ſe réſervoit de la déſarmer par la clémence.

1523.

Quelques legeres que fuſſent les peines prononcées contre les Complices du Connétable, le Roi les en exempta encore, il eſt vrai que ce ne fut qu'après ſes malheurs. Il n'y eut que le Chancelier du Bourbonnois (Popillon) qui fut enfermé à la Baſtille, où il mourut le 15 Août 1524. Sa veuve & ſes enfans eurent la liberté d'enlever ſon corps pendant la nuit, & de le faire enterrer où ils voudroient, mais ſans pompe & ſans convoi.

Arrêt du 16 Août 1524.

S. Vallier fut de tous les Complices du Connétable, le plus ſévérement jugé, ſoit qu'on voulût punir

(1) Toutes ſes Lettres au Parlement, recommandent la ſévérité.

en lui le parent & le plus intime ami de ce Prince, soit qu'en effet ces liens qui l'attachoient au Connétable (1), l'eussent engagé plus avant dans sa révolte, & qu'il eût été, comme il paroît par quelques pieces du procès, dépositaire de tous ses secrets ainsi que (2) du chiffre dont le Prince se servoit pour écrire à l'Empereur, à l'Archiduc, au Roi d'Angleterre. 1523.

Nous avons rapporté plus haut la derniere déposition de S. Vallier; bien loin de le charger, elle le peint comme un sujet fidéle & zélé, qui croyoit avoir rendu à sa Patrie le service de lui conserver le Connétable. Mais jusques là il avoit tout nié; il n'avoit consenti à faire l'aveu peut-être peu sincere dont nous avons parlé, qu'après que S. Bonnet lui eût soutenu à la confrontation qu'il

(1) Lettres des sieurs Lequinghen & du Chatel au Comte de Rœux, du 9 Septembre 1523.

(2) Il paroît par la déposition du Bâtard de Savoye du 12 Octobre 1523, que S. Vallier avoit prêté serment entre les mains de l'Evêque d'Autun, qui s'étoit chargé de prendre le serment de tous les Conjurés, & toujours sur la vraie Croix.

(S. Vallier) étoit present lorsque le
1523. Connétable avoit ordonné, à lui S. Bonnet, de partir pour l'Espagne avec le Comte de Beaurein. L'objet apparent de ce voyage de Saint Bonnet en Espagne avec Beaurein étoit de négocier le mariage du Connétable (au service duquel S. Bonnet étoit attaché) avec la Reine de Portugal, sœur de l'Empereur ; mais dans la route, Beaurein avoit appris à S. Bonnet (1) qu'il s'agissoit d'une conspiration contre la France ; à cette nouvelle S. Bonnet avoit quitté Beaurein, étoit revenu sur ses pas & s'étoit retiré du service du Connétable. Tel étoit le motif qui lui avoit fait accorder des lettres de rémission ; si donc S. Bonnet avoit pu, sans être coupable, recevoir & accepter la commission d'aller en Espagne avec Beaurein, il semble que le Comte de S. Vallier, avoit pu tout aussi innocemment entendre donner cette commission à S. Bonnet. Mais

(1) Interrogatoire de S. Bonnet, du 24 Septembre 1523.

S.

S. Vallier pendant tout le cours du procès & jusqu'à sa confrontation avec S. Bonnet, nia toujours la négociation pour le mariage du Connétable avec la Reine de Portugal, & la commission donnée en sa présence à S. Bonnet. Il alla même jusqu'à remettre entre les mains des Juges un cartel de défi (1) à tous ceux qui oseroient lui soutenir qu'il eût eu connoissance de ces faits, & de tous les autres projets imputés au Connétable (2). On voit souvent dans ses interrogatoires, que pressé par les questions de ses Juges & par les difficultés qu'ils lui proposoient, il prenoit le parti de ne plus répondre & de dire qu'il révéleroit tout au Roi & à la Duchesse d'Angoulême. D'après cela quelle foi doit-on ajouter à sa derniere déposition, dans laquelle il peut si bien n'avoir avoué que ce qu'il ne pouvoit plus nier, & 1523.

(1) Cartel daté de la Tour de Loches, le 20 Septembre 1523.

(2) Aimar de Prie fit un pareil défi, quoiqu'âgé de 70 ans. (Interrogatoire d'Aimar de Prie, du 12 Octobre 1523.)

avoir tourné tout le reste à son avan-
1523. tage ? Pourquoi d'ailleurs ces Juges si indulgens envers tous les autres Complices, auroient-ils été si rigoureux pour le seul S. Vallier, si les charges du Procès ne les y eussent forcés ?

Ce qu'il y a de certain & d'embarrassant, c'est qu'il persista dans sa déposition jusqu'à l'échaffaud, & qu'à toutes les instances qu'on lui fit pour lui arracher d'autres aveux, il répondit qu'il permettoit à son Confesseur de révéler sa confession, si on croyoit qu'elle contînt quelque chose de plus que sa déposition & que ses réponses aux Interrogatoires; il soutint toujours & avant & après l'Arrêt, qu'il n'avoit mérité ni la mort ni aucune autre peine; qu'il n'avoit rien à se reprocher, *Qu'il n'avoit jamais rien fait que de bon & d'honnête*; il vanta ses services. *J'ai toujours servi le Roi à mes dépens*, dit-il. Il se plaignit de l'abandon où on le laissoit; *Mes amis*, dit-il, *me manquent bien au besoin.* Les interrogations qu'on lui

faisoit sur le prétendu attentat contre la personne du Roi & des Princes ses fils le mettoient en fureur & lui arrachoient les sermens les plus forts; il s'agitoit, il se tourmentoit, il se livroit à toute l'horreur de son sort; sa santé s'altéra sensiblement; l'Arrêt qui, le déclarant criminel de Leze-Majesté, le dégradoit de tous honneurs & le condamnoit à perdre la tête, est du 16. Janvier 1524. Il portoit qu'avant d'être conduit à la Gréve, cet infortuné seroit appliqué à la torture. Sa maladie obligea d'en différer l'exécution; le Roi parut mécontent de ce délai, & le 15. Février suivant, le Chancelier vint de sa part au Parlement presser l'exécution de l'Arrêt. Le 17. on fit venir le Médecin du Parlement, qui déclara que le Malade ne soutiendroit point la question. Le Chancelier vouloit qu'on la lui donnât, dût-il y périr; le Parlement plus humain fut d'un autre avis; S. Vallier ne fut que présenté à la question, & ne la subit pas; on lui en 1523.

étala comme à Descars l'effrayant
1523. appareil pour le faire parler, il protesta qu'il n'avoit rien à dire. Il se soumit à tous ces tourmens avec beaucoup de résignation, mais il parut très-sensible à la cérémonie humiliante par laquelle on lui arrachoit le collier de S. Michel. Le Roi avoit chargé de cette commission le Comte de Ligny de la Maison de Luxembourg. *Le Roi*, s'écria S. Vallier, *n'est pas en droit de me l'ôter, sans le consentement de tous les Chevaliers assemblés, & je n'ai pas mérité d'en être dépouillé.* Il n'avoit point son collier; le Comte de Ligny lui demanda où il étoit: *Le Roi sçait bien où je l'ai perdu*, répondit S. Vallier, *il sçait que je l'ai perdu à son service.* Le Comte de Ligny lui en présenta un pour faire la cérémonie de le lui arracher; S. Vallier refusa jusqu'à deux fois de le prendre. Le Président l'avertit qu'il falloit obéir au Roi. *J'obéis donc*, dit S. Vallier, il se tut & se laissa attacher & détacher le Collier. Il demanda la permission de faire quel-

ques legs à ses Domestiques sous le bon plaisir du Roi, elle lui fut accordée. On le conduisit à la Gréve, tout malade qu'il étoit toujours; il monta sur l'échaffaud, & dans l'instant où il se baissoit pour recevoir le coup de hache, sa grace arriva (1), mais quelle grace! La commutation d'un moment de douleur en une longue mort. Les lettres de remission du Comte de S. Vallier portent qu'il sera enfermé pour toute sa vie entre quatre murailles, où il ne recevra le jour & la nourriture que par une petite fenêtre. On le laissa quelques jours à la Conciergerie, on le transféra ensuite dans une autre prison. 1523.

Les Auteurs de l'Histoire Généalogique assurent qu'il s'échappa, qu'il se retira en Allemagne avec la permission du Roi; ils prouvent par diverses piéces qu'il vivoit en 1528. 1531. 1532. Ils disent qu'il fit son testament dans son château de Pisançon le 26. Aoust 1539. Ils ne Tom 2 page 296.

(1) Datée de Blois au mois de Février 1524.

marquent point l'année de sa mort.

1523. Le Traité de Madrid prouve certainement qu'il étoit encore prisonnier au mois de Janvier 1526; car ce Traité porte qu'il sera promptement délivré, ainsi que l'Evêque d'Autun ; le Roi déclare par des lettres du mois de Juillet de la même année 1526, que S. Vallier est sorti de prison, qu'il est absent du Royaume, qu'il peut y revenir quand il voudra, & que ses biens lui seront rendus.

La maladie de S. Vallier & l'espéce de grace qui lui fut accordée, ont donné lieu à beaucoup de fables, dont quelques-unes passent encore pour vraies, faute d'avoir été examinées. On a dit qu'en entendant la lecture de son Arrêt, il fut saisi d'une frayeur si violente, que ses cheveux blanchirent en une nuit, & que ses Gardes ne le reconnoissoient pas le lendemain ; il avoit alors environ 48. ans.

Thuan. lib. 3. ad annum 1547. M. de Thou dit que lorsqu'on le menoit au supplice, la frayeur lui donna une fiévre, qui depuis est

passée en proverbe, sous le nom de *Fiévre de S. Vallier.* 1523.

Il est vrai que la *Fiévre de S. Vallier* est passée en proverbe, mais les actes du Procès & le rapport de Braillon, Médecin du Parlement, prouvent que c'étoit une fiévre invétérée, qui même avoit fait retarder long-tems son supplice, & qui lui avoit épargné les tourmens de la question.

Pasquier (1) dit que l'horreur de la mort qu'il avoit vûe de si près, lui donna une fiévre que la nouvelle de sa grace ne put guérir, & dont il mourut peu de tems après. Ce fait est contredit par tous les Actes qu'on vient de citer.

On conçoit aisément que la fiévre de S. Vallier n'ait pas été guérie par la nouvelle d'une grace qui ne faisoit qu'éterniser son malheur. On veut pourtant que la célébre Diane de Poictiers (2) sa fille ait

(1) Pasquier, Recherches livre 8. chapitre 39. sur la fiévre de S. Valier.

(2) Qui fut depuis Maîtresse de Henri II, fils & successeur de François I. Henri II. la fit Duchesse

1523. acheté cette grace au prix de son honneur & même de sa virginité, dont elle fit, dit-on, le sacrifice à François I. pour sauver son Pere ; mais ce n'est encore vrai-semblablement qu'une fable ; c'en est une certainement quant à la virginité, puisque Diane de Poictiers étoit mariée depuis près de dix ans.

Le 29 Mars 1514.

Voici les motifs de cette grace, tels qu'ils sont exprimés dans les lettres de rémission :

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

» Comme puis n'aguéres notre » cher & féal Cousin, Conseiller » & Chambellan le Comte de Maulevrier-Brézé, Grand-Sénéchal » de Normandie, & les parens & » amis charnels de Jean de Poic-

de Valentinois. Le Valentinois & le Diois avoient été cedés à la Couronne par la Maison de Poitiers.

La Planche, Histoire de François II. Hilarion de Coste, Eloges des Dames illustres, Tome premier.

Le Laboureur, Additions aux Mémoires de Castelnau, Tome premier.

Mézerai, Abregé Chronologique.

L'Auteur des Galanteries des Rois de France, Tome premier, page 195.

Bayle, Dictionnaire, article Diane de Poitiers, Note P.

» tiers, ſieur de S. Vallier, nous
» ayent en très-grande humilité 1523.
» ſupplié & requis avoir pitié &
» compaſſion dud. de Poictiers,
» ſieur de S. Vallier. . . . . Nous
» ayant conſidération auxd. ſervi-
» ces & principalement à celui que
» led. Grand Sénéchal nous a fait,
» en découvrant les machinations
» & conſpirations, &c.

Le Grand Sénéchal de Normandie étoit le mari de Diane de Poictiers, il avoit donné les premiers avis de la conſpiration, il étoit aſſez naturel qu'on lui accordât la grace de ſon Beau-pere; peut-être même cette explication s'eſt-elle trouvée trop ſimple pour la plûpart des Hiſtoriens; ils ont mieux aimé imaginer que Diane de Poictiers, Maîtreſſe de Henri II, avoit commencé par être Maîtreſſe de François I, Pere de Henri II. Les Auteurs Proteſtans ont ſur-tout accrédité ce bruit, pour charger du crime d'inceſte la Ducheſſe de Valentinois qui perſécutoit leur ſecte.

Le Laboureur qui croit cette im-

1523. putation calomnieuse, raconte pourtant que lorsque Henri II. se fut attaché à Diane, on jetta dans sa chambre la malédiction prononcée contre Ruben (1), dans la Genése.

Quant au procès du Connétable; il fut plusieurs fois suspendu & repris, suivant les conjonctures, que la suite de cette Histoire fera connoître; il ne fut terminé qu'après la mort du Connétable. Sa Mémoire fut flétrie, l'Arrêt le retrancha de cette race immortelle des Bourbons, *Comme ayant notoirement dégénéré des mœurs & fidélité des Antécesseurs de lad. Maison de Bourbon.* L'Arrêt dressé le 26. Juillet 1527. fut prononcé solemnellement le lendemain. On envoya un Conseiller au Parlement pour faire effacer les armes de Bourbon & les épées de

Sleidanus, Commentar. liv. 6.

(1) » Ruben, mon fils aîné, vous étiez toute » ma force, & vous êtes devenu la principale cause » de ma douleur..... Mais vous vous êtes répan- » du comme l'eau. Puissiez-vous ne point croître, » parce que vous avez monté sur le lit de votre » pere, & que vous avez souillé sa couche. (Gén. chap. 49. vers. 3 & 4.)

onnétable dans toutes ses Terres ; les biens du Connétable furent confisqués. Le Roi en donna une partie à la Duchesse d'Angoulême, qui recueillit ainsi les fruits de la persécution qu'elle avoit fait souffrir à son ennemi. 1523.

Varillas dit que le Chancelier eut pour sa récompense les belles Terres de Thryerne & de Thory sur l'Allier. C'étoient apparemment les Terres que le Connétable avoit refusé de lui vendre.

Mais le Roi (1) s'étant obligé par le Traité de Cambrai, de rendre les biens du Connétable à ses héritiers, n'en rendit cependant qu'une partie à Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, Duc de Montpensier, neveu du Connétable; il révoqua ensuite cette donation : mais enfin par un acte fait à Champigny, le premier Septembre 1538, le Duc de Montpensier remit au Roi une partie de ces biens

(1) Déclaration dattée d'Angoulême au mois de Mai 1530, enregistrée au Parlement le 21 du même mois.

1523. pour s'assurer l'autre ; c'est de-là qu'est venue en partie la richesse de la branche de Montpensier éteinte le 4. Juin 1627. dans la personne de Marie de Bourbon-Montpensier, premiere femme de Gaston Jean-Baptiste de France, Duc d'Orléans, & Mere de la célébre Mademoiselle de Montpensier.

Les Duchés d'Auvergne, de Bourbonnois, de Châtelleraut & plusieurs autres domaines confisqués sur le Connétable, avoient été réunis à la Couronne en 1531.

Pendant qu'on entamoit en France toutes ces procédures & que le Roi travailloit à empêcher les effets les plus sinistres de cette grande défection, le Connétable errant, fugitif, sans train, sans équipage, sans autre suite que celle de quelques amis fugitifs & dépouillés comme lui, étoit réduit à regarder comme un bonheur d'avoir enfin quitté les frontieres de France. Le Roi lui avoit envoyé un Gentilhomme de sa Maison, nommé Imbaut, qui l'ayant joint hors du Royaume,

lui offrit encore de la part du Roi son pardon, s'il vouloit le mériter par un repentir sincére, & une fidélité désormais constante; il rapporta qu'il n'avoit rien pû gagner sur l'esprit du Connétable. Ce fut apparemment cet Imbaut, qui le voyant obstiné dans sa révolte, lui redemanda au nom du Roi l'épée de Connétable & le collier de l'Ordre : » Quant à l'épée, répondit ce Prince toujours ulcéré de l'affaire de Valenciennes (1), il me » l'ôta au passage de l'Escaut, lors- » qu'il donna l'Avant-garde à con- » duire à Monsieur d'Alençon. » Quant au Collier de l'Ordre, je » l'ai laissé derriére mon chevet à » Chantele. Brantôme remarque en passant, qu'il se fit du moins l'honneur de ne vouloir jamais prendre l'Ordre d'Espagne. On lui doit en général le témoignage qu'un homme éloquent (2) a rendu à un autre

1523.

Brant. Capit. étrang. art. Bourbon.

(1) Voir le troisiéme Chapitre de ce second Livre.

(2) Bossuet, Oraison Funébre du Grand Condé.

grand Prince, qui se trouva depuis
1523. dans des conjonctures à peu près semblables, le témoignage qu'il n'a point laissé avilir la grandeur de sa Maison chez les Etrangers.

De la Franche-Comté Bourbon passa en Allemagne, & tournant autour de la Suisse, alliée de la France, il gagna le Trentin, & se rendit à Mantoue, où le Marquis de Mantoue, son Cousin-Germain lui donna un équipage. Il alla ensuite à Plaisance conférer sur les opérations de la Campagne avec les Généraux de l'Empereur, puis il vint attendre à Gênes les ordres que Lurcy étoit allé de sa part demander à cet Empereur, devenu son Maître.

Charles-Quint avoit voulu acquérir dans le Connétable un Allié puissant & utile, qui l'eût introduit dans le centre de la France, qui eût bouleversé en sa faveur ce Royaume & l'eût partagé avec lui. Cette chimére étoit détruite; ce n'étoit plus qu'un illustre Banni que le sort lui donnoit à protéger. Au lieu

de cinq ou six Provinces & d'un grand parti, Bourbon n'avoit plus à lui offrir que son épée, ses talens & son désespoir. Ce n'étoit plus un Allié, ce n'étoit qu'un Sujet que l'Empereur acquéroit, mais ce Sujet c'étoit Bourbon, il falloit l'employer. Seulement les avantages étoient changés & le prix devoit l'être. L'Empereur se respectoit trop pour révoquer si-tôt ses promesses, mais il s'aimoit trop pour les exécuter. A la chaleur de l'empressement succéderent sans éclat & sans indécence les froideurs de la protection. Au bout d'un tems assez considérable, Lurcy arriva & avec lui le Comte de Beaurein. Celui-ci propose à Bourbon de la part de l'Empereur ou de passer en Espagne ou de rester dans le Duché de Milan avec le titre de son Lieutenant-Général en Italie. C'étoit lui proposer d'être un Courtisan obscur ou un Héros brillant. Le choix n'étoit pas difficile. Le proposer étoit déja presqu'une insulte. Qu'eût fait 1523.

1523. l'Empereur d'un Guerrier tel que Bourbon dans son Espagne alors paisible, tandis que l'Italie étoit le seul théâtre de la guerre & de la gloire ? Si Bourbon eût pressé l'Empereur de lui donner la Reine de Portugal, il l'eût forcé à un refus embarrassant, mais Bourbon sçavoit ce que les conjonctures exigeoient de lui ; il vouloit mériter cet honneur par ses services ; il alla partager avec les Généraux de l'Empereur le commandement de l'Armée Impériale dans le Milanès.



CHAPITRE VII.

mpagne de l'Amiral de Bonnivet dans le Milanès pendant les années 1523. & 1524.

L'EVASION du Connétable & découverte de sa conjuration voient changé les projets du Roi our cette Campagne & en avoient etardé considérablement les opérations. On étoit déja au commencement de Septembre & on n'avoit encore rien entrepris. Ce délai fut e premier tort que le Duc de Bourbon fit à sa Patrie. 1523. Guicciard. liv. 15.

On ne jugea pas que le Roi dût passer en Italie, tandis que l'intérieur même du Royaume étoit menacé. Il retint auprès de lui les Ducs d'Alençon, de Vendôme, & le Maréchal de Chabannes avec un nombre de Troupes suffisant pour arrêter les mouvemens qui pourroient s'élever en France ; il s'agissoit de donner un Général aux Troupes qu'il en-

voyoit en Italie. Le Roi avoit rendu justice à la fidélité du Maréchal de Lautrec dans l'affaire du Milanès, mais il lui reprochoit de la présomption, de l'imprudence, une indocilité opiniâtre. La Duchesse d'Angoulême n'eut pas de peine à persuader au Roi que Bonnivet réussiroit mieux, on alléguoit pour présage la prise de Fontarabie (1), qu'on représentoit toujours comme l'exploit le plus brillant de cette guerre. Mais Lautrec étoit frere de la Comtesse de Château-Briant, on l'envoya commander en Guyenne à la place de Bonnivet.

1523.

Celui-ci, long-tems avant que le Connétable fût arrivé en Italie, s'avançoit à la tête d'une puissante armée (2); il cherchoit à pénétrer du Piémont dans le Milanès, lorsqu'il arriva une aventure bizarre, qui sem-

(1) Voir le troisiéme Chapitre de ce second Livre.

(2) Composée de quinze cent lances & d'environ vingt-sept mille hommes d'Infanterie, mêlée de Suisses, d'Allemands, d'Italiens & de François.

t pouvoir beaucoup influer ſur
ıffaires d'Italie. 1523.
e Duc de Milan, François Sfor-
alloit de Monza à Milan, mon-
ur une petite mule ; ſa garde
choit à quelques pas de lui, pour
pas l'incommoder par la pouſ-
: exceſſive que les chevaux éle-
: en été dans les plaines de Lom-
lie ; un jeune Milanois, nommé
iface, de la Maiſon de Viſconti,
ıté ſur un cheval Turc, étoit
: près du Duc. On arrive à un
refour. Tout-à-coup Boniface s'é- Mém. de Du Bellay, Liv. 2.
e ſur le Duc un poignard à la
n. Sforce ne dut la vie en ce
ſant danger qu'aux mouvemens
a mule, qui s'effraya & recula,
qu'à ceux du cheval Turc que ſa
gue empêchoit de reſter en pla-
; il ne fut atteint qu'à l'épaule.
ıiface mit auſſi-tôt l'épée à la
n & lui porta un ſecond coup
ne fit qu'une legére bleſſure.
ıx qui accompagnoient le Prince
oururent. Viſconti s'enfuit par
des chemins qui aboutiſſoient au
refour, & n'ayant pu être at-
ıt par les Gardes, il ſe ſauva en

Piémont. Le Duc reprit la route de
1523. Monza, dans la crainte qu'il n'y eût une conſpiration formée contre lui à Milan. Quelques mois avant cet accident, Moron, ce Chancelier du Milanès, ſi utile au Duc Sforce, avoit fait aſſaſſiner à Milan pour des raiſons qu'on ignore, mais vrai-ſemblablement par ordre du Duc, un Monſignorino Viſconti, parent de Boniface. Il reſtoit un frere de Monſignorino, qui étoit ce même Evêque d'Aléxandrie, que nous avons vû en 1521. former contre les François une entrepriſe malheureuſe ſur Milan. Moron & Colonne le firent arrêter à Milan; on ne trouva point qu'il fût complice de Boniface, & il fut relâché quelques années après. On ſçut que l'attentat de Boniface n'étoit que l'effet de mécontentemens particuliers & perſonnels, on avoit caſſé ſa Compagnie, on lui avoit refuſé un Gouvernement, &c. Il y a cependant ici une choſe remarquable. Du nombre des Milanois bannis par le nouveau Gouvernement étoient un Galéas & un Barnabé Viſconti, qui ſervoient

dans l'armée Françoise ; il 1523.
naturel de penser que Monsi-
ino Visconti n'avoit été assassiné
Moron que pour avoir entre-
quelques intelligences avec les
çois. Boniface Visconti, l'As-
du Duc, s'étoit sauvé dans le
ıont où étoit alors l'armée Fran-
; enfin sur le faux bruit qui se
ıdit de la mort du Duc, un
as de Birague, Milanois, avec
ques autres Bannis de Milan &
ques Soldats François, fut in-
ıit dans Valence sur le Pô par
labitans même ; cependant par-
ant d'ennemis des François,
n n'eut l'injustice de concevoir
eur compte un soupçon de com-
:é avec l'Assassin du Duc. On
oit trop combien leur Roi ai-
l'honneur, combien il abhor-
les moyens bas & odieux, pour
e qu'aucun de ses Sujets eût
e servir par un assassinat. Non
ment les Historiens Italiens &
gnols ne témoignent aucun
çon, ils ne disent pas même
ı en ait formé aucun, ni qu'on

ait fait semblant d'en former. En ef-
1523. fet, indépendamment du caractère connu de François I, quel avantage eût-il pu se promettre de la mort de Sforce ? Sforce étoit-il le véritable obstacle aux projets du Roi ? Sforce regnoit-il à Milan ? N'étoit-ce pas l'Empereur qui y regnoit sous son nom & qui eût regné alors sous le sien propre, en alléguant la réunion du Fief ?

L'armée des Confédérés n'étoit point encore rassemblée. Prosper venoit d'essuyer une longue maladie, & s'occupoit plus de sa convalescence que des affaires de la Ligue; il ne pouvoit penser qu'après la défection des Vénitiens, les François songeassent encore à conquérir le Milanès. Antoine de Leve, qui par hazard étoit à Ast avec un camp volant d'Espagnols, courut reprendre Valence, où il tua quatre cens hommes aux Assiégés & fit plusieurs prisonniers, entr'autres Birague même, puis il vint reprendre son poste à Ast. Mais bientôt l'approche de toute l'armée Françoise le fit

reculer jusqu'au-delà du Tesin, & Bonnivet s'empara sans obstacle de toute la partie du Milanès, située en-deçà de ce fleuve. 1523.

Colonne, bien sûr enfin que les François en vouloient au Milanès, rassemble quelques Troupes à la hâte & s'avance pour disputer le passage du Tesin. Il dispose ses quartiers le long du fleuve depuis Turbigo jusqu'à Biagrasso. Les François s'avancent par Vigevano, un peu au-dessous du camp des Alliés, & passent moitié à gué, moitié dans des barques entre Biagrasso & Binasco, après avoir écarté à coups de Canon quelques Allemans qui bordoient le fleuve de ce côté-là.

Colonne ayant ainsi échoué dans son projet & n'étant point en état de résister à l'armée Françoise, se retira promptement à Lodi; Antoine de Leve se jetta dans Pavie avec trois mille hommes d'Infanterie & cent hommes d'Armes, alors les Alliés commencerent à trembler pour Milan. Cette Capitale étoit à peine en état de défense ; on avoit

1523. négligé d'en relever les murailles, mais la garnison étoit très-nombreuse, c'étoit presque une Armée entiére. La plûpart des Historiens soutiennent que Bonnivet fit une faute inexcusable de ne pas marcher droit à Milan; qu'il eût pris cette Place d'emblée au milieu de la consternation où étoient les Alliés; c'est ainsi qu'on soutient qu'après la bataille de Cannes, Annibal devoit courir à Rome; tous ces jugemens peuvent être hazardés. Quoi qu'il en soit, Bonnivet ne crut pas possible de forcer une Place défendue par près de quinze mille hommes d'Infanterie, par huit cens Lances, par autant de Chevaux-Legers, & où la haine qu'on avoit pour les François auroit armé les Bourgeois au défaut d'autres Défenseurs. Il se contenta d'en faire le blocus; il s'applaudissoit de ne se pas laisser emporter à la fougue Françoise comme Lautrec & tant d'autres Généraux, mais de mesurer toutes ses démarches sur les conjonctures, sur le génie des Peuples & des Géné-

raux

raux qu'il avoit à combattre, il se piquoit de joindre à la vigueur sçavante d'Annibal la lenteur prudente de Fabius. On prétend que les Milanois même qui étoient dans son Armée, craignant que leur Patrie ne fût livrée au pillage, l'aiderent à prendre le parti du blocus ; ils demanderent quelques jours pour traiter avec les amis qu'ils avoient dans Milan ; ils firent espérer que la reddition volontaire de la Place pourroit être le fruit de leur négociation. Ce délai donna le tems de relever les murailles, de rassurer les esprits, de préparer tout pour la défense. L'infatigable Moron, plus utile au Duc de Milan, que les plus habiles Généraux, encourageoit & les Bourgeois & les Soldats, veilloit à l'approvisionnement de la Place, à l'avancement des travaux & faisoit de plus en plus repentir les François de ne lui avoir point tenu parole. Bonnivet n'ayant pû surprendre Milan, se proposa de l'affamer, il brisa les moulins des environs, il coupa les 1523.

canaux qui portoient de l'eau dans
1523. la Ville, & pour tarir de plus en plus les sources de l'abondance, il voulut réduire toutes les Places un peu importantes qui environnoient Milan ; il s'empara de Monza, il envoya le Chevalier Bayard prendre Lodi. Prosper avoit laissé dans cette derniere Place le Marquis de Mantoue avec cinq cens Chevaux & quatre cens hommes d'Infanterie ; le Marquis s'enfuit à l'arrivée, au seul nom de Bayard, & se retira sur les terres des Vénitiens. Bayard ayant pris Lodi, jetta un pont sur l'Adda, & courut à Crémone jouir d'un spectacle bien digne de lui.

Il faut se rappeller que lorsque les François avoient perdu le Milanès au Printems de l'année précédente, il ne leur étoit resté que le Château de Crémone, où commandoit Janot d'Herbouville, Seigneur de Bunou. Ce Château étoit assiégé par la garnison de la Ville & ne voyoit d'ailleurs que des ennemis autour de lui, sur-tout depuis que les Vénitiens s'étoient ligués contre la

France. D'Herbouville mourut pendant ce siége ; tous les Officiers & presque tous les Soldats du Château, qui n'étoient originairement qu'au nombre de quarante, étoient morts moitié de maladie, moitié de la misére inévitable à des Assiégés dans un Pays ennemi. Il ne restoit plus que huit Soldats dans le Château & ils n'avoient pu encore être réduits. Ces huit Soldats, ces huit Héros dont on ne conçoit pas comment l'Histoire a pu oublier les noms, se regardant comme chargés de continuer la possession des François en Italie, s'étoient fait serment les uns aux autres de défendre cette Place jusqu'à la mort du dernier d'entr'eux ; ils la défendoient depuis plus de dix-huit mois, sans avoir reçu aucuns secours, aucunes nouvelles, aucunes consolations de la France. Dans quelle histoire, chez quelle Nation trouve-t-on des exemples d'un tel attachement, d'une telle vertu ? Que ne pouvoit-on pas faire avec de pareils hommes ! Mais comment récompensa-t-on

1523.

Brant. Hommes illustres.

1523. leurs services ? C'est ce que l'Histoire ne nous apprend pas plus que leurs noms.

Bayard ayant rafraîchi la garnison & ravitaillé le Château, fit sur la Ville même une tentative qui n'eut point de succès, parce que Colonne y avoit fait entrer trois mille cinq cens hommes, & que le Duc d'Urbin d'un côté à la tête des Vénitiens, le Marquis de Mantoue de l'autre à la tête des Troupes de l'Eglise, s'avancerent à dessein de fondre sur les Troupes de Bayard, lorsqu'elles iroient à l'assaut; il n'étoit pas cependant impossible que l'invincible Bayard battît & le Duc d'Urbin & le Marquis de Mantoue & la Garnison de Crémone, mais il ne pouvoit forcer les saisons. Quatre jours de pluye continuelle ayant rendu les chemins impraticables, & les vivres ne pouvant parvenir dans son Camp, il fut obligé de lever le siége.

La Fortune sembla pendant toute cette Campagne se jouer tour-à-tour des deux Partis ennemis. Les Fran-

çois avoient eu depuis leur entrée dans le Milanès plusieurs succès mêlés de quelques disgraces. Les Alliés ne tiroient pas de la Ligue tout le fruit qu'ils en avoient espéré. La multitude des Chefs & des différens Corps rendoit chez eux les mouvemens lents & difficiles ; les infirmités de Colonne l'empêchoient d'agir avec vigueur, il étoit pourtant toujours d'autant plus jaloux du commandement qu'il le sentoit plus prêt à lui échapper. Pescaire si digne de commander, si incapable d'obéir, n'ayant pu s'accorder avec lui, avoit quitté l'armée, & s'étoit retiré à Naples, d'où il avoit passé en Espagne pour rendre compte à l'Empereur des motifs de sa retraite. Comment depuis trois ans les François n'avoient-ils pas tiré un meilleur parti des divisions continuelles de ces deux Généraux ? 1523.

Au milieu des longues opérations du blocus de Milan, on reçut la nouvelle de la mort du Pape Adrien. Cet accident, dit Guichardin, priva les Confédérés de l'éclat que

Sleidan. Commentar. liv. 4. Guicciard. liv. 15. Belcar. liv. 17. n. 55.

1523. l'autorité Pontificale donnoit à leurs armes, d'ailleurs ce fut à peine un évenement, & le seul que cette mort produisit, fut que le Duc de Ferrare redevint ennemi du Saint Siége, parce qu'Adrien lui avoit bien à la vérité donné l'absolution, mais ne lui avoit pas restitué Modène & Regge, suivant leurs conventions; il arma pour reconquérir ces deux Places, ce qui opéra en faveur des François une foible diversion, qui fut réprimée en partie par Guichardin, Gouverneur de ces deux Places. Le Duc de Ferrare prit cependant Regge; & s'il ne put forcer Modene, il s'en dédommagea, il prit Rubiere, poste important par la facilité qu'il donne de faire des courses jusqu'aux portes de Modène & sur le chemin de Rome.

Bonnivet bloquoit toujours Milan; la prise de Monza empêchoit les vivres d'arriver du côté du Nord par le Lambro; la prise de Lodi & de Crémone les empêchoit de venir du côté du Levant par l'Adda; Pavie vers le Midi appartenoit encore aux Alliés, mais Bonnivet ayant

assis son camp d'une maniere avantageuse entre cette Place & Milan, aucun convoi ne pouvoit passer de ce côté-là sans être intercepté ; enfin au Couchant les François étoient Maîtres de tout le cours du Tesin ; d'ailleurs ni le Lambro, ni l'Adda, ni le Tesin ne passent par Milan ; ils y communiquent seulement par des canaux, & ces canaux étoient coupés. La famine commençoit à se faire sentir ; ce n'est pas qu'il n'y eût dans la Ville une grande quantité de bled, mais on ne pouvoit faire de la farine, tous les moulins étoient ruinés. Plus de cent mille personnes manquerent de pain pendant huit jours. Moron dans ces extrêmités sembloit redoubler de zèle & de travaux ; il inspiroit aux habitans son esprit de ressource, il les animoit à la constance, il leur représentoit que Bonnivet souffroit beaucoup dans son camp, que sa Cavalerie manquoit de fourages ; que les pluies & les neiges continuelles ne lui permettroient pas de tenir la campagne long-tems dans un pays coupé par-tout de canaux & 1523.

1523. de rivieres; que celui des deux partis, qui auroit le plus de patience, seroit infailliblement le vainqueur. Cela étoit vrai, on le sentit, on agit en conséquence, on employa des moulins à bras, on tira parti de l'extrême fertilité des environs de Milan, on déroba quelques convois à la vigilance des François, on en fit passer d'autres à la pointe de l'épée. Jean-de Médicis, qui, après avoir quitté le parti des Alliés pour celui des François, étoit retourné à celui des Alliés, en escortoit un assez considérable, qui venoit de Trezzo; il rencontra quatre-vingt lances Françoises de la Compagnie de Barnabé Visconti; pour lui il avoit deux cens hommes d'armes, trois cens Chevaux-Legers & mille hommes d'Infanterie; il courut avec un détachement de son escorte au-devant des François; ceux-ci firent face, Médicis feignit de plier, il fut poursuivi, & les François tomberent dans une embuscade qu'il leur avoit préparée. Plusieurs y périrent, la plûpart furent faits prisonniers;

tous les jours étoient marqués par des pillages, des courses, des rencontres, des escarmouches, où ordinairement les François n'avoient point l'avantage; en peu de tems ils avoient perdu dans différens petits échecs jusqu'à quinze cens chevaux; ils ne furent pas plus heureux dans une entreprise secrete qu'ils avoient formée sur la Ville par le moyen d'un Officier Parmesan de la Compagnie de Jean de Médicis, nommé Murgant, qui devoit leur livrer un bastion avancé un jour qu'il y seroit de garde; un de ses complices alla révéler cette trahison à Médicis; Murgant & quatre autres de ses complices furent condamnés à passer par les piques. 1523.

Colonne entreprit d'affamer Bonnivet lui-même dans son camp. Bonnivet tiroit tous ses vivres du Novarese & de la Lomelline, à la faveur d'un pont qu'il avoit sur le Tesin vis-à-vis de Vigevano. Prosper, pour s'emparer de ce pont, envoya le Marquis de Mantoue à Pavie avec cinq cens chevaux; d'autres troupes de-

voient l'y suivre successivement & sans
1523. bruit; Antoine de Leve, qui commandoit dans Pavie, devoit y joindre les siennes, & toutes ensemble devoient marcher vers le pont. L'Amiral pénétra leur dessein, & pour le prévenir, il ordonna au Chevalier Bayard & à Renzo de Ceré (1) de marcher à Vigevano, avec les troupes qui étoient à Monza; cette démarche fit perdre aux ennemis l'envie & la facilité de s'emparer du pont du Tesin, mais elle leur procura l'avantage qu'ils desiroient le plus. Le poste de Monza étoit évacué, les vivres vinrent en abondance dans Milan du Bergamasque, du Bressan, de tout l'Etat de Venise.

Les Historiens qui reprochent tant à Bonnivet de n'avoir pas tenté de forcer Milan aussi-tôt après le passage du Tesin, ne lui font pas ici un reproche qui semble pourtant plus légitime. Premiérement, le pont du Tesin auroit toujours dû être gardé,

(1) Il s'étoit distingué dans l'Italie par plusieurs exploits. Il étoit de la Maison des Ursins.

puisqu'il assuroit seul le transport des vivres au camp, si les François y restoient, & la retraite, s'ils étoient obligés d'y avoir recours. Secondement, il ne devoit point être gardé aux dépens du poste de Monza, ni d'aucune des Places dont on s'étoit emparé autour de Milan, mais par un détachement particulier qu'il falloit tirer du corps de l'armée. 1523.

Mém. de Du Bellai, liv. 2.

Belcar. liv. 17. n. 57.

Bonnivet frustré de l'espérance d'affamer Milan, ne songea plus qu'à se retirer au-delà du Tesin pour mettre ses troupes en quartier d'hiver dans le Novarese & la Lomelline; elles avoient beaucoup souffert du froid & des neiges; l'inaction fatigante où on les retenoit, leur paroissoit plus à craindre que le danger; les Suisses sur-tout accoutumés à une guerre de mouvement & d'action, murmuroient de périr ainsi sans combattre.

D'un autre côté Prosper succombant sous le poids de la maladie, avoit confié les détails du commandement au Capitaine Alarcon, qui, depuis la retraite de Pescaire com-

mandoit l'Infanterie Espagnole. Prosper ne s'étoit réservé avec l'autorité qu'une inspection générale sur les opérations. Indépendamment de la maladie dont il mouroit, il en avoit une autre qui le rendoit aussi ridicule que ses talens l'avoient rendu grand, c'est qu'à près de quatre-vingt ans, il étoit devenu éperduement amoureux de la Donna Chiera, une des plus belles femmes de l'Italie, dont un autre étoit aimé. Ce rival heureux de Colonne, étoit ce même Galéas Visconti, qui servoit, comme on l'a dit, dans l'armée Françoise. Bonnivet qui connoissoit mieux que personne le pouvoir des femmes, voulut employer celui de Chiera pour obtenir de Prosper une tréve de quelque mois, afin de n'être point troublé dans la retraite qu'il méditoit; mais fit-il bien de choisir pour cette négociation Galéas Visconti, qui devoit être si peu agréable à Prosper? Quoi qu'il en soit, Visconti vint à Milan avec un passeport de son rival, il vit Chiera, il lui proposa de la part de Bonnivet d'être la

1523.

bienfaitrice & des François & des Alliés, & de la Chrétienté entiere, 1523.
en ménageant une tréve, d'où naîtroit bientôt une paix universelle & une heureuse réunion contre les Turcs. Cette femme fut flattée du grand rôle qu'on lui donnoit à jouer, elle parla de cette affaire à Colonne; mais soit que Colonne aimât mieux mortifier son rival que d'obliger sa maîtresse, soit qu'il ne permît à l'amour que de l'amuser & non de le gouverner, il renvoya Chiera au Capitaine Alarcon & aux autres Généraux de la Ligue, sans lesquels il déclara qu'il ne pouvoit rien faire; il y eut en effet une négociation entamée avec eux, mais elle ne produisit rien, parce que Prosper, qui vouloit qu'elle échouât, eut l'adresse de faire nommer Moron pour les Conférences; Moron, l'implacable ennemi de la France, le plus ferme appui de la Ligue, rebuta les Députés François (1) par ses hauteurs & leur fit per-

(1) Galéas Visconti & Boyer Trésorier de l'armée.

dre promptement toute espérance.

1523. Bonnivet sortit de son camp & s'avança vers le Tesin en très-bon ordre. Aussi-tôt que les Alliés le virent s'ébranler, ils demanderent tous à grands cris la bataille ; Prosper seul sçut la refuser avec sa fermeté ordinaire ; il ne vouloit point abandonner aux caprices de la fortune, des avantages certains, obtenus sans danger & sans effusion de sang. » La » gloire des Généraux souffre plus, disoit-il, » de la témérité, qu'elle ne » reçoit d'éclat de la victoire. C'étoit avec de pareils principes qu'il avoit presque détruit l'armée Françoise à la Bicoque, & Pescaire qui avoit voulu sortir des retranchemens, avoit été obligé d'y rentrer. C'étoit avec ces mêmes principes qu'il avoit déja chassé les François du Milanès, qu'il les en chassoit encore dans ce moment, & il n'étoit pas naturel qu'à son âge il changeât des maximes auxquelles il devoit tous ses succès pour des maximes plus hazardeuses.

L'Amiral ayant mis son artillerie en sûreté au-delà du Tesin, & ayant

envoyé en quartier d'hiver en Piémont, en Provence, en Languedoc, 1523.
une partie de son Infanterie fatiguée & délabrée, mit le reste de ses troupes dans Biagrasso & dans Rosat, où il avoit des vivres en abondance; il résolut d'attendre à Biagrasso les troupes fraîches que la France devoit faire passer en Italie. Pour occuper le loisir de celles qui lui restoient, il envoya Renzo de Ceré attaquer Arona, au bout du Novarese sur le Lac Majeur; Prosper en ayant eu avis, y envoya douze cens hommes d'Infanterie.

Cependant il s'affoiblissoit tous les jours. La maladie, la vieillesse & l'amour lui ouvroient le tombeau; il avoit toujours craint qu'on ne lui substituât de son vivant le Viceroi de Naples Lannoi; mais l'extrême foiblesse, éteignant en lui ces mouvemens de jalousie, il pressoit lui-même depuis quelque tems Lannoi de venir prendre le commandement de l'armée. Lannoi s'approche de Milan, mais par respect pour ce grand Capitaine, il différa d'y entrer jus- Belcar. liv. 17. n. 58.

1523. qu'à sa mort, qui arriva le 30 Décembre 1523.

Les Alliés perdirent dans Prosper de grands talens mûris par une grande expérience. C'étoit le premier Italien qui eût sçu faire la guerre, depuis que Charles VIII. perçant l'Italie d'un bout à l'autre, y avoit développé des principes jusqu'alors inconnus de cet art terrible. Prosper & Fabrice Colonne, Cousins-germains, furent ses disciples & ses créatures, mais ils sembloient n'avoir servi sous lui que pour apprendre à combattre les François; ils furent les premiers à donner l'exemple de la défection, sur-tout Prosper, qui entraîna son Cousin dans le parti des ennemis de la France. Tous deux en furent punis & tomberent entre les mains des François; Fabrice à la bataille de Ravenne sous Louis XII. Prosper sous François I. à Villefranche, comme on l'a vu au commencement de cette histoire. Après leur délivrance, ils resterent toujours ennemis des François. Prosper,

nommé Chef de la Ligue conclue contr'eux sous Léon X. en 1521. & sous Adrien VI. en 1523, ajouta beaucoup par les grandes choses que nous lui avons vu faire, à la haute réputation dont il jouissoit déja, & ce qui est fort rare, sa vieillesse fut le tems de sa plus grande gloire. Ce fut lui qu'on put regarder véritablement comme le Fabius de son siécle; il sçut toujours temporiser avec fruit, il avoit un génie sage & souple, propre à déconcerter le génie François; il étoit ennemi des batailles, il les trouvoit toujours dangereuses & jamais nécessaires; il vouloit tout devoir à la sagesse de ses mesures & rien au hazard: il aimoit à faire une guerre systématique, sçavante, ingénieuse, & à pouvoir rendre compte de tous ses succès; il excelloit dans l'art de choisir ses campemens, de fatiguer, de ruiner les Armées ennemies sans combattre, de leur couper les vivres, de rendre leurs forces inutiles, d'éviter tous leurs piéges & de les faire in- 1523.

failliblement tomber dans les fiens.
1523. C'eſt cet art que les Turennes & les Catinats ont tant perfectionné depuis, cet art d'appliquer la Philoſophie à la deſtruction des hommes, & de préſenter un ſpectacle aux Sages dans la guerre même. On a reproché à Proſper de n'avoir pas toujours tiré parti de l'état où il avoit ſçu réduire ſes ennemis, d'avoir ſouvent perdu par trop de réſerve une partie du fruit de ſes travaux ; il répondoit que c'étoit rendre à un ennemi affoibli toute ſa force que de le réduire au déſeſpoir ; il pouvoit appuyer cette maxime ſur bien des exemples, dont le combat de la Bicoque eût peut-être groſſi le nombre, ſi l'impétuoſité de Peſcaire l'eût emporté ſur la ſage retenue de Colonne.

Proſper avoit ſur-tout recueilli & conſidérablement étendu les connoiſſances qui commençoient à ſe répandre de ſon tems en Italie ſur l'art de fortifier & de défendre les Places.

On peut juger enfin par ce que

fit Colonne; malgré les contradictions perpétuelles du Marquis de Pescaire, de ce qu'il auroit pu faire avec une autorité plus absolue. 1523.

Il mourut à propos pour éviter l'affront d'un rappel. Son ennemi le Cardinal de Médicis ayant mieux formé son intrigue à la mort d'Adrien qu'à la mort de Léon, venoit, après cinquante jours de Conclave, d'être élevé au Pontificat. Cette dignité sembloit lui être due. Le choix qu'on avoit fait d'Adrien, n'avoit servi qu'à prouver à tout le Sacré Collége la nécessité d'élire Médicis, puisqu'Adrien avoit été obligé de se gouverner par ses avis & de s'appuyer de son crédit à Florence. Cependant le Conclave se divisa en une multitude de petites factions, mais dont aucune n'étoit aussi puissante que celle de Médicis. La Faction Impériale, qui d'ailleurs lui étoit plus favorable que contraire, étoit assez foible; la Françoise qui le craignoit, l'étoit encore davantage, le Cardinal Co-

lonne qui le haïssoit, étoit à la tête
1523. d'une troisieme, les vieux Cardinaux en formoient une quatrieme, qui ne vouloit point de Médicis, parce qu'il étoit encore jeune. Médicis, en entrant au Conclave, étoit assuré de seize suffrages, il s'en ménagea bientôt cinq autres, de la Faction Impériale, mais le chef-d'œuvre de sa politique fut d'obtenir celui de Colonne lui-même, en lui promettant la Vice-Chancellerie (que Médicis avoit alors,) & le magnifique Palais qu'il tenoit de la libéralité de Léon X, son cousin. Colonne lui donna les voix de sa Faction. La multitude des Bénéfices dont Médicis étoit revêtu, & qui devoient être partagés entre tous les Cardinaux, acheva de lui donner plus des deux
Sleidan Comment. l. 4. tiers des voix, qui suffisent pour la validité de l'élection.

Le Cardinal de Médicis se nommoit Jules, il parut porté d'abord à conserver son nom, une très-belle raison l'en empêcha; les Cardinaux l'avertirent, dit Guichardin, que les Papes qui n'avoient pas changé de

nom, étoient morts dans l'année de leur élection. Il prit le nom de Clément VII, parce qu'à son avénement il usa de clémence envers ce Cardinal Soderin, Evêque de Volterre, que ses intelligences avec les François avoient fait emprisonner sous Adrien. Ce Pape quelques jours avant sa mort, l'avoit exclu du Sacré Collége, les Cardinaux cependant l'avoient admis au Conclave, & Soderin d'autant plus ennemi de Médicis qu'il étoit ami des François, & que Médicis lui avoit succédé dans la confiance d'Adrien, ne cessa de cabaler contre Médicis dans le Conclave. Cependant le Pape Clément VII oubliant les injures faites au Cardinal de Médicis, accorda de lui-même au Cardinal Soderin sa grace & celle de toute sa famille, qui avoit eu part à la conspiration contre la Sicile. 1523.

Clément VII avoit une grande réputation, & une assez longue expérience des affaires, il avoit été le conseil & d'Adrien VI, & de Léon X; il aimoit le travail, il dédaignoit

les plaisirs, il réunissoit par le crédit
1523. de sa Maison les forces de la République de Florence à celles de l'État Ecclésiastique, dont sa nouvelle dignité le rendoit maître. Aussi puissant que Léon X, & réputé aussi habile, il sembloit promettre un Pontificat illustre. Les François s'attendoient à l'avoir pour ennemi, l'Empereur comptoit sur son amitié, mais le Pape se fit une loi de dépouiller tous les sentimens particuliers qui l'animoient lorsqu'il n'étoit que Cardinal; de ne plus envisager que ce qu'il devoit à sa dignité; il crut lui devoir une impartialité entiere; il reçut également bien & Beaurein que lui envoya l'Empereur, & S. Maixent que lui envoya François I. Il fit dire à l'Empereur que Jules de Médicis seroit toujours fidèle à l'ancienne amitié qui les unissoit, mais que Clément VII ne feroit désormais entre la France & l'Espagne que l'office de Médiateur.

Cependant comme il croyoit le repos de l'Italie attaché à l'expulsion des François, & que cet ou-

vrage si nécessaire paroissoit assez avancé, il voulut bien contribuer à l'achever, & l'impartialité qu'il promettoit ne regardoit que certains projets de l'Empereur contre la France, qu'on verra bientôt éclore. Il continua donc, mais en secret, la ligue pour la défense du Milanès, il donna vingt mille ducats à l'Ambassadeur de Charles V; il obligea les Florentins d'en fournir trente mille. 1523.

Bonnivet étoit toujours à Biagrasso, où il attendoit les secours qui devoient lui venir de France & de Suisse, & où il tiroit toujours ses vivres du Novarez & de la Lomelline; il espéroit que les Alliés se dissiperoient, faute d'argent; les Alliés se flattoient que ses vivres se consommeroient, & que la famine le chasseroit de son poste, où il paroissoit impossible de le forcer. Le Viceroi de Naples avoit remplacé Colonne; Pescaire qui n'étoit pas fait pour l'inaction, accourut à l'Armée dès qu'il sçut la mort de Colonne; le Duc de Bourbon, nouvel & digne objet de jalousie pour Pescaire, y

1523. arriva auſſi, vers le même tems; le Duc de Milan vint partager le commandement avec eux.

L'Armée des Confédérés eut donc quatre principaux Chefs, tous jaloux les uns des autres. C'étoit aux François à profiter de leurs diviſions.

L'Amiral avoit envoyé le Chevalier Bayard avec deux cens hommes d'Armes & quelque Infanterie, au Village de Rebec, différent de ce Rebec ſitué ſur l'Oglio, où Lautrec, en 1521, avoit laiſſé échapper toute l'armée ennemie qu'il pouvoit détruire. Le Rebec dont il s'agit ici, étoit ſitué entre Pavie, Lodi & Milan; l'intention de l'Amiral étoit que Bayard pût intercepter les Convois qui iroient du Lodeſan & de Pavie à la Capitale. Bayard ne s'étoit chargé de cette commiſſion qu'à regret, il avoit repréſenté que Rebec étoit trop éloigné du Quartier général; qu'on ne pourroit aiſément y être ſecouru, ſi on étoit attaqué par les ennemis; que cependant il étoit impoſſible qu'une troupe ſi foible ſe défendît ſeule dans un poſte ſans fortifications;

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Belcar. liv. 18. n. 1.

tifications ; l'Amiral s'étoit servi de son autorité pour forcer Bayard d'obéir, & l'avoit assuré qu'au premier avis il voleroit à son secours. Ce que Bayard avoit prévu, arriva. Le Marquis de Pescaire sçut qu'il étoit à Rebec, il vint avec trois cent chevaux & une Infanterie nombreuse pour l'enlever. Comme cette expédition devoit se faire pendant la nuit, il avoit fait mettre à ses Soldats des chemises sur leurs habits, pour qu'on pût les reconnoître dans l'obscurité. Il arriva deux heures avant le jour. A son arrivée, les Gardes avancés, trop foibles pour résister, s'enfuirent & répandirent l'allarme dans le camp. Bayard étoit malade, & venoit de prendre une médecine, mais tant qu'il respiroit, rien ne pouvoit l'empêcher de faire son devoir ; il monta promptement à cheval & y fit monter sa Gendarmerie, il donna ordre à De Lorges de rassembler l'Infanterie & de se retirer avec elle à Biagrasso. Pour lui, avec une poignée de Gendarmes, il fit tête à l'ennemi, il couvrit & facilita la retraite de

1523.

1523. l'Infanterie ; il s'attacha principalement à ménager les hommes & sacrifia tout le bagage. Bonnivet ayant appris que Bayard étoit attaqué, courut, mais trop tard, à son secours avec le corps d'armée. Pescaire eut le tems de faire son expédition & de se retirer vers Milan avant que Bonnivet fût arrivé jusqu'à lui. On nomma ce coup de main *la Camisade de Rebec*, à cause des chemises que les Espagnols avoient sur leurs habits, & le nom de Camisade est resté à ces sortes d'expéditions nocturnes. Pescaire acquit beaucoup de gloire dans celle-ci par l'extrême activité qu'il fit paroître, & par l'adresse avec laquelle il sut éviter un grand danger, car Rebec est à dix-sept milles de Milan, & n'est qu'à deux milles de Biagrasso ; d'ailleurs, quoiqu'avec des forces supérieures, c'étoit Bayard qu'il avoit battu. Celui-ci avoit montré tant de vigueur malgré sa maladie, tant d'intelligence dans l'obscurité de la nuit, il avoit fait de si heureux efforts de courage & de génie, que cette défaite valoit

une victoire & eût suffi à la réputation d'un autre ; mais enfin c'étoit une défaite, & Bayard n'étoit pas accoutumé à des affronts ; il ne put pardonner à Bonnivet de lui avoir attiré celui-ci. » Vous m'en ferez » raison, lui dit-il, en tems & lieu ; » maintenant le service du Roi exi- » ge de nous d'autres soins. Le fier Bonnivet ne répondit rien à ce défi & ne crut pas devoir irriter Bayard. 1523.

Ce grand Capitaine étoit l'oracle de l'armée, il méritoit de l'être, & cette affaire de Rebec, & cette contestation avec Bayard firent grand tort à la réputation de Bonnivet. L'armée s'accoutuma ainsi que le peuple à le regarder comme un Courtisan qui vouloit que tout cédât à sa faveur.

L'Amiral attendoit toujours des renforts sans lesquels il ne pouvoit rien entreprendre. Les Alliés en avoient reçu un considérable de Lansquenets, & le Duc d'Urbin étoit arrivé au camp avec ses Vénitiens ; cependant ils ne crurent point encore devoir attaquer l'Amiral dans

1523. son poste, mais ils résolurent de passer le Tesin & de s'emparer des Places qu'il possédoit au-delà de ce fleuve, pour lui couper les vivres & l'enfermer entre le Tesin & Milan. Un seul point les arrêtoit, ils craignoient, en dégarnissant trop Milan, de mettre l'Amiral en état de s'en emparer; mais le zèle des habitans les rassura. Sforce & Jean de Médicis y resterent avec deux mille hommes de garnison, le reste de l'armée passa le Tesin au-dessous de Pavie sur trois ponts, & entrant dans la Lomelline, s'empara de Gambalo. L'Amiral craignit de perdre Vigevano & le reste de la Lomelline, il passa promptement le Tesin, ne laissant à Biagrasso que cent chevaux & mille hommes d'Infanterie. Il plaça son avant-garde autour de Vigevano, & son corps de bataille à Mortare. Ce poste étoit encore très-avantageux pour les vivres, parce que les chemins du Montferrat, du Vercellois & du Novarese étoient libres.

Cependant on n'étoit qu'à deux milles des ennemis. Bonnivet leur

présenta la bataille deux jours de suite, & quoique très-superieurs en forces, ils la refuserent, car l'esprit de Colonne animoit encore cette armée, & Pescaire lui-même qui avoit tant attaqué les principes de ce Général pendant sa vie, les adoptoit après sa mort. D'ailleurs des lettres interceptées leur avoient appris que l'armée Françoise manquoit d'argent ; ce qui leur faisoit espérer qu'elle se dissiperoit d'elle-même. Le Duc d'Urbin alla faire le siége de Garlasco, Place qui par sa situation entre Gambalo & Pavie, coupoit les vivres à l'armée des Confédérés, les Vénitiens s'en emparerent après deux assauts où ils perdirent beaucoup de monde. Leurs Soldats s'y distinguerent par leur constance ; on les vit traverser entre deux retranchemens un fossé où ils avoient de l'eau jusqu'au cou.

1524. Pâques le 27 Mars.

Le voisinage des deux armées occasionnoit de fréquentes escarmouches. Jean de Médicis ennuyé d'être enfermé dans des murailles, avoit quitté Milan pour venir partager les

succès des Confédérés ; il étoit à la
1524. tête d'un détachement nombreux, lorsqu'il rencontra deux cens Soldats Suisses de l'armée Françoise qui alloient au fourage ; il les obligea de se rendre, mais après leur avoir promis la vie, il les fit passer au fil de l'épée; tous les Suisses jurerent de s'en venger, & ayant obtenu de l'Amiral la permission d'aller à la petite guerre, ils dresserent pendant trois semaines des embûches continuelles aux ennemis, ils en surprirent un grand nombre qu'ils massacrerent ; quelquefois ils amenoient ces malheureux jusques dans le camp & donnoient de sang froid à toute l'armée le spectacle horrible de ces massacres. Cette fureur des Suisses produisit le bon effet de rendre les ennemis moins ardens à inquiéter l'armée Françoise ; mais d'un autre côté ceux-ci continuoient d'accumuler des succès solides; ils prirent Sartirano, Place située vers le confluent de la Sessia & du Pô dans la Lomelline, puis remontant le long de la Sessia, ils allerent prendre Verceil. Au moyen

de ces deux conquêtes les François d'un côté se voyoient coupés & fort embarrassés pour leur retour en France, de l'autre perdant toute communication avec le Montferrat, ils étoient réduits pour les vivres au seul Novarese, Province épuisée & ruinée. Il leur restoit pourtant encore quelque espérance, il leur arrivoit du côté d'Yvrée six mille Suisses qui devoient être soutenus par quatre cens hommes d'armes. Ces Suisses pouvoient passer la Sessia au-dessus de Verceil, & se joindre avec Bonnivet à Novare où il s'étoit avancé pour les recevoir; d'un autre côté six mille Grisons s'avançoient vers le Bergamasque & devoient se joindre à Lodi avec le Prince de Bozzolo, qui les y attendoit. Si cette double jonction eût pû réussir, le Prince de Bozzolo avec les Grisons, devoit faire aux environs de Milan une diversion capable d'y rappeller l'armée des Confédérés, & Bonnivet avec son renfort de Suisses, pouvoit inquiéter beaucoup les Confédérés dans leur retour, soit au passage de 1524.

la Sessia, soit au passage du Tesin, ou bien se joignant lui-même avec Bozzolo, il pouvoit reporter la guerre au-delà du Tesin & forcer Milan. Les Confédérés s'attacherent donc à traverser ces deux jonctions à la fois. Quant à la premiere, le gros de l'armée des Alliés se plaça entre la Sessia & Novare pour disputer aux Suisses le passage de la Sessia, & pour couper de plus en plus les vivres aux François. En même-tems pour empêcher la seconde, Jean de Médicis repassa le Tesin avec un détachement considérable, s'approcha des Grisons, & poussa des partis jusqu'à leur camp au village de Cravina entre l'Adda & le Brembro. Les Grisons se voyant ainsi harcelés, & n'ayant trouvé à Cravina ni Cavalerie pour les soutenir ni argent pour les payer, reprirent le chemin de leur pays, en se plaignant amérement des François, qui se plaignoient bien plus amerément d'eux. Après leur retraite Médicis revint sur le Tesin, où il mit en pieces le pont de bateaux que les François avoient construit

1524.

vers Bufalora ; par ce moyen il enferma Bonnivet entre le Tesin & la Sessia, & s'assura qu'il ne seroit point traversé par ce Général dans la conquête qu'il vouloit faire de tout ce qui restoit aux François entre le Tesin & Milan. 1524.

Ils n'avoient plus dans cette partie de poste considérable que Biagrasso. Cette Place située sur le grand Canal qui portoit à Milan presque tous ses vivres, interceptoit toujours une des principales sources de l'abondance de cette Capitale. Sforce vint lui-même faire avec Médicis le siége de Biagrasso, il y mena l'élite de la Jeunesse Milanoise, qui voulut absolument l'y accompagner. Les batteries furent dressées, la brêche faite, l'assaut livré, la Ville prise en un même jour. Médicis se couvrit de gloire dans cette rapide & brillante expédition ; ce fut alors en effet que Milan put se dire véritablement délivré, on y fit de grandes réjouissances de la prise de Biagrasso, mais elles furent bientôt changées en

1524. deuil, quoique sans aucun fruit pour les François. La peste avoit commencé à se faire sentir dans Biagrasso, avant qu'on en formât le siége; les dépouilles de cette malheureuse Ville portées à Milan, y développerent un venin, qui dans l'espace de quelques mois, emporta plus de cinquante mille personnes. Ce fléau s'étendit jusqu'au Camp des François, soit que des Fuyards de Biagrasso l'y eussent porté, soit qu'il fût le fruit des fatigues continuelles & de la disette. Il y fit de grands ravages & parmi les François & parmi les Suisses. Le Maréchal de Montmorenci pensa en mourir. Cette déplorable Armée enfermée entre des rivieres, pressée par les Ennemis, assiégée par la faim, affoiblie par les désertions, désolée par les maladies, dépérissoit de jour en jour; elle ne pouvoit plus sans un danger pressant, ni passer la Sessia, ni rester au delà de cette riviere. Il ne lui restoit que l'espérance de se joindre avec les Suisses, qui étoient arrivés à l'autre bord

de la Sessia, & qui pouvoient, si- 1524.
non mettre l'Armée en état de se maintenir dans le Milanès, du moins faciliter sa retraite en France; mais la Sessia étoit débordée, les Suisses ne pouvoient la passer qu'avec peine, ils étoient d'ailleurs mécontens que le Duc de Longueville ne se fût pas trouvé à Yvrée avec ses quatre cens Lances pour les escorter, comme le Roi le leur avoit promis. Bonnivet envoya des Députés les prier de se joindre promptement à lui, ils eurent la dureté de répondre qu'ils n'étoient point venus pour le servir, mais pour reconduire leurs Compatriotes dans leur Pays, & que le Roi ne leur ayant pas tenu parole, ils étoient libres de tout engagement. Ce malheur en entraîna un autre. Lorsque les Suisses qui mouroient de faim, de maladie & de rage, dans l'Armée Françoise, virent leurs Compagnons à l'autre bord, ils se débanderent & passerent en foule la riviere à tous les gués qu'ils purent rencontrer. Il fallut donc enfin se

déterminer à passer comme eux la
1524. Sessia pour s'enfuir en France, comme on pourroit, par le Val d'Aoste. L'Amiral fit jetter un pont entre Romagnano & Gattinara, & s'avança pendant la nuit sur le bord de la Sessia. Les Impériaux que des marches & des contre-marches perpétuelles n'avoient guère moins fatigués que les François, auroient voulu passer cette nuit dans leur Camp, pour faire reposer les Soldats, c'étoit l'avis du Viceroi de Naples & du Duc d'Urbin, mais le Duc de Bourbon, qui avoit eû la plus grande part aux succès de cette Campagne, leur persuada de marcher une partie de la nuit, pour s'approcher du bord de la Sessia & veiller sur les démarches des François. A la pointe du jour l'Amiral fit défiler son Infanterie sur le pont, & prenant pour lui le poste que l'honneur lui indiquoit, il se mit à l'arriere-garde, composée de la Gendarmerie; il soutint avec elle les efforts de toute l'armée Ennemie, jusqu'à ce qu'il reçut au bras

un coup de mousquet qui lui fit perdre beaucoup de sang & le mit hors de combat. 1524.

Il manda aussi-tôt le Chevalier Bayard, le Comte de S. Pol & Vandenesse, & s'adressant à Bayard: » Vous voyez, lui dit-il, que je ne » suis plus en état ni de combattre » ni de commander ; je vous re- » mets le sort de l'Armée, sauvez- » la, s'il est possible. » Il est bien tard, lui répondit Bayard, encore sensible à l'affaire de Rebec, » mais n'importe, *Mon ame est à Dieu* » *& ma vie à l'Etat.* Je vous promets » de sauver l'Armée aux dépens » de mes jours. Vandenesse à qui Bonnivet confia l'Artillerie, en jura autant, & tous deux ne tinrent que trop bien parole. Bonnivet se fit porter au-delà du pont, & il fit bien, nulle infortune n'eût égalé pour lui celle de tomber entre les mains de Bourbon, son mortel ennemi, qui croyoit en effet toucher au moment de la vengeance.

Vandenesse fut tué sur la place, d'un coup d'Arquebuse à croc. Le

Chevalier Bayard en reçut un aussi
1524. dans les reins ; il cria ou la Nature cria pour lui : *Jesus, mon Dieu, je suis mort*. Il mourut comme il avoit vécu. Ses dernieres actions portent le caractère de cette simplicité héroïque & chrétienne qu'il avoit signalée toute sa vie. Au défaut de Croix, il baisoit la croisée de son épée ; n'ayant point de Prêtre, il se confessoit à son Maître-d'Hôtel ; il consoloit ses amis & ses domestiques, il bravoit sans orgueil & sans foiblesse la Rebellion triomphante. *Pleurez sur vous, Monsieur*, dit-il, au Duc de Bourbon, qui s'attendrissoit à l'aspect de ce Héros expirant, *pleurez sur vous-même* (1), *pour moi je ne suis point à plaindre. Je meurs en faisant mon devoir, vous triomphez en trahissant le vôtre. Vos succès sont affreux, & le terme en sera funeste*.

Vie du Chev. Bayard.

Belcar. liv. 18. n. 5.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

La retraite des François ayant laissé Bayard entre les mains des Impériaux, le Marquis de Pescaire

(1) Pasquier, Recherches de la France, liv. 6, ch. 18, 19, 20, 22 & alii passim.

lui rendit tous les honneurs qu'il aimoit à rendre à la vertu, quand elle n'étoit plus à craindre ; il le secourut mourant, il le pleura mort, & les regrets dont les Espagnols honorerent la cendre de Bayard, ne le céderent point à ceux des François. Bayard n'avoit que des admirateurs & des amis parmi les ennemis mêmes, qui avoient plus d'une fois éprouvé sa générosité, lorsque le sort des armes les avoit fait tomber entre ses mains. Sa vie (1) n'est qu'une suite d'exploits étonnans & d'actions vertueuses. Toujours vainqueur dans les Tournois, dans les combats singuliers, hardi dans les coups de main, sçavant

1524.

(1) Elle a été écrite par son Secrétaire, qui ne s'est pas nommé; elle a paru pour la premiere fois en 1527, trois ans après la mort de Bayard. L'ame de ce Héros paroît y réunir toutes les vertus, sans aucun mélange de défauts. On pourroit croire ou que l'Auteur a été aveuglé par son zèle, ou qu'il n'a voulu que présenter aux hommes un modéle chimérique & inimitable, si son récit n'étoit confirmé par celui de tous les Historiens contemporains, soit François, soit Etrangers, tels que Jean d'Auton, Martin du Bellai-Langei, Symphorien Champier, Guichardin, Paul Jove, Galeas Capella, Mambrino Roseo, &c.

1524. dans les expéditions plus importantes, il fut le plus grand des Guerriers. Doux, simple, modeste dans la société, amant délicat, ami sincére, franc Chevalier, pieux, humain, libéral, il fut le meilleur des hommes. On ne lit point sans verser des larmes de tendresse, d'admiration & de plaisir, tout ce qu'il a fait pour l'humanité, pour la gloire & pour la galanterie. La bienfaisance qui embellit & anima toutes ses vertus, joint un intérêt touchant à l'éclat imposant de sa réputation.

Blessé presque mortellement à l'assaut de Bresse, il fut porté dans une maison ennemie, qui s'attendoit à toutes les horreurs du pillage, le mari s'étoit enfui dans un Couvent; deux jeunes filles, malheureusement belles, s'étoient cachées dans un grenier, pour éviter la brutalité du Soldat; leur mere tremblante n'espéroit rien de toutes ces précautions. Bayard rassemble cette famille éperdue, la rassure, la console, la met à l'abri de tout péril,

refuse la rançon qu'on lui offre, reçoit un présent de la mere pour ne la pas désobliger, le rend à ses filles, & joignant toujours la galanterie à la générosité, reçoit d'elles deux bracelets, & d'autres petits ouvrages qu'il promet de garder toujours pour l'amour d'elles. Pere, mere, filles, tout pleure à ses pieds de joie & de reconnoissance, Bayard pleure avec eux, leur jure lui-même une reconnoissance éternelle, & leur laisse en partant des regrets que n'inspire guère le départ d'un ennemi. 1524.

Un Officier envoyé pour seconder Bayard dans un coup de main, dont Bayard seul eut tout l'honneur, réclama la moitié du butin, qui étoit immense; Bayard soutint ses droits, & le Conseil de guerre jugea en sa faveur. Bayard entendit cet Officier regretter amérement la fortune qui lui échappoit: » Nous serons donc » riches tous deux, dit-il, cette for» tune que vous disputiez à votre su» périeur, recevez-la de votre ami. Il lui donna sa moitié & distribua l'autre aux Soldats.

1524. La misere avoit forcé une mere de vendre la beauté d'une fille honnête & vertueuse, aux plaisirs de Bayard. Les larmes, le désespoir de cette fille instruisent Bayard de son innocence, il respecte la fille, il réprimande la mere, il marie cette fille à son amant, il la dote, il met la mere à l'abri de la misere, il fait trois heureux, il l'est lui-même.

Telle fut l'ame de Bayard. Pour ses exploits, ils sont répandus partout dans cette Histoire; il avoit commencé à se signaler sous Charles VIII. à la bataille de Fornoue, sa gloire militaire remplit tout le regne de Louis XII.

Bayard étoit d'un sang respectable, toujours dévoué à la Patrie, toujours versé pour elle. Avant la réunion du Dauphiné à la France, ses ancêtres mouroient pour les Dauphins de Viennois, dont ils étoient Sujets, ils moururent pour leurs Rois depuis la réunion. Le Trisayeul du Chevalier fut tué sous les yeux du Roi Jean à la bataille de Poitiers, son Bisayeul à la bataille d'Azin-

court, ſon Ayeul à celle de Montlehery ; ſon Pere fut mis hors de 1524.
combat à la journée de Guinegaſte par une grande bleſſure, qui lui ôta pour toujours l'uſage d'un bras ; le Chevalier mourut à la retraite de Romagnano (1). Les Du Terrail ne ſurvivoient guère aux malheurs de la France, quand ils pouvoient obtenir la mort.

Le Chevalier Bayard n'étoit point marié, il ne laiſſa qu'une fille naturelle.

On pouvoit refaire une autre armée, mais il étoit difficile de retrouver un Bayard & un Vandeneſſe. Le Comte de S. Pol, digne d'être aſſocié à la commiſſion glorieuſe ſous laquelle ils avoient ſuccombé, continua de couvrir la retraite avec autant de valeur que de prudence, & ménageant le peu de Soldats qui lui reſtoient, il ſe retira toujours com-

(1) Pluſieurs Auteurs confondent cette retraite de Romagnano avec l'affaire de Rebec, parce que Bayard fut malheureux dans ces deux expéditions. C'eſt une erreur où on tombe aſſez communément pour qu'il puiſſe être utile d'en avertir.

1524. battant avec Annebaut & le Vidame de Chartres, qui se distinguerent dans cette journée. De Lorges, auquel il restoit un gros d'Infanterie qui n'avoit point encore passé la riviere, fit faire à propos une décharge de mousquetterie si furieuse sur les Espagnols qui pressoient le plus la Gendarmerie Françoise, qu'il les fit reculer très-loin, ce qui donna le tems & à sa troupe & au reste de l'armée de passer la riviere. On perdit dans les dernieres décharges Beauvais, Officier illustre, surnommé *le Brave* par tous les Braves de l'armée, fameux sur-tout par l'audace avec laquelle il avoit enfoncé la porte de cette Place de Villefranche, où Colonne avoit été surpris.

Les François s'illustroient du moins par leurs disgraces mêmes. Cette retraite de Romagnano est à jamais malheureuse sans doute, puisqu'on y perdit Beauvais, Vandenesse & sur-tout Bayard, mais d'ailleurs ce fut une des plus belles opérations qu'on eût vûes depuis long-tems, elle se fit dans le meil-

leur ordre, on ne perdit que peu de bagages, l'Artillerie fut sauvée, & ce qui est plus précieux, le sang des hommes fut épargné. On y perdit fort peu de monde. 1524.

Le Comte de S. Pol donna l'Artillerie à conduire aux Suisses, il ne pouvoit la remettre en de plus mauvaises mains; ils la laisserent en-deçà d'Yvrée, où les Impériaux qui avoient passé la Sessia sur le pont jetté par les François, s'en emparerent sans effort, les Suisses rentrerent dans leur pays par le Nord du Val d'Aoste, les François tournant au Midi allerent gagner le Pas de Suze & rentrerent dans le Dauphiné; ils rencontrerent entre Suze & Briançon le Duc de Longueville avec ses quatre cent lances, qui auroit pu retarder ou empêcher cette retraite, s'il fût arrivé plutôt, il revint en France avec Bonnivet & le Comte de S. Pol.

Belcar. liv. 18. n. 2.

Quelque tems avant la journée de Romagnano, le Château de Crémone s'étoit rendu faute de vivres; il ne restoit plus aux François que

Lodi & Aléxandrie, qui ne pouvant
1524. être secours furent obligés de se rendre. Ainsi l'évacuation du Milanès sous Bonnivet fut plus entiere encore qu'elle ne l'avoit été sous Lautrec. Dans cette calamité publique, Lautrec eut la triste consolation de voir sa conduite en quelque sorte excusée par celle de l'Amiral; il lui rendit avec usure les railleries que Bonnivet ne lui avoit pas épargnées en 1522. L'Espagnol Antoine de Vera prétend que Bonnivet humilié repondit : *Je confesse que cinq mille Espagnols sont cinq mille Gendarmes, cinq mille chevaux-légers, cinq mille Fantassins, cinq mille pionniers & cinq mille diables.*

Au reste quand on examine la conduite de Bonnivet, on ne la trouve pas aussi repréhensible que beaucoup d'Historiens la représentent. On n'y trouve aucune de ces fautes grossieres qu'on a reprochées avec raison à Lautrec. Bonnivet paroît avoir toujours mis beaucoup d'intelligence dans ses marches, dans ses campemens, osons dire

même dans ses projets & dans leur exécution. On lui a reproché deux fautes, l'une générale & qui a influé, dit-on, sur les succès des deux campagnes, c'est de n'avoir point été surprendre Milan, aussi-tôt après le passage du Tesin en 1523. L'autre particuliere, c'est d'avoir envoyé Bayard en détachement à Rebec. Ceux qui s'intéressent à la mémoire de Bonnivet peuvent passer condamnation sur cette seconde faute, qui eût été moins remarquée, si elle n'avoit pas été commise malgré les remontrances de Bayard, mais ils ne doivent point du tout abandonner Bonnivet sur la premiere. Nous avons déja insinué que le succès de l'entreprise sur Milan eût été bien douteux. Il paroît d'ailleurs qu'on doit des éloges à la maniere dont Bonnivet conçut le plan de son Blocus; il est vrai que pour en assûrer le succès, il eût peut-être fallu se rendre Maître de Pavie & d'Arona pour dominer tout le cours du Tesin depuis le Lac Majeur jusqu'au Pô. Par ce moyen les Impé- 1524.

1524. riaux n'auroient pu passer derriere l'armée de Bonnivet pour lui enlever les vivres de la Lomelline & du Novarese, qu'en prenant un tour immense & qu'en traversant deux fois le Pô dans des endroits où ils auroient été obligés de jetter des ponts, ce qui n'eût pû se faire sans que les François en fussent avertis & disputassent au moins le second passage du Pô du côté de la Lomelline, au lieu que Pavie leur offrant un pont libre sur le Tesin même, les introduisoit immédiatement dans la Lomelline. Mais pour forcer Pavie & Arona, Places très-bien défendues, & plus encore pour les conserver ainsi que toutes les autres, sans trop affoiblir l'armée, Bonnivet avoit besoin d'une augmentation de troupes, il falloit donc que le Roi lui en envoyât à propos, il falloit que les Grisons & les Suisses trouvassent en arrivant plutôt, l'argent qu'on leur avoit promis, & sur-tout l'escorte de Cavalerie sans laquelle on sçavoit bien qu'ils n'aimoient point à s'engager

gager dans un pays ennemi, il falloit enfin ne pas laisser périr à force de lenteurs & de mesures mal prises une très-belle armée dans laquelle servoit l'élite des Capitaines François, & que commandoit un Favori qui n'étoit pas sans mérite. C'est donc le Roi lui-même, (il faut l'avouer, car une histoire n'est point un Panégyrique) c'est le Roi principalement qu'il faut accuser de cette seconde perte du Milanès. Le Roi à la tête de ses armées étoit un Héros, mais dans sa Cour il n'étoit souvent qu'un jeune Prince aimable & dissipé. C'est donc bien gratuitement que quelques Historiens admirent l'effet du crédit excessif de la Duchesse d'Angoulême dans le bon accueil que le Roi fit à Bonnivet à son retour du Milanès; c'étoit le moindre prix que le Roi devoit à un homme, qui l'avoit bien servi & comme Général & comme soldat, quoiqu'il n'eût point été heureux. 1524.



CHAPITRE VIII.

Hostilités du côté de l'Espagne & des Pays-Bas pendant l'Année 1523.

1523.

Mém. de Martin Du Bellay, l. 2.

Belcar. liv. 17. n. 51.

Petr. de Angler. Ep. 791.

LES Armes Françoises ne prospéroient guère plus alors du côté des Pyrénées que du côté des Alpes; l'Empereur y commandoit en personne. Il est vrai que ce Prince avoit échoué devant Bayonne qu'il étoit venu attaquer avec de grandes forces & de terre & de mer; il l'avoit tenu quelque tems investi au Nord par l'Adour, au Levant par la petite riviere d'Orces qui recevoit ses vaisseaux lorsque la mer étoit montée, au Midi par une armée de terre, au Couchant par la mer, Lautrec qui, comme on l'a dit, avoit succédé à Bonnivet dans le Gouvernement de Guyenne, défendit Bayonne avec tant de courage & fut si bien secondé par les habitans, par les femmes, par les

enfans même, au défaut de la garnison qui manquoit, qu'il eut la gloire de forcer l'Empereur à une retraite honteuse. 1523.

L'Empereur prit sa revanche, non sur Lautrec, mais sur le nouveau Gouverneur de Fontarabie (1). L'exemple qu'avoit donné le brave Du Lude dans la défense de cette place, fut bien mal imité par son successeur. C'étoit le Capitaine Frauget, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du feu Maréchal de Chatillon. Cet homme avoit acquis une assez grande réputation de valeur & de hardiesse; tout le monde approuvoit le choix qu'on avoit fait de lui pour succéder à Du Lude; mais le courage est journalier comme tous les avantages humains. Frauget n'eut pas honte de rendre en moins d'un mois cette même Place que Du Lude avoit défendue pendant un an entier de siége & de famine, & qui depuis avoit été ravitaillée & fortifiée de

(1) Voir le troisiéme Chapitre de ce second Livre.

nouveau. Elle étoit en effet si forte,
1523. si bien garnie de troupes & si abondamment approvisionnée, que les Capitaines les plus expérimentés de l'Empereur taxoient ce siége de témérité. Le fameux Fréderic, Duc d'Albe, disoit hautement : » l'Empereur a ressemblé jusqu'ici à son » sage ayeul maternel Ferdinand ; » le voilà qui va ressembler à son » imprudent ayeul paternel Maximilien, que la difficulté d'aucune » entreprise ne rebuta jamais, & qui » échoua constamment dans toutes » celles qu'il forma.

Il étoit beau de démentir de tels oracles, mais la lâcheté de Frauget diminua bien la gloire de l'Empereur. Le Roi conçut une si violente colere contre Frauget, qu'il vouloit lui faire trancher la tête, & s'il lui fit grace de la vie, ce fut pour le couvrir d'une infamie plus cruelle que la mort pour un homme de cœur tel que Frauget avoit paru l'être jusqu'alors ; il le fit casser & dégrader de Noblesse sur un échaffaud, dans la place publique de Lyon,

avec les cérémonies les plus ignominieuſes. 1523.

Les allarmes que la fuite du Duc de Bourbon avoit inſpirées, ayant fait retenir, comme on l'a dit, le Duc de Vendôme auprès du Roi, la Tremoille, Gouverneur de Bourgogne, avoit été envoyé pour commander à ſa place en Picardie, & le Comte de Guiſe en Bourgogne & en Champagne. Tous deux eurent beaucoup d'affaires dans leurs nouveaux Départemens.

Par une ſuite de la révolte du Connétable, la Tréve qui avoit été conclue pour la Bourgogne & la Franche-Comté étoit rompue. Charles de Toques ou de la Mothe des Noyers, Sécrétaire du Connétable, étoit allé de ſa part en Allemagne pour hâter la marche du Comte Guillaume de Furſtemberg & du Comte Félix qui devoient faire une irruption en Bourgogne avec les troupes impériales. La Mothe des Noyers les conduiſit lui-même par la Franche-Comté au mois de Septembre 1523. ils s'avan-

cerent vers le Baffigny, menaçant
1523. ainfi à la fois & la Bourgogne & la Champagne ; ils prirent la petite Ville de Coiffy près de la fource de la Meufe, puis remontant la rive gauche de ce fleuve, ils le pafferent à Neuf-Châtel, & prirent le Château de Montéclair entre la Meufe & la Marne. Ce fut là le terme de leurs foibles conquêtes. Le Comte de Guife fe jetta promptement dans Chaumont avec trois cens hommes d'armes; puis d'Orval étant venu le joindre avec fix cens autres, le Comte de Guife fe crut en état de tenir la campagne contre douze mille Lanfquenets; il eft vrai que ces Lanfquenets n'avoient point de Cavalerie comme le Comte de Guife n'avoit point d'Infanterie. Les Lanfquenets avoient compté fur les Gendarmes dont Bourbon avoit promis de les faire foutenir, mais les mêmes raifons qui forcerent Bourbon de précipiter fa fuite, l'empêcherent de remplir cet engagement. Le Comte de Guife, ayant divifé fa Cavalerie en divers pelotons qui couroient fans ceffe la

campagne, & donnoient par-tout la chasse aux Lansquenets, les affama bientôt dans leur camp, ils reprirent la route de Neuf-Châtel, abandonnant les Places qu'ils avoient prises. Le Comte de Guise les voyant prêts à repasser la Meuse, détacha deux ou trois cens Gendarmes qu'il envoya par-delà la Meuse, pour attaquer les Allemands en tête dans le moment du passage, tandis qu'il les chargeroit en queue avec le reste de sa Gendarmerie. Ses ordres furent mal exécutés. Deux Chefs du Détachement, Courville & du Châtelet, prirent querelle; Du Châtelet tua Courville, la marche du détachement en fut retardée, les Allemands ne trouverent point d'ennemis à combattre de l'autre côté de la Meuse, & l'avant-garde passa sans obstacle, mais le Comte de Guise exécuta parfaitement la partie de son projet dont il s'étoit réservé l'exécution, il tailla en pieces l'arriere-garde des Allemands. Brantôme rapporte (1) que 1523.

(1) Vies des Hommes illustres, article du Duc Antoine de Lorraine.

1523. le Comte de Guise avoit fait venir à Neuf-Châtel la Duchesse de Lorraine, la Comtesse de Guise & toutes les femmes de la Cour de Lorraine pour leur donner le spectacle de la défaite des Allemands qu'elles virent du haut de leurs fenêtres très à leur aise & sans aucun danger. Il n'y avoit qu'un Chevalier, tel que le Comte de Guise qui pût sentir combien la présence de ces femmes devoit animer le courage des François, & contribuer à leur victoire. Les Allemands après cet échec rentrerent dans leur pays, qu'ils n'avoient quitté que pour être battus par un petit nombre d'hommes à la vûe de quelques femmes.

Les Anglois & les Flamands donnerent plus d'embarras à la Tremoille en Picardie. Le Duc de Suffolk, beau-frere de Henri VIII. ayant passé la mer à la tête de quinze mille Anglois, s'étoit joint au Comte de Bure, Lieutenant-Général de l'Empereur dans les Pays-Bas. Leurs forces réunies formoient une armée de près de trente mille

hommes d'Infanterie & de six mille de Cavalerie ; la Tremoille n'avoit presque aucunes troupes à leur opposer, il n'en avoit pas même suffisamment pour garnir ses Places, il falloit qu'il portât successivement & avec beaucoup de péril dans chaque Place menacée le peu de Soldats qu'il avoit. Les ennemis marchoient à grandes journées, ils sembloient avoir résolu de prendre des quartiers d'hiver en France ; ils ne s'arrêtoient point à faire des siéges, ils s'attachoient à pénétrer dans le cœur du Royaume. Ils passerent devant Thérouane, devant Montreuil, devant Hesdin, devant Dourlens sans les attaquer. La Tremoille les attendoit au passage de la Somme pour le leur disputer, il s'étoit jetté dans Corbie. Les ennemis qui sembloient prendre la route de Corbie, tournerent à gauche & allerent passer à Bray. Le vaillant Crequi de Pontdormi, que nous avons déja vu se signaler par tant d'exploits, rassembla promptement cent cinquante hommes d'armes, douze à quinze cens hommes 1523.

1523. d'Infanterie, & alla se jetter dans Bray; cette Place étoit sans défense. Trois grandes montagnes qui la serroient de très-près & qui la dominoient entiérement, auroient rendu inutiles toutes les fortifications qu'on auroit pu y faire. Pontdormi ne prétendoit point non plus s'y renfermer, il ne vouloit que rompre les ponts après s'être retiré au-delà de la riviere, pour pouvoir ensuite attaquer les ennemis de front, lorsqu'ils passeroient; mais il se vit pressé si vivement & par des forces si supérieures, qu'il fut trop heureux de pouvoir assurer la retraite de son Infanterie à Corbie, en la couvrant de sa Cavalerie. Les ennemis passerent, & s'avancerent sans obstacle vers Montdidier. La Tremoille desiroit ardemment de jetter du secours dans cette Place, qui commençoit à devenir une barriére importante pour Paris du côté de la Picardie; mais il falloit passer à travers l'armée ennemie, répandue entre Corbie & Montdidier. Le péril de cette entreprise effrayoit tout le monde. Pontdormi seul osa

f Belcar. liv. 17. n. 52.

s'en charger, comme il s'étoit chargé après la journée de la Bicoque & la prise de Lodi de se jetter dans Crémone; il marcha toute la nuit, & la fortune secondant son courage, il arriva aux portes de Montdidier, sans avoir fait aucune mauvaise rencontre; mais il falloit revenir à Corbie, où la Tremoille vouloit concerter avec lui les moyens d'arrêter la marche rapide des Anglois; Pontdormi ne daigna pas attendre que la nuit facilitât son retour; il se mit en marche avec sa Compagnie d'hommes d'armes & celle du Comte de Lavedan, bien résolu d'attaquer avec cette foible troupe tout ce qu'il rencontreroit d'ennemis. Il rencontra un détachement de cinq cens chevaux, c'est-à-dire, à peu près deux fois plus fort que le sien, il l'attaqua, le rompit, le mit en fuite. Il rencontre un autre détachement de deux mille hommes de Gendarmerie, il ne veut point exposer sa troupe à une perte certaine; il la détourne du chemin de Corbie, il lui fait prendre la route d'Amiens, & joignant à ce

1523. Mém. de Du Bellay, liv. 2.

1523. trait de prudence un trait d'intrépidité inoui, mais néceſſaire, il fait tête avec trente hommes au détachement ennemi, pour l'empêcher de pourſuivre le reſte de ſa troupe; il fut accablé par le nombre, comme il devoit l'être, ſon cheval fut tué ſous lui & il ſe trouva embarraſſé dans ſa chûte. Barnieulles ſon frere & Canaples ſon neveu, qui l'accompagnoient dans cette dangereuſe expédition, volent à ſon ſecours, le remontent, lui donnent le tems de ſuivre ſa troupe vers Amiens, mais ils furent faits priſonniers, après avoir ſoutenu, comme Pontdormi, par des prodiges de valeur la gloire du nom de Créquy.

Les ennemis ayant brûlé Roye, attaquerent Montdidier, qui ſe rendit après quelque réſiſtance; la Tremoille & Pontdormy étoient au déſeſpoir; rien n'arrêta plus ce torrent, bien-tôt il s'étendit juſqu'aux bords de l'Oiſe, & déja il n'étoit plus qu'à onze lieues de Paris. La terreur fut univerſelle dans cette Capitale. On fuyoit en foule vers

le Midi du Royaume, on ne se croyoit en sûreté nulle part. Ceux qui restoient dans la Ville ne sçavoient quel parti prendre. Le Roi étoit absent, il étoit toujours resté à Lyon ; si cette circonstance diminuoit l'effroi d'un côté, elle le redoubloit de l'autre. Elle mettoit la personne du Roi en sûreté, mais elle laissoit la Ville sans défense. Le Roi sçut les justes allarmes des habitans de Paris, il fit partir en poste le jeune Brion (1) pour les rassûrer & leur annoncer qu'il envoyoit à leur secours un corps considérable de Cavalerie sous les ordres du Duc de Vendôme. 1523.

On ne sçait pourquoi Du Bellai insinue & pourquoi Beaucaire & Varillas assûrent que Brion par une vanité puérile, dissimula dabord une partie de sa commission, qu'il dit seulement que le Roi l'avoit envoyé pour rassûrer & défendre les habitans de Paris, sans parler du secours que le Duc de Vendôme amenoit; sur Belcar. liv. 17. n. 53.

(1) Chabot son Chambellan, depuis Amiral.

1523. quoi Baillet, second Président du Parlement, lui répondit au nom de sa Compagnie, que les habitans de Paris étoient bien sensibles aux bontés de S. M., mais que dans de pareilles conjonctures ils avoient osé en attendre un secours plus efficace & plus prompt; qu'ils n'avoient point oublié que quand le Duc de Bour-

En 1472. gogne Charles avoit pénétré jusqu'à Beauvais, Louis XI. ne s'étoit pas contenté de leur envoyer faire des complimens par un jeune Gentilhomme, mais qu'il avoit fait marcher à leur secours le Marechal de Rouault à la tête de quatre cens hommes d'armes.

On conclut de tout cela que Brion, sans troupes & sans caractère, avoit voulu s'ériger ridiculement en Sauveur de Paris, tandis qu'il n'étoit que le précurseur du véritable Sauveur, le Duc de Vendôme.

On ne pouvoit décrier plus gratuitement un homme qui a toujours bien servi l'Etat & auquel les Historiens n'ont pas rendu assez de justice. Le premier mot que Brion dit

(1) au Parlement annonça l'arrivée du Duc de Vendôme, la réponse (2) 1523. du Président Baillet ne contient que des témoignages de reconnoissance pour le Roi & pour Brion ; s'il cite l'exemple de Louis XI. & du Maréchal de Rouault, c'est pour observer que la conduite de François I. en envoyant le Duc de Vendôme, étoit conforme à cet exemple.

Lorsque les Anglois & les Impériaux apprirent la marche du Duc de Vendôme, ils craignirent de se voir enfermés entre son armée & les forces que la Tremoille pourroit rassembler derriere eux dans toute la Picardie, ils croyoient ces forces déja plus considérables qu'elles ne l'étoient ; parce que la Tremoille les avoit multipliées à leurs yeux, avec beaucoup d'art en les faisant paroître tour à tour dans les différentes places sur la route des enne-

(1) C'est le discours dont on a parlé au Chapitre sixiéme dans l'histoire du procès du Connétable de Bourbon. Il est du dernier Octobre 1523.

(2) Procès manuscrit du Connétable de Bourbon.

1523. mis ; d'ailleurs les divers combats que Pontdormi avoit livrés ajoutoient encore à cette idée ; de plus les ennemis n'avoient derriere eux de place que Montdidier, ils crurent donc devoir songer à la retraite ; pour éviter le passage de la Somme, ils tournerent à droite au-dessus de sa source ; sur leur route ils brûlerent Montdidier ; ils prirent ou plutôt ils reçurent en passant Bohain, dont le Gouverneur, comme dit Martin du Bellay, leur épargna jusqu'à la peine de le sommer de se rendre : ils y laisserent une garnison, & la saison trop avancée leur faisant perdre toute espérance de pouvoir prendre des quartiers d'hiver en France cette année là, ils se retirerent en Artois, après avoir fait un ravage affreux du Nord-Ouest au Midi jusqu'aux portes de Paris, & du Midi au Nord-Est jusqu'aux frontieres du Hainault. La Tremoille quelques jours après parut devant Bohain, le reprit & eut la gloire d'avoir réduit presque sans troupes une armée de près de quarante mille

hommes à ne pouvoir s'assûrer pendant toute une campagne un seul pouce de terre en France. Pontdormy, son digne Coopérateur, ajouta mille nouveaux lauriers à ceux qu'il avoit cueillis tant de fois en Italie; mais ce qu'on doit peut-être plus admirer encore, c'est le concert, c'est l'unité de vûes, principe infaillible des succès de ces deux grands Capitaines.

CHAPITRE IX.

Campagne du Roi dans le Milanès pendant les années 1524. & 1525.

EN Italie Bonnivet battu, les François détruits, & chassés, le Milanès arraché à leurs efforts, la Couronne assûrée à Sforce sous la protection de l'Empire, tant de triomphes de la Ligue, tant de pertes de la France ne suffisoient point encore à la haine de l'Em- 1524.

pereur ni à la vengeance de Bourbon. L'yvresse du succès les entraîna bien-tôt dans des projets plus vastes, où tous leurs Alliés ne les suivirent pas ; ils résolurent de transporter la guerre, d'Italie en France.

1524.

Guicciard. liv. 15.

Belcar. liv. 18. n. 8.

Un nouveau traité fut conclu entre l'Empereur, le Roi d'Angleterre & Bourbon. On convint que ce dernier seroit mis en possession, non-seulement des Provinces qu'il avoit autrefois possédées en France, mais encore de toutes celles sur lesquelles il avoit des prétentions ; que l'Empereur érigeroit en Royaume ces Provinces réunies ; que le reste de la France seroit partagé entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre. Le premier devoit avoir les Provinces qui seroient le plus à sa bienséance ; le Roi d'Angleterre devoit réaliser son titre de Roi de France & être reconnu en cette qualité par Bourbon lui-même ; mais Bourbon, toujours grand chez ses nouveaux Maîtres, toujours délicat sur les conditions qu'on prescrivoit à sa vengeance, refusa noblement

de souscrire à cette derniere clause. Le reste du traité subsista. Le Connétable de Bourbon devoit faire soulever tout ce qu'il avoit en France d'amis, de vassaux, de serviteurs; le Roi d'Angleterre promettoit de lui faire tenir cent mille ducats, aussi-tôt qu'il auroit passé les monts, & pour l'avenir ce Monarque devoit ou continuer la même contribution tous les mois, ou passer en France du côté de la Picardie avec une nombreuse armée, à laquelle la Flandre fourniroit trois mille Gendarmes, dix mille hommes d'Infanterie, l'Artillerie & les munitions nécessaires. L'Empereur se chargeoit aussi de l'armée qui devoit entrer en France du côté de l'Italie; & déja il avoit fait passer à Gênes deux cens mille écus. La plûpart des Puissances d'Italie, contentes d'avoir assûré la paix de leurs Etats par l'expulsion des François, refuserent d'entrer dans cette nouvelle entreprise. Clément VII. prédit dès-lors qu'elle ne serviroit qu'à rallumer en Italie une guerre plus opiniâtre, il

1524.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

fit ce qu'il put pour en détourner
1524. l'Empereur, & déclara qu'il se borneroit à l'office de Pere commun des Fidèles; les Florentins à son exemple & par son autorité refuserent de contribuer à cette expédition. A l'ombre de ces deux Puissances, les Siennois & les Luquois cesserent aussi de fournir leur contingent. Les Vénitiens dirent qu'ils n'étoient entrés dans la Ligue que pour la défense du Milanès & qu'ils n'avoient jamais prétendu porter la guerre en France. Tous désiroient que l'Empereur acceptât la médiation du Pape, qu'une paix solide succédât à tant de ravages, & que les François rebutés par le mauvais succès de tant d'entreprises sur l'Italie, renonçassent pour jamais à cette belle & & funeste contrée; mais les François vouloient laver leur honte, Bourbon vouloit venger ses injures, Henri vouloit troubler l'Europe, Charles vouloit faire des conquêtes.

L'inaction de tant d'Alliés ne rallentit point l'ardeur de Charles, & bien-tôt l'armée Impériale pénétra

dans la Provence. L'avis de Bourbon étoit que sans s'arrêter à faire des siéges sur la frontiere, on pénétrât jusqu'à Lyon; (1) il se flattoit qu'alors ses domaines de Forez, de Beaujolois, de Bourbonnois, d'Auvergne, &c. le recevroient à bras ouverts; que la Noblesse à laquelle il étoit si cher, se déclareroit d'abord en sa faveur & lui faciliteroit la conquête du reste de la France méridionale, tandis que les Anglois & les Flamans réunis soumettroient toutes les Provinces septentrionales. 1524.

Ce plan étoit beau dans la spéculation & ne paroissoit point chimérique dans l'exécution, mais les forces réunies seroient trop à craindre sans deux écueils inévitables contre lesquels elles se brisent toujours; la défiance & l'intérêt particulier.

L'Empereur craignit que Bourbon introduit en France & rétabli

(1) Le Roi écrivoit au Parlement le 2 Juillet 1524. » Je vais à Lyon pour empêcher les enne» mis d'entrer dans le Royaume, & je puis vous » assurer que Charles de Bourbon n'est pas encore en » France.

d'abord dans ses Domaines, ne se
1524. ressouvînt qu'il étoit François, & ne fît sa paix particuliere, en sacrifiant l'armée Impériale ; il voulut d'ailleurs prendre Marseille, afin d'avoir une porte en Provence comme le Roi d'Angleterre en avoit une en Picardie.

Belcar. liv. 18. n. 9.

Bourbon obligé de ne rendre à l'Empereur que les services qu'il daigneroit agréer, entreprit le siége de Marseille, (1) il parut même l'entreprendre avec plaisir, il affecta de regarder cette conquête comme aussi facile qu'importante. » Trois » coups de canon, disoit-il, ameneront ces timides Bourgeois à nos » pieds, les clefs à la main & la corde » au col. Il fallut bien-tôt qu'il changeât de langage, les soldats, les habitans s'encouragerent mutuellement à la défense ; on fortifia la Place avec une promptitude incroyable, on combattoit d'une main, on travailloit de l'autre ; les femmes,

(1) M. de Thou dit qu'il prit d'abord Aix, Toulon, & quelques autres Places en Provence.

même les plus considérables, oubliant leur mollesse & leur timidité, 1524.
s'exposoient à tous les périls, bravoient les fatigues des plus rudes travaux; elles firent du côté même de l'attaque des contre-mines qu'on nomma *la Tranchée des Dames*. Tous se piquerent d'être fidèles à la patrie contre un Prince infidèle: cette circonstance ne fut point indifférente, on eut eu moins d'ardeur contre un Général étranger. Cependant une Artillerie puissante & bien servie, protégeant les travaux, tonnoit sur le camp ennemi, le Marquis de Pescaire étant à la Messe dans sa tente, un boulet de canon y entra, tua le Prêtre qui disoit la Messe & deux Gentilshommes de Pescaire qui l'entendoient; Bourbon accourt au bruit & demande ce que c'est. » Ce sont répond Pescaire, encore plus jaloux de la gloire de Bourbon, qu'il ne l'avoit été de celle de Colonne, » ce sont ces timides » Bourgeois qui viennent à vos pieds » la corde au col & les clefs à la » main.

1524. Il falloit que Bourbon dissimulât les contradictions perpétuelles, les railleries amères de ce Général; l'Empereur auroit pu employer Pescaire ailleurs, mais il l'associoit exprès à Bourbon dans le commandement, parce qu'il connoissoit sa jalousie, & qu'il comptoit sur elle pour éclairer les démarches de Bourbon, pour répondre de sa fidélité.

Le Roi voyant l'audace de ses ennemis montée au point d'oser l'attaquer d'un côté où ils s'étoient estimés trop heureux jusqu'alors de se défendre, s'indigna de l'oisiveté où le zèle circonspect de ses sujets l'avoit retenu, il rougit d'avoir craint son sujet rebelle & de n'avoir point été l'accabler lui-même en Italie; il voulut voler au secours de Marseille; il y avoit envoyé d'abord Brion & Renzo de Céré avec deux cents hommes d'armes & trois mille Fantassins; tandis qu'il rétablissoit avec promptitude l'armée de Bonnivet, qu'il la renforçoit de quatorze mille Suisses, de six mille Lansquenets, de quinze cents hom-

mes

mes d'armes que le Maréchal de Chabannes à la tête de l'Avant-garde se saisissoit d'Avignon, & que le Roi lui-même avec le corps d'armée s'avançoit jusqu'à Salon. Bourbon qui depuis six semaines perdoit son tems, sa gloire & son armée devant Marseille, voulut prévenir l'arrivée du Roi, il poussa les attaques avec une vigueur extraordinaire, mais que la constance des assiégès rendoit inutile; les Impériaux se décourageoient & trembloient à l'approche de l'armée royale; le canon cependant avoit fait une bréche à la muraille, mais Pescaire apprit qu'entre cette bréche & le rempart, il y avoit un fossé profond, plein d'artifice & défendu par un grand nombre d'Arquebusiers & de Piquiers. Pescaire étoit charmé de voir Bourbon échouer dans la premiere entreprise qu'il formoit contre la France, dans une entreprise dont le succès l'eût rendu trop important, il saisit avec avidité cette fâcheuse nouvelle, il entre dans la tente de Bourbon, qu'il trouve accompagné

1524.

1524. des principaux Officiers, délibérant avec eux sur les opérations du siége. » Messieurs, dit-il, en s'adressant aux Officiers, (sans daigner consulter Bourbon ni lui adresser la parole, ni le regarder) *ceux* » *qui sont pressés d'aller en Paradis*, » peuvent rester à ce siége ; pour » moi, *qui n'ai point envie d'y aller si* » *tôt*, je pars. Croyez-moi Messieurs, retournons en Italie, nous » avons laissé ce pays dépourvu de » Soldats, & on pourroit bien y prévenir notre retour.

Ce discours dans la bouche d'un Général dont on ne pouvoit soupçonner la valeur, fit impression ; les Officiers suivirent Pescaire. Bourbon resta seul dans sa tente, accablé de douleur, couvert de confusion, agité de mille pensées funestes, dévorant avec désespoir un traitement si indigne, gémissant d'avoir quitté son injuste & ingrate Patrie pour servir en esclave des Maîtres plus injustes & plus ingrats encore ; il fallut céder à la destinée & suivre cet insolent Pescaire, il fallut lever le siége d'une

Place où l'horreur de la trahison & l'amour de la Patrie avoient transformé les femmes même en autant de héros. On prépara tout pour la retraite, elle se fit en bon ordre, mais quelque diligence qu'on employât, on ne put échapper à la diligence plus grande encore du Maréchal de Chabannes, qui arrivant avec quatre ou cinq cens chevaux, tailla en pieces une partie de l'arriére-garde, & enleva beaucoup de bagages, tandis que Montmorenci, à la tête d'un autre détachement, harceloit sans cesse l'ennemi dans sa retraite, & le poursuivoit jusqu'au-delà de Toulon.

1524.

Guicciard. liv. 15.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Vers le même tems l'Empereur avoit essuyé un autre échec, qui n'avoit pas peu contribué à la levée du siége de Marseille. Il avoit beaucoup compté pour le succès de ce siége sur son armée navale, commandée par Hugues de Moncade, (que nous verrons dans la suite Viceroi de Naples); mais la flotte Françoise commandée par le Vice-Amiral la Fayette & par le célebre André

1524. Doria, Génois, attaché au service de la France (& dont il sera beaucoup parlé dans la suite) remporta une victoire complette sur Moncade & lui prit plusieurs vaisseaux, dans l'un desquels étoit le Prince d'Orange, Philibert de Chalon, Capitaine illustre, dont les exploits & le ressentiment implacable contre les François, nous occuperont aussi dans la suite.

Que devoit faire le Roi après avoir ainsi délivré sa frontiére & battu ses ennemis sur la terre & sur la mer? La paix sans doute, s'il n'eût aimé que ses Peuples, mais il leur préféra la gloire, & la continuation de la guerre fut résolue. Le Roi ne pouvoit consentir d'avoir pris en vain à son avénement le titre de Duc de Milan, il ne pouvoit se voir sur les frontiéres du Milanès, à la tête d'une armée puissante & victorieuse, sans tenter de nouveau cette fragile & périlleuse conquête. Bonnivet en lui rendant compte de son expédition dans ce Duché, lui avoit dit qu'il n'y avoit que le Roi en personne qui pût le

conquérir solidement. Ce propos qu'on avoit pris alors pour une flatterie de Courtisan qui vouloit excuser ses fautes, avoit cependant un sens très-vrai. En effet, le Roi en voyant par ses yeux tous les besoins de l'armée, devoit être beaucoup plus attentif à les satisfaire & à prévenir les négligences qui avoient fait échouer Bonnivet. En vain les Capitaines les plus expérimentés représenterent que la saison étoit trop avancée, qu'on ne pourroit former aucune entreprise considérable sans s'exposer à passer l'hiver sous la tente, au milieu des neiges & des eaux, le Roi répondit qu'il étoit résolu à braver les saisons & les périls; qu'au reste les chemins de la France étoient ouverts à ceux que la fatigue ou le danger épouvanteroit, il ne fut plus question de répliquer, & chacun prit le parti de se perdre, s'il le falloit, avec ce Prince intrépide & imprudent. 1524.

On pourvut à la défense de toutes les Provinces exposées aux incursions des Anglois & des Impériaux;

le Duc de Vendôme alla commander
1524. en Picardie & dans l'Isle de France; la Tremoille vint rejoindre l'armée; Louis de Brezé (1) (Maulevrier) commanda en Normandie, en l'absence du Duc d'Alençon, Gouverneur de cette Province qui accompagnoit le Roi, le Comte de Laval commanda en Bretagne, Lautrec en Guyenne & en Languedoc, le Duc de Guise en Bourgogne & en Champagne.

La Duchesse d'Angoulême, ayant appris la résolution de son fils, en fut effrayée, elle partit sur-le-champ de Lyon pour la faire révoquer, bien sûr que le Roi ne pourroit lui résister en présence; mais comme elle craignoit qu'il ne la prévînt, elle se hâta de lui mander qu'elle avoit les secrets les plus importans à lui réveler, qu'ils n'étoient pas de nature à pouvoir être confiés à une lettre; qu'elle le conjuroit de ne point passer

(1) C'est ce gendre du Comte de S. Vallier, par qui les premiers avis de la révolte du Connétable avoient été donnés à la Cour.

les Alpes avant qu'elle l'eût entretenu. Le Roi devinant assez par ce dernier mot quels étoient les secrets qu'on avoit à lui apprendre, & craignant l'ascendant de sa mere sur lui, ne répondit à son billet que par une confirmation de Lettres de Régence qu'il lui fit expédier ; il partit sans vouloir l'attendre, & sans que la mort (1) même de la Reine (Madame Claude) dont on reçut la nouvelle sur ces entrefaites, pût arrêter son impatience.

1524.

Belcar. liv. 18. n. 9.

L'armée des Impériaux fuyoit toujours vers le centre du Milanès ; Bourbon & Pescaire s'étoient réunis avec le Viceroi de Naples, qui, pendant le siége de Marseille, étoit resté à Ast pour assurer la retraite. L'armée Françoise entra dans le Milanès sur leurs traces.

Le Roi pour ne point tomber dans la faute tant reprochée à Bonnivet, marcha droit à Milan ; les Impériaux qui observoient sa mar-

(1) Arrivée le 26 Juillet 1524. Beaucaire, en annonçant sa mort, l'appelle *sanctissima fœmina*.

1524. che en fuyant devant lui, se hâterent de l'y prévenir; mais à peine le Viceroi de Naples y entroit-il par une porte, que le Marquis de Saluces parut à une autre porte avec un détachement de l'armée Françoise. Le Viceroi voulut faire prendre les armes aux habitans, mais Milan n'étoit plus cette Ville floriſſante, qui suffisoit autrefois à sa défense, & dont les Bourgeois étoient autant de Soldats. Les ravages que la peste y avoient faits, l'avoient changée en un vaste désert, où tout présentoit l'image de la désolation & de la mort; le peu d'habitans qui avoient échappé à ce fléau, consternés, abbattus par le spectacle de tant de malheurs, n'étoient plus capables d'une résolution courageuse; leur haine pour les François étoit absorbée par des sentimens plus pressans; les Espagnols réduits à eux-mêmes, voulurent défendre un des Fauxbourgs contre le Marquis de Saluces; ce Fauxbourg fut forcé, & le Viceroi ayant appris que le Roi, qui étoit à Vigevano, envoyoit un nouveau

détachement sous les ordres de la Tremoille, pour appuyer le Marquis de Saluces, il crut devoir quitter Milan & se retirer à Lodi, ainsi les François sans beaucoup d'efforts devinrent possesseurs paisibles de la Capitale. 1524.

Cette Capitale affoiblie, épuisée, ruinée, ne décidoit plus, comme autrefois, du sort du Duché. Il restoit à faire de plus importantes conquêtes; on proposa le choix du siége de Lodi ou de celui de Pavie. Lodi rendoit Maître de l'Adda, Pavie du Tesin; on prétend que tous les vieux Chefs opinoient pour le siége de Lodi, l'armée impériale s'y étoit retirée, mais dans un tel état de dépérissement & de désordre, qu'il paroissoit impossible qu'elle résistât. La route forcée qu'elle avoit faite de Marseille à Lodi avoit été si pénible, la difficulté d'éviter des ennemis vainqueurs sans jamais les perdre de vûe, & en reglant toujours sa fuite sur leur course, l'avoit jettée dans tant de marches & de contre-marches violentes, que les Soldats épui-

1524. sés de fatigue, jettoient leurs armes dans les fossés, les laissoient tomber dans les chemins; ne pouvant plus
Guicciard. liv. 15. ni les soutenir ni se soutenir eux-mêmes. La dyssenterie en avoit emporté un grand nombre; ceux qui restoient n'avoient presque ni armes, ni habits, ni munitions, ni argent; ils ne pouvoient qu'affamer promptement Lodi, où les vivres n'étoient pas assez abondans pour fournir à leur subsistance. On se flattoit donc que cette armée, ou se rendroit sans défense, dès qu'on paroîtroit aux portes de Lodi, où seroit aisément détruite, si elle résistoit, qu'alors Pavie perdant toute espérance d'être secourue, tomberoit d'elle-même, ainsi que les autres Places du Milanès.

Mais Bonnivet & un autre Courtisan, nommé S. Marsault, dont tout le monde envioit alors le crédit, donnerent la préférence au siége de Pavie, peut-être par les mêmes raisons qui avoient empêché Bonnivet d'aller droit à Milan, après le passage du Tesin; ils

crurent sans doute qu'on exageroit le mauvais état de l'armée Impériale, qu'il seroit impossible de la forcer dans une Place, où les attaques, quelques vives qu'elles fussent, lui laisseroient toujours le tems de se rétablir. Peut-être Bonnivet, pour l'honneur de son blocus de Milan, voulut-il que le Roi ne prît Lodi & ne réduisît l'armée Impériale que par blocus en s'emparant d'abord de toutes les Places circonvoisines, & premierement de Pavie. 1524.

François I. crut Bonnivet & Saint Marsault ; le siége de Pavie fut résolu.

Mém. de Du Bellai, liv. 2. Belcar. liv. 18. n. 12. Sleidanus, commentar. liv. 4.

C'étoit Antoine de Leve qui commandoit dans cette Place. Si le courage & les talens de ce Géneral avoient eu besoin d'être animés, la gloire d'arrêter le vainqueur de Marignan, & de voir tous les efforts d'un si grand Roi se briser contre l'écueil de sa constance, eussent suffi pour l'engager à la défense la plus opiniâtre.

Les François commencerent ce siége par une cruauté inutile & dan-

1524. gereuse. Le Maréchal de Montmorenci ayant fait sommer la garnison d'une tour qui défendoit un pont sur un des bras du Tesin, & la garnison ayant refusé de se rendre, il força la tour & fit pendre toute la garnison, pour avoir osé se mesurer contre une armée royale, c'est-à-dire, pour avoir osé faire son devoir. Les assiégés n'en devinrent que plus ardens à se défendre; des motifs de haine se joignirent aux motifs de l'honneur.

Tout parut cependant prospérer d'abord aux François; les batteries ayant fait une grande bréche au corps de la Place du côté du quartier du Roi; on donna l'assaut; on emporta la bréche, on se crut Maître de Pavie; mais on apperçut des retranchemens intérieurs que de Léve avoit fait faire, & qu'il étoit impossible de forcer, avant de les avoir ruinés en partie par l'Artillerie. Ces retranchemens étoient disposés de maniere qu'ils n'étoient vus d'aucun lieu voisin & que l'Artillerie passoit par dessus sans pouvoir les

entamer ; il fallut donc abandonner cette premiere attaque. 1524.

Silly, Baillif de Caën, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc d'Alençon, proposa un autre plan d'attaque, relatif à la situation de Pavie. Le Tesin ne traverse point cette place ; l'un de ses bras en baigne seulement les murailles de l'Ouest au Sud du côté de la Lomelline, tandis qu'un autre bras plus foible coule à la droite du premier dans la Lomelline même, & se rejoint avec lui à un mille au-dessous de Pavie. Le lit du principal bras, très-profond en cet endroit, étoit pour la ville un fossé qu'on ne pouvoit franchir ; elle ne craignoit aucune attaque de ce côté-là ; Silly proposoit de faire refluer les eaux du grand canal dans le petit, pour mettre à sec les environs de la Place ; après quoi quelques coups de canon devoient suffire pour renverser la muraille & introduire les François par la brêche. Déja on commençoit à élever avec succès des digues dans le grand canal pour arrêter son cours & à élargir le lit du petit canal,

pour le mettre en état de recevoir
1524. les eaux qu'on y détournoit, lorsque le Tesin enflé tout-à-coup par des pluyes abondantes, renversa les digues & fit abandonner le projet.

Le siége alors tourna en longueur; on employa la sappe & la mine, on chercha les moyens d'affamer la Place.

Les François firent une perte considérable. Claude, Duc de Longueville, fut tué d'un coup de mousquet, en sortant de la tranchée, pour aller reconnoître un poste qu'il vouloit attaquer; c'étoit lui, qui l'année précédente, avoit porté à Bonnivet ce secours tardif, qui n'avoit pu empêcher la désertion des Suisses, ni la perte du Milanès, mais on ne pouvoit lui imputer ce retardement, & sa valeur mérita les regrets de l'armée.

D'un côté la longueur du siége de Pavie, l'incertitude du succès, un certain relâchement que la lenteur des opérations mettoit dans les esprits; de l'autre une fievre quarte qu'eut alors l'Empereur & qui l'empêchoit d'agir, le réfroidissement du Roi

d'Angleterre, qui au lieu de fournir les sommes qu'il avoit promises pour la descente en Provence, redemandoit d'autres sommes que l'Empereur lui devoit, l'impuissance où étoit l'Empereur de tirer promptement de ses Etats l'argent dont il avoit besoin, parurent au Pape des conjonctures favorables à la paix. Ce Pontife avoit maudi l'expédition des Impériaux contre Marseille comme Atéius chez les Romains avoit maudi l'expédition de Crassus contre les Parthes ; sa prédiction avoit été accomplie comme celle d'Atéius ; il voyoit avec douleur la guerre se rallumer en Italie, comme il l'avoit prévu, il desiroit sincérement de l'éteindre ; il proposa d'abord une trève de cinq ans pendant laquelle les François conserveroient toute la partie du Milanès située entre l'Adda & le Pô, à l'exception de Lodi, & Milan seroit mis en sequestre entre les mains du Pape. Giberto, Evêque de Verone & Dataire Apostolique, un des plus intimes Confidens du Pape, vint de

1524.

Belcar. liv. 18. n. 13.

1524. sa part faire cette proposition à François I. & au Viceroi de Naples qui tous deux la rejetterent avec hauteur.

Le Viceroi de Naples répondit que sans un ordre exprès de son Maître, il n'écouteroit jamais aucune proposition tendante à laisser aux François un seul pouce de terre dans le Milanès.

François I. répondit qu'il alloit prendre Pavie & soumettre tout le Milanès ; qu'il ne sacrifieroit point de tels avantages aux frivoles espérances d'une paix qui ne pouvoit être solide.

Le Pape ne se rebuta point, il continua d'employer sa médiation ; mais sans fruit ; il falloit qu'une sanglante catastrophe vuidât cette querelle. Au reste, soit que dans ces négociations Clément VII. eût été plus content des dispositions du Roi que de celles de l'Empereur, soit qu'il eût vû avec aigreur que Charles-Quint n'eût point déféré à ses remontrances dans l'affaire de Marseille ; soit qu'il trouvât alors plus

d'avantage à s'unir avec le Roi qu'avec l'Empereur, il chargea l'Evêque de Verone de conclure la paix particuliere du S. Siége avec la France, car le S. Siége étoit toujours censé être à la tête de la Ligue conclue en 1521. contre François I. Les conditions du traité furent que le Pape & les Florentins ne fourniroient aucun secours à l'Empereur, & que François I. prendroit sous sa protection l'Etat Ecclesiastique & la République de Florence; on expliqua ces mots: *prendre sous sa protection la République de Florence*, c'étoit maintenir à Florence l'autorité de la Maison de Médicis, par conséquent opprimer cette Républi que & élever la Monarchie sur ses ruïnes. 1524.

Ce traité fut une source de mésintelligence entre le Pape & l'Empereur, d'où naquirent dans la suite de grandes révolutions. Clément VII. n'avoit point embrassé comme Leon X. la chimere de la liberté absolue de l'Italie & de l'expulsion de tous les étrangers indistinctement; il lui paroissoit nécessaire que le Milanès

& le Royaume de Naples appartinſ-
1524. ſent à la France ou à l'Eſpagne, il croyoit ne devoir appliquer ſes ſoins qu'à empêcher la réunion de ces deux Etats dans une même main; il vouloit donc que le Milanès fût poſſédé par la France, puiſque l'Eſpagne poſſédoit le Royaume de Naples. Cependant ſa conduite n'avoit pas toujours été conforme à ces vûes, puiſqu'à ſon avenement il avoit continué la Ligue & fourni des ſecours pour chaſſer François I. du Milanès; mais il faut conſidérer qu'alors l'expulſion des François paroiſſoit infaillible, & que Clément VII. en n'y contribuant pas, eût irrité gratuitement l'Empereur. Au ſiége de Pavie au contraire tout étoit changé: François I. en ſuppoſant même qu'il fût forcé de lever ce ſiége, conſervoit toujours la ſupériorité de forces dans le Milanès, c'étoit lui qu'il importoit de ne pas offenſer; le Pape devoit lui faciliter la conquête du Milanès ou du moins ne la pas traverſer; mais il ſurvint bien-tôt une nouvelle circonſtance plus propre à embar-

raſſer la politique du Pape. 1524.

Le Roi ſe perſuadant qu'il n'avoit pas beſoin de toutes ſes forces pour ſoumettre Pavie, & conſidérant que le Viceroi de Naples avoit tranſporté preſque toutes les troupes de ce Royaume dans le Milanès, crut devoir à ſon tour former des projets plus vaſtes que la conquête de ce Duché. L'occaſion lui parut favorable pour porter enfin la guerre dans le Royaume de Naples. Il détacha de ſon Armée le Duc d'Albanie avec deux cents lances, ſix cent chevaux-legers, quatre mille hommes d'Infanterie & quelque Artillerie pour cette expédition; Renzo de Céré embarqua auſſi à Villefranche dans le Comté de Nice une nombreuſe Infanterie, dont le rendez-vous avec la troupe du Duc d'Albanie, devoit être à Livourne.

Les auteurs varient ſur la conduite que tint le Pape dans cette conjoncture. Les uns diſent que ce fut lui qui donna au Roi le conſeil d'envoyer des troupes dans le Royaume de Naples, non à la vé-

Mém. de Du Bellay, liv. 2. Galeas Capella. De Thou. l. 1.

rité pour en faire la conquête, mais
1524. pour faciliter celle du Milanès par une diversion qui obligeât les Imperiaux à diviser leurs forces. D'autres disent que le Roi conçut ce projet de lui-même, qu'il le fit communiquer au Pape par le Prince de Carpy son Ambassadeur, en demandant passage sur les terres de l'Eglise & de Florence, & la permission de faire quelques levées dans Rome; que le Pape combattit ce projet de toute sa force; qu'il représenta au Roi qu'en montrant trop d'ambition, il blesseroit lui-même ses vrais intérêts, que l'expédition de Naples nuiroit à l'expédition du Milanès; &c.

Guicciard. liv. 15. Belcar. liv. 18. n. 14.

On ajoute que ces représentations n'ayant pu détourner le Roi de son projet, le Pape employa toute sorte d'expédiens pour retarder la marche du Duc d'Albanie.

Cette opposition du Pape à l'expédition de Naples, nous paroît si naturelle, si conforme à ses intérêts & à ses principes, que nous l'adopterions sans balancer, quand même

elle ne feroit pas appuyée fur l'autorité de Guichardin, l'homme le mieux inftruit des affaires d'Italie & des vûes particulieres du Pape. En effet toute la conduite de ce Pontife ne tendit qu'à éloigner de Naples le Duc d'Albanie, tantôt fous un prétexte, tantôt fous un autre. Les levées dans Rome fe faifoient avec une lenteur exceffive; le Pape vouloit avoir une entrevûe avec le Duc d'Albanie; il vouloit que les troupes de ce Général s'employaffent en paffant à réformer le gouvernement de Sienne; il réuffit du moins à retarder l'arrivée du Duc d'Albanie dans le Royaume de Naples.

1524.

Au refte il avoit exigé que fon traité avec la France fût fecret pendant quelque tems; les Impériaux ne faifoient que s'en douter. Les levées que le Duc d'Albanie faifoit faire dans Rome, ne prouvoient rien, parceque dans le même-tems le Pape permettoit aux Colonnes d'en faire auffi au nom de l'Empereur. Pour s'éclaircir de la vérité, les Impériaux

députerent au Pape, Marino, Abbé
1524. de Nagera, Commiſſaire de l'Armée. Marino ſomma le Pape ſans détour de fournir à la Ligue les ſecours qu'il lui devoit. Le Pape parla vaguement d'impartialité, de neutralité, de paternité, de médiation; mais enfin ſe voyant preſſé de ſe déclarer, il profita du paſſage du Duc d'Albanie par les terres de l'Egliſe, pour avouer que la crainte des armes Françoiſes l'avoit forcé de conſentir à un traité. Cependant il continuoit d'offrir ſa médiation pour la paix, les Impériaux indignés la rejetterent avec fureur, & accablerent le Pape de reproches.

La marche du Duc d'Albanie vers le Royaume de Naples répandoit l'allârme dans le camp des Impériaux. Le Viceroi frémiſſoit du danger où ce Royaume étoit expoſé, il l'avoit laiſſé ſans troupes, ſans défenſe, il vouloit y reporter ce qui lui reſtoit des forces qu'il avoit tranſportées dans la Lombardie, mais le Marquis de Peſcaire

soutint qu'il falloit rester dans le Milanès; que cette tentative sur le Royaume de Naples ne seroit que de pure ostentation ; que l'armée du Duc d'Albanie étoit trop foible pour une expédition de cette importance, qu'elle seroit arrêtée par la résistance des Places fortes du Royaume, que François I. ne feignoit de menacer Naples, que pour jetter le trouble parmi les défenseurs du Milanès & les obliger de diviser leurs forces : on s'en tint à cet avis ; on laissa le Duc d'Albanie s'avancer autant qu'il voulut, & sans perdre entierement de vûe la défense du Royaume de Naples, on s'occupa principalement de la défense de Pavie. La guerre du Milanès continua de réunir tous les efforts & d'attirer toute l'attention. 1524.

Les munitions de guerre manquoient & dans Pavie & dans le camp du Roi; on tiroit fort peu de part & d'autre, l'attaque & la défense languissoient, le Roi pour se procurer & de l'argent & des munitions, vendit au Duc de Ferrare

1524. sa protection (1) moyennant soixante-dix mille ducats, dont cinquante mille furent fournis en argent comptant, & vingt mille en munitions. La protection qu'on accordoit en échange au Duc de Ferrare, devoit être assez stérile, car le Duc de Ferrare ne pouvoit être efficacement protégé que contre le Pape, & le Pape étoit alors tellement réconcilié avec les François, qu'il leur fournit des voitures pour transporter ces munitions dans leur camp par le Parmesan & le Plaisantin. Cette circonstance même mit un nouveau dégré d'amertume dans les plaintes des Impériaux, qui regarderent ces voitures fournies & ce passage livré comme un secours direct que le Pape donnoit à leurs ennemis.

Antoine de Lève avoit encore plus d'embarras dans sa Ville que le Roi dans son camp; l'argent lui manquoit; Les Lansquenets qui com-

(1) Il la lui avoit donnée pour rien autrefois, mais aussi il la lui avoit retirée.

posoient

poſoient la plus grande partie de la garniſon, & qui étoient dix contre un Eſpagnol, murmuroient, & menaçoient de livrer la Place, s'ils n'étoient payés. De Léve avoit épuiſé les promeſſes & toutes les reſſources du crédit, il falloit des reſſources plus efficaces, il écrivit à ce ſujet au Viceroi, & ils concerterent enſemble un ſtratagême ingénieux que le ſuccès juſtifia. Nul convoi ne pouvoit s'introduire dans la Ville qu'à travers le camp François; deux hommes ſe chargerent de cette commiſſion hardie, ils traverſerent le camp François déguiſés en vivandiers; chacun d'eux conduiſoit un cheval chargé de deux barils de vin, ils s'approcherent le plus qu'ils purent de la Ville, ſous prétexte de mieux vendre leur vin; de Léve averti de l'endroit où ils devoient s'arrêter, fait de ce côté-là une ſortie furieuſe & inattendue; ceux de ſes Soldats qui étoient du ſecret, courent aux barils, les défoncent, & les trouvent pleins d'argent au lieu de vin; c'étoient trois mille

1524.

ducats que Lannoi envoyoit à De
1524. Léve avec des lettres par lesquelles il annonçoit que le reste de la somme dûe aux Lansquenets étoit au camp Impérial à Lodi, mais qu'on n'avoit pas voulu l'exposer à être prise toute entiere par les François. Ce petit évenement fit renaître la joye, la confiance & la concorde dans Pavie; les généreux Espagnols voulurent sacrifier la part qu'ils pouvoient prétendre aux trois mille ducats, afin que les Lansquenets touchassent davantage; ceux-ci se piquerent d'honneur & voulurent que les Espagnols partageassent. On a accusé De Léve d'avoir joint le crime à l'artifice pour appaiser plus sûrement l'impatience des Lansquenets; on lui impute d'avoir hâté par le poison la mort très-prompte d'Azarnes leur Capitaine-Général, qu'il soupçonnoit de porter sa troupe à la révolte & d'entretenir des intelligences avec les François.

Belcar. liv. 18. n. 18.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Le léger mouvement d'enthousiasme que l'entrée du convoi avoit excité, se dissipa bien-tôt; l'argent

manquant toujours, les murmures & les mutineries des Lansquenets recommencerent; De Leve n'avoit plus rien à esperer du Viceroi, on ne pouvoit pas toujours faire passer des barils pleins d'argent à travers un camp ennemi, De Leve prit sur lui de scandaliser les Espagnols pour payer les Lansquenets; il suivit un exemple que la fameuse Marie de Pachéco avoit osé donner à Tolede même dans les troubles d'Espagne; il fit fondre l'or & l'argent des vases sacrés & des reliquaires, & en fit faire une monnoie, que les Lansquenets déja imbus des opinions de Luther trouverent doublement agréable; il crut corriger cette espece de profanation par un vœu solemnel de dédommager avantageusement dans un tems plus heureux les Eglises qu'il dépouilloit, mais il fit ce vœu au nom de l'Empereur pour le service duquel il les dépouilloit, & l'Empereur qui ne tenoit guère ses promesses, tenoit encore moins celles d'autrui.

1524.

Tandis que François I. pressoit

Guicciard. liv. 15.

1524. lentement les opérations du ſiége au milieu de l'hiver, tandis que le Duc d'Albanie s'avançoit plus lentement encore vers le Royaume de Naples, tandis qu'Antoine De Leve fatiguoit, épuiſoit l'armée Royale par des ſorties toujours vigoureuſes & toujours faites à propos, tandis que Peſcaire marquoit tous ſes jours par quelque courſe heureuſe (1), par la priſe de quelque Place, de quelque Fort, le Duc de Bourbon qui avoit prévu que les talens & l'expérience d'Antoine De Leve arrêteroient long-tems l'armée royale, avoit employé ce tems à l'exécution du projet le plus noble & le plus utile; il avoit entrepris de redonner une armée à l'Empereur, qui n'en avoit plus, en Italie; car on a vu dans quel état étoient réduits les triſtes reſtes qu'on avoit ramenés de

(1) Antoine de Vera conte que pendant le ſiége de Pavie, François I. montroit aſſez de mépris pour l'armée Impériale, & qu'en reprochant à Bonnivet d'avoir fui devant elle l'année précédente, il lui diſoit : *Voilà donc ces Lions d'Eſpagne!* à quoi Bonnivet répondit : *ils dorment, Sire, & vous les reconnoîtrez à leur réveil.*

la Provence dans le Milanès. Cet illustre Proscrit sans argent, sans crédit, suivi du seul nom de Bourbon, part malgré Lannoi, qui n'avoit pas assez d'élévation dans l'ame pour croire l'exécution d'un tel projet possible, malgré Pescaire qui avoit trop de jalousie pour ne pas désirer qu'il échouât; il va trouver le Duc de Savoye, ce même Duc de Savoye qu'une amitié si tendre avoit toujours uni avec la Duchesse d'Angoulême sa sœur, ce Duc de Savoye, qui attaché à tous les intérêts de la France, avoit ouvert en 1515 aux François une route inconnue à travers les Alpes, & qui depuis les avoit servis dans toutes les occasions; il étoit bien changé alors; ce changement étoit comme tant d'autres, l'ouvrage d'une femme; le Duc avoit épousé Béatrix de Portugal (1), sœur d'Isabelle, dont le mariage avec l'Empereur se négocioit alors & s'accomplit peu de tems après (2). Béatrix attira insensible- 1524.

(1) Le 26 Mars 1521.
(2) En 1526.

1524. ment le Duc de Savoye au parti Impérial, il ne se déclara point hautement, mais il prêta en secret au Duc de Bourbon des pierreries & de l'argent. Bourbon passe en Allemagne, & moitié avec ce secours, moitié sur le crédit de l'Archiduc Ferdinand, parvient à lever douze mille Lansquenets, presque tous vieux Soldats, très-aguerris, très-disciplinés. Georges Fronsberg les commandoit, Capitaine d'une taille gigantesque, d'une force extraordinaire, d'une valeur féroce, excellent citoyen, Luthérien furieux, capable de tout entreprendre pour servir sa patrie & pour nuire au Pape, saisissant avec ardeur l'occasion d'aller faire la guerre en Italie, dans l'espérance que les conjonctures améneroient quelques moyens d'humilier le S. Siége. Son ambition étoit de porter ses mains sacriléges jusques sur le Pape, il avoit fait faire une chaîne d'or pour l'étrangler, disoit-il, de sa propre main, *parce qu'à tous Seigneurs tous honneurs.* (1)

Le Feron. Francisc. Vares.

Guichenon. Hist. de Savoye.

(1) Brantome rapporte de ces Allemands d'autres

plaisanterie féroce d'un barbare que la haine abrutissoit & qu'un amour insensé de sa Religion rendoit impie. 1524.

Bourbon arrive avec cette armée, qui étoit plus à lui qu'à l'Empereur, il réjoint Pescaire & Lannoi à Lodi, & assûré désormais d'une considération que son mérite seul eût dû lui procurer, il vole à la victoire avec plus de confiance. Brant. Capit. Etrang. art. Froßberg.

C'est ainsi que les Impériaux augmentoient & réunissoient leurs forces à la vûe de l'ennemi, tandis que François I. affoiblissoit les siennes par des diversions imprudentes. 1525.

Indépendamment de l'expédition du Duc d'Albanie, le Roi avoit encore envoyé le Marquis de Saluces avec un détachement de quatre ou cinq mille hommes pour s'emparer de quelques Places de la riviere de Gênes; il prit en effet Savone & Varaggio, il défit quatre mille hommes que Hugues de Moncade avoit débarqués sur cette côte, pour es- Belcar. liv. 18. n. 17.

horreurs dont l'humanité frémit, & dont la pudeur rougit.

1525. ſayer de reprendre ces Places, en même tems les Galeres Françoiſes, commandées par André Doria, pourſuivoient Moncade ſur la mer, brûloient la Capitane de Gênes juſques dans le Port, & faiſoient Moncade lui-même priſonnier; on croit que ſi le Marquis de Saluces avoit eu plus de troupes, il auroit pu forcer Gênes du côté de la terre, tandis que Doria en auroit forcé le Port avec ſes Galeres. Mais vains triomphes! dangereux avantages! ce n'étoit ni à Gênes, ni à Naples qu'il falloit courir; c'étoit devant Pavie, c'étoit dans l'armée du Roi que, comme en un foyer, auroient dû ſe réunir tous les rayons de force & de puiſſance qu'on écartoit ainſi mal à propos.

L'armée Impériale étoit forte alors de dix-ſept ou dix-huit mille hommes d'Infanterie, de ſept cens hommes d'armes & d'autant de Cavalerie-Légere; François I. croyoit avoir treize cens lances & vingt-ſix mille hommes d'Infanterie, parce qu'il payoit en effet ſon armée ſur ce pied-là; mais à peine en avoit-il

la moitié, aucune troupe n'étoit complette, ni entretenue; les Officiers Italiens recevoient & prenoient pour eux la paye des Soldats qui leur manquoient, & la négligence intéressée des Commissaires secondoit cette avare infidélité. Tout le monde profitoit de l'inapplication du Roi pour le tromper. 1525.

Les Impériaux s'avancerent pour secourir Pavie. Divers incidens qui arriverent alors, semblerent autant d'avant-coureurs du grand événement qui se préparoit.

Le Roi voyant que tout annonçoit une affaire générale, avoit mandé les garnisons de la plûpart des Places qu'il possédoit dans le Milanès; les troupes même qu'il avoit à Savone revenoient joindre l'armée, lorsqu'en passant dans l'Alexandrin, elles furent attaquées par le Gouverneur d'Alexandrie Gaspard Maïno, qui avec une poignée de Soldats, mais frais & vigoureux, dissipa aisément ces troupes fatiguées d'une longue marche, elles se refugierent dans un petit Fort, où n'ayant pu se soutenir

elles furent obligées de se rendre.

1525. Les Impériaux en s'avançant vers Pavie, tiroient principalement leurs vivres de Lodi & de Crémone; les François s'attachoient à enlever les convois qui venoient de ces deux Places. Un détachement de l'armée Françoise, commandé par Pyrrho de Gonzague, frere du Prince de Bozzolo, occupoit le poste de S. Angelo entre Lodi & Pavie; les Impériaux sentant toute l'importance de ce poste qui leur eût enlevé la communication de Lodi, passerent le Lambro & allerent l'attaquer. La Place visitée par le Prince de Bozzolo & par le Maréchal de Chabannes, avoit paru en état de défense; la garnison étoit forte; cependant à peine le Marquis de Pescaire avoit-il fait jouer son Artillerie, que les Assiégés saisis d'effroi se sauverent dans la Citadelle, où ils capitulerent quelques heures après. Pyrrho de Gonzague & trois autres Seigneurs de la même maison, demeurerent prisonniers, le reste de la garnison eut la liberté de se retirer où il voudroit, mais sans armes, sans

chevaux & à condition de ne point servir d'un mois contre l'Empereur. 1525.

Les François n'avoient pas mieux réussi dans le projet de couper la communication de Crémone ; un Seigneur Milanois du nom de Palavicin, qui s'étoit mis depuis peu au service de la France, ne promettoit pas moins d'abord que de s'emparer de cette Place, qu'il supposoit très-mal gardée, il se borna ensuite à empêcher le transport des vivres que les Impériaux pouvoient en tirer ; il s'avança jusqu'à Casal Maggiore avec quatre cent chevaux & deux mille hommes d'Infanterie. Le Duc Sforce qui étoit dans Crémone, envoya contre lui Alexandre Bentivoglio avec quatorze cent hommes d'Infanterie qu'il fit soutenir par ses Gardes. Palavicin se sentant supérieur en nombre, crut qu'il lui seroit honteux d'attendre un secours que François Rangoné lui menoit, il se hâta d'attaquer Bentivoglio, il fut défait & pris, & sa troupe entiérement dissipée.

1525. Ce brave & infidèle Jean de Médicis, qui avoit si souvent passé du camp des Impériaux dans celui des François & du camp des François dans celui des Impériaux, venoit de repasser dans le parti François, parce que Lannoi qui ne l'aimoit pas, ne lui fournissoit point d'argent pour payer sa troupe. Une sortie que De Léve fit à propos, rendit cette défection inutile aux François. Médicis ayant été chargé de repousser cette sortie & s'en acquittant avec sa hardiesse ordinaire, fut bleſſé au talon comme Achille dont il avoit la valeur. Un coup de feu lui brisa l'os & le mit hors de combat. Il fut obligé de se faire transporter à Plaisance. Sa troupe qui n'aimoit & ne craignoit que lui, se débanda, lorsqu'elle se vit sans chef. Elle étoit composée de près de quatre mille hommes.

A tant de petits échecs qui minoient en détail les François, à tant de diversions volontaires qu'ils avoient faites, se joignit par une avanture bizarre une diversion for-

cée qui les affoiblit considérablement. 1525.
Alors s'élevoit sur les bords du Lac de Côme, vers les Confins du Milanès & du pays des Grisons, l'étonnante fortune d'un homme aussi singulier que l'avoit été Sickinghen en Allemagne & le premier Sforce en Italie. Il se nommoit Jean-Jacques Médequin, (1) il étoit Milanois, fils d'un Commis à la Doüane. Son esprit, ses talens, ses intrigues lui avoient donné entrée dans la Maison du Duc Sforce, auquel il servoit de Sécrétaire. Bien-tôt il conçut l'esperance d'une plus grande fortune, si les François s'emparoient du Milanès, & pour s'attirer leur faveur, il leur révéloit tous les secrets de son Maître ; Sforce fut instruit de cette infidélité par une lettre qu'il intercepta, il jura dès-

(1) Médicis, Médici, Médiquin ou Médequin. Il faut observer que ce Médequin étant devenu dans la suite un des hommes les plus illustres de l'Italie, & Jean-Ange Médequin son frere ayant été fait Pape sous le nom de Pie IV. Cosme I. à la faveur de la ressemblance des noms, reconnut ces Médicis ou Médequins de Milan pour être de sa Maison, mais cette opinion n'a pu s'établir.

1525. Paul Jove. lors la perte de Médequin. Il pouvoit, il devoit sans doute le livrer à la rigueur des Loix, mais il voulut éviter les longueurs & l'éclat d'une procédure criminelle. Le parti de l'assassinat avoit encore plus d'inconvéniens. Ces coups violens attirent trop de haine, laissent trop de soupçons d'injustice, & le Duc n'avoit point oublié qu'on l'avoit assassiné lui-même après qu'il eût fait assassiner Monsignorino Visconti. (1) Il prit un autre expédient, il chargea Médequin d'une lettre pour le Gouverneur de Musso, Place située à l'extrêmité du Milanès vers le Nord du Lac de Côme, dans un pays dont à peine on reçevoit des nouvelles dans le reste du Duché. Cette lettre étoit un ordre au Gouverneur de faire jetter le Porteur dans le Lac. Médequin, soit par défiance, soit pour pouvoir instruire les François

(1) Guichardin dit que Sforce s'étoit servi de Médequin pour assassiner Monsignorino Visconti, ou plutôt il le fait entendre, & il paroît par le récit de quelques autres Auteurs, que c'étoit un complice que Sforce avoit voulu perdre dans Médequin.

du sujet de sa commission, décacheta la lettre & apprit le sort qu'on lui préparoit. Sur cette découverte, un homme ordinaire auroit fui ou se seroit caché; mais Médequin avoit l'audace d'un Héros avec l'ame d'un traitre; il voulut que les moyens employés pour sa perte devinssent les dégrés de sa fortune & les instrumens de sa vengeance, il entreprit de se rendre redoutable au Duc même. Il supprime la lettre de Sforce, & imitant son écriture, il fabrique deux autres lettres adressées, l'une au Gouverneur de Musso, l'autre à son Lieutenant. Par la premiere le Duc avertissoit vaguement le Gouverneur d'être en garde contre les Grisons, qui en descendant de leurs montagnes pour servir la France, pourroient surprendre Musso. Par la seconde, le Duc mandoit au Lieutenant qu'il avoit découvert un projet formé par le Gouverneur de livrer la Place aux François, qu'il falloit prévenir cette trahison, & prêter main-forte à Médequin, qui alloit par son ordre à Musso pour ar- 1525.

1525. rêter le Gouverneur & veiller à la sûreté de la Place. Médequin arrive à Musso, rend les deux lettres, est bien reçu par le Gouverneur, bien servi par le Lieutenant. Le Gouverneur est arrêté, Médequin se saisit de son argent, & l'employe à corrompre la garnison, il se rend Maître de la Place, il leve le masque & chasse le Lieutenant. Mais pour conserver cette Place & pour pouvoir braver le ressentiment de Sforce, il avoit besoin d'une puissante protection, il avoit à choisir de celle des François ou des Impériaux, il préféra celle de l'Empereur, & pour la mériter, il résolut de lui rendre un service important. Il y avoit alors six mille Grisons dans l'armée de François I. Médequin entreprit de les forcer à quitter l'armée & à retourner dans leur pays. Les Grisons, ainsi que les autres Peuples de la Confédération Helvétique, vivoient en paix avec tous leurs voisins & n'avoient jamais de guerre pour leur propre compte; comme ils étoient sans ennemis, ils étoient sans

défiance. Médequin profita de cette sécurité, il dressa des embûches au Gouverneur de Chiavenne, Place importante du pays des Grisons, & voisine du Lac de Côme, il enleva aisément ce Gouverneur, un jour qu'il étoit sorti de la Place sans escorte; il paroît ensuite à la vûe de Chiavenne, il demande à parler à la femme du Gouverneur, elle se présente sur la muraille. Médequin tenant une épée dans une main, lui montre de l'autre son mari désarmé, lié, prêt à recevoir le coup mortel. » *Choisissez, Madame, lui dit-il, de* » *me remettre votre Place, ou de voir* » *égorger votre mari.* Cette femme s'effraye, & n'ayant point le courage de préférer son devoir à son mari, ouvre les portes à Médequin. 1525. Brant. Capit. Etrang.

C'étoit une situation nouvelle pour les Grisons que de se voir attaqués chez eux-mêmes & d'avoir à défendre leur propre pays; ils crurent devoir rassembler toutes leurs forces; l'élite de leurs Soldats étoit devant Pavie dans l'armée du Roi, ils leur envoyerent les ordres les plus

pressans de revenir dans leur pays ; ils joignirent à ces ordres des menaces si terribles contre les Réfractaires, qu'il fallut obéir. Le Roi à qui leurs services devenoient plus nécessaires que jamais, leur fit en vain les plus grandes instances de rester jusqu'après la bataille, le Maréchal de Foix s'emporta en vain contre eux & leur prodigua les reproches de parjure & de lâcheté ; ils furent infléxibles & quitterent le camp, non sans laisser quelque soupçon d'intelligence entre eux & les Impériaux.

1525. Pâques le 16 Avril.

Tant de présages sinistres avoient un peu déconcerté l'audace Françoise, Antoine De Léve au contraire voyant qu'on venoit à son secours, redoubloit de courage, multiplioit les sorties, épuisoit les Assiégeans par cent petits combats. Les Impériaux approchoient, & déja les François étoient assiégés à leur tour, déja le Marquis de Pescaire avoit poussé ses retranchemens jusqu'aux pieds de leur camp & les tenoit en allarme par de continuelles

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

escarmouches où l'avantage étoit presque toujours du côté des Impériaux. 1525.

On ne pouvoit plus prendre Pavie sans livrer bataille, & les François découragés commençoient à mettre en question s'ils exposeroient le Roi & l'État au hazard d'une affaire générale. On tint un grand Conseil à ce sujet. Là tous ces vieux Capitaines qui avoient acquis tant de gloire sous Charles VIII., sous Louis XII., sous François I., les Louis d'Ars, les Sanseverins, les Galiots de Genouillac, le Maréchal de Chabannes, le Maréchal de Foix lui-même quoique plus jeune & plus bouillant, sur tout le fameux La Tremoille, instruit par les succès & par les malheurs, oserent proposer de lever le siége, d'éviter la bataille & de se retirer à Binasco. Ils ne pouvoient soutenir l'idée des désastres que la perte d'une bataille alloit entraîner; ils voyoient les troupes affoiblies, fatiguées, abattues; ils sentoient qu'elles auroient affaire à des troupes qui n'avoient

éprouvé ni les fatigues d'un siége ni
1525. les rigueurs de la mauvaise saison.
L'intérêt des Impériaux étoit de combattre parce que n'ayant point d'argent, ils ne pouvoient se flatter de retenir long-tems les Lansquenets, qui ne s'étoient engagés à servir que dans l'espérance d'une bataille prochaine. Les François au contraire devoient attendre dans des postes assûrés que ce torrent s'écoulât de lui-même; ce sage délai en procurant à l'armée Françoise un repos dont elle avoit besoin, & en donnant le tems d'arriver aux renforts qu'on attendoit de la France, de la Suisse & de l'Italie même, mettroit le Roi en état de conquérir facilement tout le Milanès, aussi-tôt que le défaut de payement auroit dissipé les Lansquenets. Tel étoit l'avis presque unanime des Officiers expérimentés.

Mais les conseils de la prudence n'étoient pas les plus agréables au Roi; il s'étoit vanté publiquement, il avoit écrit par-tout qu'il prendroit Pavie, ou qu'il périroit sous ses murs; il ne pouvoit se résoudre à

reculer après de tels engagemens. Les Bonnivets, les S. Marsaults, les Brions, les Montmorencis, non moins habiles Courtisans que braves Guerriers, ne lui donnoient que des avis conformes à son courage. Bonnivet sur tout parut s'indigner de l'idée d'une retraite. 1525.

» Quelle honte, Messieurs, » s'écrioit-il, (1) osez-vous pro» poser au Roi, vous voulez » qu'il démente aujourd'hui le cours » entier de sa vie, qu'il flétrisse les » lauriers cueillis à Marignan, à Va» lenciennes, à Marseille; qu'un Sol» dat, un De Leve puisse se vanter, » de l'avoir forcé à la retraite, que » le traitre Bourbon puisse dire qu'il » a vu son Maître fuir devant lui? » Vous comptez les difficultés & les » périls, mais comptez-vous les res» sources? Songez vous que l'élite » de la Noblesse Françoise est ici? » Songez-vous que le Roi est à sa » tête? comptez vous pour rien & » sa présence & son exemple? Ah!

(1) Brant. Homm. illustr. art. Bonnivet.

» cessons de le deshonorer par des
1525. » précautions indignes de lui & de
» nous ! C'est dans les champs de Pavie, non sous l'abri honteux des murs de Binasco qu'il faut chercher notre salut ; cette timide circonspection à laquelle je n'ai que trop eu la foiblesse de m'assujettir autrefois, n'est plus aujourd'hui de saison. L'Europe nous demande compte de la gloire de notre Roi ; c'est par la victoire ou par la mort, qu'il faut lui répondre.

Le Maréchal de Chabannes voulut répliquer & soutenir l'avis des vieux Chefs. Bonnivet l'interrompit : Monsieur de Chabannes, lui dit-il, » vous parlez bien plus selon » votre âge que selon votre grand » cœur. Vous seriez bien fâché que » cette occasion de gloire vous » échappât, ce seroit la premiere fois » que vous auriez évité la rencontre » de l'ennemi. Le Roi a besoin aujour'hui de votre valeur ordinaire » & non de cette prudence dont l'excès vous est étranger.

Bonnivet eut le malheur de persuader le Roi ou de le trouver persuadé. Il fut résolu qu'on attendroit les ennemis dans les retranchemens; on crut concilier la prudence avec la valeur, en profitant contre eux des avantages d'un camp bien assis & bien retranché. La situation des François étoit en effet presque aussi heureuse que l'avoit été celle des Impériaux à la Bicoque, il ne manquoit aux premiers qu'un Prosper Colonne, qui sçut se borner aux soins d'une sage défense, sans prétendre aux honneurs d'une attaque indiscrete. Bonnivet fut chargé des dispositions de cette fameuse journée, & ces dispositions n'eurent rien encore de condamnable. Le camp du Roi fut placé de maniere qu'il défendoit de tous côtés l'entrée de Pavie & qu'il donnoit la main au Parc de Mirabel, de sorte qu'on ne pouvoit faire entrer aucun secours dans Pavie, qu'en forçant les retranchemens ou qu'en renversant les murailles de ce Parc. Mirabel étoit comme la Bicoque, un château bâti

1525.

Belcar. liv. 18. n. 20. 21.

dans un Parc fort étendu ; le Duc
1525. d'Alençon avec l'arriere - garde
étoit dans le Parc ; l'avant-garde
commandée par le Maréchal de Chabannes & le corps de bataille commandé par le Roi lui-même, remplissoient le reste du camp, qui dominoit avec avantage toute la Campagne. On avoit établi une communication entre le camp & le Parc, en abattant les murailles du côté du camp seulement.

Les ennemis approchoient, les escarmouches devenoient fréquentes, & tous les jours le Marquis de Pescaire signaloit son activité par quelque avantage, par quelque insulte faite aux retranchemens des François : enfin les Impériaux résolurent de pénétrer dans Pavie par le Parc de Mirabel. Si les François sortoient de leur camp pour venir défendre le Parc, ils perdoient l'avantage de la situation, & les Impériaux étoient déterminés à leur livrer bataille. Si les François restoient dans leur camp, les Impériaux se flattoient d'enlever aisément le

quartier

quartier du Duc d'Alençon & d'entrer dans Pavie sans obstacle. 1525.

Telle étoit la situation des deux armées, lorsque le Roi reçut des lettres du Prince de Carpy son Ambassadeur à Rome, qui le conjuroit de la part du Pape de ne point exposer une conquête infaillible au hazard d'une bataille que les ennemis seuls avoient intérêt de livrer. Le Pape l'avertissoit qu'il avoit vu plusieurs lettres des Officiers Généraux de l'armée Impériale, qui mandoient que leurs troupes étoient prêtes à se dissiper faute d'argent; que Pavie ne pouvoit plus tenir; que si quelque bataille heureuse ne fournissoit aux Soldats un butin immense, il n'étoit plus possible de les retenir sous le Drapeau. Le Pape ne demandoit au Roi que d'attendre encore quelque tems pour voir l'accomplissement de sa prédiction, mais le sort en étoit jetté, le Roi n'écoutoit plus rien, il resta dans son camp & attendit les ennemis.

Il ne les attendit pas long-tems. La nuit du 23. au 24. Février, ils

1525. renouvellerent la Camisade de Rebec, c'est-à-dire, qu'ils firent mettre des chemises aux Soldats par dessus leurs armes pour les reconnoître dans l'obscurité. Ils s'avancerent vers le Parc de Mirabel, & cependant pour occuper les François dans leur camp & les détourner de l'attaque principale, ils firent deux fausses attaques qu'ils appuyerent d'un feu continuel de leur Artillerie. A la faveur de ce bruit & de cette diversion, on n'entendit point, on n'apperçut point le travail des pionniers qui sappoient les murs du Parc de Mirabel, où se faisoit la principale attaque; ce ne fut qu'au point du jour qu'on vit les Espagnols entrer en foule dans ce Parc par une breche large de plusieurs toises & tourner les uns vers Mirabel pour entrer dans Pavie, les autres vers le camp des François du côté où il communiquoit au Parc. Le Roi croyant que tout l'effort des ennemis alloit se porter sur le château de Mirabel, sort à la hâte de son camp & déploye sa Gendarmerie dans le Parc,

mais il n'étoit plus tems de sauver Mirabel, déja le jeune Marquis du Guast, (1) digne Cousin, disciple illustre de Pescaire, qui entroit alors sur ses pas dans la carriere de la gloire, avoit forcé ce château l'épée à la main & surpris la garnison; déja même un détachement de sa troupe étoit aux portes de Pavie; mais Brion détaché de l'arrierre-garde du Duc d'Alençon pour couper le chemin de Pavie à ce détachement, eut le bonheur de le battre & d'arrêter pour un tems la communication. En même-tems Galiot de Genouillac qui avoit eu tant de part à la victoire de Marignan, & qui eût vaincu seul à Pavie, si on n'eût pas rompu toutes ses mesures, dirigea si avantageusement son Artillerie contre les Impériaux qui s'efforçoient d'entrer par la brèche, qu'il les mit dans le plus grand désordre; on les voyoit courir en se précipitant & se renversant les uns sur les autres, pour gagner un vallon voi- 1525.

(1) Dom Alphonse d'Avalos.

1525. ſin, où ils puſſent être à couvert de cette foudroyante Artillerie. Le Roi eût dû ſans doute ſe contenter d'accabler les reſtes de la troupe de Du Guaſt qui ſe trouvoient enfermés dans le Parc & ſéparés du gros de l'armée; il eût dû ſe repoſer ſur les batteries de Genouillac du ſoin de défendre la brêche & d'en fermer le paſſage aux Impériaux, mais il ne put voir de ſang froid ſes ennemis s'ébranler & préſenter les apparences d'une défaite prochaine; il crut qu'il ſe rendroit indigne des faveurs de la victoire, s'il les négligeoit; ſon courage l'emporta, il ſortit du Parc, il ſe répandit dans la campagne avec toute ſa Gendarmerie, il ſit la faute énorme de maſquer par cette démarche imprudente les batteries qui tonnoient par la brêche. Dès que les Impériaux ſe ſentirent à l'abri du canon, ils reprirent courage, ils ſe rallierent promptement. Bourbon avec ſes Allemans, Peſcaire avec ſes Eſpagnols, Lannoy avec ſes Italiens, s'avancerent pour l'envelopper, tandis que le Marquis

du Guaſt, quittant le Parc de Mirabel, & n'ayant pu être arrêté par le Duc d'Alençon, revenoit attaquer les François par derriere, & qu'Antoine De Léve ſe joignant à lui en faiſant une ſortie vigoureuſe avec toute ſa Cavalerie, ſecondoit puiſſamment les efforts des Impériaux. 1525.

Dans l'Armée Françoiſe, l'avant-garde du Maréchal de Chabannes & l'arriere-garde du Duc d'Alençon, voyant l'affaire engagée en pleine campagne, accoururent au ſecours du Corps de bataille & lui formerent deux aîles. Le Maréchal de Chabannes étoit à l'aîle droite, le Duc d'Alençon à la gauche. Entre l'aîle droite & le Corps de bataille, étoient les Bandes-noires réduites à cinq mille hommes, reſte de cette troupe que le Duc de Gueldres avoit levée en 1515. dans ſes Etâts, & qui avoit ſi bien ſervi à Marignan; elle étoit alors conduite par ce Duc de Suffolk-Roſe blanche dont on a tant parlé (1). A

(1) Voir l'Introduction, Chapitre troiſiéme, article Angleterre.

1525. gauche entre le même Corps de bataille & l'aîle du Duc d'Alençon, étoit un Corps d'environ huit ou dix mille Suisses conduits par le Colonel Diespach. Ces deux Corps d'Infanterie étoient à portée d'être soutenus & par le corps de bataille presque tout composé de Gendarmerie, & par la Cavalerie de l'aîle à laquelle chacun des deux Corps répondoit. Les Impériaux diviserent leur armée en une multitude de Corps particuliers prêts à se porter par-tout & à s'entre-secourir suivant la nécessité des conjonctures.

Toutes les forces étant ainsi déployées de part & d'autre, le front de la bataille devint extrêmement étendu. Les grands efforts des Impériaux se porterent au Corps de bataille des François & à l'aîle droite. Les Bandes-noires soutenues par leur propre courage, par les exhortations de Suffolk & par le désespoir où on les avoit réduites, (car pour les punir d'avoir pris parti dans les Troupes de France, on les avoit mises au Ban de l'Empire) les Bandes-Noires

avoient en tête les Allemans de Bourbon, qui les regardant comme rebelles à la Patrie, les combattoient avec cette horreur qu'inſpire aux Allemans la rébellion, quoiqu'eux-mêmes fuſſent alors commandés par un rebelle. Le combat ne put être longtems égal entre deux troupes ſi fort inégales. Bourbon fit faire à ſes Lanſquenets un mouvement déciſif. Les Colonels Fronſberg & Sith allongerent par ſon ordre les deux pointes de leur gros Bataillon, & ſerrant les Bandes-Noires, dit Varillas, comme dans une tenaille, ils les écraſerent & les détruiſirent entiérement. Le Comte de Vaudemont y fut tué, le Duc de Suffolck y périt auſſi, étouffé ſous un monceau de cadavres; la France perdit en lui un Allié utile, qui la ſervoit toujours efficacement & ſans pouvoir rien exiger d'elle. 1525.

Les Lanſquenets devenus plus terribles par cette victoire, & voyant l'aîle droite des François entiérement détachée du Corps de bataille, tournerent leurs efforts contre elle & l'enveloppérent. Elle étoit déja fort af-

foiblie du combat qu'elle avoit rendu
1525. contre un gros Corps de Cavalerie Napolitaine, commandé par Castaldo, Lieutenant de Pescaire. Le Maréchal de Chabannes avoit jusqu'à deux fois enfoncé ce Corps, & jusqu'à deux fois il s'étoit rallié. Le brave Clermont d'Amboise que son courage avoit élevé à la Lieutenance de l'avant-garde dès vingt-trois ans, venoit d'être tué; le Maréchal de Chabannes accablé par la multitude, vit sa troupe se dissiper & prendre la fuite sans pouvoir la retenir. Tandis qu'il faisoit de vains efforts pour la rallier, il eut son cheval tué sous lui, il s'en dégagea malgré son grand âge avec une adresse infinie, & il alloit se jetter dans une autre troupe pour y combattre à pied, lorsqu'il tomba entre les mains de Castaldo qui le fit Prisonnier. Castaldo voulant le mettre en lieu de sûreté, fut rencontré par un Capitaine Espagnol, nommé Buzarto. Chabannes étoit le plus beau vieillard de son siécle. Sa bonne mine, son air noble & la magnificence de sa cotte-d'armes, firent juger à

Buzarto que c'étoit un Prisonnier considérable & dont la rançon seroit forte ; il voulut être associé au profit de la prise. Castaldo allégua les droits de la guerre & refusa de partager. *Eh bien*, dit Buzarto, *il ne sera donc ni pour toi ni pour moi*, en même-tems il tua Chabannes d'un coup d'arquebuse (1). C'est ainsi que ce Général, (2) la terreur & l'admiration des Espagnols, qui ne l'appelloient que le *grand Maréchal de France*, fut réuni à son brave frere Vandenesse. Buzarto en est encore aujourd'hui sur- 1525.

(1) Brant. Homm illustr. art. la Palice.

(2) Le Maréchal Jacques de Chabannes, Seigneur de la Palice, avoit assisté a presque autant de batailles que le Maréchal de Trivulce : il ne s'en étoit pas livré une seule un peu considérable sous les regnes de Charles VIII., de Louis XII. & de François I dans laquelle il ne se fût distingué. Il étoit à celle de Fornoue en 1495 ; au combat de Ruvo, à la bataille de Cerignole en 1503 ; à celle d'Aignadel en 1509 ; à celle de Ravenne en 1512, où il contribua tant à la victoire, que l'armée l'élut pour Général après la mort du Duc de Nemours ; à celle de Guinegaste ou des Eperons en 1513 ; à celle de Marignan, à celle de la Bicoque, à celle de Pavie, sans comprer une multitude d'autres expéditions, ou glorieuses ou périlleuses, & des siéges qui valoient de batailles.

1525. nommé *le Cruel*, épithete trop douce pour une action si infâme.

Au Corps de bataille, le Roi faisoit des prodiges de valeur presque incroyables. Une Cotte-d'armes de toile d'argent & un Casque orné de grands pennaches qui flottoient sur ses épaules, le faisoient aisément remarquer, son courage le faisoit bien plus remarquer encore. Si tous les soldats de son armée avoient pu exécuter autant de coups de main qu'il en exécuta lui-même, jamais les Impériaux n'auroient pu résister. Il tua d'abord de sa main Fernand Castriot, Marquis de Saint Ange, dernier de la race des anciens Rois d'Albanie & petit-fils de Scanderberg; il blessa aussi à la joue un Gentilhomme Franc-Comtois, nommé d'Andelot, avec lequel il se battit long-tems comme en combat singulier. La Troupe d'Italiens que commandoit le Marquis de Saint-Ange, fut aisément ouverte & dissipée par la Gendarmerie Françoise & par le Corps des Suisses, qui d'abord la seconda bien. Mais le Mar

quis de Pescaire s'étant ensuite avancé à la tête des Espagnols, arrêta leurs progrès, en même-tems il fit un signe & l'on vit commencer une opération bien capable de déconcerter la valeur. Quinze cens Arquebusiers Basques, d'une agilité extrême & qu'il avoit formés depuis long-tems à cette espece d'exercice, s'approchoient des rangs les plus serrés de la Gendarmerie Françoise, y faisoient leur décharge, & disparoissant tout-à-coup avec la rapidité d'un trait, ils alloient recharger à l'abri du danger, & revenoient faire une nouvelle décharge, sans qu'il fût possible ni de venger ses pertes sur ces especes d'oiseaux qui échappoient toujours à tire d'aîle, ni d'éviter les nouveaux coups qu'ils préparoient. Le Roi crut donner moins de prise à leurs décharges, en ordonnant à sa Cavalerie de s'élargir; le mal en devint plus grand encore. Les Basques se méloient dans les rangs, choisissoient celui qu'ils vouloient frapper, miroient leur coup à loisir & le faisoient toujours tomber sur les Capitaines qui se distinguoient

1525.

Guicciard. liv. 15. Du Bellay, liv. 2. Petr. de Angler. Ep.

le plus par leur courage. Ainsi ce
1525. Corps invincible de la Gendarmerie Françoise se vit presque entiérement détruit en moins d'une heure par une troupe irréguliere, presque invisible, presque impalpable, dont toute la force consistoit dans la fuite. La Tremoille eut à la fois la tête & le cœur traversés de deux balles, comme si les Basques eussent choisi en lui les deux plus nobles parties comme ils choisissoient les plus vaillans hommes pour les frapper. Le grand Ecuyer de Saint-Severin étoit percé de coups, & son cheval aussi maltraité que lui ne pouvoit plus le soutenir; Guillaume du Bellai-Langei le voyant tomber, mit promptement pied à terre pour le secourir. » *Je n'ai plus besoin de rien*, lui dit le grand Ecuyer (1) d'une voix expirante, *courez au Roi & me laissez mourir.* Louis d'Ars, ce vaillant Défenseur de Venouse, (2)

(1) Brantôme dit que dans cette bataille le Grand Ecuyer fut sans cesse occupé à parer les coups qu'on portoit au Roi, & que tel étoit, selon l'ancien usage, l'emploi du Grand & du Premier Ecuyer dans les batailles où étoit le Roi.

(2) En 1503.

qui même depuis la défection de Bourbon, avoit sçu allier l'amitié la plus tendre pour ce Sujet rebelle avec la fidélité la plus inviolable pour son maître, fut démonté, foulé aux pieds, étouffé dans la presse, ainsi que le Comte de Tournon. Le Comte de Tonnetre étoit si défiguré des coups qu'il avoit reçus, qu'à peine put-on le reconnoître dans la foule des morts après la bataille. Le Baron de Trans avoit été placé dans l'aîle gauche où commandoit le Duc d'Alençon, & se plaignoit du sort qui lui envioit les occasions de se signaler; son fils unique, à son gré plus heureux, étoit au corps de bataille. Ce jeune homme avoit combattu avec beaucoup de courage, enfin cédant à l'épuisement & à la fatigue, & porté par les vicissitudes du combat aux environs de l'aîle gauche, il croit pouvoir se retirer auprès de son pere. Le pere le regardant avec indignation lui demande où est le Roi? *je n'en sçais rien*, répond le jeune homme; *allez l'apprendre*, replique le pere d'un ton 1525.

févere, *il vous est honteux de l'ignorer.*

1525. Le jeune de Trans rentre dans la mêlée, pénétre jusqu'au Roi & meurt sous ses yeux d'un coup d'Arquebuse.

Tandis que toute cette généreuse Noblesse mouroit ainsi pour son Roi, avec cet empressement & ce plaisir qu'inspire une ivresse héroïque, le Duc d'Alençon, Beau-frere du Roi, le premier Prince de son Sang, au lieu de voler à son secours avec son aîle toute entiere, qui n'avoit point encore donné, s'épouvante de la ruine de l'aîle droite, du désordre du corps de bataille, & se livrant à une lâcheté à laquelle rien n'avoit encore préparé de sa part, il fait sonner la retraite. Le gros Corps des Suisses qui avoit compté être soutenu par sa Cavalerie, s'épouvante à son tour, il est saisi d'une terreur pareille à celle qui, à Marignan, avoit pensé mettre en fuite les Lansquenets; il croit qu'on veut le sacrifier à la haine des Allemans de Fronsberg & de Sith, qui s'avançoient en ce moment pour le

presser comme ils avoient fait les Bandes-Noires. Ce fut en vain que Fleuranges se mit à la tête des Suisses & employa pour les retenir les plus fortes remontrances, les offres les plus sincères, ce fut envain qu'il voulut faire mettre pied à terre à sa Compagnie d'hommes d'armes & la faire charger au premier rang des Suisses, ceux-ci n'étoient déja plus en état de rien entendre. Diespach leur Chef, homme plein de courage & d'honneur, voyant la honte dont sa Nation se couvroit, s'alla précipiter de désespoir au milieu du gros bataillon des Allemans de Fronsberg & y fut accablé comme il le désiroit. Fleuranges courut se ranger auprès du Roi, la Roche du Maine, Lieutenant de l'aîle gauche, ayant envain combattu de tout son pouvoir l'étrange résolution du Duc d'Alençon, le quitta, & s'alla aussi jetter dans le corps de bataille, ainsi que le Baron de Trans. C'étoient-là que se rassembloient tous ceux qui aimoient l'honneur, le Roi, la Patrie; les débris de

1525.

1525. l'aîle droite s'y étoient refugiés; on ne voyoit de toutes parts que des Seigneurs François qui, à travers mille périls, se faisoient jour l'épée à la main vers l'endroit où combattoit leur maître, & qui cherchoient à lui faire un rempart de leurs corps. Les pelotons épars de la Gendarmerie presque détruite, se rapprochent, & combattent avec une espece de rage qu'excitoient en eux leur malheur & le danger du Roi, ils redeviennent plus redoutables que jamais; le Roi les rallie, ils se serrent, ils s'élancent sur l'ennemi, la mêlée devient si forte que l'escopeterie des Arquebusiers cesse enfin. Pescaire est pressé à son tour, il reçut une grande blessure au visage, il fut porté par terre, foulé aux pieds des chevaux, & ne dut son salut qu'à la promptitude avec laquelle il fut dégagé. Lannoy qui avoit déja combattu dans différens postes avec assez peu de succès, s'avança pour le soutenir & fut repoussé; c'étoit la premiere fois qu'il se trouvoit à une bataille, le moindre

échec le déconcertoit. On prétend que dans cette conjoncture il fut si troublé, qu'il oublia de faire marcher à son secours le Corps de réserve que commandoit le Comte de Vere son Neveu, mais il n'en eut pas besoin ; le quartier du Roi étant désormais le seul où l'on pût combattre, tous les corps des Impériaux se porterent naturellement à ce centre de la bataille. Du Guast, Castaldo, de Leve arriverent de tous côtés ; mais le corps qui acheva de déterminer la victoire, fut celui de Bourbon, auquel rien n'avoit encore pu résister. Tous ces corps chargerent ensemble avec tant d'impétuosité, que le peu de Gendarmerie qui combattoit autour du Roi, fut rompu & ouvert en six endroits sans aucune espérance de pouvoir se rallier. Ce fut là que périrent Chaumont, fils du fameux Maréchal de Chaumont d'Amboise ; Hector de Bourbon, (1) Vicomte 1525.

(1) De la Branche Bâtarde de Bourbon-Malauze.

1525. de Lavedan, & une multitude d'autres braves Chevaliers, dont les noms doivent être bien chers à la Nation, mais dont nous n'entreprendrons point de donner ici une liste, qui ne pourroit qu'être imparfaite (1).

Le Bâtard de Savoye, Grand-Maître de France, fut tiré du milieu des morts, parce qu'il respiroit encore, (2) il fut porté à Pavie, & toutes les ressources de l'art employées pour lui sauver la vie, ne servirent qu'à le faire expirer dans des tourmens affreux.

Le Maréchal de Foix furieux, désespéré, ayant l'épaule & le bras fracassés & se voyant frappé à mort, ne conservoit plus d'autre sentiment qu'une haine aveugle & féroce pour Bonnivet, auquel seul il imputoit les malheurs du Roi & de toute la France; il cherchoit par-tout ce Favori pour le percer du bras qui lui restoit, & mourir de joie en l'égorgeant; il

(1) Le P. Daniel en donne une Liste assez ample.

(2) Brantôme Homm. illustr. art. Lescut ou Lescun.

troyoit par-là venger le Roi, mais l'ambition irritée ne se cachoit-elle pas sous le masque du zèle? N'étoit-ce pas la chûte du crédit de sa maison que le Maréchal de Foix vouloit venger sur un rival plus heureux? Quoiqu'il en soit, le sang qu'il perdoit en abondance, l'ayant fait tomber de cheval, il fut pris & conduit à Pavie, chez la Comtesse de Scarsafiore, dont il étoit amoureux; on ne put guérir ses blessures, mais il eut du moins la consolation de mourir dans les bras de la gloire & de l'amour.

1525.

Cependant le malheureux Bonnivet, voyant les tristes effets du conseil qu'il avoit donné, mais qu'on avoit mal suivi, s'épuisoit en vains efforts pour arracher son maître aux périls qui l'environnoient; il rallioit tantôt quelques Suisses qui n'avoient pas suivi leur gros bataillon, tantôt quelques Gendarmes qui ne pouvoient se résoudre à fuir; il fut coupé, séparé du Roi, jetté hors de la mêlée par le choc violent des Lansquenets de Bourbon, il ne tenoit qu'à lui de se sauver, mais son ame

1525. étoit trop haute & son désespoir trop sincère; il jetta un triste regard sur le champ de bataille, & s'écria (1): *non, je ne puis survivre à un pareil désastre.* Aussi-tôt il s'élance sur le bataillon des Lansquenets, & tendant la gorge à toutes les épées & à toutes les piques, il se délivra de l'horreur de vivre.

Bourbon plus à craindre pour lui que le Maréchal de Foix, s'étoit flatté de le faire prisonnier, & avoit sur tout recommandé à ses Soldats de s'attacher à le prendre vif; lui-même il s'étoit armé exprès en simple Cavalier, pour que Bonnivet ne pût le distinguer ni tenter de lui échapper; il regardoit cette prise comme le prix le plus flatteur de sa victoire; il ne lui fut point donné d'en jouir, le désespoir de Bonnivet en avoit décidé autrement. Bourbon passa par l'endroit où il venoit d'être égorgé; il vit les restes sanglans & livides de cette figure si belle & si noble qui avoit fait l'admiration de

(1) Brant. Vies des Capit. illustr. art. Bonnivet.

la Cour. A ce ſpectacle ſa colere s'affoiblit, elle fit place à un mouvement de compaſſion, il ſe contenta de s'écrier en détournant ſes regards: *Ah ! malheureux, tu es cauſe de la perte de la France & de la mienne !* 1525.

Le Roi combattoit encore & combattit le dernier dans cette journée ; toute la Nobleſſe qui l'avoit environné, étoit ou maſſacrée, ou priſe, ou écartée par l'affluence des ennemis, qui ſe preſſoient autour de lui ; il n'avoit plus pour le défendre que ſa réputation & ſon déſeſpoir, l'un & l'autre le ſervoient bien. Il avoit devant lui un rempart effroyable de François & d'ennemis maſſacrés ; tous ceux qui oſoient franchir cette barriere, payoient de leur vie leur témérité ; le combat romaneſque d'Alexandre contre toute la garniſon d'une ville des Indes, (1) où il étoit ſeul entré par eſcalade, paroît moins incroyable que cette réſiſtance opiniâtre du Roi contre une armée entiere. Alexandre

(1) Quinte-Curce, liv. 9.

1525. dans ce grand péril, tua trois Indiens qui le pressoient trop; François I. avoit déja tué de sa main cinq ou six de ses ennemis, lorsque son cheval percé d'une balle, tomba mort, & l'entrainant dans sa chûte, se renversa en partie sur lui. Tous les Soldats Espagnols & Allemans s'approchent à l'envi, se disputant d'avance cette glorieuse prise. Le Roi blessé en deux endroits à la jambe, épuisé par le sang qui sortoit d'une autre large blessure qu'il avoit au front, froissé & presque écrasé par sa chûte & par le poids de son cheval, eut assez de force & de courage pour se relever, pour combattre à pied & pour tuer encore deux de ses ennemis; mille voix lui crioient de se rendre & le menaçoient de le tuer; mais il lui étoit moins affreux de mourir que de se voir exposé à la brutale insolence des Soldats; il alloit sans doute se faire tuer, lorsque Pompérant, ce même Gentilhomme François, qui avoit seul accompagné Bourbon dans sa fuite, arriva en cet endroit & reconnut le Roi à

ſon courage, car le ſang dont il étoit couvert avoit confondu tous ſes traits ; Pompérant eut aſſez d'autorité pour écarter les Soldats & pour pénétrer juſqu'au Roi. Plein de reſpect pour ce grand Prince, ſe ſouvenant qu'il étoit né ſon ſujet, il ſe jette à ſes pieds, le conjure de ne point s'obſtiner davantage à ſa perte, & de céder au ſort qui trahiſſoit ſa valeur, il lui propoſa de ſe rendre au Duc de Bourbon; François à ce nom, frémiſſant de colere, proteſte qu'il mourra plutôt que de ſe rendre à un traitre, mais il demanda le Viceroi, Pompérant l'envoya chercher, il vint & le Roi lui remit ſon épée, Lannoi la reçut à genoux, baiſa la main du Prince, & lui donna une autre épée. (1) 1525.

(1) On joua long-tems en Eſpagne une eſpece de Comédie ſur la bataille de Pavie, où l'on voyoit François I. terraſſé par un Eſpagnol, qui lui mettant le pied ſur la gorge, l'obligeoit à demander la vie. Henri IV. ſe piquoit de prendre François I. pour modéle, & ſa Cour étoit pleine de reſpect pour la mémoire de ce grand Roi. Un Ambaſſadeur de Henri IV. à la Cour de Philippe II. aſſiſtant à une repréſentation de cette Piece, paſſa ſon épée

1525. Brantôme dit qu'après la bataille le Roi se fit conduire dans l'Eglise des Chartreux pour y faire sa priere, & que là, (1) le premier objet qui frappa ses yeux, fut cette inscription : (2) *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas.* L'application étoit sensible : le Roi en fut frappé & touché. Il n'appartient qu'à la Religion de consoler les malheureux par le prix qu'elle attache à l'humiliation & à l'infortune.

Le Roi témoigna qu'il lui seroit bien dur d'être conduit à Pavie, à la face d'un peuple qu'il avoit tenu long-tems assiégé & qu'il s'étoit tant flatté de réduire ; le Viceroi eut égard à une aversion si naturelle, & fit conduire le Roi dans son camp

au travers du corps de l'Acteur qui insultoit ainsi François I. La Piece ne fut plus représentée. L'Ambassadeur se nommoit Emeri Jaubert de Barrault. Cette anecdote piquante est rapportée par un Auteur moderne qui n'a point cité ses garans.

(1) Brant. Homm. illustr. art. François. I.

(2) Tirée du Pseaume 118. vers. 71. « Il m'a été » bon que vous m'ayez humilié, pour que j'appren» ne vos préceptes.

où

où ses playes furent pancées ; ce fut là qu'il écrivit à sa mere ce billet terrible & sublime. *Madame, tout est perdu, fors l'honneur.* C'étoit le cri d'une ame forte & supérieure aux disgraces, c'étoit le cri de l'ame de François I. & sa mere étoit digne de l'entendre. 1525.

Si le Roi avoit bravé le péril dans la bataille, il ne brava pas moins le sort dans sa captivité, il prit un visage riant & serain, reçut avec bonté, parut voir avec une joye majestueuse & tranquille les Soldats de l'Armée Impériale, dont le premier soin après s'être regorgés de butin, fut d'aller voir cet illustre prisonnier. Son affabilité aimable, ennoblie par les traits de la grandeur & de l'héroisme, gagna tous les cœurs & les fit passer aisément de la fureur à la tendresse. Ils ne pouvoient se lasser de le regarder, de l'admirer, de le plaindre, de comparer cette audace guerriere qu'il venoit de signaler à leurs dépens & aux siens avec la vie oisive que l'Empereur

avoit menée jusqu'alors. (1) Antoine
1525. de Vera & Varillas racontent qu'un Soldat qui n'avoit que quatre livres de solde par mois, présenta au Roi une balle d'or, qu'il disoit avoir fait faire exprès pour le tuer dans la bataille, s'il l'avoit rencontré; il en avoit aussi fait faire six d'argent pour six des principaux Capitaines de l'armée Françoise, & il les avoit employées. Si tout cela n'est qu'un conte, il auroit pû être plus ingénieux & plus vraisemblable. L'enthousiasme de respect & d'admiration que le Roi inspiroit aux Soldats Impériaux, parut suspect aux Chefs, & sous prétexte que le Roi avoit besoin de repos, on ne permit plus guère aux Soldats de l'approcher. Au reste Lannoy eut soin de le faire servir en Roi. Bourbon fit demander à ce Maître dont il étoit trop vengé la permission de le voir, & il l'obtint contre son espérance. Il vint avec Pompérant, le Roi reçut Bour-

(1) Ant. de Vera, Hist. de Charles V.

bon comme un Prince de son sang, & l'Empérant comme un homme auquel il devoit la vie ; mais celui qu'il accueillit de la maniere la plus flatteuse, fut le Marquis de Pescaire. Ce Général à peine guéri des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille, s'empressa d'aller faire sa cour au Roi, & au lieu que les autres Officiers Impériaux étaloient depuis la bataille une magnificence injurieuse aux François & dûe en partie à leurs dépouilles, Pescaire affecta de ne paroître devant le Roi qu'avec un simple habit de drap noir, comme s'il eût voulu marquer par cette apparence de deuil la part qu'il prenoit au malheur d'un si grand Prince. Son compliment, assorti à cet extérieur & aux conjonctures, fut simple & respectueux. Pescaire étoit un juste estimateur du mérite qui ne lui faisoit point ombrage. Le prix des vertus militaires n'échappoit pas à la sensibilité de son ame héroïque. Il avoit été le témoin de la valeur du Roi, elle avoit fait naître en lui une admiration tendre. Le Roi l'embrassa 1525.

1525. plusieurs fois, le fit asseoir à côté de lui, le combla d'éloges, lui attribua tout l'honneur de la victoire, causa familiérement avec lui sur les circonstances de cette affaire, comme un grand homme s'entretient de son Art avec un grand homme qu'il estime & dont il n'est point jaloux. Pescaire termina la conversation par ces paroles remarquables :

» Je crois connoître la modération de l'Empereur ; je suis sûr qu'il usera généreusement de la victoire. Si pourtant il pouvoit oublier ce qu'il doit à votre rang, à vos vertus, à vos malheurs, je ne cesserois de le lui rappeller, & je perdrois le peu de crédit que mes services peuvent m'avoir acquis, ou vous seriez content de sa conduite.

Le Roi à ce discours embrassa de nouveau Pescaire, & lui jura une amitié éternelle.

Belcar. liv. 18. n. 25. Le Roi n'ayant point voulu être conduit à Pavie, fut envoyé au château de Pizzighitone au-delà de l'Adda, sous la garde du Capitaine

Alarçon qui avoit commandé l'Infanterie Espagnole sous Prosper Colonne, lorsque Pescaire avoit quitté l'armée. Le Roi devoit rester dans ce château jusqu'au retour des couriers qu'on avoit envoyés en Espagne pour prendre les ordres de l'Empereur. 1525.

Le jour que le Roi fut pris, le tumulte & l'effroi ayant écarté tous ses domestiques, & aucun ne se présentant pour le deshabiller, un inconnu s'offrit avec empressement à lui rendre ce service. (1) Le Roi lui dit : qui êtes-vous ? vous paroissez François. Je le suis, répondit l'inconnu. Je me nomme Montpesat, (2) Gentilhomme du Quercy. Mais que faites-vous ici ? J'étois un des Gendarmes de la compagnie du Ma-

(1) Antoine de Vera dit que quand on sçut la prison du Roi, plusieurs Gendarmes François vinrent se rendre volontairement prisonniers, quoiqu'ils fussent à l'abri du danger.

(2) Brantome, Vies des Hommes illustres, dit que ce Montpezat n'avoit rien de commun avec celui qui fut donné en ôtage en 1518 pour l'affaire de Tournay, & qu'il distingue par le nom de Montpezac d'Agenois. Le Montpezat dont il s'agit ici se nommoit Antoine de Lettes. Voir la note du chap. 5. liv. 1. T. 1. page 348.

réchal de Foix. Un Soldat Espa-
1525. gnol de votre garde m'a fait son
prisonnier & me méne à sa suite de
de peur que je ne lui échappe. Le
Roi fait venir le Soldat Espagnol,
& lui dit : je vous réponds de la ran-
çon de ce Gentilhomme, & je vous
donnerai de plus cent écus ; laissez-le
moi seulement pour valet-de-cham-
bre. Dès ce moment la fortune de
Montpesat fut décidée ; il s'attacha au
Roi, il lui plut, il le servit utilement
pendant sa prison & fit plusieurs voya-
ges, tantôt vers l'Empereur, tantôt
vers la Régente, chargé de com-
missions secrettes & qu'on n'osoit
écrire. Ses talens pour la négocia-
tion & pour les intrigues utiles l'éle-
verent aux honneurs militaires & jus-
qu'à la dignité de Maréchal de France.

François I. ne fut par le seul Roi
qui perdit la liberté à la Bataille de
Pavie. La fortune de l'Empereur fit
encore tomber entre ses mains Henri
d'Albret, Roi de Navarre. Pescaire
qui l'avoit pris, le tenoit enfermé
dans le château de Pavie, & refusa,
dit-on, cent mille écus qu'il lui of-

froit pour sa rançon. La fidélité de Pescaire menaçoit le Roi de Navarre d'un sinistre avenir. La raison d'Etat, source d'injustices & de cruautés presque nécessaires, sembloit défendre à l'Empereur de mettre en liberté un Prince dont son ayeul avoit usurpé la Couronne. Le Roi de Navarre prit d'autres mesures pour sortir de captivité, il corrompit deux de ses gardes qui favoriserent un stratagême concerté entre lui & Vivès son page. Celui-ci entra le matin dans la chambre du Roi de Navarre pour l'habiller; le Roi prit les habits de Vivès qui se mit au lit à sa place. Le faux page passa au travers du corps de garde sans être reconnu, il trouva des chevaux hors du château & prit précipitamment la route du Piémont. Vivès pour donner plus de tems à son Maître, feignit d'abord de dormir quand on entra dans la chambre, puis il prétexta une maladie, & tint toujours ses rideaux fermés jusqu'au soir. Enfin l'inquiétude fit violence au respect; le Capitaine de la garde entra, ouvrit les rideaux & reconnut 1525.

1525. Vivès. On fit grace à sa jeunesse, dit Varillas ; pourquoi ne pas croire que ce fut à son zèle ? Vivès avoit fait son devoir, & il y auroit eu de la lâcheté à le punir. (1)

Le Comte de S. Pol, baigné dans son sang & privé de sentiment, (2) avoit été laissé sur le champ de bataille parmi les morts, l'avarice d'un Soldat Espagnol lui sauva la vie ; ce Soldat ayant essayé de lui ôter une riche bague qu'il avoit au doigt & n'ayant pu en venir à bout, voulut lui couper le doigt, la douleur le ranima, il poussa un cri aigu, revint à lui & se nomma ; il avertit le Soldat de garder le secret, parce que si

---

(1) Le P. Daniel dit, d'après la Préface de la vie du Maréchal de Gassion, que ce fut Jean de Gassion, Bisayeul du Maréchal qui procura la liberté au Roi de Navarre ; cela paroît même constant par le témoignage de Du Bellai. Il paroît que Jean de Gassion fut choisi par les Etats de Béarn, pour traiter de la rançon du Roi de Navarre, & que n'ayant pu convenir de rien avec les Généraux ou les Ministres de l'Empereur, il employa son argent & celui des Etats à corrompre les Gardes qui faciliterent l'évasion du Roi de Navarre. Mais les deux récits se concilient, Gassion aura tout disposé par son argent & ses intrigues ; & le stratagême de Vivès aura servi au moment de l'exécution.

(2) Brantome, Homm. illustr. art. S. Pol.

les Généraux de l'Empereur appréhendoient qu'il eût un Prince de la Maison de France en son pouvoir, ils pourroient bien le lui enlever pour profiter eux-mêmes de la rançon, il lui promit une récompense proportionnée au service; le Soldat conduisit le Comte de S. Pol à Pavie, où il fut guéri de ses blessures; dès qu'il put monter à cheval, il revint en France avec le Soldat, auquel il donna la somme promise. 1525.

Le Prince de Bozzolo, qui avoit aussi été fait prisonnier, gagna ses gardes, comme le Roi de Navarre, & se sauva de sa prison.

Le Maréchal de Montmorenci eut la douleur d'être pris sans avoir eu l'honneur d'assister à la bataille. Il avoit été envoyé la veille en détachement à S. Lazzaro. Dès qu'il entendit le bruit du canon, il accourut pour se trouver à la bataille, mais il rencontra entre S. Lazzaro & Pavie un détachement ennemi beaucoup plus fort que le sien, qui l'enveloppa & le fit prisonnier.

Excepté le malheureux Bonni-

vet, tous les Favoris du Roi eurent
1525. le même sort que leur Maître. Sans compter Montmorenci qui fut pris, comme on vient de le dire, hors de
Du Bellay, liv. 2. la bataille, St. Marsault, Brion, Montchenu furent pris dans la mêlée même, & avec eux beaucoup d'autres Seigneurs qui valoient mieux que des Favoris, tels que Fleuranges, de Lorges, Guillaume du Bellai-Langei, la Roche du Maine, Montejan, Annebaut, Boutieres, un frere du Marquis de Saluces, Barnabé Visconti & une multitude d'autres que nous avons déja vus ou que nous verrons dans la suite illustrer leurs noms par leurs exploits ou par leurs Places.

Théodore Trivulce & Chandion qui étoient restés pour la garde de Milan avec deux mille hommes, ayant appris la ruine entiere de l'armée Françoise, & sentant l'impossibilité de défendre cette Capitale voulurent du moins sauver la garnison, ils sortirent à la hâte de la Place, & comme heureusement le parti Impérial n'avoit point de trou-

pes dans le Nord du Milanès, ils allerent passer le Tesin en remontant vers sa source, & en s'éloignant le plus qu'ils pouvoient de Pavie, ils traverserent ensuite les Etats du Duc de Savoye, qui n'étoit pas encore assez hautement déclaré contre les François pour leur refuser le passage. 1525.

Les garnisons Françoises avoient été rappellées de toutes les autres Places du Milanès avant la bataille, ainsi ce Duché tout entier se trouva évacué le jour même de la bataille. Les Impériaux poursuivant de loin Trivulce & Chandion pour s'assûrer qu'il ne restoit plus de François dans le Milanès, prirent en passant Montcarlier, Raconis & Carmagnole dans le Piémont, soit pour punir le Duc de Savoye d'avoir laissé passer les François, soit pour l'obliger d'embrasser hautement le parti Impérial; ils s'emparerent aussi des Etats du Marquis de Saluces, pour le punir de son attachement à la France.

1525. Du moins la retraite de Trivulce & de Chandion avoit été nécessaire, elle étoit même utile, puisqu'enfin elle sauvoit deux mille hommes qui eussent été infailliblement pris, mais de quel front le Duc d'Alençon après sa fuite put-il soutenir les regards d'une Cour qu'il remplissoit de consternation & de désespoir? il ne les soutint pas long-tems. Les mépris que sa femme lui prodigua plus que jamais, les reproches dont la Duchesse d'Angoulême l'accabla, les murmures de toute la France révoltée contre lui, ses propres remords

Le 11 Avril 1525. le consumerent bien-tôt. Il mourut de honte & de douleur à Lyon, où la Cour étoit restée depuis le départ du Roi, doublement malheureux de n'avoir point perdu avec honneur dans la bataille une vie qu'il devoit conserver si peu & dont les restes furent flétris. En lui s'éteignit la branche d'Alençon, issue de Philippe le Hardy par Charles de Valois.

Tels furent les fruits de cette journée de Pavie, à jamais mémorable

& funeste ; la captivité de deux Rois ; la prise ou la mort de plusieurs Princes du Sang & des premiers personnes de l'Etat ; la ruine presque entiere de la Gendarmerie Françoise ; de la fleur de la Noblesse ; la perte inestimable de tous ces vieux Chefs formés dans les guerres d'Italie sous Charles VIII. & sous Louis XII. ; la destruction totale de ce corps fameux des Bandes-noires , l'élite de l'Infanterie Allemande ; l'évacuation absolue & irrévocable du Milanès. 1525.

Tandis que ces généreuses victimes s'immoloient pour l'Etat dans les champs de Pavie ou gémissoient dans les fers de l'Empereur ; tandis que la Cour agitée du passé , accablée du présent , inquiéte sur l'avenir , se livroit à la terreur & au découragement , on voyoit dans Paris des Politiques oisifs , des Bourgeois ou inutiles ou onéreux à l'Etat , censurer amérement & les Généraux & les Ministres , insulter aux Mânes du malheureux Bonnivet & à la douleur du Roi , qui plus juste & plus sensible , pleuroit tant de zèle

& tant de courage si mal récompen-
1525. sés ; il devoit pleurer sans doute : son peuple étoit malheureux & avoit droit d'être mécontent.

Il faut pourtant encore ici rendre justice à ce Bonnivet tant décrié que son malheur & non son incapacité rendit auteur de presque tous les conseils qui réussirent mal. En discutant le récit des divers Historiens qui ont décrit la bataille de Pavie, nous n'y voyons point dequoi fonder cette violente satyre que quelques-uns d'entre eux ont faite de la conduite de ce Général.

On lui reproche d'abord d'avoir fait préférer le siége de Pavie à celui de Lodi.

Mais il est sûr que Pavie étoit moins défendu que Lodi & sembloit devoir être bien plus facilement soumis. C'étoit une raison de préférence au moins spécieuse, sur-tout à la fin d'une campagne & aux approches de l'hiver.

On lui reproche ensuite d'avoir déterminé le Roi à la bataille contre l'avis de tous les vieux Chefs ; on

croit voir dans cet conflict d'opinions la présomption qui combat l'expérience & qui l'emporte sur elle au jugement de la témérité. Bonnivet vouloit épargner au Roi la honte de fuir devant ses ennemis, surtout devant son sujet ; & si on considére que pour éviter cette honte, il ne falloit que rester dans les retranchemens ; que Bonnivet avoit disposé le camp de maniere à le rendre inexpugnable ; que de l'aveu des Historiens, même après la brêche faite aux murs du Parc de Mirabel, le seul Genouillac avec son Artillerie eût détruit l'Armée Impériale ; on verra que ce n'est point Bonnivet qu'il faut accuser des malheurs de cette journée ; on croira même lui devoir quelques éloges pour avoir sçu concilier les intérêts de la gloire de son Maître avec les loix de la prudence, on trouvera enfin quelque grandeur dans ce désespoir qui l'empêche de survivre aux disgraces de sa Nation. 1525.

A quoi faut-il donc imputer la défaite de Pavie ? à la bravoure du

& tant de courage si mal récompen-
1525. sés ; il devoit pleurer sans doute, son peuple étoit malheureux & avoit droit d'être mécontent.

Il faut pourtant encore ici rendre justice à ce Bonnivet tant décrié que son malheur & non son incapacité rendit auteur de presque tous les conseils qui réussirent mal. En discutant le récit des divers Historiens qui ont décrit la bataille de Pavie, nous n'y voyons point dequoi fonder cette violente satyre que quelques-uns d'entre eux ont faite de la conduite de ce Général.

On lui reproche d'abord d'avoir fait préférer le siége de Pavie à celui de Lodi.

Mais il est sûr que Pavie étoit moins défendu que Lodi & sembloit devoir être bien plus facilement soumis. C'étoit une raison de préférence au moins spécieuse, sur-tout à la fin d'une campagne & aux approches de l'hiver.

On lui reproche ensuite d'avoir déterminé le Roi à la bataille contre l'avis de tous les vieux Chefs ; on

croit voir dans cet conflict d'opinions la présomption qui combat l'expérience & qui l'emporte sur elle au jugement de la témérité. Bonnivet vouloit épargner au Roi la honte de fuir devant ses ennemis, surtout devant son sujet; & si on considére que pour éviter cette honte, il ne falloit que rester dans les retranchemens; que Bonnivet avoit disposé le camp de maniere à le rendre inexpugnable; que de l'aveu des Historiens, même après la brêche faite aux murs du Parc de Mirabel, le seul Genouillac avec son Artillerie eût détruit l'Armée Impériale, on verra que ce n'est point Bonnivet qu'il faut accuser des malheurs de cette journée, on croira même lui devoir quelques éloges pour avoir sçu concilier les intérêts de la gloire de son Maître avec les loix de la prudence, on trouvera enfin quelque grandeur dans ce désespoir qui l'empêche de survivre aux disgraces de sa Nation. 1525.

A quoi faut-il donc imputer la défaite de Pavie? à la bravoure du

Roi, à la lâcheté du Duc d'Alençon.
1525. Le Roi qui avoit fait tant de fautes avant la bataille, en fit une bien plus inexcusable dans la bataille même, lorsqu'emporté par son courage, il courut aux ennemis que son Artillerie foudroyoit. Par là il masqua cette Artillerie, il renversa l'ordre de la bataille, il perdit tous les avantages & de la situation qu'avoit choisie Bonnivet & des dispositions qu'il avoit faites. Si le Roi eût vaincu malgré tant de fautes, il faudroit toujours le blâmer de les avoir commises. Mais qui songeroit aujourd'hui à l'en blâmer? c'est le succès qui fait les réputations. Si Bonnivet eût été assez heureux pour que le Roi fût resté dans les retranchemens, les Impériaux auroient été repoussés & le nom de Bonnivet seroit aujourd'hui révéré. D'où naît donc le déchaînement des Historiens contre ce Général? de ce qu'il fut malheureux, peut-être encore de ce qu'il étoit Favori. Les Favoris sont des victimes toujours dévouées à la censure des Historiens & à la malignité des Lecteurs.

Si le Connétable de Bourbon eût été plus cher à son Maître, il seroit peut-être diffamé aujourd'hui dans nos histoires, où il est assez bien traité; il semble que les Historiens ayent juré de refuser aux Rois le talent de choisir leurs amis. 1525.

CHAPITRE X.

Hostilités en Picardie pendant les années 1524 & 1525.

DU côté de la Picardie, les François eurent sur les Impériaux quelques avantages trop achetés par une perte irréparable. Il y avoit une espece de canal tiré de S. Omer à Aire; ce canal étoit défendu par des redoutes & bordé d'Artillerie à la tête de tous les chemins par où l'on pouvoit y aborder, c'est ce qu'on nommoit le passage du Neuf-fossé: au de-là de ce canal entre S. Omer & Cassel, étoit une vallée très-fertile, nommée le Val de Cassel, où les Flamans faisoient pai- 1524. 1525.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

tre leurs troupeaux, & où les habitans
1525. des Bourgs & des Villages voisins
avoient retiré leurs effets les plus
précieux, comme dans un lieu sûr
& inaccessible. L'infatigable Pont-
dormy, qui commandoit en Picar-
die sous le Duc de Vendôme, par-
tant de Montreüil pour ravitailler
Therouenne, entreprit de forcer le
Neuf-fossé & de pénétrer dans le Val
de Cassel, ce que tout le monde
croyoit impossible. Il y réussit cepen-
dant en surprenant les ennemis. Tous
ces malheureux paysans qui dor-
moient en paix sur la foi des redou-
tes du Neuf-fossé, furent réveillés
par le bruit des armes, pour se voir
enlever leur bétail, leur richesse,
l'unique soutien de leur vie; leurs
cris & leurs pleurs furent aussi im-
puissans que les barrières du Neuf-
fossé; le butin que firent les Soldats
François, fut immense & les enri-
chit pour toujours. Mais Pontdormy
fut averti que les garnisons d'Aire,
de Lille, de Béthune s'étant rassem-
blées, l'attendoient au retour pour
lui fermer le passage; en même

tems il se vit attaqué dans le Val de
Cassel même par un gros de Cavalerie, venu de S. Omer, qu'il tailla 1525.
en piéces. Dans ce combat le Seigneur de Liques fut pris par d'Etrées, Guidon de la compagnie de Gendarmes du Duc de Vendôme. De Liques & d'Etrées avoient été rivaux ; tous deux avoient prétendu à la main de Mademoiselle de Fouquerolles. De Liques l'avoit emporté ; il venoit d'épouser Mademoiselle de Fouquerolles le jour même qu'il tomba entre les mains de son rival ; la conjoncture étoit singuliere ; Mademoiselle de Fouquerolles écrivit à d'Etrées pour lui redemander son mari ; d'Etrées le lui renvoya sur le champ sans rançon avec cette politesse & cette générosité qui caractérisent le génie François.

Pontdormi repassa le Neuf-fossé, rencontra les garnisons dont nous avons parlé, leur passa sur le ventre, fit plusieurs prisonniers, & entra triomphant dans Thérouenne.

Un Soldat François de la garnison d'Hesdin, nommé Bâtard, avoit

1525. été pris dans un parti & conduit à Béthune ; le Comte de Fiennes, Gouverneur de Flandres & le Duc d'Arscot, Commandant des troupes Impériales dans les Pays-Bas, voulant avoir leur revanche de la surprise du Neuf-fossé, tenterent de corrompre Bâtard, auquel ils connoissoient beaucoup d'esprit & de courage ; ils lui donnerent la liberté, & lui promirent une grande récompense s'il pouvoit leur livrer le Château d'Hesdin. Bâtard s'y engagea ; il leur dit que les clefs de ce Château sont entre les mains d'un de ses amis, qu'il le mettra facilement dans ses intérêts, qu'il va concerter cette entreprise avec lui, que les François ne pourront rien soupçonner & le croiront envoyé à Hesdin pour traiter de sa rançon avec sa famille. Bâtard étoit fidèle & n'employoit cet artifice que pour surprendre les ennemis. Arrivé à Hesdin, son premier soin fut d'avertir Pontdormy de la proposition qu'on lui avoit faite & de ce qu'il avoit répondu. Pontdormy lui ordonne d'entretenir sa fausse

intelligence avec les Impériaux & de les amener, s'il peut, dans Hesdin sur l'espérance de les rendre Maîtres du Château; Pontdormi remplit le Parc de Troupes choisies; il fait faire une herse derriere la porte pour la faire tomber, quand une partie des ennemis seroit entrée dans le Parc; un ravelin placé près de la porte, & par lequel les Impériaux devoient nécessairement passer, fut rempli de barils de poudre & d'artifices couverts de paille où l'on devoit mettre le feu, quand les ennemis seroient entrés dans le ravelin; Pontdormi se place au-dessus de la porte près de la herse, & attend l'effet des intrigues de Bâtard: celui-ci ayant assuré les Impériaux du succès de l'entreprise, arrive pendant la nuit avec le Comte de Fiennes, le Duc d'Arscot & un nombre considérable de Troupes. Le Duc d'Arscot qui se souvenoit qu'un pareil projet formé contre Guise en 1523, avoit manqué par la trahison d'un Soldat qu'il croyoit avoir séduit, prit cette fois-ci les plus gran-

1525.

des précautions. Bâtard marchoit au
1525. premier rang, lié, entouré de quatre Soldats, qui avoient ordre de le poignarder, s'ils appercevoient quelque trahison. Bâtard donne un coup de sifflet, on lui répond, il demande à voix basse : *Est-il tems?* on répond, *oui*. La porte se trouve ouverte, & les Soldats Impériaux entrent avec lui à la file. Quand Pontdormi crut qu'il en étoit entré un assez grand nombre, il ordonna de baisser la herse, mais le bois s'étant apparemment déjetté, la herse ne tomba qu'à moitié, & ne ferma point le passage. Pontdormi ordonne aussi-tôt qu'on mette le feu aux poudres du ravelin, qu'on jette les fusées & les saucisses; on veut lui obéir, on se presse en tumulte, comme dans toutes les expéditions nocturnes; une fusée échappe des mains de l'Ingénieur, est portée à la fenêtre où étoit Pontdormi, crève & lui brûle le visage. Pour comble de malheur Pontdormi parloit en ce moment pour donner ses ordres, le feu lui entre par la bouche avec tant de violence,

qu'il eut auſſi les inteſtins tout brû-
lés ; il tomba ſans connoiſſance. Ca- 1525.
naples ſon neveu ne put le remplacer, le même coup lui ayant brûlé une partie du viſage, & l'ayant preſque aveuglé ; les autres Officiers conſternés de ce malheur, n'étant peut-être point d'ailleurs dans le ſecret, n'oſent ou ne peuvent donner les ordres néceſſaires ; on ſe contente de faire priſonniers ceux des Impériaux qui étoient entrés dans le Parc, on ne pourſuit point ceux qui étoient reſtés au-dehors, & qui ſe voyant trahis, avoient pris la fuite. Bâtard, au travers de tout ce déſordre, ſçut éviter la mort, en promettant la vie aux quatre Soldats qui le gardoient, & qui ſe rendirent à lui. C'étoit un ſpectacle aſſez ſingulier que quatre hommes bien armés, qui s'avouoient les priſonniers d'un homme qu'ils tenoient déſarmé & garotté.

Le malheureux Pontdormi ne recouvra le ſentiment que pour expirer au bout de deux jours dans des douleurs inexprimables ; il fut pleu-

ré de toute la France. Ce fut une
1525. perte horrible, jointe à toutes les autres pertes qu'on fit quinze jours après à Pavie.

Cette Campagne de 1525 abbaissa le destin de la France pendant tout le cours du regne de François I. Elle lui laissa encore quelques grands hommes, tels que les Guises, les Montmorencis, les Du Bellai-Langeis & plusieurs autres; mais on ne vit plus comme dans les dix premieres années une pépiniere féconde de Héros rassemblés & tout formés, tels qu'avoient été les Chabannes, les la Tremoilles, les d'Ars, les Bayards, les De Foix, les Pontdormis, & tant d'autres dont les noms réveillent encore aujourd'hui l'idée de la valeur & de la véritable gloire.

CHAPITRE

CHAPITRE XI.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Bataille de Pavie, jusqu'au Traité de Madrid.

LA Cour de France sembla d'abord succomber sous le poids de tant de malheurs qui paroissoient en annoncer tant d'autres. La Duchesse d'Angoulême ne sçavoit que gémir & se désespérer, » Sage la Tremoille, repétoit-elle sans cesse, que » mon fils ne vous a-t-il cru! vous » vivriez, il seroit libre. Que ne » m'a-t-il cru moi-même! (1) mes » craintes lui prédisoient tous ses » malheurs. Mais bientôt elle ranima son courage à la vue des périls qui menaçoient l'Etat. 1525.

Le Roi étoit prisonnier, l'armée d'Italie étoit détruite, la France n'avoit presque plus de troupes, elle avoit encore moins d'argent; l'Em-

(1) Brantome, Homm. illustr. art. François I.

1525. pereur alloit vraisemblablement l'inonder du côté des Alpes, des Pyrenées, de l'Allemagne, des Pays-Bas, Henri VIII du côté de la Picardie.

Tous les fléaux se réunissoient alors contre ce malheureux Royaume. En Alsace quinze mille paysans, que Mézéray appelle *Avortons de Luther*, avoient pris les armes. Ces furieux instruits par la nouvelle réforme à ne respecter aucune autorité, & ayant entendu dire à des Prédicans que dans l'Eglise naissante tous les biens des fidèles étoient communs, s'imaginerent que cet usage auroit dû toujours subsister, & que le droit de proprieté étoit proscrit par la Loi Evangélique. Sous ce pretexte ils infestoient tout le pays par leurs courses & leus brigandages.

Abr. Chron.

L'intérieur dn Royaume n'étoit pas même tranquille. Une foule de mécontens ne cherchoit qu'à y exciter ces troubles presque inévitables dans l'absence ou dans la minorité des Rois; toutes les horreurs qu'avoit amenées la captivité du Roi Jean feu-

bloient prêtes à renaître. Toute la face de la France étoit couverte de deuil, il n'y avoit pas une famille, sur-tout dans la Noblesse, dont les larmes ne redemandassent au Ciel un pere, un époux, un fils. Tant de pertes répandoient dans la nation un levain d'aigreur contre le gouvernement, qui n'est ordinairement aimé & respecté qu'à proportion des succès. 1525.

Le Parlement n'avoit pas été assez ménagé sous le regne brillant & jusqu'alors plus heureux de François I. La vénalité des charges, l'affaire du Concordat (1) l'avoient irrité; il voulut éloigner du Conseil le Chancelier Duprat auquel il imputoit les abus de l'administration; il commença quelques procédures contre ce Magistrat, (2) il envoya d'amples instructions pour le gouvernement à la Régente qui en avoit besoin. Dans ces Instructions on trouve quelques articles qui font seulement

(1) Elle est renvoyée à la partie de l'Histoire Ecclésiastique de ce regne.

(2) Le Parlement le décreta d'ajournement personnel. (Manuscrits de Colbert, Tome 1. des Mémoires concernant le Parlement.)

connoître l'esprit du tems, & qui ne s'y

1525. seroient pas glissés dans un siécle plus éclairé, tel est, par exemple, l'article où l'on demandoit que les Luthériens fussent exterminés, &c.

Mais en même-tems on relevoit plusieurs abus réels dans les différentes branches de l'administration, principalement dans celle des finances, on donnoit le conseil de rechercher les financiers, & le conseil meilleur encore de diminuer la dépense.

On avoit voulu engager le Duc de Vendôme à demander la Régence en qualité de premier (1) Prince du sang, on l'assuroit que le Parlement seroit pour lui; on lui étaloit les droits de sa naissance, on offroit sans cesse à son ressentiment l'outrage fait au nom de Bourbon dans la personne du Connétable & les biens de cette Maison

(1) Il n'étoit que le second, mais le Duc d'Alençon n'étoit pas encore arrivé d'Italie, & il mourut peu de tems après son retour. Cette mort & la proscription du Duc de Bourbon rendirent le Duc de Vendôme Premier Prince du Sang.

possédés à ses yeux par la Duchesse d'Angoulême; on lui exagéroit ce qu'il devoit à son rang & aux intérêts de sa maison, mais le sage Vendôme crut devoir encore plus à l'Etat, il répondit à ceux qui lui proposoient (1) de le troubler, que le service du Roi & les ordres de la Régente l'appelloient à Lyon, qu'il alloit travailler avec elle à procurer la sûreté du Royaume & la liberté du Roi. 1525.

La Duchesse d'Angoulême avoit mandé tous les Princes du sang & tous les Gouverneurs des Provinces frontières, pour concerter avec eux

(1) L'Evêque de Paris, François Poncher, indigne neveu, indigne successeur du sage Etienne Poncher, échauffoit sous main les mal-intentionnés. Par ses intrigues en Espagne, il cherchoit à prolonger la prison du Roi; par ses cabales en France, il tâchoit de faire ôter la Régence à la Duchesse d'Angoulême. Il cacha si bien ces trames odieuses, qu'on ne les découvrit pleinement qu'en 1529. Le Roi libre alors le fit enfermer à Vincennes, où il mourut le 1 Septembre 1532, pendant qu'on instruisoit son procès (Lettres du Roi du 14 Janvier 1526 & du 17 Août 1531.) Ce même François Poncher, simoniaque scandaleux, avoit employé jusqu'à des falsifications d'actes, pour se procurer l'Abbaye de Fleury ou de S. Benoît sur Loire.

les moyens d'empêcher la ruine de
1525. la France. Le parti qui se présenta d'abord à leur esprit, fut de faire revenir au plutôt les troupes de ce Duc d'Albanie, qui avoit été si mal à propos détaché de l'armée Royale pour une expédition dans le Royaume de Naples, qui n'eut point lieu. Le contre-coup de la défaite de Pavie, se faisoit si fortement sentir aux François dans toute l'Italie, que l'armée du Duc d'Albanie, originairement composée de dix mille hommes, se trouvoit réduite par les désertions à quatre cens chevaux, mille Lansquenets & quelques Fantassins Italiens. Il étoit impossible qu'ils revinssent par terre, tous les passages étant occupés par les vainqueurs. André Doria & la Fayette qui étoient alors à Marseille, allerent avec leur flotte recevoir à Civita-Vecchia ces malheureux restes de l'armée Françoise, moins pour procurer leurs foibles secours à la France, que pour les sauver eux-mêmes.

On ordonna aussi dans le conseil que tous les prisonniers faits à la ba-

taille de Pavie, tant Officiers que Soldats, seroient rachetés; résolution juste, mais généreuse dans un si grand besoin d'argent. 1525.

Cependant les Paysans Allemands continuoient leurs ravages, & ayant passé de l'Alsace désolée dans la Lorraine, ils alloient pénétrer en Bourgogne & en Champagne, si le Comte de Guise n'eût rassemblé avec toute la diligence possible quelques troupes éparses dans la Champagne & dans la Picardie; il marcha promptement à la rencontre de ces Brigands n'ayant que six mille hommes contre quinze mille, il les joignit près de Saverne, il en tailla en piéces huit ou dix mille, le reste se noya dans le Rhin ou s'égara dans les Montagnes, & le Rhin servit pour toujours de barriere aux courses de ces Brigands. Les envieux du Comte de Guise prétendirent qu'il avoit témérairement exposé des troupes qui étoient alors la derniere ressource de l'Etat & qu'il auroit mieux fait de laisser brûler la Lorraine, la Bourgogne & la Champagne. Le Chancelier Duprat, qui

pouvoit bien être de ces envieux,
1525. sçut persuader à la Duchesse d'Angoulême que le Comte de Guise avoit eû tort, mais la Duchesse ne put le persuader au Roi, qui plus juste & moins prévenu, jugea que le Comte de Guise avoit rendu un service important à la France. Il l'en récompensa dans la suite par une faveur presque sans exemple alors; il érigea pour lui le Comté de Guise en Duché-Pairie; jusques-là ces sortes d'érections n'avoient guères été faites qu'en faveur des Princes du sang. Le Parlement fit des remontrances sur cette nouveauté, il n'enrégistra qu'après plusieurs Lettres de Jussion, témoignages glorieux de la satisfaction du Roi & de son estime pour le Comte de Guise. (1) Le Parlement lui avoit aussi donné des marques d'estime & de reconnoissance, il lui avoit écrit en Corps & en vertu d'une délibération solemnelle, pour le féliciter sur sa victoire.

Ce premier péril écarté, on com-

(1) L'enregistrement est du 12 Août 1528. Les Lettres sont du mois de Juillet précédent.

mença un peu à respirer ; on entrevit que comme les plus grandes prospérités sont souvent empoisonnées par quelques disgraces, les calamités les plus accablantes sont aussi mêlées de quelque consolation, & que les Etats en apparence les plus voisins de leur chûte trouvent dans la combinaison des intérêts, des passions & des conjonctures, les moyens de se relever & de s'affermir. L'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient paru d'abord vouloir partager entre eux la France dont ils auroient fait la conquête à frais communs ; mais on n'envahit point ainsi les grands Etats en Europe : ils ne purent s'accorder sur le partage, chacun vouloit faire sa part trop forte, chacun d'eux craignit d'avoir l'autre pour voisin, par conséquent pour ennemi ; la défiance, la jalousie les empêcherent d'agir ; quelques autres raisons encore firent naître entre eux un refroidissement dont la France profita. L'Empereur étoit fort dégoûté de la clause du traité de Windsor, par laquelle il avoit promis d'épouser la 1525.

Princesse Marie d'Angleterre; Marie
1525. n'étoit qu'un enfant, ce mariage ne pouvoit se faire que dans plusieurs années, il ne devoit d'ailleurs apporter rien de réel à l'Empereur, parce que la dot étoit imputée sur les sommes qu'il devoit au Roi d'Angleterre. Elisabeth ou Isabelle sœur de Jean III. Roi de Portugal, étoit nubile; les Espagnols vouloient une Reine qui fût presque de leur Nation, qui parlât leur langue, qui aimât leur pays, qui pût donner bientôt des Successeurs au Trône; ils offroient en faveur du mariage avec l'Infante de Portugal, des sommes considérables dont l'Empereur avoit toujours besoin. D'un autre côté le Roi d'Angleterre voyant qu'il falloit abandonner le projet d'envahir la France & de s'en faire couronner Roi, reprit aisément ce systême d'équilibre auquel il avoit toujours été assez fidèle; & voyant la France opprimée par l'Autriche sa rivale, il commença de s'intéresser pour la premiere.

On prétend que de petits motifs

se joignirent, comme il arrive souvent, à ces grandes vues. L'Empereur, depuis sa victoire, croyant avoir moins besoin du Cardinal d'Yorck, flatta moins son orgueil. Jusqu'alors il lui avoit écrit de sa main & avoit toujours signé : *votre fils & cousin Charles*. Depuis la bataille de Pavie, il se contenta de lui faire écrire par un Secrétaire, & de signer simplement : *Charles*. Changement méprisable par lequel l'Empereur accusoit lui-même de bassesse les avances qu'il avoit faites jusqu'alors au Cardinal. Une ame élevée eût à peine daigné appercevoir ce ridicule effet de la prospérité; mais Wolsey s'en indigna; & pour se vanger, il engagea son Maître à recevoir favorablement les Ambassadeurs que la Régente envoya en Angleterre pour traiter de la paix (r).

1525.

Belcar. liv. 18 n. 33.

Henri VIII. se piqua de modération & de générosité, il déclara

(r) C'étoient Jean de Brinon, Premier Président du Parlement de Normandie & Jean Joachim Passano, Génois, qui avoient des talens pour la négociation.

que, touché des malheurs de la
1525. France, loin de vouloir les aggra-
Guicciard. liv. 16. ver, il alloit employer sa média-
tion ou ses armes pour les faire cesser; on signa en effet le 30 Aoust à Moore en Angleterre, divers traités soit de ligue, soit de commerce. Henri VIII. s'engagea formellement à procurer la liberté de François I. à des conditions raisonnables dont Henri seroit l'arbitre, & poussant déja jusqu'à l'excès son zèle pour les intérêts de ses nouveaux Alliés, il voulut qu'on exprimât que le Royaume de France ne pourroit être démembré pour la rançon du Roi; la Régente promit de payer les arrérages échus du Doüaire de la Duchesse de Suffolk, veuve de Louis XII. & sœur de Henri VIII, elle se reconnut Débitrice au nom du Roi son fils envers le Roi d'Angleterre de la somme de dix-huit cents mille sept cent trente-six écus au Soleil, qui jointe à celle qu'il faudroit sans doute payer pour la rançon du Roi, pouvoit ruiner la France; aussi les Gens du Roi protesterent, ils contre

cet article du traité ; leurs protestations furent insérées au régistre secret du Parlement, pour servir au Roi ou plutôt à l'Etat en tems & lieu. 1525.

La Régente & son Conseil n'avoient pas négligé non plus de traiter avec l'Empereur ; toute l'Europe avoit les yeux fixés sur lui, pour voir comment il sçauroit user de la victoire ; il se piqua d'éblouir l'Europe par les apparences d'une modération héroïque, qui ne se démentit qu'à l'égard de Volsey ; (1) il se contenta de remercier Dieu de ce qu'il lui avoit, disoit-il, fourni les moyens de pardonner à ses ennemis, de récompenser ses Alliés, de procurer une paix solide à la Chrétienté, de la réunir contre les infidèles. On ne le vit ni s'enorgueillir ni s'applaudir de ses succès ; il défendit les feux de joye, les sons de cloche, les réjouissances publiques. *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que j'insulte par d'odieuses fêtes au malheur de mes fréres ! Les réjouissances ne conviennent qu'aux succès obtenus contre les ennemis de la*

Belcar. liv. 18. n. 28.

(1) Ant. de Vera hist. de Charles V.

Religion. Il répondit avec la même
1525. sagesse aux Ambassadeurs des Princes qui le félicitoient sur sa victoire ; il ne parla que de paix, d'alliance & de réunion contre les Turcs. On disoit en France que tous ces traits de modération, n'étoient que des traits d'hypocrisie, cela peut être ; mais cette hypocrisie étoit très-décente & digne d'un grand Prince. Ce dessein qu'avoit l'Empereur d'être ou de paroître modéré, le défaut d'argent, qui toujours arrêta ou fit échouer ses projets, la défection du Roi d'Angleterre, divers orages qui se formoient contre les Impériaux en Italie, déterminerent l'Empereur à prêter l'oreille aux propositions de la France. Il commença par lui accorder une tréve qui devoit être employée en négociations pour la liberté du Roi.

Belcar. liv. 18. n. 32. Le Roi aussi-tôt après la bataille de Pavie, avoit mis lui-même en liberté sans rançon, ce Dom Hugues de Moncade pris par André Doria, peu de tems auparavant sur la Côte de Gênes : c'étoit donner à l'Empe-

reur l'exemple d'être généreux, & se ménager auprès de lui des Intercesseurs désormais nécessaires; Moncade étoit ami du Viceroi de Naples Lannoi, & Lannoi avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de l'Empereur. Ce fut, dit-on, par les conseils de Lannoi que l'Empereur consentit à la trêve, les négociations s'entamerent sous ces auspices favorables. 1525.

La France à l'ombre de sa foiblesse ranima ses espérances, renoua ses intrigues & redevint bientôt capable d'inspirer des inquiétudes au vainqueur. Plus celui-ci étoit redoutable, & plus il avoit lui-même à craindre. La France négocioit avec toutes les Puissances d'Italie; la politique Italienne fermentoit sourdement & préparoit de nouvelles révolutions.

L'Armée Impériale répandue dans le Milanès, épuisoit ce Duché de vivres; le Duc Sforce pour lequel l'Empereur sembloit avoir vaincu, n'étoit en effet que son premier esclave, par conséquent son ennemi secret.

Le Pape avoit mécontenté l'Em-

1525. pereur, il avoit condamné l'expédition de Marseille, il avoit refusé ses secours pour cette entreprise, il avoit abandonné la Ligue, fait son Traité particulier avec les François, favorisé le siége de Pavie, permis des levées dans Rome pour le Duc d'Albanie. Après la bataille de Pavie, au lieu de recourir à la miséricorde du Vainqueur, il avoit voulu se faire un rempart de l'armée du Duc d'Albanie contre les Impériaux, il n'avoit plus cet appui, d'ailleurs foible & dangereux, il ne pouvoit de long-tems recevoir aucun secours de la France; un Vainqueur irrité le menaçoit à la fois & du côté de Naples & du côté du Milanès, & ce Vainqueur étoit Empereur, c'est-à-dire héritier des plus vastes prétentions sur l'Italie, assez ambitieux pour vouloir les réaliser, assez fort pour le pouvoir.

Les Florentins, qui, gouvernés par le Pape, avoient suivi toutes ses démarches, étoient enveloppés dans sa disgrace, partageoient ses craintes & la haine secrete que la crainte produit toujours.

Les Vénitiens avoient moins de reproches à se faire, ils n'avoient point traité avec les François, ils n'avoient point renoncé à la Ligue, mais ils l'avoient mal servie; ils n'avoient point pris part à l'expédition de Marseille, ni à la derniere guerre du Milanès qui en avoit été la suite, & l'Empereur, leur ennemi naturel, n'avoit pas besoin d'un meilleur prétexte pour faire valoir contre eux, soit les prétentions générales de l'Empire, soit les prétentions particulieres de la Maison d'Autriche. 1525.

A l'exemple de ces grandes Puissances, les petites avoient aussi été infidelles à la Ligue; Lucques avoit cessé ses contributions, Sienne avoit reçu la loi du Duc d'Albanie, le Duc de Ferrare avoit fourni des secours aux François pendant le siége de Pavie, c'étoit le Duc de Ferrare qui se trouvoit alors dans la situation la plus critique. Ennemi de l'Empereur contre lequel il avoit servi les François & qui d'ailleurs prétendoit la suzeraineté de Regge & de Modène, plus ennemi du Pape, qui lui retenoit Mo-

dène, & qui suivant le système des précédens Pontifes, brûloit d'envahir tous ses autres Etats, il avoit à craindre que ces deux Puissances ne s'unissent pour l'accabler, ou que l'une des deux ne le vendît aux ressentimens de l'autre. En effet, le Pape dont la politique incertaine & timide tendoit toujours à écarter le péril le plus pressant, se hâta de faire son traité particulier avec l'Empereur; & dans ce Traité il se fit sacrifier le Duc de Ferrare. Mais ce Duc n'avoit rien à craindre du Pape, si l'Empereur étoit pour lui; il le mit dans ses intérêts, il reconnût tenir de l'Empire les Villes de Regge & de Rubiére, & força par cette soumission l'Empereur de le protéger comme son Vassal. La fourniture du sel dans le Milanès acheva d'ailleurs de brouiller l'Empereur & le Pape; celui-ci vouloit vendre son sel de Cervia, l'Empereur donnoit la préférence à l'Archiduc Ferdinand son frere, qui avoit des salines dans ses Etats voisins du Milanès; d'ailleurs il s'excusoit, en disant qu'il ne pou-

1525.

Belcar. liv. 18. n. 27.

voit empêcher le Duc de Milan de prendre son sel où il vouloit; cependant les Troupes Impériales prenoient fort librement leurs quartiers dans les Villes du Plaisantin; & le Pape perdoit tous les fruits du Traité prématuré que sa crainte s'étoit hâtée de conclure avec l'Empereur. 1525.

Les sages Vénitiens s'étoient moins empressés de traiter, une lenteur prudente avoit mieux caché leur foiblesse; ils étoient entrés en négociation, mais en même-tems ils avoient employé sous main tous leurs efforts, soit pour traverser le Traité du Pape avec l'Empereur, soit pour irriter le ressentiment que l'inexécution de ce Traité inspiroit au Pape; ils auroient voulu l'entraîner dans une Ligue contre l'Empereur, dont la puissance devenoit trop formidable. Belcar. liv. 18. n. 26.

Les Princes d'Italie n'avoient que deux partis à prendre, ou de réünir leurs forces pour arrêter les progrès de l'Empereur, ou si elles se divisoient, de s'humilier devant le Vainqueur & de subir le joug qu'il voudroit leur imposer. La terreur ré-

1525. pandue alors dans toute l'Italie, conseilloit assez ce second parti ; le premier demandoit du courage & de la concorde ; encore étoit-il bien tard de vouloir s'opposer au Vainqueur.

Deux choses cependant pouvoient rendre les Italiens plus entreprenans. 1°. La garde de la personne du Roi dans le Milanès, occupoit beaucoup de troupes ; on ne pouvoit trop veiller sur un tel dépôt, dans un pays où l'autorité de l'Empereur n'étoit que l'effet de la force. Lannoi particuliérement chargé de la garde de François I., se défioit de tout & craignoit tout le monde. Sforce pouvoit en délivrant le Roi & en traitant avec lui, s'assurer une possession à jamais tranquille du Milanès, & une possession indépendante de l'Empereur. Bourbon pouvoit par un si important service expier son infidélité, mériter son rétablissement. L'ambitieux Pescaire, Sujet médiocrement fidele, pouvoit aussi fonder des projets sur la délivrance du Roi.

Toutes les Puissances de l'Italie pouvoient par force ou par artifice

ouvrir sa prison, il falloit donc qu'une armée entiére entourât sans cesse le Château de Pizzighitone ; il restoit aux Impériaux peu de troupes qui pussent agir dans l'Italie. 1525.

2°. La fidélité de ces troupes, surtout des troupes étrangeres, dépendoit de l'exactitude du payement ; le pillage du camp François, qui avoit tant enrichi les soldats Impériaux, ne les avoit pas rendu moins ardens à exiger leurs montres. Les Généraux de l'Empereur toujours dépourvus d'argent, l'étoient surtout dans ce moment-là. L'active intelligence de Lannoi sçut remédier à ces deux inconvéniens.

Il parcourut toute l'Italie, rançonnant impérieusement tous les Etats trop foibles ou trop timides pour lui résister ; il prit, soit à titre de prêts, soit à titre de contribution, dix mille ducats aux Lucquois, quinze mille aux Siennois, cinquante mille au Duc de Ferrare, quinze mille au Marquis de Montferrat. Le Traité fait entre l'Empereur & le Pape avoit procuré à l'Empereur cent mille du-

cats, qu'il devoit rendre, s'il n'exé-
1525. cutoit point le Traité; il n'exécuta point le Traité & il ne les rendit point. On tira aussi cent mille ducats du Duc de Milan, & on lui demanda ensuite des sommes exorbitantes pour l'investiture que l'Empereur devoit lui donner.

Les Vénitiens ne se presserent point de fournir les sommes que le Viceroi leur demandoit, & ils s'en trouverent bien.

Lannoi ayant ainsi pourvu au payement des troupes, voulut encore se débarrasser de la garde si périlleuse du Roi, il en vint à bout par un stratagême adroit. Les négociations pour la liberté de François languissoient, les propositions de la Cour de France étoient rejettées en Espagne, celles de la Cour d'Espagne étoient rejettées en France; il falloit d'ailleurs que toutes ces propositions respectives fussent communiquées & discutées en Espagne, en France, en Italie. Ce circuit entraînoit des longueurs, des incertitudes, le Roi s'impatientoit, l'Empereur varioit

& différoit, rien n'avançoit ; Lannoi, témoin de tout l'ennui du Roi, & sçachant combien ces lenteurs étoient insupportables à sa vivacité, lui dit que s'il vouloit se transporter en Espagne pour traiter directement avec l'Empereur, une heure d'entrevûe entre ces deux grands Princes termineroit plus sûrement leurs affaires que tous les Plenipotentiaires & tous les Ministres ne pourroient le faire en plusieurs années. Le Roi crut aisément ce qu'il desiroit, il consentit au voyage d'Espagne, il eut l'imprudence que tout le monde lui reproche, & que tout le monde peut-être auroit eue à sa Place, de se remettre entre les mains de son ennemi.

1525.

Belcar. liv. 18. n. 35.

Sleidan. Commentar. liv. 4.

Ce voyage d'Espagne avoit de grandes difficultés, il falloit le cacher à toute l'armée, sur-tout à Bourbon & à Pescaire, qui tous deux avoient intérêt que le Roi restât en Italie; d'ailleurs il falloit que ce voyage se fit par mer, & on craignoit de rencontrer l'armée Navale des François. Le Roi leva lui même

1525. ce dernier obſtacle, en priant la Régente de donner à Montmorenci, qu'il lui dépêcha, ſept galeres choiſies parmi celles qui étoient à Marſeille, & de faire déſarmer les autres. Ces ſept galeres, ſur l'une deſquelles le Roi s'embarqueroit avec Lannoi, & qui ſeroient toutes montées par des Eſpagnols, devoient être entourées par ſeize Galeres Impériales, & les deux eſcadres n'en devoient compoſer qu'une. Lannoi ſe chargea de tromper l'armée; il aſſembla le Conſeil de guerre; il y répréſenta qu'il ſe formoit tous les jours des complots dans les cours d'Italie pour enlever le Roi (1), il fit convenir Bourbon & Peſcaire que les diſpoſitions des Puiſſances voiſines du Milanès

(1) Martin du Bellai dit, que le Comte de Saint Pol, le Comte de Vaudémont & le Marquis de Saluces, eſperoient, à la faveur de quelques intelligences qu'ils s'étoient ménagées en Italie, procurer la liberté du Roi, ou empêcher qu'il ne fût tiré du Milanès; il ajoute que le Comte Franciſque de Pontreſme conduiſoit cette intrigue. Il laiſſe le fond de cette prétendue intrigue dans une obſcurité impénétrable. Il paroît que ſi le Roi pouvoit être enlevé, c'étoit bien moins par les François que par les Princes d'Italie, ou les Généraux même de l'Empereur.

lanès, ne permettoient plus de retenir à Pizzighitone un prisonnier de cette importance ; il convint avec eux qu'il ne falloit pas qu'il sortît de l'Italie, & il les amena jusqu'à conclurre qu'il falloit le transporter à Naples, où il seroit sur les terres de l'Empereur & à l'abri de toute entreprise. On convint aussi qu'il falloit que le voyage se fît par mer, parce qu'il y auroit eu trop de pays ennemi ou suspect à traverser, si l'on eût voulu aller à Naples par terre, & que d'ailleurs le voyage eût été plus long. Il fut donc arrêté que Lannoi, Pescaire, Bourbon, Alarçon, tous les Chefs & presque toute l'armée conduiroient le Roi de Pizzighitone à Gênes, où Lannoi s'embarqueroit avec le Roi & quelques Régimens Espagnols, tandis que les autres Chefs conduiroient l'armée à Naples par terre. Le projet du Viceroi étoit, lorsqu'il seroit embarqué à Gênes, de faire voile, non vers Naples, mais vers l'Espagne. Cependant Montmorenci ayant fait passer de Marseille à Toulon les sept

1525.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Galéres Françoises, crut devoir;
1525. avant de les remettre au Viceroi de Naples, prendre de nouveaux ordres du Roi. Lannoi toujours défiant & obligé de l'être, craignit que ce délai ne cachât quelque projet d'enlévement; & quoique Montmorenci fût reparti avec les ordres les plus exprès d'amener au plutôt les sept Galeres, Lannoi, pour sonder le Roi, au lieu de tourner à droite vers l'Espagne, tourne à gauche vers la côte d'Italie, comme s'il eût voulu exécuter la résolution prise dans le conseil de mener le Roi à Naples. Le Roi en eut toute la crainte & toute la douleur pendant deux jours, car il comptoit sur ce voyage d'Espagne pour obtenir promptement sa liberté. Le Viceroi s'arrêta à Portovenere, où Montmorenci & les Galeres Françoises le joignirent. Alors le Viceroi prit sans déguisement avec son prisonnier la route d'Espagne. Le Roi en passant près des Isles d'Hiéres, jetta un regard douloureux sur les côtes de France qu'on appercevoit de la flotte, & soupira

de regret & d'espérance. Varillas n'eut pas cru l'histoire de cette navigation assez interessante, s'il n'eût supposé qu'André Doria vînt avec ses Galeres pour délivrer le Roi, ce qui obligea Lannoi de lui envoyer dire que, s'il ne se retiroit, il le forceroit de se porter aux dernieres extrêmités contre son prisonnier; que Doria ne se rendant point à cette menace, le Roi lui-même parut sur une Galere & lui commanda de se retirer, ce que Doria fit en frémissant de dépit. 1525. Hist. de François I.

Le Roi acheva paisiblement son voyage & arriva sous les côtes d'Espagne; mais à peine étoit-on débarqué, que les Soldats se souleverent, parce qu'il leur étoit dû quelque argent que le Viceroi ne pouvoit pas alors leur payer. Après quelques demandes insolentes de leur part & quelques refus polis de la part du Viceroi (1) ils se présenterent en armes devant la maison où le Roi étoit avec Lannoi. Ce dernier pa-

(1) Brantôme, Homm. illustr. art. Chiévres.

1525. rut à la fenêtre pour les appaiser; mais une décharge que ces mutins firent de leurs Arquebuses, l'obligea de se retirer, il craignit même qu'on ne forçât la maison, & il se sauva précipitamment par une porte de derriere. Le Roi courut un grand danger dans cette occasion, une grêle d'Arquebusades fondoit sur son appartement, les balles siffloient à ses oreilles, tomboient à ses pieds; plusieurs donnerent contre une colonne de marbre sur laquelle il étoit appuyé, cependant il ne parut point ému, il fit ce que Lannoi auroit dû faire, il se présenta aux Mutins, leur donna de l'argent, leur en promit encore; son air à la fois majestueux & caressant, joint à l'inclination secrette que les Soldats Espagnols avoient pour lui, appaisa la sédition. On a dit qu'il auroit dû mieux profiter de ses avantages, irriter la révolte au lieu de la calmer, obtenir des rebelles par ses libéralités & ses promesses qu'ils le laissassent remonter sur ses galeres & faire voile vers la France. *C'eût été un*

brave coup celui-là, dit Brantôme.
Ce coup eût été plus habile que brave, mais le caractère de François I. peut faire douter qu'il eût voulu devoir la liberté à un pareil moyen. 1525.

Lannoi ayant voulu ménager à l'Empereur la surprise de voir son prisonnier arriver en Espagne, ne lui avoit point communiqué sa résolution & lui fit sçavoir qu'il l'avoit exécutée. L'Empereur fit rendre au Roi tous les honneurs dus à son rang, mais il le fit d'abord conduire dans la forteresse de Sciativa, au Royaume de Valence, où les Rois d'Arragon enfermoient anciennement les prisonniers d'Etat: Lannoi par ses remontrances obtint la permission de le conduire plus près de Valence, dans un pays où il pût prendre le divertissement de la chasse; il le laissa ensuite sous la garde du Capitaine Alarçon qui ne l'avoit pas quitté depuis sa prise, & il partit pour la Cour d'Espagne avec Montmorenci; il rendit compte à l'Empereur des motifs qui lui avoient inspiré l'heureux Stratagême qu'il

1525. avoit employé, il lui exposa l'Etat de l'Italie, les dispositions de tous ses Princes, celles mêmes des Généraux de son armée, & il finit par engager ce Prince à la paix. L'Empereur le combla de caresses & d'éloges, vanta & récompensa ses services; parut goûter ses raisons, & fit transporter le Roi à Madrid, comme pour être plus à portée de conférer avec lui, mais en effet pour l'éloigner de la mer, dont le voisinage eût pu lui fournir des facilités pour la fuite.

Belcar. liv. 18. n. 36.

Le transport du Roi hors de l'Italie, redoubla les craintes de toutes les Puissances de cette contrée; l'armée Impériale n'ayant plus rien qui l'occupât, pouvoit marcher à des conquêtes nouvelles, les troupes étoient payées, contentes & victorieuses, rien ne pourroit leur résister, elles alloient courir à leur gré du Milanès au Royaume de Naples, & d'une mer à l'autre, sûres de ne rencontrer aucun obstacle, les diverses Puissances n'ayant eu ni le tems ni la hardiesse d'armer; mais l'embarras

des Princes d'Italie n'égaloit point la fureur dont Bourbon & Pescaire furent transportés, quand ils sçurent qu'ils avoient été les dupes de Lannoi ; ils se voyoient enlever le fruit de leurs travaux, le prix de leur victoire, l'espoir de leur grandeur. Ils s'étoient accoutumés à regarder le Roi, moins comme le prisonnier de Charles-Quint que comme le leur, il s'étoit rendu à Lannoi, mais comme Bourbon & Pescaire ne faisoient point à Lannoi l'honneur de penser qu'il eût contribué à la victoire, ils disoient que c'étoient eux qui avoient eu la gloire de faire le Roi prisonnier, & que Lannoi n'avoit eu que le bonheur de le recevoir. Maintenant Lannoi fier du succès de son artifice, usurpoit à la Cour Impériale des triomphes qui n'étoient dûs qu'à eux, & leur faisoit leur part de lauriers aussi petite qu'il vouloit. L'Empereur paroissoit le croire & lui attribuer la fortune de Pavie. Ce vil Courtisan, pour lequel ils avoient tant de mépris, les avoit assez méprisés eux-mêmes pour oser, en les

1525.

1525. trompant, rendre leur erreur complice de sa perfidie; ils avoient prêté les mains à l'enlevement du Roi, ils l'avoient accompagné jusqu'à Gênes, ils l'avoient mis sur les Galéres qui devoient le transporter en Espagne. Si toutes les circonstances de cette évasion humilioient leur orgueil, l'évasion même trahissoit encore plus leurs intérêts; Pescaire en restant le maître de cet illustre prisonnier, avoit prétendu mettre ses services au plus haut prix, il étoit déchu de ses espérances. Bourbon si intéressé à intervenir dans le Traité qui pourroit être fait entre l'Empereur & le Roi, s'étoit flatté d'être le maître de ce Traité, tant que le Roi seroit sous ses yeux & sous sa main, dans un pays qui n'étoit point de la domination de l'Empereur; cette situation étoit bien changée, il falloit que Bourbon allât en Espagne veiller à ses intérêts, défendre ses droits, mais avec respect, en suppliant, dans une Cour étrangere, comme un homme qui sollicite des graces, au lieu qu'il eût pu donner des loix. Il

partit, il alla à Madrid apprendre ce métier de Courtisan, trop bas pour son grand cœur, & qu'il avoit tant dédaigné de faire en France. 1525.

Bourbon traînoit par-tout le malheur attaché aux titres de Banni & de Rebelle ; il retrouva en Espagne plus encore qu'en Italie toute l'horreur que la trahison inspire ; les Seigneurs Castillans lui prodiguerent ces mépris dont les plus grands talens ne préservent pas toujours le crime. On ne l'appelloit que *le traître à son Roi.* A peine put-il trouver à se loger dans Madrid. L'Empereur qui affectoit de le recevoir comme son ami, comme un homme destiné à être son beau-frere, ne put, par les égards qu'il lui témoigna, étouffer cette aversion dans sa propre Cour. Tout le monde sçait cette réponse que lui fit le Marquis de Villane, auquel il demanda son Palais pour y loger Bourbon : » Je ne puis » rien refuser à Votre Majesté, mais » je lui déclare que, dès que Bourbon en sera sorti, j'y mettrai le » feu moi-même, comme à une mai-

» son infectée de la perfidie, & in-
1525. » digne d'être désormais habitée par
» des gens d'honneur.

Bourbon n'oublia pas de se plaindre de Lannoi, c'étoit un des principaux objets de son voyage. Il l'accusa de lâcheté à la bataille de Pavie, & de mauvaise conduite pendant tout le cours de la guerre; il ajouta que par les timides conseils que Lannoi avoit osé suggérer à l'Empereur, il avoit empêché la conquête de l'Italie & de la France entiere, qui pouvoient être les fruits naturels de la victoire de Pavie. L'Empereur lui répondit avec la modération supérieure d'un Maître qui connoît les hommes, qui sçait employer leurs talens & dédaigner leurs querelles.

Il en usa de même à l'égard de Pescaire qui lui écrivit contre Lannoi, une lettre pleine d'emportement & de menaces. Ce Général y accumuloit les reproches de lâcheté, d'incapacité, de bassesse, de fourberie : » Si on eut cru ce lâche, disoit-il, » on eût perdu tout le Mi-

» lanès par une fuite honteuse vers » le Royaume de Naples, dès les 1525. » premiers mouvemens du Duc » d'Albanie. A la bataille de Pavie, » il ne sçavoit ni ordonner, ni com- » battre, il n'avoit ni tête ni cœur, » il s'écrioit sans cesse avec un ef- » froi qui le rendoit méprisable au » moindre Soldat : *Ah! nous som-* » *mes perdus*. S'il ose démentir ces » faits, je les lui soutiendrai l'épée » à la main.

Il est difficile de décider si Lannoi méritoit tous ces reproches, mais Bourbon & Pescaire les lui firent publiquement, & rien ne prouve qu'ils l'ayent calomnié. Au reste s'il avoit foiblement servi son Maître par ses armes, il l'avoit très-bien servi par ses intrigues ; le transport du Roi en Espagne étoit plus utile à l'Empereur que la victoire de Pavie, sans ce transport, & l'Empereur sçavoit très-bien qu'il pouvoit plus compter sur la fidélité de Lannoi, que sur celle de tous ces Chefs si vantés, que leurs talens enfloient d'un orgueil dangereux & d'une ambition suspecte.

1525. Pefcaire fe plaignoit de tout, s'irritoit de tout, fes murmures éclaterent avec tant d'amertume, que les Puiffances d'Italie commencerent à y faire une attention férieufe & à croire qu'elles pouvoient fonder fur le mécontentement de ce Général les plus grandes efperances.

Jerôme Moron, ce Chancelier du Milanès toujours plus zélé pour la grandeur de François Sforce fon Maître, qui faifoit la fienne, voyoit avec douleur la dépendance dans laquelle l'Empereur retenoit Sforce & la dureté des conditions qu'il lui impofoit. On nourriffoit l'armée Impériale aux dépens du Duc de Milan, on l'accabloit d'exactions, on n'avoit pas honte de vouloir lui vendre douze cens mille ducats une inveftiture que tant de Ducs de Milan avoient jugé inutile; les Généraux de l'Empereur lui faifoient tous les jours quelque nouvel affront, il craignoit même ou il feignoit de craindre, que pour le mieux dépouiller de fes Etats, on ne voulût attenter à fa liberté. Moron parta-

geoit ses allarmes & ressentoit ses injures, il comprit que les François 1525.
trop abbattus n'étoient plus des ennemis redoutables pour Sforce, qu'ils pouvoient devenir pour lui des alliés utiles, & que c'étoit désormais à l'Empereur qu'il falloit résister; il forma d'après ces réflexions un projet digne de son génie, il voulut rassembler dans une Ligûe contre l'Empereur seul, la France, l'Angletere, le Pape, les Florentins, les Vénitiens & Pescaire lui-même, qui devoit attirer au parti de la Ligue tout ce qu'il pourroit entraîner de l'armée Impériale, & faire égorger le reste.

Ce plan hardi embrassoit le projet de la liberté de l'Italie, si cher aux Papes Jules II. & Léon X., mais trop vaste pour Clément VII. Les François ne devoient rien posséder en Italie, les Espagnols devoient en être chassés, Sforce devoit être seul paisible possesseur du Milanès, Pescaire pour prix de sa perfidie, devoit avoir le Royaume de Naples, dont le Pape lui auroit donné l'investiture.

1525. Pescaire fut le premier que Moron crut devoir sonder sur ce projet, Pescaire parut l'approuver, & on crut pouvoir compter sur lui. Le Pape entra aussi dans la Ligue & y entraîna les Florentins, mais ce ne fut qu'après avoir pris une de ces précautions que les Papes prennent toujours pour se menager la facilité de faire la paix avec ceux contre lesquels ils entrent en guerre; cette précaution fut de donner à l'Empereur, comme à son ami, le conseil de satisfaire ses Généraux, mais sans rien réveler du complot qui se tramoit.

Les Vénitiens entrerent dans la Ligue avec empressement, avec joye, sans précaution, sans restriction.

La Ligue traitoit avec la France, un contretems bizare pensa rompre cette intrigue & faire avorter le projet dans sa naissance. Un Agent que la Ligue avoit envoyé en France avec beaucoup de mystère, ne paroissoit plus, on n'en recevoit aucunes nouvelles; on ne sçavoit que

penser, les Alliés étoient dans l'inquiétude, le Pape tremblant ne doutoit point que ce courier ne fût tombé avec ses dépêches entre les mains des Impériaux; on soupçonnoit Pescaire de l'avoir fait arrêter; on apprit enfin que ce courier avoit été assassiné par des voleurs sur les bords du Lac Iséo dans la Bresse. D'autres couriers furent plus heureux & porterent en France le projet de la Ligue; la Duchesse d'Angoulême persuadée que c'étoit un moyen de hâter la délivrance de son fils, promit de faire un effort pour envoyer cinq cent Lances & de l'argent en Italie. 1525.

Cependant Pescaire montroit des scrupules, il demandoit la permission de consulter sérieusement les plus fameux Jurisconsultes de Rome & de Milan, pour sçavoir s'il pouvoit en conscience trahir son Maître, égorger ses Soldats, & lui enlever un Royaume. Les plus fameux Jurisconsultes de Rome & de Milan répondirent & prouverent qu'il le pouvoit, qu'il le devoit même. Il est vrai qu'on déguisoit cette question

infâme sous la forme d'une question
1525. féodale, car dans ces matieres barbares de fief & de vassalité tout est question. On demandoit, mais sous des noms supposés, si le Marquis de Pescaire, Baron & Vassal du Royaume de Naples, devoit obéir à l'Empereur qui le possédoit en vertu d'une investiture du Pape, plutôt qu'au Pape, Seigneur Suzerain de ce Royaume; mais ni le Pape, ni le Duc de Milan, ni leurs Jurisconsultes, ni Pescaire lui-même, ne croyoient sincérement qu'à la faveur de ces subtilités, on pût être traître sans honte & sans crime.

Les avis sont partagés sur la conduite que tint Pescaire dans cette affaire. Les uns disent que toujours fidéle Sujet, il ne feignit d'écouter les propositions de la Ligue qu'afin d'être mieux instruit de toutes les circonstances du projet & de les réveler à son Maître avec plus de connoissance; il est sûr du moins que Pescaire se justifia ainsi auprès de l'Empereur, mais il n'est pas sûr qu'il lui ait dit la vérité, le plus grand nombre des

Auteurs soutient qu'il fut ébloui par l'offre d'une Couronne, qu'il entra sincérement dans les vûes de la Ligue, mais qu'ensuite doutant du succès, sçachant qu'Antoine de Leve & Marino, Abbé de Nagera, Commissaire de l'armée, avoient découcouvert le complot & en avoient averti l'Empereur, il crut devoir se faire un mérite de sa faute, en l'avouant & en déguisant son motif, comme on vient de le dire. 1525.

Cette idée du double artifice de Pescaire, qui trahit d'abord l'Empereur & ensuite les Alliés, semble établie aujourd'hui, & il faut convenir que le ressentiment dont Pescaire étoit alors animé, l'ambition dont il fut toujours dévoré, la duplicité de caractère qu'on lui a universellement reprochée, favorisent cette idée.

L'Empereur parut croire Pescaire & lui sçavoir gré des intelligences perfides qu'il avoit entretenues avec la Ligue, il lui ordonna de les continuer, afin de pénétrer de plus en plus au fond de ce mystere, & lui

1525. donna le commandement général de ses troupes en Italie ; alors l'ambition de Pescaire ne fit peut-être que changer d'objet. En trahissant l'Empereur, il eût pu se faire Roi de Naples, en trahissant les Alliés, il parut vouloir mériter l'investiture du Milanès. Il falloit en dépouiller Sforce, & c'est à quoi Pescaire travailla.

La félonie de Sforce, qui avoit traité avec les ennemis de l'Empereur, fournit le prétexte; les conjonctures étoient favorables; Pescaire commandoit dans le Milanès une armée puissante, le Duc de Milan alors atteint d'une maladie dangereuse & qu'on croyoit mortelle, étoit hors d'état d'agir, mais Moron agissoit pour lui, & Pescaire connoissoit toutes les ressources de l'esprit de ce Ministre, il voulut s'assurer de lui, non-seulement pour ôter cet appui au Duc de Milan, mais encore pour convaincre par son moyen ce malheureux Prince de la félonie dont on l'accusoit.

Pescaire attira Moron dans un

piege presque inévitable. On ignoroit encore que Pescaire eût trahi la Ligue, on voyoit seulement dans ses démarches, une irrésolution, une incertitude que l'ardent Moron s'empressoit à dissiper. Pescaire étoit retenu à Novare par une assez forte maladie, qui ne l'empêchoit pourtant pas de suivre ses projets, il y avoit rassemblé le plus de troupes qu'il avoit pû, il fit prier Moron de vouloir bien se rendre à Novare pour mettre avec lui la derniere main au Traité contre l'Empereur. A cette proposition Moron hésite, balance, craint de se perdre, s'il y va; craint d'aliéner Pescaire, s'il n'y va pas: son courage & son zèle pour les intérêts de son Maître, l'emportent, il se rend à Novare. » Cette » résolution, dit Guichardin, me » surprit d'autant plus, que Moron » m'avoit assûré plusieurs fois, lorsque » nous faisions la guerre sous le Pontificat de Léon X, que le Marquis » de Pescaire étoit l'homme le plus » méchant & le plus perfide qu'il » connût en Italie. 1525.

1525. Moron arrive à Novare, Pescaire le reçoit avec toutes les marques de la confiance & de l'amitié ; l'ancienne intrigue se renoue, Moron développe tous les ressorts de la Ligue, Pescaire se prête à tout, on convient de massacrer tous les Espagnols fidèles à l'Empereur, nommément Antoine de Léve, qui par la défection de Pescaire alloit devenir leur Chef. Cette conversation étoit entendue d'Antoine de Léve, que le Marquis de Pescaire avoit fait cacher derriere une tapisserie ; Moron en sortant de la chambre de Pescaire, est arrêté & conduit au Château de Pavie. Pescaire de son Complice devenu son Juge, alla l'interroger lui-même sur toutes les circonstances du complot, Moron est forcé de tout avouer à un homme qui sçavoit tout, il chargea le Duc de Milan de complicité, c'étoit cet aveu dont on avoit besoin. Aussitôt qu'on l'eût arraché, Pescaire parut aux portes de Milan, demandant au nom de l'Empereur des places de sûreté que le Duc n'osa refu-

Belcar. liv. 18. n. 42.

ser; le lendemain il en demanda de nouvelles qu'il fallut bien lui accorder encore, il en redemanda encore d'autres, & réduisit enfin le Duc aux seuls Châteaux de Crémone & de Milan, encore les assiégea-t-il tous deux, & le Duc qui étoit dans celui de Milan, se vit prêt d'y être forcé; l'impitoyable Pescaire le pressoit avec toute la violence que lui inspiroient son ambition & le desir d'expier une perfidie dangereuse par une perfidie utile; en vain Sforce demandoit justice à l'Empereur & vengeance à tous ses Alliés, en vain il désavouoit timidément Moron, qui avoit, disoit-il, profité du tems de sa maladie pour ourdir toute la trame dont l'Empereur se plaignoit; Pescaire vouloit qu'il lui remît tous ses Etats, qu'il livrât son Sécrétaire & celui de Moron. A peine lui promettoit-il la vie. Sforce prit le parti de se défendre avec tout le courage du désespoir. Il n'avoit plus d'autre ressource, la crainte avoit glacé tous ses Alliés d'Italie, le Pape etoit prêt à se jetter aux pieds de l'Empereur, 1525.

1525. les Vénitiens traitoient avec lui ; tout abandonnoit Sforce, un évenement imprevû le sauva, Pescaire mourut à trente-six ans.

Paul. Jov. Histor. l. 18. Elog. Aval. Piscarii. Guicciard. liv. 16.

Ce jeune Héros venoit de ternir un peu sa réputation par l'affaire de Novare & par la conduite au moins équivoque qu'il avoit tenue à l'égard de la Ligue. Tant d'artifice étoit trop au dessous d'un si grand homme ; on voyoit trop le principe intéressé de cette bassesse politique. Dans les autres occasions Pescaire avoit toujours déployé une ame fiere, faite pour le commandement, peu capable d'obéissance. Ami sincere du mérite, pourvû que la concurrence ne l'en rendît point jaloux, il l'honora dans Bayard, il l'admira dans François I, il le persécuta dans Colonne, il l'insulta dans Bourbon. Ses talens militaires, opposés en tout à ceux de Prosper Colonne, mais éminens dans leur genre, s'étoient déja mûris par une étude assidue & par une prompte expérience. Dès vingt-trois ans, il s'étoit distingué à la bataille de Ravenne,

où il avoit été fait prisonnier, il partagea depuis avec Colonne l'honneur de la victoire de la Bicoque, il eut seul l'honneur d'avoir défait Bayard à la Camisade de Rebec, mais son Chef-d'œuvre fut la bataille de Pavie ; elle suffit pour l'immortaliser, puisqu'au jugement même du Roi vaincu le principal honneur de cette fameuse journée est dû à Pescaire. Ce Général aimoit l'éclat de la gloire & le fracas des batailles, mais il ne sacrifioit rien d'essentiel à ce goût dominant. Dans les rencontres, dans les siéges, dans les courses de partis, il étonnoit par une activité incroyable qui le rendoit présent par-tout, qui surprenoit presque toujours l'ennemi le plus vigilant, qui ne lui permettoit pas de se reconnoître pendant la chaleur de l'action. Les Auteurs Italiens dépriment beaucoup son caractère, Guichardin dit que » *cet homme altier, dangereux, faux, méritoit plutôt d'être né en Espagne qu'en Italie,* (1) Ces reproches nationaux sont 1525.

(1) La Maison d'Avalos étoit originaire de Ca-

[redacted] trop aisés à retorquer, mais il est sûr
1525. que le caractère de Pescaire plaisoit autant aux Espagnols qu'il déplaisoit aux Italiens. L'Infanterie Espagnole, dont il étoit Capitaine Général avoit pour lui une affection sans bornes.

Il laissa pour héritier de ses biens & de ses talens le Marquis du Guast son Cousin, auquel il recommanda en mourant ses chers Soldats Espagnols & Victoire Colonne sa femme qu'il avoit tant aimée, à laquelle il avoit été si cher & à laquelle il avoit dédié un livre de tendresse pendant sa prison après la bataille de Ravenne. Il est singulier que son attachement pour cette femme ne lui ait pas inspiré plus d'égards pour Prosper Colonne, à qui elle appartenoit de si près. (1)

L'Empereur parut moins redoutable à toute l'Europe, lorsqu'il eût perdu Pescaire. La Ligue se ranima

---

talogne, mais les Ancêtres de Pescaire s'étoient établis dans le Royaume de Naples sous Alphonse le Magnanime, au commencement du quinziéme siécle.

(1) Elle étoit sa niéce à la mode de Bretagne.

au bruit de cette mort & entendit enfin les cris de Sforce. La France promit de nouveau cinq cent lances, & quarante mille ducats par mois, qui devoient être employés à lever des Suiſſes. La Régente promettoit de plus de porter la guerre ſur les frontieres d'Eſpagne, pour empêcher l'Empereur d'envoyer des ſecours en Italie; les Vénitiens commencerent à s'ébranler, le Pape même perdit ſes terreurs, le Duc de Ferrare, à la ſollicitation des Vénitiens, conſentoit auſſi d'entrer dans la Ligue, pourvû que le Pape conſentit à lui laiſſer Regge. 1525.

Tant d'orages qui s'élevoient ſans ceſſe en Italie contre l'Empereur, le déterminoient aſſez à faire la paix avec la France, mais il ne vouloit preſque rien relâcher des conditions rigoureuſes qu'il pouvoit preſcrire, & le Roi ne vouloit point accepter de conditions qu'il ne pût remplir avec honneur.

Auſſi-tôt après la bataille de Pavie, l'Empereur avoit fait examiner

dans son Conseil quel usage il devoit faire de sa victoire, & quelle conduite il devoit tenir à l'égard de son Prisonnier. L'Evêque d'Osma, son Confesseur, se fit l'honneur d'ouvrir l'avis de renvoyer le Roi sans rançon, & de faire avec lui une paix solide, fondée sur la générosité & sur la reconnoissance, conseil excellent, si les hommes sçavoient s'élever jusqu'à une politique si sublime. Mais le Duc d'Albe qui opina ensuite, jugea cette générosité trop romanesque & plus propre à orner un panégyrique qu'à servir la politique; il fut d'avis de tirer le meilleur parti possible des conjonctures, de n'accorder la paix qu'aux conditions les plus avantageuses pour l'Empereur. Cet avis prévalut, & Beaurein porta au Roi, qui étoit encore à Pizzighitone, les conditions de sa liberté.

1525. Belcar. liv. 18. n. 29. & 30.

On exigeoit, 1°, qu'il renonçât à tous droits sur l'Italie.

2°. Qu'il cédât la Bourgogne, ou plutôt, selon l'Empereur, qu'il la

restituât (1), parce que c'étoit le patrimoine de Marie de Bourgogne, Ayeule de Charles-Quint; & qu'il renonçât à toute Souveraineté sur la Flandre & sur l'Artois. 1525.

3°. Qu'il rétablît le Duc de Bourbon dans tous ses biens; qu'il y ajoutât la Provence & le Dauphiné; que tous ces Etats fussent érigés en Royaume possedé par Bourbon en toute souveraineté, & sans aucune mouvance de la Couronne.

4°. Qu'il payât au Roi d'Angleterre (qui n'avoit point encore rompu alors avec l'Empereur) tout ce que l'Empereur lui devoit.

Le Roi reçut ces propositions avec douleur & avec colere, il protesta qu'il ne consentiroit jamais à aucun démembrement de son Royaume, il allégua les loix de l'Etat qui s'opposoient à toute aliénation.

Il fit ses offres de son côté; 1°. il accorda le premier article, qu'aussi bien il ne pouvoit plus refuser.

(1) Ces prétentions seront discutées dans une dissertation particuliere, placée à la fin de cette Histoire.

1525. 2°. Il rejetta le second, il offrit en la place, d'épouser Eléonore, sœur de l'Empereur & veuve du Roi de Portugal, à condition de tenir d'elle le Duché de Bourgogne à titre de dot, & de le rendre héréditaire aux enfans qui naîtroient de ce mariage. Cette Princesse étoit depuis longtems promise au Duc de Bourbon, & le Roi ne craignoit rien tant qu'une alliance, qui rendroit son rebelle sujet toujours redoutable par la facilité d'appeller en France, quand il voudroit, l'Empereur son beau-frere. Pour détourner ce coup, François crut devoir s'offrir lui-même, jugeant bien que la Reine de Portugal préféreroit toujours un Roi que ses malheurs laissoient encore un des plus puissans de la Chrétienté, à un Prince fugitif & proscrit, dont la fortune dépendoit de la clémence de son Maitre & des bontés de l'Empereur.

Au reste, cet article de la Bourgogne, d'après les offres du Roi, étoit délicat & un peu équivoque pour l'avenir. S'il venoit des enfans de ce

mariage, ceux du premier lit, auxquels la Couronne devoit appartenir, souffriroient-ils que la Bourgogne en demeurât détachée en faveur de ceux du second lit? Souffriroient-ils qu'il s'élevât une nouvelle Maison de Bourgogne, c'est-à-dire, un nouvel ennemi domestique dans le centre du Royaume? 1525.

Si ce mariage ne produisoit point d'enfans, la Bourgogne, comme dot d'Eléonore, devoit-elle retourner à l'Empereur?

3°. Le troisiéme article, qui concernoit le Duc de Bourbon, fut rejetté avec horreur, en ce qui concernoit la cession de la Provence & du Dauphiné, & sur-tout l'érection des Etats de Bourbon en Royaume. Le Roi promit seulement de le rétablir dans ses domaines, & pour le dédommager de l'inexécution de son mariage avec la Reine de Portugal, il lui offrit la Duchesse d'Alençon sa sœur, alliance moins flatteuse peut-être pour l'ambition de Bourbon, mais plus touchante pour son cœur, s'il est vrai, comme on le croit

assez communément, qu'il aimoit
1525. la Duchesse.

4°. Le quatriéme article, concernant les sommes dûes au Roi d'Angleterre, ne fit point de difficulté & n'en pouvoit point faire.

C'étoit par honneur que Charles-Quint avoit fait des demandes si fortes pour le Duc de Bourbon, il les abandonna insensiblement; c'étoit par intérêt qu'il demandoit la Bourgogne, il ne voulut point abandonner cet article.

Les choses étoient dans cet état lorsque le Viceroi de Naples avoit persuadé à François I. de passer en Espagne pour traiter en personne avec l'Empereur. L'attente du Roi fut cruellement trompée. L'Empereur, qui craignoit d'être généreux, lui fit dire qu'il n'étoit pas à propos qu'ils se vissent, jusqu'à ce qu'ils fussent d'accord sur les conditions (1).

(1) On prétend que le Roi qui s'ennuyoit & s'impatientoit à Madrid, prit plaisir à humilier l'orgueil des Grands d'Espagne, dont sa simplicité franche étoit sans cesse choquée. Il s'éleva des disputes sur le cérémonial. Le Roi se découvroit

Il fallut donc négocier par des Ambassadeurs. C'étoient Jean de Selve, P. Président du Parlement de Paris; Gabriel de Grammont, Evêque de Tarbes, depuis Cardinal; François de Tournon, Archevêque d'Embrun, qui fut aussi Cardinal, & que nous verrons jouer un grand rôle dans la suite. 1525.

La Duchesse d'Alençon passa elle-même en Espagne pour consoler & sécourir le Roi son frere, que le Sleidanus. commentar. liv. 6.

pour saluer les Grands, ils prétendirent qu'il devoit encore s'incliner, & pour l'y contraindre, ils obtinrent qu'on baisseroit la porte de sa chambre, afin que le Roi fût obligé de s'incliner pour sortir, & que les Grands qui seroient en dehors pussent prendre cette inclination pour eux; le Roi, dit on, déconcerta leurs mesures; il sortit à reculons, en tournant le dos aux Grands. Tout cela seroit bien petit de part & d'autre, ce n'est pas une raison de rejetter l'anecdote, mais on peut du moins en douter. Bayle rejette l'anecdote suivante, comme peu constatée. Un Grand d'Espagne jouoit avec François I., le Roi gagnoit beaucoup, l'Espagnol demande sa revanche, le Roi la refuse, l'Espagnol jette l'argent sur la table, & dit avec une fureur insolente : *Tu as raison, tu as besoin de cet argent pour payer ta rançon.* Le Roi indigné lui passe son épée au travers du corps, & l'Empereur ne répondit aux plaintes de toute sa Cour sur cette violence, qu'en plaignant & en blâmant l'Espagnol que le Roi avoit tué.

1525. chagrin de n'avoir pu voir l'Empereur, avoit précipité dans une maladie si dangereuse, qu'on trembla pour ses jours. Les Médecins avertirent l'Empereur, que lui seul pouvoit rendre la vie à son Prisonnier, en calmant la douleur qui avoit fait naître & qui irritoit son mal. Charles-Quint craignit de perdre avec François I. la riche rançon qu'il en espéroit, il résolut de le voir & de lui donner des espérances; le Chancelier Mercurin Arborio dit Gattinara (1), lui représenta que s'il voyoit son Prisonnier dans ces conjonctures, il falloit qu'il lui accordât la liberté sans rançon & sans conditions, qu'autrement on ne manqueroit pas d'attribuer cette visite à des motifs peu dignes d'un si grand Empereur. Charles put sentir ce qu'il y avoit de noble & de juste dans ce conseil, mais il ne le suivit point. Il alla voir François dans l'intention de ne lui donner que des paroles vagues, mais consolantes.

Mém. de Du Bellai, liv. 3.

Guicciard. liv. 16.

Belcar. liv. 18. n. 40.

(1) Du nom d'une petite Ville du Piémont où il étoit né.

Lorsque François le vit entrer dans sa chambre, il lui dit d'un ton triste & abbattu qui annonçoit l'état de son ame : *V. M. Impériale vient donc voir mourir son Prisonnier ? Vous n'êtes point mon Prisonnier*, répondit Charles, *mais mon frere & mon ami, je n'ai d'autre dessein que de vous donner la liberté & toute la satisfaction que vous pouvez desirer ;* il l'embrassa tendrement, il l'entretint avec cet air de franchise qu'il sçavoit prendre, & dont François I. ne sçavoit pas se défier.

1525.
Arnold. Feron. liv. 8. rer. Gallic.
Paul. Jov. histor. liv. 3.

La Duchesse d'Alençon fut très-bien reçue à la Cour d'Espagne ; elle en fit les délices pendant tout son séjour ; l'Empereur paroissoit avoir le plus grand plaisir à s'entretenir avec elle ; les espérances du frere & de la sœur se ranimerent ; l'entrevûe des deux Monarques fit un prompt effet sur le malade, en peu de jours il fut hors de danger, mais sa convalescence fut longue. Lorsque l'Empereur le vit bien rétabli, il changea de langage, & reprit toute son inflexibilité sur l'article de la Bourgo-

gne, la Duchesse d'Alençon ne put
1525. rien obtenir, & le terme de son sauf-conduit étant prêt d'expirer, elle fut obligée de quitter les terres d'Espagne. On prétend qu'elle s'enfuit avec beaucoup de précipitation sur un avis anonyme que lui fit passer le Duc de Bourbon. Cet avis lui apprenoit que l'Empereur qui la retenoit à sa Cour par toute sorte d'égards, mais qui ne renouvelloit pas son sauf-conduit, étoit résolu de la faire arrêter, dès que le terme seroit arrivé.

Le Roi perdant enfin toute espérance, prit une résolution digne de son grand cœur, & propre à frustrer l'avidité de Charles-Quint; il remit à sa sœur, lorsqu'elle partit pour retourner en France, un acte par lequel il renonçoit à la Couronne & la remettoit entre les mains du Dauphin, exhortant sa famille & son peuple à le regarder désormais comme s'il étoit mort. Par ce moyen il ne restoit dans les fers de l'Empereur qu'un Prisonnier ordinaire, dont la rançon ne pouvoit plus être qu'un objet presque indifférent.

Ainsi ce grand Roi se condam-

noit lui-même à une prison perpétuelle, si l'Etat pour lequel il se sacrifioit, l'eût assez peu aimé pour lui obéir. Il donna ordre à Brion & à Montmorenci de se rendre auprès de son Successeur pour l'aider de leurs conseils ; Montmorenci & Brion attendris, saisis d'admiration & de respect, differerent leur départ, attendirent des ordres plus absolus, conjurerent le Roi de ne les pas donner, d'espérer mieux du sort & du tems. Cependant les Ambassadeurs continuoient la négociation, l'Empereur, quoique toujours inexorable, faisoit de tems en tems briller aux yeux des François quelques fausses lueurs d'espérance. Ce monument de la générosité du Roi, que la Duchesse d'Alençon portoit en France, servit à la gloire du Roi, sans nuire à sa liberté. 1525.

Tous les François qui l'entouroient, lui répétoient sans cesse qu'il avoit assez fait pour l'Etat, & pour la gloire, qu'il falloit désormais qu'il fît tout pour sa délivrance ; que si l'honneur lui défendoit de consentir

à aucun démembrement de son
1525. Royaume, il lui permettoit de dissimuler avec un vainqueur impitoyable qui abusoit de sa fortune; que la nécessité ne connoissoit point de loi; qu'il falloit tout promettre & ne tenir que ce qui seroit raisonnable; qu'une liberté pleine & entiere dans les Contractans étoit essentielle à la validité de tout Traité; que ceux qu'on souscrivoit en prison, n'engageoient qu'autant qu'ils étoient justes: ces maximes, quoique présentées avec tout l'art qui pouvoit les faire paroître légitimes, avoient peine à se graver dans une ame aussi pleine de droiture & de vérité que celle du Roi; cependant à force de les entendre, il parvint à s'y accoutumer; il capitula, pour ainsi dire avec lui-même, il imposa silence au rigoureux honneur qui murmuroit tout bas, il prit toutes les précautions qu'il crut capables de le satisfaire, il fit des protestations pardevant Notaires contre la violence qu'il éprouvoit; enfin il se détermina le 14 Janvier 1526 à signer

ce fatal Traité de Madrid qu'il ne vouloit ni ne pouvoit peut-être exécuter. 1526.

Par ce traité le Roi cédoit à l'Empereur tous ses droits sur l'Italie, il rendoit le Duché de Bourgogne avec toutes ses dépendances; il renonçoit à la Souveraineté de la Flandre & de l'Artois; il ôtoit sa protection au Roi de Navarre, au Duc de Gueldres, au Duc de Virtemberg, à Robert de la Marck. Le sacrifice de ses amis & de ses biens ne pouvoit être plus entier. Non-seulement il abandonnoit ses Alliés d'Italie, mais encore il devoit fournir à l'Empereur des secours d'hommes, d'argent & de Vaisseaux pour les expéditions qu'il méditoit dans ce pays. Le Duc de Bourbon & ses Complices devoient être rétablis dans tous leurs biens, on permettoit au Duc de discuter jurisdiquement les prétentions qu'il avoit sur la Provence. Le Prince d'Orange, qui avoit été dépouillé de ses biens pour s'être attaché au parti d'Autriche; devoit aussi être rétabli dans tous ses droits. François

Pâques le 1 Avril.

Guicciard. liv. 16.

Sleidan. Comment. l. 6.

1526. s'obligeoit à payer au Roi d'Angleterre cinq cent mille écus que lui devoit l'Empereur, & à celui-ci deux millions de rançon. Le Roi épousoit la Reine de Portugal & promettoit de faire épouser un jour au Dauphin l'Infante de Portugal, Fille de la Reine qu'il épousoit.

Pour assûrer l'exécution d'un Traité si onéreux, il falloit des sûretés & des ôtages. Le Roi donna sa parole de venir se remettre en prison, si les conditions du Traité n'étoient pas remplies, il s'obligea de le ratifier dans la premiere Ville de ses Etats où il entreroit en sortant d'Espagne, de le faire ratifier par les Etats Généraux & enregîtrer dans tous les Parlemens de son Royaume, enfin de le faire ratifier par le Dauphin, aussi-tôt qu'il auroit atteint l'âge de quatorze ans.

Il donna d'ailleurs des ôtages & les ôtages les plus précieux; c'étoient ses deux fils aînés. On lui laissoit seulement la liberté de livrer à la place de son second fils douze des plus grands Seigneurs du Royaume,

qui feroient nommés par l'Empereur, liberté dont la Régente ne crut pas devoir faire usage, parce que Charles-Quint par le choix qu'il avoit fait des douze ôtages privoit la France des meilleurs Chefs qui lui restoient (1). 1526.

Ce traité de Madrid que la France regardoit comme son opprobre & sa ruine, le Chancelier de l'Empereur ne le jugeoit pas moins contraire aux vrais intérêts de son Maître, il auroit voulu que l'Empereur eût étouffé la Ligue par un traité solide avec les Puissances d'Italie, & que laissant François I. en prison, il eût tourné ses armes contre la Bourgogne, qu'il eût acquise plus sûrement par la voye de la conquête que par celle d'un traité dont il étoit aisé de

(1) Cette paix eût trop ressemblé à celle des brebis avec les loups, où les brebis donnent leurs chiens pour ôtages. Les douze Otages demandés à la place du Duc d'Orléans étoient le Duc de Vendôme, le Duc d'Albanie, le Comte de S. Pol, le Comte de Guise, le Maréchal de Lautrec, le Comte de Laval, le Marquis de Saluces, les Seigneurs de Rieux & de Brezé, le Maréchal de Montmorenci, l'Amiral de Brion, le Maréchal d'Aubigny.

prévoir la rupture. Cette rupture al-
1526. loit donner à la Ligue un protecteur puissant dans la personne de François I. libre & rendu à ses Etats; au lieu que s'il restoit à Madrid, la France dans la crainte d'irriter l'Empereur, feroit peu d'efforts en faveur de la Ligue. Gattinara étoit si persuadé que le traité de Madrid ne seroit point exécuté, qu'après avoir opiné contre ce traité dans le Conseil, il refusa de le sceller. L'Empereur le scella, mais les raisons du Chancelier avoient fait impression sur son esprit, sa conduite annonça qu'il comptoit peu sur l'exécution du traité, il commença lui-même par ne point l'exécuter; il laissa le Roi en prison à Madrid plus d'un mois après la signature. Le Roi replongé dans tous ses chagrins, paroissoit menacé d'une rechûte, ce qui rendit à l'Empereur ses anciennes inquiétudes. Le Roi étant au lit, le lendemain d'un violent accès de fiévre, voit entrer dans sa chambre en bottes & en habit de campagne le Comte de Lannoy, qui lui dit qu'il étoit chargé de la pro-

curation de la Reine de Portugal pour les Fiançailles. La cérémonie s'en fit sous ces tristes auspices, le Roi n'osant pas témoigner combien il trouvoit ridicule qu'elle se fît par Procureur, tandis que la Reine de Portugal étoit en Espagne, à quatre ou cinq lieues de Madrid. 1526. Belcar. liv. 18. n 49. Mém. de Du Bellay, liv. 3.

L'Empereur alla ensuite voir François I. le traita comme frere & comme Allié, fit tout ce qu'il put pour lui faire oublier les rigueurs de sa longue prison & pour le disposer à l'exécution du traité; ils allerent ensemble dans un même carrosse visiter la Reine de Portugal. Ces deux Princes se traiterent à l'envi, se donnerent des fêtes; on les voyoit s'entretenir en public, avec une familiarité, une gaieté, un air de confiance, dont tous ceux qui n'étoient ni Courtisans ni Politiques auguroient bien. *Le 17 Février.*

Le Maréchal de Montmorenci étoit allé porter à la Régente la nouvelle de la conclusion du traité, & l'avertir de se rendre à Bayonne avec les deux Princes ses petits-fils pour consommer l'échange.

1526. Si l'on en croit Antoine de Véra, que ses prodiges, ses rodomontades, son ignorance, ses panégyriques perpétuels de Charles-Quint & des Espagnols, (1) rendent si peu croyable, l'Empereur reconduisant François I un peu au-delà de Madrid le jour de son départ, lui dit : » mon » frere vous voilà libre, & vous » ne pouvez plus cesser de l'être ; » mais nous n'avons traité qu'en Princes ; traitons à présent en Gentils-» hommes ; avouez-moi avec la » franchise d'un Chevalier, si vous » êtes ou non dans la résolution » d'exécuter le traité. Le Roi jura de l'exécuter, & prit à témoin de son serment une Croix qui se trouvoit sur le chemin. Si vous y man-» quiez, repliqua l'Empereur, je » pourrois donc dire que vous au-» riez manqué à votre honneur autant » qu'au traité. Vous le pourriez, répondit François, & ils se séparérent.

Sleidan. Commentar. liv. 6. Enfin après tant d'infortunes, François I. vit luire le jour de sa

(1) Ant. de Vera, Hist. de Charles V.

délivrance ; ce fut le 18 Mars 1526. il avoit été conduit à Fontarabie ; 1526. sa mere & ses enfans étoient à Bayonne ; on avoit mis à l'ancre une Belcar. liv. 18. grande barque vuide au milieu de la riviere de Bidassoa qui coule entre Fontarabie & Andaye & qui sépare les deux Etats. François I. accompagné du Viceroi de Naples, du Capitaine Alarçon & de cinquante chevaux, parut sur la rive gauche de cette riviere. Le Maréchal de Lautrec se présenta en même-tems sur l'autre bord avec les deux Princes, escorté d'un pareil nombre de Cavalerie. François I, Lannoi & Alarçon entrent avec huit hommes seulement dans un bateau qui les conduit à la Barque, Lautrec avec les Princes & huit hommes armés exactement comme les Espagnols, se rend aussi à la Barque de son côté ; l'échange se fait, les Princes passent dans le bateau de Lannoi. Aucun Historien n'a daigné remarquer l'impression que dut faire sur le Roi l'aspect de ses enfans entrans en captivité à sa place ; le Roi s'élance avec

1526. précipitation dans le bateau de Lautrec, qui regagne promptement la rive ; le Roi y trouve un cheval turc d'une vîtesse extrême sur lequel il se jette à l'instant, il court à bride abattue jusqu'à S. Jean de Luz sans s'arrêter ni regarder derriere lui, soit qu'il craignît quelque surprise, soit que l'impatience de revoir ses Etats & le plaisir d'exercer le premier acte de sa liberté l'emportassent hors de lui, soit plutôt qu'il ne songeât qu'à s'éloigner de ses enfans dont la présence le troubloit dans ce moment mêlé de joye & de douleur. S'étant rafraîchi à la hâte à S. Jean de Luz, il poussa jusqu'à Bayonne, où les embrassemens de sa famille, les transports de sa Cour & les acclamations de ses peuples lui firent sentir vivement le bonheur d'avoir été malheureux.



CHAPITRE XII.

Opérations de la Ligue en Italie depuis le Traité de Madrid jusqu'au Sac de Rome, & jusqu'à la prise du Pape.

LA conduite que François I. alloit tenir, étoit l'objet des inquiétudes & des espérances de tous les Princes de l'Europe, sur-tout des Potentats d'Italie. La Ligue l'appelloit & lui tendoit les bras, mais ses enfans étoient au pouvoir de l'Empereur. Il n'y avoit que deux moyens de leur procurer la liberté; l'un étoit d'exécuter le Traité de Madrid, l'autre de remporter sur l'Empereur des avantages qui le forçassent à une paix dont leur délivrance seroit la premiere condition. La Ligue pouvoit faciliter ces avantages, si tous les Alliés étoient fidèles, si les intérêts particuliers ne prévaloient jamais sur l'intérêt commun, si

1526.

1526. les Princes d'Italie qu'il falloit commencer par secourir, pour qu'ils s'intéressassent à la délivrance des fils du Roi, continuoient de faire les mêmes efforts, lorsqu'ils auroient obtenu ce qu'ils desiroient; tout cela étant incertain, il étoit dangereux d'entrer dans la Ligue, mais il étoit affreux d'exécuter le Traité de Madrid.

Guicciard. liv. 17. Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Dès l'arrivée du Roi à Bayonne, il fut aisé de s'appercevoir que ce Traité ne seroit point exécuté. Un Exprès qui avoit suivi le Roi dans cette Ville par ordre du Viceroi de Naples, le somma de ratifier le Traité suivant sa promesse; le Roi répondit qu'il falloit d'abord assembler les Etats de Bourgogne pour sçavoir s'ils consentoient au changement de domination.

Le premier soin du Roi, lorsqu'il fût arrivé à Bayonne, fut d'écrire au Roi d'Angleterre une lettre pleine de tendresse & de reconnoissance, dans laquelle il attribuoit à ses bons offices la liberté qu'il avoit enfin recouvrée, lui juroit une amitié invio-

fable, lui promettoit de n'avoir d'autres intérêts ; de ne prendre d'autres conseils que les siens. François I. aima toujours Henri VIII. il ne lui fit jamais la guerre qu'en se défendant, il s'empressa en toute occasion de lui rendre les plus grands services. Ces deux Princes étoient de même âge, ils avoient à quelques égards les mêmes inclinations & se ressembloient un peu, du moins dans leurs foiblesses ; mais Henri VIII. étoit jaloux de François I. & François I. ne l'étoit point de Henri VIII., preuve incontestable de la supériorité de François I. 1526.

Après cet acte de reconnoissance & de politique, le Roi pourvut aux grandes Places que le désastre de Pavie avoit laissé vacantes. Celle de Grand-Maître qu'avoit eue le bâtard de Savoye, fut donnée au Maréchal de Montmorenci avec le Gouvernement de Languedoc ; Chabot-Brion eut la dignité d'Amiral qu'avoit eue le malheureux Bonnivet avec le Gouvernement de Bourgogne qu'avoit eu la Tremoille ; le Gouvernement

1526. de Dauphiné qu'avoit aussi Bonnivet, fut donné au Comte de Saint Pol. Théodore Trivulce eut le bâton du Maréchal de Chabannes, & Fleuranges celui du Maréchal de Foix.

Le 23 Mars 1526. Pomperant qui avoit effacé le crime de sa rébellion par le bonheur qu'il avoit eû de sauver la vie au Roi à Pavie, obtint avec sa grace une Compagnie de cent hommes d'armes.

De Bayonne, le Roi se rendit à Bordeaux, puis à Cognac. Il goûta le plaisir de revoir après tant d'infortunes l'heureux berceau de son enfance, & d'éprouver ce sentiment si pur & si doux que l'aspect de la Patrie inspire aux hommes qui ont vécu loin d'elle. Il pensa y trouver son tombeau dans les périls de la chasse, plus souvent funestes aux Princes que ceux de la guerre, comme l'a remarqué Mézeray. En poursuivant un cerf, il tomba de cheval & se blessa dangereusement.

Pendant son séjour dans cette même Ville, il reçut une Ambassade à laquelle il devoit s'attendre. Le Viceroi de Naples dont les conseils avoient

avoient contribué à sa délivrance, était resté à Vittoria dans la Biscaye 1526.
avec les ôtages & la Reine Eléonore, prêt à les conduire en France lorsque le Traité seroit exécuté; il apprit par l'Exprès qu'il avoit envoyé à Bayonne le refus que le Roi avoit fait de le ratifier. Ayant pris les ordres de l'Empereur, il vint à Cognac avec Moncade & le Capitaine Alarçon, pour rappeller au Roi ses engagemens. Le Roi reçut bien ces Ambassadeurs, & par les distinctions dont il honora le Viceroi, il prouva qu'il n'avoit pas oublié ses bons offices, mais il lui répéta ce qu'il avoit dit à son Exprès. Les Ambassadeurs resterent à la Cour, pour attendre la réponse des Etats de Bourgogne, & pour voir quel seroit le résultat de toutes les négociations dont cette Cour étoit alors le centre.

Les Puissances d'Italie, sur-tout le Pape (1) & les Vénitiens, n'avoient

(1) Le Pape avoit envoyé Chiappino de Mantoue, les Vénitiens André Rosso, Secrétaire de la Seigneurie.

1526. pas manqué d'envoyer des députés, pour complimenter le Roi sur sa délivrance, pour le sonder sur ses projets & pour l'entraîner dans la Ligue.

Belcar. liv. 18. n. 51.

Le Roi ne donna pas beaucoup d'exercice à la pénétration ni à la politique de ces Ministres, il laissa éclater devant eux tout son ressentiment contre l'Empereur, il se plaignit avec la plus grande amertume de sa dureté, indigne, disoit-il, & d'un Chrétien, & d'un Prince, & d'un homme; il rappella tout ce qu'il avoit souffert de contrainte, d'ennui, de chagrin & de maladie; il peignit la pitié lâche & intéressée que Charles-Quint lui avoit témoignée, lorsque son état avoit fait craindre qu'il ne mourût sans avoir payé sa rançon & la barbare inflexibilité qui avoit succédé à cette fausse pitié, lorsque sa santé rétablie avoit dissipé les basses craintes de l'Empereur; il compara la rigueur cruelle dont on avoit usé envers lui avec la douceur généreuse que le Roi Jean avoit trouvée en Angleterre dans ses Vainqueurs; il dit aux Ministres du Pape & des Véni-

Sleidan. Commentar. liv. 6.

tiens qu'il avoit été à portée de juger par lui-même des vues & des projets de l'Empereur, qu'il s'étoit convaincu que l'ambition de ce Prince en vouloit à la liberté de toute l'Italie, qu'elle seroit à peine assouvie par l'usurpation de la Monarchie universelle; qu'il étoit de l'intérêt de toute l'Europe Chrétienne de se réunir contre cet ennemi commun, plus conjuré contre elle que les Turcs, de mettre à son avidité un frein qu'elle ne pût briser. 1526.

D'après des dispositions si clairement annoncées, il étoit aisé de voir que François respiroit uniquement la guerre, que sa haine pour Charles-Quint s'étoit encore aigrie par le malheur, qu'on n'avoit pas besoin de l'exciter à entrer dans la Ligue, qu'il seroit le premier à y entrainer les autres Puissances. Elle fut en effet conclue à Cognac le 22 Mai, mais le Roi ne voulut pas qu'elle fût publiée jusqu'à ce que les États de Bourgogne se fussent déclarés sur l'article du Traité de Madrid qui concernoit le changement de domination.

1526. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur preſſoient le Roi de s'expliquer, & demandoient à prendre poſſeſſion de la Bourgogne au nom de leur Maître (1).

Les Députés des Etats de Bourgogne arriverent à la Cour, & déclarerent en préſence des Ambaſſadeurs de l'Empereur, que la Bourgogne étoit Françoiſe par devoir & par inclination, qu'elle ne vouloit point être Autrichienne, que le Traité de Madrid étoit nul, comme l'ouvrage de la violence & de la contrainte.

Belcar. liv. 18. n. 53. Que François I. eût provoqué ou non cette déciſion, il l'adopta, du moins quant à la Bourgogne, il offrit à l'Empereur d'exécuter le Traité de Madrid dans tous les autres points, & de donner en échange de la Bourgogne deux millions, car il ne vouloit manquer à ſa parole que le moins qu'il pourroit, & jamais engagement n'a été violé avec tant d'égard pour

(1) Du Bellay dit, que le Prince d'Orange étoit déja en chemin pour aller commander dans cette Province au nom de l'Empereur.

l'honneur, ni tant d'amour pour la justice. 1526.

L'Empereur à cette nouvelle fit transférer les enfans de France à Valladolid, dans la vieille Castille, rejetta avec hauteur l'offre des deux millions, réclama la foi trahie, somma le Roi de venir reprendre ses fers, & cependant laissa ses Ambassadeurs en France pour négocier.

Leur présence ne servit qu'à leur faire recevoir un second affront, celui d'entendre publier la Ligue. L'obstination constante de l'Empereur à exiger la restitution de la Bourgogne, força le Roi de prendre ce parti, mais une répugnance secrette combattoit encore cette démarche forcée; le remord ne s'étouffoit point dans son cœur délicat, l'infidélité si familiére à tant de Rois, lui étoit trop étrangere, il avoit besoin d'être enhardi par des autorités. Il consulta son Parlement & les Grands de son Royaume sur la validité du Traité de Madrid & sur la sommation que lui faisoit l'Empereur de retourner en Espagne.

Il vint tenir son lit de Justice au Parlement pour cette affaire, le 12 Décembre 1527.

L'Assemblée étoit aussi solemnelle que l'objet l'éxigeoit. Le Roi avoit à sa suite plusieurs Cardinaux & Archevêques, un grand nombre d'Evêques, les Princes de son Sang, les Chevaliers de l'Ordre, une foule de Gentilshommes, & on avoit joint aux Officiers du Parlement de Paris, des Députés des Parlemens de Toulouse, de Bordeaux, de Rouen, de Dijon, de Grenoble, d'Aix, & le Corps de Ville de Paris. Le Roi commença par faire prêter serment à toute l'Assemblée de ne rien révéler de ce qu'il alloit dire. Il retraça ensuite toute l'Histoire de son regne, il dit que quand il parvint au Trône, il avoit trouvé l'Etat endetté d'un million huit cent mille livres, la Gendarmerie non payée, &c. & beaucoup d'autres abus qu'il avoit tâché de corriger.

En parlant de sa malheureuse expédition d'Italie, il dit: » *Si mes Sujets ont eû du mal, j'en ai eu avec eux.*

Témoignage que beaucoup de Rois, même alors, ne pouvoient pas se rendre.

Il raconta ensuite toute l'histoire de sa prison (1); il fit lire cet Edit qu'il avoit remis à la Duchesse d'Alençon sa sœur, par lequel il cédoit la Couronne à son fils, & se condamnoit à une captivité éternelle; à ce monument de son courage & de son amour pour ses Peuples, tous les cœurs furent saisis d'admiration & pénétrés de tendresse.

Le Roi continua son récit, il rendit compte de l'état de ses Finances, il entra dans le détail des charges auxquelles il avoit à satisfaire, il montra la destination de ses deniers, il dit ce qu'il pouvoit fournir pour la rançon de ses fils, il demanda le reste.

Il finit par offrir de retourner en Espagne, si l'on ne pouvoit trouver aucun autre expédient. Il avoue qu'il avoit donné sa foi d'y retourner au

(1) Manuscrits de Colbert, Tome 1. des Mémoires concernant le Parlement.

bout de quatre mois, si le Traité de Madrid n'étoit point exécuté ; mais il prétendit ne l'avoir donnée que parce qu'il sçavoit qu'elle ne l'engageoit à rien, à cause du défaut de liberté.

On a beau dire, cette derniére proposition fait toujours de la peine ; qu'est-ce que c'est que de donner sa parole, parce qu'on sçait qu'elle n'engage pas ?

Le Clergé répondit par la bouche du Cardinal de Bourbon qu'il le conseilleroit selon sa conscience, & l'aideroit en tout ce qu'il pourroit.

La Noblesse répondit la même chose par la bouche du Duc de Vendôme, & ajouta qu'elle étoit prête d'employer à son service *corps & biens*.

Le Premier Président de Selve fit au Roi les plus tendres remercîmens, tant pour sa Compagnie que pour les autres Compagnies Souveraines & le Corps de Ville, il appliqua au Roi les paroles d'Esdras à Artaxercès : *Benedictus Dominus Deus, qui dedit hanc voluntatem in cor Regis* (1).

(1) » Beni soit le Seigneur, le Dieu de nos

Quoique le Roi eût commencé par déclarer à ces différens Corps qu'il ne les avoit point assemblés par forme d'Etats, il décida qu'ils délibéreroient à part. Chacun de ces Corps voulut relire en particulier l'Edit d'abdication, & cette lecture touchante dicta leurs suffrages. 1527.

La délibération dura quatre jours. Le 16 Décembre le Parlement arrêta que le Roi n'étoit obligé ni de retourner en Espagne ; ni d'exécuter le Traité de Madrid ; qu'il pouvoit *saintement & justement* lever sur ses Sujets exempts & non exempts deux millions pour la rançon de ses fils, & les autres besoins de l'Etat.

Cette décision affermit le Roi dans l'avis dont il s'efforçoit d'être sur la nullité prétendue de ses engagemens ; mais l'Etat pouvoit avoir raison sans que le Roi cessât absolument d'avoir tort, c'étoit lui qui avoit promis. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Espagnols raisonnoient tout autrement sur cette affaire.

* Peres, qui a mis au cœur du Roi cette pensée ; Esdras, liv. 1. chap. 7. vers. 27.

» Puisque les Rois, disoient-ils, » veulent paroître à la tête de leurs » armées, la gloire leur semble donc » assez belle pour mériter qu'ils en » courent tous les risques (1), com- » me la prison & les Traités oné- » reux qu'elle peut entraîner. Si les » Traités où la force a eu quelque » part étoient nuls, quels droits se- » roient légitimes? où la paix se » trouveroit-elle?

» Il est vrai qu'aucun particulier » ne peut se prévaloir contre un au- » tre des engagemens qu'il a pu lui » extorquer par violence, parce que » le droit de la guerre n'est point éta- » bli entre les Particuliers, & que les » Loix positives, qui servent de fonde- » ment à la société, défendent la vio- » lence & annullent ses effets; mais il » n'est ni de la dignité ni de l'intérêt » des Rois d'alléguer la contrainte » pour éluder leurs engagemens: si ce » dangereux systême étoit admis, il » produiroit l'un de ces deux effets; » ou de rendre éternelle la captivité

(1) Ant. de Vera, hist. de Charles V.

» des Princes, ou de rendre nos
» guerres plus barbares, & de souiller
» du sang des Rois nos armes sacri-
» leges.

Le généreux Roi Jean, qui disoit : *Que la vérité & la bonne foi, si elles étoient perdues dans le monde, devroient se retrouver dans la bouche des Rois*, étoit bien éloigné de croire que les engagemens qu'ils contractoient en prison, fussent nuls ; lui qui ayant appris que le Duc d'Anjou, son fils, s'étoit sauvé d'Angleterre où il étoit en ôtage, y retourna lui-même pour acquitter la foi donnée, & pour traiter de la rançon de son fils.

Sans doute en cette occasion le Roi Jean fut plus grand que François, mais il faut admirer le premier, & plutôt plaindre que blâmer le second.

C'étoit dans la Ligue que résidoit le seul espoir de la délivrance des Princes, le Roi s'y livra tout entier. Cette Ligue, qui dans l'origine, n'avoit été qu'une conjura-

tion (1), prit une forme plus légitime & s'appella *Sainte*, parce que le Pape en étoit le Chef, il y fit entrer les Florentins, mais les Vénitiens ne purent obtenir de lui que le Duc de Ferrare y fût admis. On y fit entrer les Suisses pour avoir leurs Soldats, & le Roi d'Angleterre pour avoir son argent. Celui-ci fut déclaré Protecteur de la Ligue & ne fit rien pour elle.

1526. Belcar. liv. 18. n. 55.

Sleidan. Commentar. liv. 6.

L'objet de la Ligue, tel qu'il fut fixé par le Traité, étoit d'assurer le Milanès à François Sforce qui épouseroit une Princesse du Sang de France, payeroit à Maximilien Sforce son frere, qui vivoit toujours en France, la pension que le Roi lui avoit payée jusqu'alors, & au Roi lui-même un Tribut annuel de cinquante mille écus. A ces conditions, le Roi confirmoit la cession qu'il avoit faite du Milanès, & ne se réservoit que la Cité de Gênes & le Comté d'Ast, lorsqu'on les auroit repris.

(1) Voir le Chapitre précédent.

On devoit aussi conquérir le Royaume de Naples, dont le Pape donneroit l'investiture à qui il voudroit, non cependant sans l'aveu des autres Confédérés. Si le Roi d'Angleterre & le Cardinal d'Yorck servoient bien la Ligue, ils devoient avoir dans le Royaume de Naples, le premier une Principauté de trente mille ducats de revenu, le second une de dix mille. Au reste, on n'enlevoit point irrévocablement ce Royaume à l'Empereur, on lui laissoit la liberté d'entrer lui-même dans la Ligue qui se formoit contre lui; à ce prix il pouvoit conserver le Royaume de Naples & ne perdre que le Milanès. Sur-tout aucun des Confédérés ne devoit poser les armes, qu'après avoir forcé l'Empereur à mettre les Princes en liberté. On fixa le nombre de troupes que chaque Puissance fourniroit, elles devoient former une armée capable d'exécuter les plus grands projets, si elle n'eût obei qu'à un seul Chef, si elle n'eût pas été formée de Parties discordantes & mal-unies.

1526.

Belcar. liv. 18, n°. 54.

1526. L'expédition la plus pressée étoit de voler au secours du Duc de Milan sur qui s'acharnoit toujours la vengeance de l'Empereur ; il ne restoit plus au malheureux Sforce, comme on l'a déja dit, que les Châteaux de Crémone & de Milan ; Pescaire avoit envahi tout le reste ; à peine la mort de ce Général laissa-t'elle respirer Sforce un moment dans le Château de Milan où il été assiégé, bien-tôt Antoine de Leve & le Marquis du Guast reprirent les opérations du siége avec la plus grande vivacité.

Les vivres manquoient aux assiégés ; mais lorsqu'ils considéroient le sort des Peuples soumis à l'armée Impériale, ils ne pouvoient chercher de ressource que dans le désespoir. La faim & la mort étoient moins cruelles que le Joug Espagnol. La ville de Milan l'éprouvoit ; il y avoit long-tems qu'elle s'étoit rendue au Marquis de Pescaire dans l'espérance de jouir sous la tyrannie de l'Empereur du repos que ses Ducs particuliers n'avoient pu lui procurer, mais ce qu'elle avoit souffert jusqu'a-

lors & la peste qui l'avoit ravagée les années précédentes, n'étoient encore qu'un foible prélude de ses maux. L'Empereur n'envoyant point d'argent en Italie & ses troupes n'étant point payées, les Généraux les avoient distribuées dans diverses Places du Milanès où elles vivoient à discrétion. Chaque Officier, chaque Gendarme, chaque Soldat devoit être logé & nourri par ceux des habitans dont la maison leur avoit été assignée ou avoit été choisie par eux. Les Impériaux qui étoient logés à Milan, exigeoient des vivres, non-seulement pour eux, mais encore pour leurs amis qui venoient les voir en foule. Leurs hôtes n'ayant pas assez de vivres pour tant de personnes, se voyoient souvent arracher leur propre subsistance, & pour se conserver le nécessaire, étoient obligés de traiter avec les Soldats & de leur donner de l'argent au lieu de vivres. Alors ces Soldats alloient forcer un autre Bourgeois de les loger & de les nourrir eux & leurs amis. Il y avoit tel Soldat qui avoit 1526.

à la fois cinq ou six hôtes, dont un
1526. seul le logeoit & le nourrissoit, tandis que tous les autres lui donnoient de l'argent pour son logement & sa nouriture. Ces contributions étoient exigées avec la plus grande rigueur, le moindre retardement étoit puni par d'affreuses violences. Bien-tôt ces exactions n'eurent plus de bornes. Chaque Soldat vouloit avoir une table abondamment, délicatement servie, & de l'argent à profusion. Les Allemans & les Espagnols disputoient d'avarice, d'insolence & de cruauté. La patience échappa quelquefois aux malheureux Milanois, le désespoir leur fit prendre les armes contre leurs Tyrans & leurs Bourreaux, mais comme une rage aveugle présidoit seule à ces séditions, De Leve & Du Guast les appaiserent aisément, moitié par adresse, moitié par force. L'esclavage des Milanois n'en devint que plus insupportable. On les désarma pour prévenir de nouveaux soûlevemens; sous prétexte de faire la recherche des armes, les Soldats pénétroient

dans les endroits les plus cachés & pilloient par-tout à loisir. Pour se soustraire à tant d'horreurs, les Milanois n'avoient plus d'autre ressource que de sortir de la Ville avec tout ce qu'ils pourroient emporter, mais toutes les portes, toutes les avenues étoient soigneusement gardées, & les défenses de sortir si expresses, qu'on n'osoit s'y exposer qu'après avoir pris le parti de renoncer à la vie, s'il le falloit. Pour prévenir ces fuites que le désespoir rendoit cependant assez fréquentes, les Espagnols enchaînoient leurs hôtes, hommes, femmes, enfans dans les Maisons; ils forçoient les domestiques, le poignard sur la gorge, de leur découvrir l'endroit où leurs Maîtres avoient caché leur argent. A cette monstrueuse barbarie se joignoit une incontinence féroce; ils abusoient brutalement de l'un & de l'autre sexe, sans que ni l'âge, ni le malheur, ni les cris, ni les larmes de ces innocentes victimes pussent troubler leurs infâmes plaisirs. Ceux qui avoient vû autrefois Milan dans sa splendeur, 1526.

1526. ne le reconnoissoient plus. Le commerce, ce principe de richesse, les arts qui le nourrissent, le luxe qu'il fait naître & qu'il entretient à son tour, les fêtes, les plaisirs, la joye avoient fui de cette Ville infortunée. Ce n'étoit plus qu'un vaste cachot, où des milliers de captifs expiroient chaque jour dans l'opprobre & dans la rage; les Magasins étoient vuides, les comptoirs abandonnés, les maisons fermées; l'or, l'argent, les effets précieux confiés au sein de la terre; nulles liaisons, nulle société; à peine voyoit-on se trainer languissamment dans les rues quelques tristes Citoyens, revêtus de haillons, la honte & la misére sur le front, le désespoir dans le cœur.

Guicciard. liv. 17.

Les Milanois s'étoient quelquefois adressés à l'Empereur, ils l'avoient conjuré par ses intérêts, par les droits sacrés de l'humanité, d'adoucir l'excès de leur misére. L'Empereur qui ne la voyoit point, qui la croyoit exagérée, & qui ne pouvoit payer son armée, faisoit aux Milanois des promesses vagues. Ces pro-

messes ne soulageoient point leurs maux ; & le tems les aggravoit. 1526.

Telle étoit la perspective épouvantable & prochaine que la ville de Milan offroit aux regards du Château, & qui l'invitoit à ne se rendre jamais. Quelques Soldats s'y défendoient encore avec leur Duc pour l'arracher ; pour s'arracher eux-mêmes à une pareille destinée ; les Confédérés ne pouvoient faire de trop prompts efforts pour les dégager. Les Puissances d'Italie, comme plus voisines & du mal & du reméde, s'ébranlerent les premieres. Pendant que François balançoit encore à servir la Ligue, dans l'espérance que l'Empereur se contenteroit des deux millions offerts en échange de la Bourgogne, les troupes du Pape, des Florentins, des Vénitiens, s'avançoient lentement vers Milan. Le Comte Guy Rangon commandoit les troupes de l'Eglise, les Lances Florentines étoient conduites par Vitelli, le célèbre Jean de Médicis, guéri de la blessure qui l'avoit empêché d'assister à la bataille de Pavie,

Belcar. liv. 18. n. 52.

1526. (1) étoit Capitaine Général de l'Infanterie Italienne, Guichardin avoit le titre de Lieutenant Général de l'armée de l'Eglise; les Vénitiens avoient pour Capitaine Général le Duc d'Urbin, & pour Provéditeur Pierre Pesaro. On n'avoit point nommé de Généralissime, mais ce tort sembloit en quelque sorte réparé par la déférence de tous ces Chefs pour le Duc d'Urbin (2) à qui ses guerres contre le S. Siége avoient acquis de la considération. Les talens de ce Général, sans être à mépriser, n'avoient pourtant rien d'éminent, & il n'est pas sûr que ses intentions fussent droites, il fut accusé d'avoir cherché à prolonger la guerre, & d'avoir craint de rendre trop puissante une Ligue dont un Pape du nom de Médicis étoit le Chef; il n'avoit pas oublié les injures qu'il avoit reçues de Leon X. & de Clément VII. lui-même, alors Cardinal, il voyoit avec indignation les Florentins garder tou-

(1) Voir le dixiéme Chapitre de ce second Livre.

(2) La Rovere.

jours le fort de S. Léo & tout le Montefeltro usurpés sur lui, & la fille unique de Laurent de Médicis (1) prendre le titre de Duchesse d'Urbin. 1526.

Le Duc d'Urbin dans le cours de cette guerre parut s'attacher davantage à essayer son autorité sur les Chefs & sur l'armée, qu'à procurer des succès à la Ligue. Dans les Conseils il prévenoit toujours l'avis des Chefs, & annonçoit d'abord le sien avec tant de hauteur, qu'on osoit à peine le combattre; Guichardin prit quelquefois cette liberté, mais toujours en vain, quoique souvent il eût raison. Dans les opérations militaires, le Duc d'Urbin fatiguoit quelquefois l'armée par des mouvemens sans objet, dont il ne rendoit point raison, & qui sembloient n'avoir pour but que d'accoutumer les Soldats à l'obéissance & les Chefs à la

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

(1) Mort en 1519, comme on l'a dit, ainsi que Marguerite de Boulogne sa femme. Leur fille, dont il est ici question, fut la fameuse Catherine de Médicis. Voir le quatriéme Chapitre du Livre premier,

1526. soumission ; il se rendit Maître à la vérité de Lodi, Place importante que le Marquis du Guast tenta vainement de reprendre ; mais s'étant ensuite avancé pour dégager le Château de Milan, premier & principal objet de cette guerre, une terreur panique ou un vertige imprévû (car il faut convenir qu'il paroissoit peu capable de terreur) lui fit faire tout-à-coup une retraite honteuse à laquelle Guichardin s'opposa de tout son pouvoir, & dont Jean de Médicis fut indigné.

Belcar. liv. 19. n. 2. 4. 6.

L'irrésolution & l'incertitude regnoient dans l'armée, & plus encore dans les cabinets des Princes, les hostilités languissoient, les négociations étoient ouvertes par-tout ; l'Empereur traitoit avec le Roi pour l'engager à exécuter le Traité de Madrid ; avec le Duc de Milan pour l'engager à remettre le reste de ses Etats, à se confier en sa justice & en sa miséricorde ; avec le Pape, pour le détacher de la Ligue ; avec les Colonnes, pour les soûlever contre le Pape, dont ils étoient ennemis

personnels ; avec les Vénitiens, pour empêcher qu'ils ne resserrassent les nœuds de leur ancienne union avec la France. Tous les Confédérés traitoient aussi entre eux ; chaque jour voyoit éclorre des projets de Traités particuliers contraires au Traité général de la Ligue. Tantôt on offroit au Roi de France de conquérir le Milanès pour lui-même, tantôt on vouloit qu'il se contentât du Comté d'Ast & de la Ville de Gênes, suivant le Traité de Coignac ; d'autres fois on lui faisoit d'autres propositions plus ou moins vagues selon le plus ou le moins de besoin qu'on croyoit avoir de lui. Personne ne sçavoit ce qu'il vouloit. La défiance & le défaut de concert traversoient toutes les démarches ; les Confédérés faisoient faire des levées en Suisse par Medéquin (1) & par l'Evêque de Lodi ; François I. auquel par un raffinement ridicule la Ligue faisoit mystère de ces levées, s'y opposoit

1526.

(1) Il servoit alors la Ligue contre l'Empereur, il se faisoit nommer le Marquis de Marignan.

par le ministere de son Agent auprès
1526. des Cantons; les uns vouloient qu'on se contentât des troupes Italiennes, dont la fidélité seroit plus sûre; les autres croyoient qu'on ne vaincroit qu'à force de Suisses. Le Roi d'Angleterre & le Cardinal d'Yorck demandoient que les Principautés qu'on leur avoit assignées pour prix des services qu'ils ne rendoient pas à la Ligue, fussent dans le Milanès, au lieu d'être dans le Royaume de Naples. François I. ne témoignoit pas plus de zèle pour la Ligue, il ne lui avoit fourni encore ni troupes ni argent. Toute son ardeur guerriere se rallentissoit alors, soit que l'inaction de sa prison l'eût accoutumé à une vie oisive, soit que le desir de tenir sa parole à l'Empereur ne lui eût permis d'entrer dans la Ligue que pour intimider ce Prince & l'engager à se contenter des deux millions pour la Bourgogne. D'ailleurs la volupté l'amollissoit de plus en plus; l'amour qui pourroit servir d'aiguillon à la gloire, mais qui en est trop souvent le fléau, l'arrêtoit dans

dans sa course ; une des filles de la suite de la Duchesse d'Angoulême (Anne de Pisseleu qu'il fit depuis Duchesse (1) d'Etampes) avoit remplacé la Comtesse de Château-briant. 1526.

Pendant qu'il languissoit ainsi, l'Empereur qui n'étoit amoureux que par délassement & qui ne négligeoit pas ses affaires, songeoit à tirer parti des talens supérieurs du Duc de Bourbon que l'inexécution Belcar. liv. 18. n. 53.

(1) Il lui fit épouser en 1536 Jean de Brosse, fils de René de Brosse, l'un des dix-neuf complices du Connétable, condamnés à mort par contumace. René fut tué à la bataille de Pavie. Jean de Brosse son fils, après le Traité de Cambray, demandant en vertu de ce Traité, à rentrer dans la possession des biens confisqués sur son pere, ne put l'obtenir qu'à condition d'épouser Anne de Pisseleu, qu'on nommoit alors Mademoiselle de Heilly. Pour prix de sa complaisance il fut comblé d'honneurs, c'est la monnoie de l'honneur en pareil cas; le Roi lui rendit les biens confisqués sur son pere, le fit Duc d'Etampes, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur de Bretagne; » mais, dit le Laboureur, ces biens » & ces grandeurs lui venoient d'une source empoisonnée, dans laquelle il ne s'osoit mirer «. Après la mort de François I. il fit faire une information contre sa femme sur le commerce qu'elle avoit eu avec le Roi, & Henri II. fut entendu comme témoin dans cette information, il seroit difficile de dire de quel côté l'indécence étoit plus forte. Jean de Brosse portoit le nom de Bretagne, & en effet il descendoit de cette Maison par femme.

du Traité de Madrid laiſſoit toujours en Eſpagne ; il l'envoya pourſuivre la conquête du Milanès, dont il lui promettoit l'inveſtiture, lorſqu'il en auroit dépouillé Sforce ; l'Empereur eſpéroit trouver plus de fidélité dans un Prince étranger & proſcrit, qui auroit toujours beſoin de ſon appui, que dans un Souverain, dont la maiſon avoit au Thrône Ducal des droits déja anciens, reconnus par les Puiſſances d'Italie & qui pouvoient devenir indépendans des volontés de l'Empereur.

1526.

Le Duc de Bourbon arrivé à Milan, les Magiſtrats lui font une peinture énergique de leurs maux ; les cris & les larmes d'un peuple déſeſpéré la rendoient plus énergique encore. Bourbon que ſes propres malheurs avoient dû rendre ſenſible, & qui dans un temps plus heureux pour eux & pour lui avoit été leur Gouverneur ſous François I., les conſole, les encourage, pleure avec eux, leur promet un prompt ſoulagement, mais il leur avoue que le défaut d'argent étant la ſource de tous ces déſordres,

il faut de l'argent pour les faire cesser ; il les conjure de faire un dernier effort, afin de fournir trente mille ducats pour la solde d'un mois ; il jure que moyennant ce secours, il fera camper l'armée hors de la Ville. » Je » sçais, leur dit-il, que vous avez » souvent été trompés par de semblables promesses, mais ajouta-t-» il, si je vous trompe, *que Dieu » qui m'entend, me fasse périr au pre-» mier assaut ou à la première bataille » du premier coup que tireront les en-» nemis.* 1526.

Ces paroles furent bien remarquées alors, & le furent encore davantage dans la suite.

Quoique trente mille ducats parussent une somme exorbitante aux Milanois épuisés par tant d'extorsions, cependant si à ce prix ils alloient être délivrés de l'armée Impériale, il n'y avoit pas à balancer, chacun fait ses efforts, ils vont déterrer leur argent, ils l'apportent pleins de crainte & d'espérance aux pieds de Bourbon. Ce Général se contente de faire passer de la Ville dans les Faux-

bourgs quelques Compagnies ; il ne
1526. voulut ou ne put pousser plus loin l'exécution de sa parole. Le gros de l'armée qui faisoit le siége du Château, reste toujours dans la Ville & continue d'y commettre les mêmes excès; les Milanois trahis dans leur derniere espérance, connoissent enfin qu'ils n'ont plus d'asyle contre la barbarie des Espagnols que dans la mort. La plûpart embrassent cette horrible ressource, les uns se précipitent du haut des toits & s'écrasent sur le pavé, les autres se pendent dans leurs maisons; ces effroyables avantures se multiplient de jour en jour sous les yeux cruels des Espagnols, qui daignent à peine s'en appercevoir, & poursuivent le cours de leurs violences.

C'est ainsi que des hommes traitoient des hommes à Milan, & voilà les effets de la guerre.

Cependant les défenseurs du Château, instruits & peut-être témoins de toutes ces horreurs, étoient réduits à se rendre, pour ne pas laisser tomber leur Duc entre les mains des

Impériaux, la Rovere qui s'étoit éloigné de Milan, lorsqu'il pouvoit le secourir, examinoit dans le conseil s'il étoit à propos de s'en approcher, lorsqu'il apprit que Sforce avoit remis le Château de Milan au Duc de Bourbon. 1526. Mém. de Du Bellay, liv. 3.

La Capitulation portoit que Sforce pourroit se retirer dans la Ville de Côme & qu'il en auroit le Gouvernement; c'étoit le reléguer à l'extrémité de ses Etats dans une place sans conséquence, parce qu'elle étoit sans communication avec les autres; Sforce s'étoit flatté du moins, que la garnison de cette Ville en sortiroit à son arrivée, mais les Impériaux interprétant à leur gré les loix qu'ils avoient eux-mêmes dictées, prétendirent que le Duc devoit s'estimer trop heureux qu'on le laissât demeurer dans Côme en sûreté; Sforce qui ne croyoit pas y être en sûreté, si la garnison y restoit, prit, contre sa premiere intention, un parti capable d'irriter l'Empereur, il alla trouver les Confedérés à Lodi, place qu'il devoit à leurs armes, & qui étoit avec le Château de Guicciard, liv. 17.

Crémone, la seule qui lui restât. Quel-
1526. que tems après, les Confédérés s'emparerent aussi de la Ville de Crémone, mais cette expédition, faite mal-à-propos, fit perdre l'occasion de surprendre Gênes. Une flotte que la France venoit d'équipper conformément au Traité de Coignac, & la flotte combinée du Pape & des Vénitiens, s'étoient rangées aux deux côtés de Gênes, la premiere à Savonne au couchant de Gênes, la seconde à Porto-Fino au Levant; de-là elles croisoient perpétuellement dans ces mers, & resserrant Gênes de ce côté, qui fait sa plus grande force, elles la réduisoient à manquer de vivres; les Commandans des flottes demandoient que l'Armée des Confédérés détachât quatre mille hommes d'Infanterie, pour resserrer pareillement
Belcar. liv. 19. n. 10. Gênes du côté de la terre; ils répondoient de la soumettre, mais le Duc d'Urbin occupé alors au siége de Crémone, ne voulut pas faire une diversion si utile, & par ce refus fit manquer l'entreprise.

Enfin le secours de terre que le

Roi devoit fournir à la Ligue, arrive dans le Piémont ; c'étoient cinq cens lances Françoises & quatre mille hommes d'Infanterie commandés par le Marquis de Saluces, des talens duquel le Roi lui-même avoit assez mauvaise opinion. 1526.

La Ligue acquit encore de nouveaux alliés. Ce Médequin, ce Marquis de Marignan ; qui avoit tant influé sur le succès de Pavie, en forçant par la prise de Chiavenne les Grisons à quitter l'armée Françoise, étoit à Lodi dans l'armée des Confédérés, lorsque Sforce y arriva, sortant du Château de Milan. Médequin, qui avoit été son Sécretaire & qui l'avoit offensé par tant de trahisons, surtout par la surprise de Musso, ne put soutenir son aspect & quitta l'armée ; il eut l'insolence d'étre mécontent de ce que la Ligue lui préféroit Sforce, & il en témoigna son mécontentement d'une maniere plus insolente encore, en faisant arrêter des Ambassadeurs de Venise (qui alloient en France) sous prétexte que la Ligue

1526. lui devoit de l'argent pour les levées qu'il avoit faites en Suisse, les Grisons venoient de reprendre sur lui Chiavenne, mais il les génoit tant par des impôts qu'il avoit établis sur la navigation du Lac de Côme, dont sa Ville de Musso le rendoit le Maître, que les Grisons pour s'exempter de ces droits, lui avoient donné cinq mille cinq cent ducats & lui en avoient promis encore autant. Les Grisons n'étoient point des Alliés à dédaigner, Bourbon le sçavoit bien, & il faisoit faire des levées chez eux, il falloit empêcher ces levées d'aller joindre l'Armée Impériale, il falloit empêcher aussi que les Grisons ne livrassent passage à des Troupes que le Duc de Bourbon faisoit venir d'Allemagne; les Grisons sur les sollicitations de la Ligue, consentirent à ces deux points, & même à un troisième, qui étoit de fournir deux mille homme à la Ligue, & la Ligue promit de les acquitter envers le Marquis de Marignan, des cinq mille cinq cent ducats qui restoient à payer, de leur rembourser ceux qu'ils avoient déja

payés, & de faire cesser les véxations de cet Avanturier. 1526.

La Ligue avec tous ces secours n'en devint ni plus entreprenante ni moins irrésolue ; il est vrai que l'Empereur sçut l'affoiblir par une diversion adroitement ménagée ; les Colonnes, dont la destinée fut plus d'une fois de faire trembler les Papes, étoient alors doublement Ennemis de Clément VII. comme Sujets de l'Empereur dans le Royaume de Naples, & plus encore pour des raisons qui leur étoient personnelles. Ces Colonnes étoient Vespasien, fils de Prosper, Ascagne, fils de Fabrice, & le Cardinal Pompée Colonne, (1) le plus violent & le plus furieux des trois ; ils menaçoient les Etats de l'Eglise du côté du Royaume de Naples, ce qui obligeoit le Pape d'entretenir une Armée de ce côté-là, & l'empêchoit de secourir la Ligue aussi puissamment qu'il l'auroit pu faire ; il crut se délivrer de ces

(1) Prosper & Fabrice étoient cousins germains, le Cardinal Pompée étoit neveu de Prosper.

Ennemis par un traité de Paix dont
1526. Vespasien Colonne jura l'observation en son nom & au nom de ses Cousins. Sur la foi de ce serment & de ce traité, le Pape licentia une partie de l'Armée qu'il entretenoit à Rome, & envoya le reste à l'Armée de la Ligue : les Colonnes soulevés par l'Empereur trouvant l'occasion favorable, surprennent Rome pendant la nuit, se saisissent de trois portes, avancent en massacrant tout ce qui leur résiste ; le Cardinal Pompée Colonne ne se proposoit rien moins que d'égorger le Pape, & d'aller les mains teintes de son sang forcer les Cardinaux à le couronner lui-même ; il marchoit déjà vers S. Pierre & vers le Vatican. Le Pape écrasé de ce coup de foudre, n'a pas la force de prendre un parti, il n'avoit plus de troupes, il ne pouvoit compter sur le peuple, dont la moitié voyoit cet événement avec joie & l'autre moitié avec indifférence. L'excès du péril ranima son courage ; il voulut aller revêtu des habits pontificaux attendre ses Ennemis sur le Siége A-

postolique, comme avoit fait Bonifa-
ce VIII. lorsqu'il avoit été surpris 1526.
par Sciarra Colonne, mais cette appareil imposant n'avoit pas plus arrêté la fureur de Sciarra Colonne, qu'un stratagême à peu près pareil des Sénateurs Romains n'avoit arrêté celle des Gaulois, lorsqu'ils avoient pris Rome. La fuite étoit plus sûre que tout cet héroïsme forcé: les Cardinaux qui entouroient Clément, effrayés de son danger, se jetterent à ses pieds pour l'engager à s'y soustraire; ils eurent beaucoup de peine à obtenir qu'il se retirât avec eux dans le Château S. Ange. Il étoit tems qu'il prit ce parti; à peine étoit-il sorti de son Palais, que les Troupes des Colonnes y entrerent & le mirent au pillage, elles pillerent aussi les ornemens de la Basilique de S. Pierre; mais le désordre dura peu, le canon du Château S. Ange arrêta l'impétuosité des Colonnes. Moncade, qui étoit alors Ambassadeur de l'Empereur auprès du Pape, (car malgré la rupture, les diverses Puissances avoient des Ambassadeurs dans les Cours Ennemies)

1526. Guicciard. liv. 17. Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Monçade se rendit au Château S. Ange, & voulut être Médiateur entre le Pape & les Colonnes ; il fit également la loi à tous les deux Partis ; il accorda au Pape une treve au nom de l'Empereur, & força les Colonnes qui n'agissoient que sous l'autorité de l'Empereur, d'y consentir. La Treve étoit de quatre mois. Les Impériaux firent sortir leurs Troupes de Rome & de tout l'Etat Ecclésiastique ; mais le Pape fut obligé de rappeller celles qu'il avoit dans la Ligue, ce qui dérangea tous les projets de cette Armée.

Ce que Rome & le Pape souffrirent en cette occasion, n'étoit que l'avant-coureur de maux bien plus grands qui les attendoient. Rome devoit être réduite à envier le sort de Milan.

L'Empereur eut aisément subjugué toute l'Italie, si l'argent eût secondé ses intrigues & ses armes, mais faute de ce nerf puissant de la guerre, il ne pouvoit tirer de l'Allemagne les troupes dont il avoit besoin ; l'Archiduc, son frere, plus pauvre que lui, ne pouvoit lui fournir ces secours ; Bourbon, plus pauvre qu'eux, avoit

sçu par la confiance qu'inspiroient ses talens & sa réputation, tirer de ce Pays 1526. cette troupe d'Allemans qui avoient tant contribué à la Victoire de Pavie: le Chef de ces Allemans, George Fronsberg, qui avoit vaincu sous lui, & à qui l'amour de la Patrie & l'horreur de la Religion Romaine rendoient tout possible, détermina un grand nombre de Lansquenets à le suivre en Italie, moyennant un écu d'engagement par tête: il leur promit une fortune immense dans cette heureuse Contrée, il leur rappella tout ce que le pillage du Camp François à Pavie, avoit procuré de richesses à leurs compatriotes, l'Archiduc les fournit d'artillerie & de chevaux. Ils partirent plein d'espérance, profânant sur leur route les vases sacrés, & déchirant les Images.

Au bruit de leur marche, le Duc d'Urbin qui avoit pris trop tard le parti d'assiéger Gènes, leva le Siege pour aller empécher leur jonction avec l'Armée de Bourbon. Il voulut les attendre au passage de quelques

1526. rivières ou à la sortie de quelques défilés, mais il se trompa d'abord sur leur route, il croyoit qu'ils passeroient par le Bressan & le Bergamasque, & il s'avançoit contre eux vers l'Adda, tandis qu'ils traversoient le Trentin, le Veronez & le Mantouan. Le Duc d'Urbin rectifiant sa marche sur celle des Ennemis, les alla chercher dans le Mantouan, & par malheur il les rencontra : ce fut près de Borgo-Forté vers le confluent de l'Oglio & du Pô : on eut dû sans doute attendre pour les attaquer qu'ils tentassent le passage du Pô ; on crut devoir prévenir ce moment. Le Duc de Ferrare que le Pape avoit refusé d'admettre dans la Ligue, s'étoit jetté entre les bras de l'Empereur. Le moindre Ennemi peut être dangereux, le moindre Ami peut être utile, le Duc de Ferrare fit tenir aux Allemans à Borgo-Forté quelques Fauconneaux qui les servirent très-bien, un entre autres fracassa la cuisse au fameux Jean de Médicis qui chargeoit les Allemans à la tête des Chevaux-Le-

Mm. de Du Bellay, liv. 3.
Belcar. liv. 9, n. 11.

gers : il fut transporté à Mantoue, & il y mourut de cette blessure. (1) 1526.
Brantôme & Varillas disent qu'on lui coupa la cuisse, & que Medicis sans vouloir souffrir ni qu'on le soutînt ni qu'on lui bandât les yeux, poussa la fermeté jusqu'à tenir lui-même la lumiere pendant l'opération, sans qu'il parût la moindre altération sur son visage.

C'étoit le seul de tous les Chefs de la Ligue que les ennemis craignissent ; tous les partis tour-à-tour avoient éprouvé son courage. Un tempérament plein de feu le précipitoit dans toutes les occasions périlleuses ; ses talens que l'expérience mûrissoit tous les jours, sembloient devoir rendre à l'Italie les Pescaires & les Colonnes réunis en lui seul. Il mourut à vingt-neuf ans. Les exploits dont il remplit cet espace si court, auroient suffi pour illustrer une longue carriere.

La Troupe particuliere dont il étoit le Chef, pour témoigner la douleur qu'elle avoit de sa perte, arbora

(1) Brantome, Hommes illustres & Capitaines Etrangers, art. Jean ou Jeannin de Médicis.

1526. le drapeau noir (1) qu'elle conserva depuis, monument respectable de la gloire du Général & de l'amour de ses Soldats. Elle prit le nom de Bandes-Noires qu'avoit porté la Troupe du Duc de Gueldres, détruite à Pavie.

Les Confédérés après cette perte, la plus grande qu'ils pussent faire, devinrent moins ardens à poursuivre les ennemis; mais donnant dans un autre excès, ils le devinrent trop peu; ils laisserent les Allemands côtoyer sans obstacle le Pô, choisir l'endroit où ils le passeroient, le passer à Ostiglia, passer ensuite la Secchia, la Lenza, la Parma, le Taro, la Nura, & se joindre à un détachement des Impériaux vers Plaisance.

Cet accroissement de forces rendoit Bourbon à peu-près égal aux Confédérés, & son génie le rendoit bien supérieur, mais il étoit plus embarrassé des troupes qu'il avoit, que de celles qu'il n'avoit pas; l'argent

(1) Brantome dit que c'étoit Jean de Médicis lui-même qui avoit fait prendre à sa Troupe le Drapeau noir, à la mort de Léon X. (Brant. Capitaines Etrangers, Tome second.)

lui manquoit toujours ; il avoit beau combler le désespoir des Milanois, dévorer leur substance, faire périr dans les prisons les Bourgeois qu'il croyoit les plus riches, déchirer les autres par les plus cruelles tortures, il n'en pouvoit plus rien tirer ; toutes les ressources étoient épuisées ; toutes les Eglises étoient dépouillées de leur argenterie, usage qui commençoit à devenir fréquent, & auquel les Espagnols s'étoient accoutumés aussi-bien que les Allemands ; ils s'étoient accoutumés à un usage plus odieux encore, celui de voir sans émotion couler les pleurs & le sang des infortunés ; on a vu par quelle monstrueuse barbarie ils se procuroient dans Milan une opulence détestable ; les sources de cette opulence étoient taries, & ils ne demandoient pas mieux que d'être conduits dans une autre Ville plus riche, dont ils pussent opprimer les habitans avec plus de fruit ; mais quelle que fût leur destination, ils vouloient, avant tout, qu'on leur payât toutes les montres qui leur étoient dûes. La longue habitude

1526.

qu'ils avoient de la licence, obligeoit
1526. leurs Généraux de se conformer à leur volonté, qui d'ailleurs avoit au moins les apparences de la justice. Bourbon imagina pour les satisfaire un stratagême qui lui réussit. Moron toujours enfermé au Château de Pavie, attendoit que l'Empereur ordonnât de son sort; on lui avoit fait son procès; convaincu d'avoir soulevé contre l'Empereur toute l'Europe & surtout Sforce son Maître, d'avoir voulu séduire le Marquis de Pescaire & faire égorger l'armée Impériale, il fut condamné à perdre la tête. Bourbon lui promit la vie moyennant vingt mille ducats; Moron voyant qu'on traitoit avec lui, crut qu'on ne se détermineroit pas aisément à perdre un homme dont on pouvoit employer si utilement les talens en les tournant contre la Ligue; il refusa de donner cette
Guicciard. liv. 17. somme. Bourbon, sans s'amuser à marchander, fit tout préparer pour son supplice; la peur saisit Moron, & la nuit du jour qu'il devoit être conduit à l'échafaud, il fournit les vingt mille ducats. Echappé ainsi à

la mort, il se fit connoître de plus en plus au Duc de Bourbon, qui admira ses talens & goûta son caractère : bien-tôt il eut sur l'esprit de ce Général un ascendant presque égal à celui qu'il avoit eu sur celui de Sforce. 1526.

Lorsque la vente honteuse de la grace de Moron, l'enlévement scandaleux des derniers ornemens des dernieres Eglises, la multiplication barbare des supplices, des gênes, des Estrapades contre les malheureux Milanois, eurent mis Bourbon en état de satisfaire en partie ses troupes, il les fit défiler vers Pavie, leur annonçant qu'il les alloit mener dans un lieu où elles s'enrichiroient à jamais. Le ton dont il faisoit cette promesse, l'air de mystère & de confiance à la fois qu'on voyoit sur son visage, piquerent & réveillerent les esprits ; on ne parloit plus que des victoires de Marignan & de Pavie ; on espéroit tout du Héros qui avoit fixé la fortune dans ces deux batailles, on ne pouvoit que vaincre sous lui, tout retentissoit de sa gloire ; les soldats dans leurs chansons l'élevoient au-

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

1527. Pâques le 21 Avril.

1527. deſſus de tous les Conquérans. *Nous vous ſuivrons par-tout*, (1) crioient-ils avec un enthouſiaſme effréné, *duſſiez-vous nous mener à tous les diables*. Ces tranſports, ce dévouement aveugle étoient pour Bourbon le dédommagement le plus flateur de ſes diſgraces ; ſes longs ennuis cédoient au plaiſir ſi touchant de ſe voir adoré par tant de braves hommes, & d'être plus Roi dans ſon camp que Charles & François ne l'étoient dans leurs Cours. Ce Prince ſi fier & ſi froid avec les courtiſans, ſçavoit gagner le cœur des ſoldats par l'affabilité, comme il ſçavoit exciter leur admiration par ſa valeur ; il affectoit avec eux ce ton d'égalité qu'il connoiſſoit ſi propre à les ſéduire : » *mes enfans*, leur diſoit-il, *je ſuis un pauvre Cavalier, je n'ai pas un ſol non plus que vous, faiſons fortune enſemble.* Il leur avoit diſtribué ſa vaiſſelle, ſes meubles, ſes bijoux, ſes habits, & ne s'étoit réſervé qu'une caſaque de toile d'argent, qu'il portoit ſur ſes armes;

(1). Brantome, Capit. Etrang. art. Bourbon.

son armée étoit devenue sa famille, sa patrie, sa fortune. Bourbon ne sçavoit plus lui-même jusqu'où ce personnage d'avanturier illustre alloit l'entraîner; il pouvoit être Duc de Milan, il pouvoit se faire Roi de Naples, il pouvoit bouleverser l'Italie & y fonder une Monarchie nouvelle, une juste vengeance l'animoit contre son pays, où la Duchesse d'Angoulême régnoit encore sous l'autorité de François; il étoit mécontent de l'Empereur, qui ne lui avoit point tenu parole sur son mariage avec la Reine de Portugal, & qui ne vouloit l'employer que comme un instrument servile de sa grandeur; il avoit à se faire un sort également indépendant & de ses ennemis & de ses Protecteurs. Son armée étoit plus à lui qu'à l'Empereur, mais les intérêts de l'Empereur devoient servir de prétexte à toutes ses démarches, & de principal fondement à l'obéissance de ses troupes, jusqu'à ce que les conjonctures lui permissent de lever le masque & de s'approprier le fruit de ses travaux; c'est du moins tout ce qu'on peut en-

1527.

trevoir de ses projets, à travers le
1527. voile impénétrable dont ils sont restés couverts.

Quelques Historiens ont écrit que son dessein étoit de faire sa paix avec la France aux dépens de l'Empereur, auquel il devoit enlever le Royaume de Naples. Mézerai parle d'une lettre de Bourbon au Roi, *laquelle*, dit-il, *se voit en bon lieu*, & qui contient ces mots : *Naples vous donnera des preuves de ma repentance & justifiera ma faute.* Mais les traces de ce projet sont trop foibles & trop équivoques pour être érigées en preuves.

Bourbon ayant préposé à la garde du Milanès, Antoine de Leve avec quelques troupes Espagnoles & Italiennes, se mit en marche avec l'armée Impériale, sans qu'elle sçut où il la conduisoit & sans qu'il le sçut peut-être lui-même; il parut d'abord menacer Plaisance, puis Bologne, enfin on le vit s'avancer vers l'Etat de Toscane, & les Alliés commencerent à comprendre qu'il n'en vouloit pas à moins qu'à Florence ou à Rome.

Jusques-là leurs démarches avoient toujours été gênées, parce qu'ils ignoroient quelle route prendroit Bourbon & quelle entreprise il formeroit; on n'avoit pû concevoir qu'un Général si sage, voulut sans aucune raison apparente prendre un parti désespéré, tel que celui de s'engager au milieu d'un pays ennemi, à travers tant de Places fortes, entre lesquelles il alloit se voir enfermé, sans ressources & sans vivres, poursuivi par une armée au moins égale à la sienne, & abondamment pourvûe de tout. Il falloit en effet tous les talens de Bourbon, pour traîner ainsi à travers tant de périls & tant d'obstacles une armée composée d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, tous Peuples opposés d'inclinations, de religion, de caractères; jaloux, ennemis les uns des autres, apportant à l'exécution des desseins de leur Chef, des dispositions toutes différentes; les Espagnols accoutumés dans Milan à une oisiveté opulente, à une mollesse cruelle; les Italiens craignant la fatigue, le travail, &

1527

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

1527. ayant toujonrs l'oreille ouverte aux sollicitations de leurs Concitoyens, qui servoient dans l'armée ennemie; les Allemands n'ayant rien reçu, ne devant rien recevoir, ni pour leur engagement, ni pour leur solde, & menacés de la faim dans un climat étranger où leur nom & leur religion étoient abhorrés. Tous ces intérêts divers se réunissoient en un intérêt commun contre un Général, qui au lieu de payement, n'offroit que des espérances vagues, que de belles chimeres; encore ne les offroit-il pas nettement; il parloit d'un grand projet, mais il ne le dévoiloit pas; plus ses promesses étoient magnifiques, plus elles étoient suspectes. On étoit environné d'ennemis: la Toscane, l'Etat de l'Eglise, les possessions des Vénitiens entouroient de toutes parts une armée isolée, fatiguée, abbatue, à qui l'armée des Alliés alloit encore ôter toute communication avec le Milanès. Ces travaux, ces fatigues, ces périls étoient présens & réels, le prix étoit bien incertain. A tant de motifs de découragement & de

révolte

révolte se joignoient les circonstances les plus fâcheuses, la conjuration des élémens, le débordement des rivieres, qui allongea la route, retarda la marche, gêna l'approvisionnement ; une violente attaque d'apoplexie vint encore pour comble de malheur frapper le Général Fronsberg, dont l'exemple & l'autorité étoient si nécessaires pour soutenir la constance des Allemands. Le génie de Bourbon triompha de tous ces obstacles ; ce Général déclara enfin à ses Troupes que c'étoit à Rome qu'il les menoit, il leur fit sentir l'importance & en même tems la facilité de cette expédition, il les remplit de son ardeur, on ne songea plus qu'à le suivre, à vaincre & à s'enrichir. 1527.

Il falloit à des Espagnols quelque chose de plus que le courage ordinaire pour aller braver ainsi la Religion dans le centre de son Empire, & s'enrichir par la profanation autant que par le brigandage, mais il y avoit déja long-tems que l'avarice les avoit conduits à l'impiété, & leur commerce avec les Allemands avoit

achevé de leur ôter tous leurs scru-
1527. pules.

Les prétextes ne manquoient point à Bourbon pour cette entreprise, & il étoit aisé de persuader à l'Empereur qu'elle n'avoit été formée que par zèle pour son service. Le Pape avoit violé la trève que la force l'avoit obligé de conclure avec les Colonnes, quelques légers avantages qu'il eut dans cette guerre, un peu d'argent qu'il sçut tirer à force de prières de toutes les Puissances confédérées, lui ayant enflé le courage, il avoit osé porter la guerre jusques dans le Royaume de Naples; mais bien-tôt une juste terreur le saisit, lorsqu'il reçut la nouvelle de la marche rapide & effrayante du Duc de Bourbon, vers les États de Toscane & de l'Eglise, & lorsqu'il sçut que le Marquis de Saluces & le Duc d'Urbin n'avoient pas pu ou n'avoient pas voulu l'arrêter. Le foible Saluces ne faisoit aucune démarche sûre, il étoit plus propre, dit Guichardin, à briller dans un Tournoi qu'à paroître à la tête d'une armée. Le Duc

d'Urbin cachoit son ressentiment contre les Médicis pour le leur faire mieux sentir ; il avoit toujours un prétexte tout prêt pour laisser échapper Bourbon ; tantôt il feignoit de craindre pour les Etats des Vénitiens, & comme c'étoit à eux qu'il étoit principalement attaché, c'étoit à leur sûreté, disoit-il, qu'il étoit le plus obligé de veiller ; tantôt il alléguoit une maladie pour se dispenser d'agir, & mandoit la Duchesse d'Urbin sa femme, comme s'il eût été en danger. On entrevoyoit bien quelque mauvaise foi dans toutes ces défaites, & on la regardoit comme un assez juste retour de la mauvaise foi du Pape lui-même, qui ne cessoit de négocier avec les Impériaux sans la participation de ses Alliés, & qui étoit alors en négociation ouverte avec le Viceroi de Naples ; mais Guichardin démêla mieux le vrai motif des infidélités du Duc d'Urbin, il comprit que ce Général vouloit qu'on lui restituât le Monte-Feltro & S. Leo, & que ce n'étoit qu'à ce prix qu'il étoit disposé à défendre Rome & Floren- 1527.

1527. ce; Guichardin lui promit cette restitution au nom du Pape, mais le Pape qui haïssoit encore plus la Rovere qu'il n'en étoit haï, désavoua Guichardin, & courut à sa perte, comme tous ceux qui écoutent trop la haine.

Le Pape crut avoir trouvé un moyen plus efficace d'arrêter le Duc de Bourbon, en concluant une trève avec le Viceroi de Naples, & en faisant venir ce Viceroi à Rome, afin que son autorité contînt l'armée Impériale, si elle continuoit de s'avancer; il se hâta de faire part de la trève au Duc de Bourbon, & de l'engager à l'accepter, en lui offrant de l'argent pour ses troupes; ces offres furent rejettées comme insuffisantes. Le Viceroi envoya aussi un Député au Duc de Bourbon, pour lui proposer moitié par forme de conseil, moitié par forme d'ordre d'accepter la trève. Les Espagnols pour toute réponse voulurent massacrer ce Député, qui se sauva du camp avec peine; le Marquis Du Guast crut devoir déférer aux ordres du Viceroi, qui seul représentoit pleinement la per-

Belcar. liv. 19. n. 23.

ſonne de l'Empereur en Italie, il quitta l'armée & ſe retira dans le Royaume de Naples. Les Soldats de leur propre autorité le déclarerent rebelle, tel étoit leur dévouement au Duc de Bourbon. 1527.

Le Viceroi ayant appris l'accueil qu'on avoit fait à ſon Député, ſe faiſant d'ailleurs un honneur de diſſiper les terreurs du Pape & de procurer l'exécution d'un traité qui étoit ſon ouvrage, partit pour aller lui-même trouver le Duc de Bourbon & lui faire accepter la Trève; il promit au Pape que ſi Bourbon réſiſtoit, il ſçauroit l'obliger à ſe ſoumettre, en ſe ſervant de ſon autorité pour lui enlever les Eſpagnols & les Italiens de ſon armée & le réduire à ſes ſeuls Allemands; c'étoit où le Duc de Bourbon attendoit Lannoi pour lui prodiguer tous les mépris & tous les temoignages de haine qu'il lui devoit depuis l'enlevement de François I. de Pizzighitone en Eſpagne, injure que Bourbon n'avoit pas oubliée; il ſçavoit que l'attachement des Eſpa-

gnols à sa personne l'emporteroit tou-
1527. jours sur l'autorité impuissante de Lannoi qu'ils ne pouvoient ni aimer ni estimer ; il prit plaisir à rendre la démarche de Lannoi ridicule, il courut de pays en pays, toujours suivi de loin par Lannoi, qui ne pouvoit l'atteindre, parce que Bourbon lui indiquoit des rendez-vous & ne s'y trouvoit jamais.

La marche de Lannoi l'exposoit aux plus grands dangers ; comme en courant après Bourbon, il passoit presque sans suite dans des pays qui venoient d'être dévastés par les Impériaux, les paysans irrités par les brigandages de l'armée, pensèrent plusieurs fois s'en venger sur lui & l'immoler à leur fureur, il fallut qu'il se retirât à Sienne, & le Pape n'eut plus d'autre ressource que de fatiguer de ses cris les Vénitiens & les François. Il se flattoit pourtant encore que la guerre se borneroit à l'Etat de Toscane, ce qui n'étoit déja que trop dur pour lui, & que du moins elle ne seroit point portée à Rome, parce que le Duc d'Urbin

& le Marquis de Saluces s'étant enfin déterminés à venir couvrir Florence, 1527.
les armées ennemies sembloient ne pas pouvoir échapper l'une à l'autre; mais cette espérance fut bien-tôt détruite ; Bourbon partit d'Arezzo en Toscane le 26 Avril sans artillerie, sans bagage, & faisant une marche forcée, s'avança rapidement vers Rome, laissant bien loin derriere lui le Duc d'Urbin & le Marquis de Saluces.

Quand il fut sous les murs de Rome, » voici, dit-il à ses troupes, » l'objet de nos desirs, le terme de » notre course, la fin de nos maux, » la source de notre fortune.

Ayant reconnu la Place, il disposa tout pour un assaut, qui sembloit devoir être d'autant plus meurtrier qu'on n'avoit point d'Artillerie pour le rendre plus facile par l'éversion des murs. Un Porte-Enseigne Romain auquel on avoit confié la garde d'une brêche qu'on n'avoit pas eû le tems de relever, vit le Duc de Bourbon s'avancer avec quelques Soldats, l'effroi le saisit,

1527. il s'égare, il veut fuir, il croit rentrer dans la Ville, il marche droit à Bourbon. Le Duc ne doute pas que cet homme ne commande une sortie contre lui & qu'il ne soit suivi d'une troupe nombreuse; il s'arrête pour l'observer & pour donner le loisir à ses Soldats de s'assembler autour de lui; en même-tems il fait sonner la charge; au bruit des trompettes un nouveau saisissement fait rentrer en lui-même le Porte-Enseigne, qui dirigeant mieux sa course, fuit vers la Ville, où il rentre par la brêche à la vûe de Bourbon. *Mes amis*, s'écrie ce Général, *suivons la route que le Ciel prend soin de nous tracer lui-même*, il court aussi-tôt vers la brêche une échelle à la main, & l'appliquant le premier à la muraille, il fut à l'instant suivi de tous ses Allemands.

C'étoit-là qu'il devoit subir la malédiction qu'il avoit prononcée contre lui-même à Milan, lorsque ses faux sermens avoient trompé les Milanois désespérés. Le premier coup d'Arquebuse parti des remparts

de Rome, & parti, dit-on, de la main d'un Prêtre (1), renversa ce héros si brillant, si dangereux, & termina ses agitations avec sa vie. 1527.

La haine & la vengeance l'avoient égaré dans la carriere de la gloire; il rejetta les faveurs solides que la fortune & l'amour lui offroient dans sa Patrie, pour poursuivre des chimeres dans des climats étrangers. Esclave de ses passions & de ses espérances, il rampa le moins basse-

(1) Beaucaire semble insinuer que Lannoi pourroit bien avoir eu part à ce coup. Un fou très-singulier nommé Benvenuto Cellini, qui étoit Orfévre, Sculpteur, sur-tout Ouvrier très-habile en Médailles, Soldat, Ingénieur, Musicien, Poëte, Historien, Voyageur, qui étoit tout, mais qui n'étoit pas Prêtre, prétend dans sa vie qu'il a lui-même écrite, que ce fut lui qui tua Bourbon. Il vit arriver l'armée de Bourbon devant Rome, il apperçut dans cette armée un homme qui s'élevoit au-dessus de tous les autres; un brouillard épais ne lui laissoit pas distinguer si cet homme étoit à pied ou à cheval, il lui tire un coup d'arquebuse & le renverse, il remarque aussi-tôt un grand désordre dans l'armée ennemie, il sçut depuis que c'étoit Bourbon qu'il avoit tué; mais comme il répéte à peu près la même avanture à l'égard du Prince d'Orange, son récit est suspect; il paroît avoir voulu s'attribuer l'honneur ou le bonheur d'avoir tué par hazard les deux Héros du siécle. (*Vita di Benvenuto Cellini, orefice e Scultore Fiorentino, da lui Medesimo scritta.*)

1527. ment qu'il put dans la Cour la plus orgueilleuse, qui croyoit lui faire grace en permettant qu'il la fît triompher. Ses rivaux qu'il effaçoit, traverserent toutes ses entreprises, ils feignoient de le mépriser comme rebelle, pour se venger d'être contraints de l'admirer & de le craindre comme un homme supérieur. L'Espagne qu'il servit trop bien, le négligea, l'Italie qu'il opprimoit, le détesta, la France qu'il trahit, fut plus indulgente, elle le plaignit. On s'y souvenoit toujours qu'on avoit autrefois vaincu sous lui & par lui, on rejettoit toute la haine de sa révolte sur la Duchesse d'Angoulême qui l'y avoit forcé. C'étoit elle seule qu'on accusoit d'avoir enlevé à la Patrie & donné aux ennemis tant de valeur & de talens. On jugeoit qu'un Héros n'avoit pas du être opprimé pour n'avoir pû aimer une femme. Il s'en faut bien que la mémoire de Bourbon ne soit odieuse en France comme celle de Robert d'Artois avec lequel son sort eut d'ailleurs tant de conformité; c'est que Robert d'Ar-

tois avoit été faussaire avant d'être rebelle ; des crimes volontaires l'avoient conduit à ce crime forcé ; on n'avoit vû au contraire dans Bourbon, avant qu'un ascendant malheureux l'entrainât au crime, que de la grandeur & de la générosité, il ne lui avoit manqué pour être toujours grand que de sçavoir souffrir des injures & ne s'en pas venger. 1527.

Le coup qui le frappa, lui laissa le tems de mourir en Héros comme il avoit vécu ; dès qu'il se sentit blessé mortellement, il dit à un Capitaine Gascon, nommé Jonas ou Gogna, de le couvrir d'un manteau & de cacher sa mort, de peur qu'elle n'abattît le courage des Soldats ; (1) Jonas exécuta cet ordre, & Bourbon expira sur le champ à l'âge de trente huit ans, le Dimanche 5. May 1527. (2)

(1) Dépositions de François Compagne, de Guillaume du Bellay-Langey, de François Trigory, de Guillaume le Rat, Roger le Maistre, des 14, 16 & 21 Juillet 1527. Procès Manuscrit du Connétable de Bourbon.

(2) Ou plutôt à deux heures du matin la nuit du Dimanche au Lundi. Le Ferron dit qu'il respi-

1527. A cet ennemi de la France succéda un autre ennemi aussi implacable & presque aussi terrible, Philibert, dernier Prince d'Orange de la Maison de Chalons. Ce Seigneur né François, avoit d'abord offert ses services à François I. il parut dans un équipage brillant à la cérémonie du Baptême du Dauphin, mais on ne lui témoigna point toute l'estime qu'il méritoit, il fut froidement accueilli, on lui ôta même l'appartement qu'on lui avoit donné d'abord à la Cour; sa fierté ressentit vivement cet outrage, il partit mécontent & s'alla jetter entre les bras de Charles-Quint.

B[elcar]. liv. 19. n. 29.

Les François pour punir Philibert de s'être attaché à une Puissance ennemie, confisquerent la Principauté d'Orange & les grands biens qu'il possédoit en Bourgogne. La haine du Prince d'Orange pour les François devint si violente, qu'il ne pouvoit la contenir; elle éclatoit en toute occasion, elle s'exhaloit en

roit encore lorsque Rome fut prise, qu'il y fut porté & qu'il y expira.

satyres & en injures, quand elle ne pouvoit s'assouvir par les armes; il s'affligeoit hautement de leurs succès, il insultoit publiquement à leurs disgraces, il avoit été pris par André Doria dans une bataille navale, donnée à la vue de Villefranche sur la mer de Gênes en 1524. (1) On l'avoit enfermé au Château de Lusignan en Poitou, là son amusement étoit de charger les murailles de sa chambre des Inscriptions les plus injurieuses aux François. Par le Traité de Madrid l'Empereur lui fit assûrer la restitution de ses biens; le Traité de Madrid étant resté sans exécution, ses biens ne lui furent point restitués; mais il recouvra sa liberté, dont il fit aussi-tôt usage contre les François & contre leurs Alliés. Ce fut lui qui, à la mort du Duc de Bourbon, dont il fut témoin, se trouva chargé de l'exécution de son entreprise; les Soldats retrouverent en lui le cœur & la tête de Bourbon, il leur cacha la mort de ce Général,

1527.

(1) Voir le Chapitre 9 du Liv. 2.

1527. jusqu'à ce que leur courage & leur constance les eussent conduits au haut des remparts à travers tous les obstacles & avec une perte de mille Soldats; alors pour les rendre inaccessibles à la pitié comme ils l'avoient été à la crainte, il leur annonça que Bourbon étoit mort & qu'il falloit le venger. La rage s'empara aussi-tôt de tous les cœurs; on ne respira plus que fureur & que vengeance; on n'entendoit que des voix féroces de Soldats qui s'animoient au carnage & qui crioient horriblement: (1) *carné, carné, sangré, sangré, Bourbon, Bourbon.* Les Romains fuyoient de tous côtés, jettant leurs armes & ne songeant qu'à sauver leur vie. Le Pape & les Cardinaux se réfugiérent au Château S. Ange, quelques-uns d'entre eux eurent à peine le tems d'y arriver; le Cardinal Armelyn y arriva trop tard, les portes étoient fermées, & il restoit exposé aux ou-

(1) Brantôme, Homm. illustres, Capitaines Etrangers, art. Bourbon.

trages des Impériaux, si un de ses amis ne l'eût tiré avec une corde par-dessus les murs. 1527.

Le Cardinal Santiquatro fuyant à toute bride vers le Château, fut renversé de cheval, son pied resta embarrassé dans l'étrier, & son cheval continuant de courir, le traina jusqu'à la porte du Château, où il entra brisé & déchiré, mais dérobé du moins à la rage des vainqueurs.

L'imagination est effrayée de toutes les horreurs dont Rome fut le théâtre pendant deux mois (chose inouie) que dura le pillage sans interruption. Elle avoit trouvé plus de traces d'humanité dans ces brigands barbares qui l'avoient saccagée autrefois sous les Alarics, les Genserics, les Totilas. Les vierges violées, puis égorgées; l'honneur tant vanté des Dames Romaines livré à la plus infâme prostitution, en présence de leurs maris; la Nature outragée en mille manieres, & par la fureur & par le plaisir; l'avarice & l'impiété se disputant l'honneur de dépouiller les Temples, de

Guicciard. liv. 18. Sleidan. Commentar. liv. 6. Belcar. liv. 19. n. 28. Mém. de Du Bellay, liv. 3.

profaner les choses sacrées ; de piller les Monastères ; la brutale insolence de l'héréfie employant avec affectation les habits Sacerdotaux, les marques de la Dignité Pontificale aux farces les plus scandaleuses ; l'opprobre, l'ignominie, les coups, la mutilation prodigués aux Prêtres & aux Evêques ; des rançons exorbitantes arrachées jusqu'à trois & quatre fois avec une fureur impitoyable à des malheureux qui donnoient tout pour sauver leur vie, & qu'on massacroit lorsqu'ils n'avoient plus rien à donner ; toutes les rues semées de cadavres & inondées de sang. Tel fut le spectacle qu'offrit pendant deux mois (on le répète) la Capitale du Monde Chrétien, & c'étoient des Chrétiens qui le donnoient.

1527.

On avoit tellement lâché la bride à la licence & à la barbarie, que non-seulement on ne distingua ni rang, ni sexe, ni âge, mais qu'on ne distingua pas même les amis des ennemis. Les Palais des Cardinaux les plus Impérialistes furent livrés au pillage & aux flammes, aussi - bien

que ceux des Cardinaux les plus attachés à la Ligue. 1527.

Le Cardinal de Sienne avoit compté ſur ſon dévouement connu aux intérêts de l'Empereur, & n'avoit point crû devoir chercher un aſyle au Château S. Ange contre ſes amis, il fut obligé de payer ſa rançon, d'abord aux Eſpagnols, enſuite aux Allemands, ce qui n'empêcha pas qu'on ne le promenât ignominieuſement, tête nue, ſur un âne, au milieu des rues de Rome, en l'accablant de coups. On fit le même traitement au Cardinal de la Minerve & au vieux Cardinal Ponzetta, qui avoit alors quatre-vingt-dix ans.

Telles ſont les horreurs que l'énergique & indécent Brantôme raconte en riant, & en s'excuſant d'omettre, dit-il, des particularités fort plaiſantes.

On peut juger de l'immenſité du butin qui fut fait en cette occaſion, par la durée du pillage, par l'opulence de la Ville, par la ſurpriſe qu'elle avoit éprouvée. Perſonne n'avoit cru qu'elle pût être attaquée,

personne ensuite n'avoit cru qu'elle
1527. pût être prise. Le Pape, oubliant sa timidité, avoit défendu aux habitans de sortir de la Ville & même de sauver leurs effets par le Tibre, comme quelques-uns auroient pu le faire. Le Ciel qui avoit résolu l'oppression des Romains, leur ôta & la prévoyance & le courage.

Le Viceroi dont le Traité avec le Pape avoit été si peu respecté par l'armée Impériale, voyant que le Duc de Bourbon, son ennemi, étoit mort, tenta de disputer le commandement au Prince d'Orange. Il vint à Rome, mais les dispositions peu favorables où il trouva les troupes tant Allemandes qu'Espagnoles, effrayerent sa timide ambition, il ne se crut pas même en sûreté à Rome, & déja il reprenoit la route du Royaume de Naples, lorsqu'il rencontra son ami Moncade, le Marquis du Guast & le Capitaine Alarçon, qui voyant que la guerre continuoit, malgré la trève du Viceroi qu'ils avoient crû devoir respecter, revenoient tous à l'armée; ils rame-

nerent avec eux le Viceroi, qui fut seulement souffert par les troupes, mais qui ne put recouvrer la considération, encore moins l'autorité. Elle resta toute entiere entre les mains du Prince d'Orange, qui dirigea seul les opérations du siége du Château S. Ange. 1527.

L'insolence des Lansquenets à l'égard des Evêques & des Cardinaux, annonçoit assez au Pape le sort qu'il devoit attendre, s'il étoit forcé dans ce Château. Sa vie même pouvoit être exposée à la rage des Colonnes qui s'acharnoient à sa perte; l'implacable Duc d'Urbin, chargé de défendre & de sauver le Pape qui n'espéroit plus qu'en lui, saisit cette occasion de s'en venger. Au lieu de courir à Rome, sa haine industrieuse secondant les vœux des Impériaux, fait naître mille occasions de lenteur; il s'arrête d'abord à Pérouse, il s'approche ensuite de Rome, il s'en éloigne, il se fait voir du Château S. Ange sur des montagnes, il disparoît, il revient encore, il reconnoît des postes, il va

les attaquer, il change de projets, toujours constant dans ses perfides irrésolutions. Il sembloit qu'il prît plaisir à faire périr le Pape d'une mort lente & recherchée, en le faisant passer mille fois de l'espérance au désespoir.

1527.

Cependant le Prince d'Orange pressoit le siége, au péril de sa vie. Un coup d'Arquebuse qu'il reçut à la tête, pensa le joindre au Duc de Bourbon, il fut plusieurs jours dans un extrême danger, il n'en devint que plus ardent à presser les attaques. Le Pape comprit enfin qu'il n'avoit de salut à attendre que de lui-méme & qu'il falloit se résoudre à traiter avec des ennemis moins à craindre encore pour lui que les faux amis qui prétendoient le secourir ; il capitula en homme qui a sa vie à sauver, c'est-à-dire, aux conditions les plus dures, il consentit à remettre aux Impériaux, non-seulement le Château S. Ange, mais encore les Citadelles d'Ostie, de Civita-Vecchia, de Civita-Castellana, & les Villes de Parme, de Plaisance & de

Modene ; il se constitua lui-même prisonnier dans le Château S. Ange avec treize Cardinaux jusqu'au payement de sommes considérables qu'il promit de livrer à l'armée Impériale, il donna d'ailleurs plusieurs Evêques & autres Personnages importans en ôtage, & l'absolution aux Colonnes & à tous ceux qui l'avoient offensé, c'est-à-dire, à tous les Impériaux. Le malheureux Pontife fut confié à la garde du Capitaine Alarçon, dont la destinée étoit de garder des Souverains prisonniers comme celle de Charles-Quint étoit d'en faire. Le Pape fut resserré dans un appartement fort étroit. Les Vénitiens oubliant qu'ils étoient Membres d'une Ligue dont le Pape étoit le Chef & qu'ils n'étoient déja que trop coupables de l'avoir laissé sans secours dans une pareille extrêmité, profiterent de ses disgraces pour le dépouiller. Ils surprirent Ravenne, s'emparerent de Cervia & de ses salines. Sigismond Malatesta, un de ces petits Princes de la Romagne, un de ces Feudataires du S. Siége

1527.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

1527. que le S. Siege avoit autrefois écrasés, rentra dans Rimini ; un Jean de Saſſatello prit Imola ; le Duc de Ferrare avoit pris Modene & le garda ; Florence ſecoua le joug des Médicis ; tout étoit juſte alors contre eux parce que tout étoit facile, le tems étoit venu où le Pape devoit connoître combien on a tort d'être foible & malheureux. Ses amis, ſes Sujets même nuiſoient à ſa délivrance, en ne livrant point les Places qu'il avoit promis de remettre. La Ligue garda Civita-Caſtellana, André Doria Civita-Vecchia, (1) Parme & Plaiſance refuſerent de recevoir les Impériaux.

Pour comble de calamité, la peſte étala ſes ravages dans Rome, & les étendit juſqu'au Château S. Ange, où le Pape toujours en danger de la vie, voyoit chaque jour expirer autour de lui ſes domeſtiques & ſes amis.

Guicciard. liv. 18. Quelques Cardinaux qu'il chargea d'aller implorer pour lui la miſéri-

(1) Pour ſûreté de 14000 ducats qu'il diſoit lui être dû pour ſes appointemens.

corde de l'Empereur, n'oserent se remettre entre les mains *de ce preneur de Princes*. 1527.

L'Empereur n'avoit point paru se réjouir de la prise de François I., il parut s'affliger de celle de Clément VII. On n'a pas manqué d'observer qu'il fit faire des prières publiques pour la délivrance du Pape, & sur cela l'on s'emporte contre son hypocrisie qui feignoit de n'attendre que de Dieu, ce que lui-même il pouvoit très-bien accorder. On suppose que l'Empereur n'avoit qu'à dire un mot pour se faire obéir de son armée; mais c'est dequoi on peut raisonnablement douter, quand on considére que cette armée n'étoit presque point à lui, que les différens corps dont elle étoit composée, ne connoissoient guère que leurs Chefs particuliers; que l'armée entiére en se dévouant aux fureurs héroïques du Duc de Bourbon, avoit moins prétendu servir l'Empereur que suivre un Avanturier illustre, dont il est fort incertain que l'Empereur approuvât l'expédition; que pendant la vie du Duc de Bourbon, elle

Sleidan. Commentar. liv. 6.

avoit refusé d'obéir au Viceroi qui
1527. exerçoit légitimement l'autorité de l'Empereur dans l'Italie ; qu'après la mort de Bourbon elle avoit elle-même élu son Général & méconnu l'autorité de l'Empereur réclamée par Lannoi. Les Généraux même qu'elle s'étoit donnés, n'avoient sur elle qu'une autorité très-bornée. L'habitude du pillage & de la licence avoit rendu son indocilité incorrigible. Quelle peine le Duc de Bourbon n'avoit-il pas eûe à l'arracher de Milan ! quelle peine n'avoit point alors le Prince d'Orange à la tirer de Rome ! Avoit-il pû arrêter un pillage dont la durée & les excès le rendoient l'horreur de l'Italie ? or si les Généraux qu'elle avoit élus par confiance & par amour, avoient sur elle un si foible empire, que faut-il penser de l'Empereur qu'elle ne connoissoit point, dont elle ne recevoit pas un sol, & dont elle étoit en grande partie indépendante ? l'erreur de ceux qui croyent que le sort du Pape étoit entiérement entre les mains de l'Empereur, vient de ce qu'ils supposent un Souverain

Souverain abſolu, qui paye bien ſon armée, & qui de ſon cabinet en diſ- 1527.
poſe à ſon gré. Mais dans cette ſuppoſition, comment expliquent-ils l'hypocriſie qu'ils reprochent à l'Empereur ? quel but lui donnent-ils ? car l'hypocriſie en a toujours un, elle veut faire illuſion. Or à qui l'Empereur qu'on ſuppoſe univerſellement reconnu pour le ſeul Maître de la deſtinée du Pape, eût-il pu en impoſer par des prières publiques pour la délivrance de ſon priſonnier ? Dans ce ſyſtême, ce n'eût point été une hypocriſie, c'eût été une momerie impertinente, une inſulte barbare & ſacrilége au malheur du Pape, une farce odieuſe, capable d'attirer à ſon Auteur la haine & le mépris publics. Peut-on ſoupçonner d'un procédé ſi mal-adroit un Empereur habile, plein d'eſprit & de vues, qui ne faiſoit rien ſans deſſein ?

Mais enfin quel étoit ſon deſſein ? le voici ; du moins je crois que le voici. L'Empereur connoiſſoit les bornes de ſon pouvoir ſur l'armée d'Italie, il ſçavoit qu'on les connoiſſoit

1527. comme lui ; il vouloit qu'on les connût, il cherchoit même à les exagérer aux yeux de l'Europe, afin qu'on ne lui imputât point la captivité du Pape, à laquelle il n'avoit peut-être en effet aucune part, mais dont il vouloit tirer le meilleur parti possible, en la prolongeant s'il le falloit. On sent que les prières publiques de Madrid entrent naturellement dans ce plan, & qu'elles y entrent dépouillées de cette indécence que je leur reprochois dans le systême contraire.

Quelques Auteurs disent que l'Empereur vouloit faire transporter le Pape en Espagne comme François I. & qu'il n'abandonna ce projet que sur les remontrances des Prélats & des Grands de son Royaume qui craignirent que ce transport ne rendît l'Empereur odieux. Quand cette circonstance seroit vraie, ce qui est incertain, elle ne détruiroit point ma conjecture. Il étoit naturel que l'Empereur voulût en tout évenement se rendre le seul maître de la destinée du Pape, on auroit vû alors quelle auroit été la conduite de Charles-

Quint, mais sûrement on n'en sçait rien. Au reste on peut douter que l'armée eût consenti au transport du Roi en Espagne. 1527.

En un mot, le personnage naturel de l'Empereur étoit de paroître désavouer la détention du Pape, désirer sa délivrance, travailler à la procurer, mais de persuader qu'elle ne dépendoit pas de lui.

Par la même raison, le personnage de ses ennemis étoit de représenter le ravage de l'Italie, le Sac de Rome & l'emprisonnement du Pape comme l'ouvrage de l'Empereur, d'étaler dans des manifestes violens tous les titres qui auroient dû rendre la personne du Souverain Pontife respectable & sacrée à un Prince Chrétien, de rendre enfin la conduite de l'Empereur odieuse & redoutable à toute l'Europe. Ce dernier point n'étoit pas difficile. Un Roi de France & un Pape successivement pris par l'armée Impériale, le Pape actuellement gardé par un Capitaine Espagnol, tandis que les deux Fils de France étoient encore au

pouvoir de l'Empereur, le Milanès
1527. arraché aux Sforce, le Patrimoine de S. Pierre enlevé à ses Successeurs, l'Italie entiere asservie ou menacée, tout cela rendoit l'Empereur pour le moins trop redoutable. Aussi la Ligue fit-elle enfin, mais trop tard, de véritables efforts. François I. & Henri VIII. s'unirent d'une plus étroite alliance.

Jusqu'alors l'un n'avoit point agi du tout, l'autre avoit agi trop mollement. Divers Traités conclus entre les deux Rois le 30 Avril & le 29 Mai 1527 n'avoient rien produit; mais le scandale qui venoit d'être donné dans l'Italie réchauffant le zele romanesque de Henri VIII., il offrit à François I. de ne plus poser les armes, que le Pape & les Fils de France ne fussent mis en liberté; le Cardinal Volsey passa la mer & vint trouver François I. à Amiens pour prendre des mesures avec lui. Les deux Rois proposerent aux Cardinaux de se rendre à Avignon pour y travailler en paix au soulagement des maux de l'Eglise; mais les Car-

dinaux que tout allarmoit craignirent de se mettre dans la dépendance de François I., & rejetterent la proposition. Les deux Rois convinrent du moins par un Traité du 18 Août, que si l'Empereur convoquoit un Concile, soit en son nom, soit sous le nom du Pape, tant qu'il seroit en sa puissance, les Décrets n'en seroient reçus ni en France ni en Angleterre; mais il ne s'agissoit point de Concile, il s'agissoit de guerre. On convint que les deux Rois feroient passer en Italie une nouvelle armée qu'ils entretiendroient à frais communs. Le Roi d'Angleterre fit à Lautrec l'honneur de le demander au Roi pour commander cette armée, soit qu'à travers les fautes qu'il avoit faites autrefois en Italie, on démêlât les talens d'un grand Capitaine, soit que le Roi d'Angleterre prévît, comme d'autres l'ont cru, que Lautrec auroit assez de vivacité pour réparer d'abord le mal présent, & qu'il feroit ensuite assez de fautes pour mettre des bornes aux succès de son

1527.

Belcar. liv. 19. n. 34.

Sleidanus, commentar. liv. 6.

Maître, deux choses qu'il étoit dans
1527. le caractère de Henri VIII. de désirer également. François qui n'aimoit plus la Comtesse de Château-Briant, & qui n'estimoit guère Lautrec, accorda celui-ci avec répugnance aux sollicitations de Henri VIII. Lautrec accepta aussi malgré lui ce dangereux honneur, prévoyant d'après la haine de la Duchesse d'Angoulême, que la disgrace de la Comtesse de Château-Briant (1) devoit pourtant avoir diminuée, & d'après la négligence du Roi, que le tems & les plaisirs augmentoient chaque jour, qu'on le laisseroit manquer de tout, lorsqu'il seroit en Italie.

Mém. de Du Bellai, liv. 3.

Guicciard. liv. 18.

François I. fit aussi avec Sforce & les Vénitiens un nouveau Traité, par lequel on convint de part & d'autre du nombre de Troupes qu'on entretiendroit contre l'Empereur. Les Vénitiens entraînerent dans la

(1) Elle étoit alors remplacée, comme on l'a dit, par Anne de Pisseleu, autrement Mademoiselle de Heilly, depuis Duchesse d'Etampes, dont le Roi étoit devenu amoureux à Bordeaux à son retour d'Espagne.

Ligue les Florentins, quoique libres alors du joug des Médicis. 1527.

Ainsi ce fut toujours la même Ligue qui avoit été formée en 1526, mais cette Ligue excitée par les événemens, alloit enfin sortir de son inaction & servir la cause commune.

CHAPITRE XIII.

Cartels respectifs de Charles-Quint & de François I.

FRANÇOIS & Henri (1) envoyerent déclarer la guerre à l'Empereur par des Hérauts d'armes. La guerre depuis 1521. avoit à peine cessé entre Charles-Quint & François I, mais elle devint plus vive & plus personnelle par l'éclat dont cette déclaration fut accompagnée, par les défis mutuels dont elle fut suivie, par les témoignages de haine, & les

1528.

Belcar. liv. 19. n. 46. Guicciar. Paul. Jov. Du Bellay. Le Ferron. *Et alii passim.* Sleidan Commentar. l. 6.

(1) Presque tout le récit suivant est tiré d'une Chronique qu'on trouve à la Bibliothéque du Roi, parmi les Manuscrits de Béthune, n°. 8471 & 8472.

1528. reproches sanglans qu'elle entraîna de part & d'autre. Tout fut spectacle & décoration dans les Préliminaires de cette nouvelle guerre qui sembloit devoir être éternelle & qui fut très-courte. L'Empereur au milieu de toute sa Cour assemblée à Burgos donna audience à Guyenne, Héraut d'armes de France, & à Clarence, Héraut d'armes d'Angleterre, il écouta les plaintes qu'ils lui firent de la part de leurs Maîtres, & y répondit.

Pâques le 12 Avril.

Ces plaintes infinies dans le détail, avoient trois objets principaux ; la captivité du Pape, celle des Enfans de France, le refus que faisoit l'Empereur de payer au Roi d'Angleterre les sommes qu'il lui devoit.

L'Empereur répondit avec une modération ferme & fiere, qu'il n'avoit eû aucune part à la violence que le Pape avoit essuyée, & qu'aussitôt qu'il l'avoit sçûe, il avoit pris, autant qu'il étoit en lui, les mesures propres à la faire cesser; qu'il rendroit la liberté aux Enfans de France, quand le Traité de Madrid seroit

exécuté, qu'il étoit prêt de payer au Roi d'Angleterre dans des termes 1528. raisonnables ce qu'il pouvoit lui devoir, & qu'il n'y avoit qu'à compter.

L'Empereur ne dissimula point au Roi d'Angleterre qu'il étoit instruit des chagrins que ce Monarque volage commençoit à donner à Catherine d'Arragon sa femme & Tante de l'Empereur. (1) On vous impute à cet égard, lui dit-il, » des projets » dont je vous crois incapable. S'ils » étoient réels, ce seroit bien un autre sujet de guerre.

Il l'avertit d'avoir une confiance moins aveugle dans le Cardinal » d'York. Cet ambitieux, lui dit-il, ne » peut me pardonner de n'avoir pas » voulu employer mon armée d'Italie, » à forcer les suffrages des Cardinaux » pour le placer sur le S. Siége, com» me vos lettres & les siennes m'en » ont tant de fois pressé ; il a juré » de se vanger de mon refus, il a osé » se vanter publiquement qu'il ex-

(1) On en parlera dans la suite.

1528. » citeroit entre nous des brouilleries » éternelles, dussent-elles entrainer » la ruine de l'Angleterre. Henri VIII ne regarda cet avis peut-être utile, que comme un détour dont se servoit l'Empereur, pour l'outrager dans la personne de son Ministre.

Au reste dans cette affaire comme dans toutes les autres, Henri VIII. voulut jouer un grand rolle & n'en joua aucun, il n'y avoit de veritable querelle qu'entre Charles-Quint & François I.

Cette querelle produisit d'abord beaucoup d'Ecritures aussi indécentes qu'inutiles ; on se convainquit réciproquement des plus grands torts, on s'imputa de part & d'autre les malheurs de la Chrétienté, les progrès des Infidèles & des hérétiques ; on poussa si loin la subtilité de la dispute, que Charles-Quint prouva qu'on devoit imputer à François I. le sac de Rome & la prison du Pape, parce que c'étoit François I. qui, en revendiquant le Milanès, avoit été cause de tous les troubles de l'Italie. On sent qu'avec cette maniere

de raisonner, personne n'étoit innocent ni coupable du traitement fait au Pape. 1528.

On joignit les mauvais procédés aux mauvais écrits. L'Empereur relégua Gabriel de Grammont, Evêque de Tarbes, Ambassadeur extraordinaire de François I. & le Président de Calvimont son Ambassadeur ordinaire à vingt lieues de la Cour & leur donna des gardes; il traita de même les Ambassadeurs des autres Puissances Confédérées. Le Roi usant de représailles fit mettre au Châtelet Granvelle, Ambassadeur de l'Empereur. Soit que cette vengeance, plus éclatante encore que l'offense, en eût imposé à Charles-Quint, soit que les premiers mouvemens de sa colere eussent naturellement cédé à des réflexions plus sages, les Ambassadeurs de France ne tarderent point à être mis en liberté; le Roi les rappella aussi-tôt, il relâcha aussi Granvelle qui reçut de son Maître le même ordre de se rendre auprès de lui.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Tandis qu'on avoit ainsi violé le

1528. Droit des Gens & les regles de la bienséance, on s'étoit piqué de procéder suivant les loix de la Chevalerie. Charles-Quint & François I. oubliant qu'ils étoient Rois & se souvenant seulement qu'ils étoient Gentilshommes, se défioient à un combat singulier. Charles-Quint dit au Héraut Guyenne, » je suis surpris » que votre Maître s'avise au bout » de sept ans de me déclarer une » guerre qui n'a point cessé entre » nous : cette démarche qui ne seroit » qu'irréguliere, si votre Maître étoit » libre, devient téméraire & inso» lente par les circonstances, puis» qu'il est mon prisonnier, & qu'il » m'a donné sa parole de rentrer » dans mes fers, si le Traité de Ma» drid n'étoit pas exécuté ; au reste » je ne puis penser que ce Héros si » jaloux de sa gloire, ce Gentil» homme à qui les maximes de l'hon» neur sont si sacrées, n'ait pas voulu » entendre ce que je dis, il y a deux » ans en Grenade à Calvimont son » Ambassadeur ; mais soit que ce » Ministre ait été muet ou que vo-

» tre Maître ait été sourd, je vous » charge expressément de redire à » celui-ci ce que je vous dis aujour- » d'hui; c'est le devoir de votre Of- » fice, & ce n'est qu'à ce prix que » vous jouissez dans ma Cour des » priviléges qui y sont attachés. 1528.

L'Empereur ne s'expliqua pas davantage. Guyenne rendit compte au Roi de ce discours mystérieux, & lui remit les longues réponses que les Secrétaires d'Etat Espagnols avoient faites aux longs écrits des Sécrétaires d'Etat François. Le Roi ne fit attention qu'au mot de l'Empereur. Impatient d'apprendre quelles étoient ces paroles si importantes qui intéressoient son honneur, il se hâta d'écrire à Calvimont qui étoit encore alors en Espagne, il lui reprocha sa négligence ou sa discrétion; il lui ordonna de redire le plus litteralement ce que l'Empereur lui avoit dit à Grenade. Calvimont étonné ou feignant de l'être, écrivit le 18 Fevrier à l'Empereur une lettre respectueuse, il accusa sa mémoire, il le pria de vouloir bien répéter le

1528. propos tenu à Grenade, & qu'il avoit oublié, afin qu'il pût en instruire son Maître, qui le menaçoit de sa disgrace, s'il n'en étoit instruit au plutôt. L'Empereur lui répondit le 8 Mars : » je vous ai dit que votre » Maître avoit lâchement violé la » parole qu'il m'avoit donnée à Madrid, & que s'il osoit le nier, je » le lui soûtiendrois seul-à-seul les » armes à la main. Aussi bien, tandis que les ennemis de la Foi, menacent de toutes parts la Chrétienté, il sied mal à des Rois, qui doivent en être les Défenseurs, de verser des flots de sang Chrétien ; il » vaut mieux qu'un combat particulier décide d'une querelle particuliere. N'est-ce pas-là, Monsieur » l'Ambassadeur, le mot dont vous » êtes à peine ? redites-le à votre » Maître & qu'il en sente toute la » force.

Le Roi ayant reçu cette réponse, assembla le 28 Mars les Princes de son sang, les Cardinaux, les Prélats, tous les Grands du Royaume, tous les Ministres des Cours Etrangeres,

& en leur présence donna l'audience de Congé à Granvelle, qui venoit de recevoir son ordre de rappel. 1528.
» Je suis fâché, lui dit-il, qu'on » m'ait contraint de vous traiter » avec une rigueur dont votre Mi- » nistere & votre conduite sembloient » devoir vous garantir ; mais il fal- » loit venger l'outrage fait à mes » Ambassadeurs, & leur procurer la » liberté en vous l'ôtant. Je rends » témoignage aux vûes pacifiques » que j'ai toujours reconnues en » vous, je sçais qu'il n'a pas tenu » à vos soins qu'un Traité juste & » solide ne nous ait réunis, votre » Maître & moi, contre les Infidè- » les. C'est à lui de récompenser » des services qui auroient pû lui » être plus utiles. Pour moi, je me » dois à moi-même une Apologie » autentique sur les accusations dont » il ose me noircir dans l'Europe. » Ecoutez-moi, & rendez un compte » fidèle à votre Maître de ce que » vous aurez entendu.

Le Roi reprit alors toute l'histoire de son regne, réfuta son ennemi sur

tous les points, tourna tout à son
1528. avantage & à la charge de l'Empereur. Comme ce plaidoyer n'avoit point de contradicteur, puisque Granvelle étoit là pour écouter & non pour répondre, il fut aisé au Roi de prouver, que le Traité de Madrid étoit nul, parce qu'il l'avoit souscrit en prison. » Je ne suis point » le prisonnier de Charles, dit-il, & » je ne lui ai point donné ma foi, car » nous ne nous sommes jamais trouvés ensemble les armes à la main.

Reproche adroit peut-être, mais mauvaise raison! il est vrai que l'Empereur avoit fui devant François I. à Valenciennes & qu'il n'avoit pas combattu en personne à Pavie; mais, comme l'Empereur ne dédaigna pas de l'observer, les Rois sont censés faire eux-mêmes ce qu'ils font par leurs Généraux.

Au reste le principal objet de cette Assemblée étoit d'y faire lire un Cartel adressé à l'Empereur & que François I. avoit écrit de sa main. Ce Cartel conçu dans tous les termes de la brutalité Chevaleresque, disoit

que l'*Elû en Empereur avoit menti par la gorge*, lorſqu'il ſoûtenoit que François I. avoit manqué au devoir d'un Gentilhomme. Le Cartel finiſſoit par les ſommations les plus preſſantes. » Aſſûrez-moi le champ. » Plus d'écritures. Tout eſt dit; en- » trons en champ clos, & terminons » en gens d'honneur une querelle » illuſtre que tant de diſputes font » dégénérer en un procès ridicule. 1528. Mém. de Martin Du Bellay, l. 3.

Le Roi préſenta cet écrit à Granvelle, ſans lui dire ce qu'il contenoit, & le pria de le lire tout haut. Granvelle qui ſe douta de la teneur de l'écrit, & qui voyoit ces diviſions avec douleur & ces cartels avec pitié, répondit ſagement que la lettre de rappel avoit annullé ſes pouvoirs & l'avoit dépouillé de ſon caractère. Sur ſon refus, le Roi fit lire ce cartel par le Sécrétaire d'Etat Robertet, puis il continua ſon apologie & la ſatyre de l'Empereur. La chaleur de la diſpute produiſit ſur lui ſon effet ordinaire, elle l'emporta au de-là de toutes les bornes, il oublia ce qu'il devoit à ſon rang, ce qu'il ſe devoit

1528. à lui-même, il s'abaissa jusqu'à insulter non seulement l'Empereur, mais encore ses Ministres. » Si votre Maître, dit-il, démentant son défi généreux, continue à traiter cette affaire en Praticien, je ferai répondre à son Chancelier par un Avocat beaucoup plus homme de bien que lui ; sur quoi l'Empereur plus sage & plus maître de ses passions, répondit encore avec avantage, qu'il étoit honteux à un Roi d'outrager des Officiers qui faisoient leur devoir en défendant leur Maître.

Robertet par ordre du Roi, mit en écrit tout le discours dont on vient de parler. Le Roi voulut le remettre avec le cartel à l'Ambassadeur. Celui-ci se dispensa encore de s'en charger, en alléguant toujours sa révocation. On fut obligé de remettre le tout au héraut Guyenne, qui retourna en Espagne intimer le cartel & demander le champ.

Ce fut encore devant toute sa Cour solemnellement assemblée le 8 Juin, que l'Empereur voulut recevoir les démentis, les reproches, les défis de

son rival ; il étoit alors à Monçon en Arragon. Il parut revoir Guyenne avec plaisir, & Guyenne se loue partout dans son Procès-verbal, du bon accueil que lui fit l'Empereur, & des attentions que ses Officiers lui prodiguerent. Guyenne en présentant à l'Empereur le cartel & le discours, lui dit : » Sire, si votre réponse est » la sûreté du champ, j'ai ordre de » la rapporter ; si c'est toute autre » chose, mon Maître m'a expressé- » ment défendu de m'en charger. » Votre Maître, répondit l'Empe- » reur, n'a point de loix à donner » dans mes Etats, vous pouvez par- » tir, mon Héraut d'armes lui portera ma réponse. L'Empereur chargea seulement Guyenne d'obtenir du Roi un sauf-conduit pour son Héraut, & de le faire tenir promptement au Gouverneur de Fontarabie. 1528.

L'Empereur ne voulut laisser sans réponse, ni le discours ni le cartel. Il répondit au discours tout ce qu'on imagine aisément, cette réplique n'étoit qu'une piéce de plus au procès. A l'égard du cartel, il déclara qu'il

1528. le recevoit avec joie, qu'il lui paroiſſoit avoir tardé trop long-tems, puiſqu'étant datté du 18 Mars, il ne lui avoit été remis que le 8 Juin, il fixa le lieu du combat ſur la petite riviere de Bidaſſoa, » ce lieu vous » eſt connu, dit-il au Roi, c'eſt celui » où vous fûtes délivré, c'eſt celui » où vous me donnâtes vos enfans » pour ôtages de l'exécution de ce » Traité que vous avez violé depuis. » Ce lieu ne peut vous être ſuſpect, » il eſt ſitué autant dans vos Etats » que dans les miens. Rendez-vous y, » ſi vous aimez l'honneur. Rien ne » doit plus nous arrêter. Nous en- » voyerons de part & d'autre un ſeul » Gentilhomme, pour arranger tout » ce qui pourra procurer la ſûreté » égale du champ, & pour décider » du choix des armes que je prétends » m'appartenir.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

François I. dans ſon cartel, avoit proteſté que ſi l'Empereur s'amuſoit à écrire au lieu d'aſſurer le champ, il reſteroit chargé du délai ou du refus de combattre, l'Empereur lui rend cette proteſtation, & lui déclare que

ſi dans quarante jours, à compter du jour que le Héraut Eſpagnol lui aura remis le préſent cartel, il ne ſe trouve au lieu du combat, la honte du délai retombera ſur lui ſeul. Au reſte, pour appuyer les reproches d'infidélité qu'il lui avoit faits, & qu'il lui renouvelloit dans ſa réponſe & dans ſon cartel, il lui envoya une copie collationnée du ſixieme article du Traité de Madrid, par lequel le Roi avoit promis de ſe rendre priſonnier en Eſpagne, ſi dans quatre mois la Bourgogne n'étoit pas rendue à l'Empereur. 1528.

On ne pouvoit, ce ſemble, procéder de part & d'autre avec plus de bonne foi, & rien ne paroiſſoit pouvoir retarder un combat ſi déſiré par les deux parties.

Il faut avouer que ſi les principes de l'art de régner, mieux connus aujourd'hui, nous ſont appercevoir un ridicule réel dans ce duel d'un Empereur & d'un Roi, les maximes de ce tems-là diminuoient conſidérablement ce ridicule, ou même le faiſoient diſparoître; on ſent aſſez que le dé-

1528. sir d'épargner le sang des Sujets, de ménager les forces de la Chrétienté, &c. fournissoit à cette conduite des prétextes du moins plausibles. Mais un ridicule bien plus réel, & que rien ne peut sauver, c'est de s'être défiés mutuellement avec tant d'éclat, d'avoir fixé sur ce combat les yeux de toute l'Europe, de s'en être fait publiquement un point d'honneur rigoureux, d'y avoir rapporté pendant près d'un an toutes ses démarches, d'avoir demandé le champ, de l'avoir donné & d'avoir fini par n'y point entrer.

Il reste à examiner à qui de l'Empereur ou du Roi, cette honte doit être imputée, ou si tous deux la partagent.

On doit observer d'abord que sur cet objet le Procès-verbal dressé en France par le Sécrétaire d'État Bayart, ne se rapporte point dans toutes les circonstances au procès-verbal de Bourgogne, (1) Héraut

(1) Les Hérauts d'Armes portent des noms de Provinces. On sent pourquoi le Héraut de l'Empereur portoit le nom de Bourgogne.

d'armes de l'Empereur. Nous croyons devoir analyser ici ces deux piéces, afin que rien ne manque à la discussion de ce fait très-important sans doute, puisqu'il intéresse l'honneur de deux Souverains, & qui plus est, de deux grands hommes. 1528.

Selon la relation de Bourgogne, l'Empereur lui remit le 24 Juin trois écrits; le Cartel, l'Extrait du Traité de Madrid, & la réponse au discours du Roi; il lui ordonna de rendre le cartel & l'extrait au Roi seul, après les lui avoir lus, & de donner à Robertet ou à un autre Secrétaire d'Etat la réponse au discours. Bourgogne arriva le dernier Juin à Fontarabie, il n'y trouva point le sauf-conduit que Guyenne s'étoit chargé d'y faire tenir, & que le Gouverneur de Fontarabie avoit déja demandé inutilement au Gouverneur de Bayonne. Bourgogne ne manqua pas d'écrire dès le lendemain au Gouverneur de Bayonne pour avoir ce sauf-conduit. Saint Bonnet (c'étoit le nom de ce Gouverneur) répondit le 3 Juillet qu'il l'attendoit, & qu'il l'en-

1528. voyeroit aussi-tôt qu'il l'auroit reçu. Le lendemain il écrivit de nouveau à Bourgogne, & lui manda qu'avant tout le Roi vouloit sçavoir s'il portoit l'assurance du champ, & s'il n'avoit point d'autre commission. Bourgogne après avoir dépêché vers l'Empereur pour sçavoir s'il permettoit qu'on fît part de ses commissions à d'autres qu'au Roi, répondit le 16 par ordre de l'Empereur, qu'il portoit l'assurance du champ, la réponse au cartel du Roi, & autres choses concernant cette affaire. S. Bonnet récrivit le lendemain : » le Roi, comme il l'a fait assez entendre dans son » cartel, ne veut plus qu'il soit question d'écritures ni de contredits; » le combat répond à tout, si donc » vous voulez lui porter l'assurance » du champ seulement, j'envoyerai » au-devant de vous un Gentilhomme jusqu'à Andaye; je vous ferai » conduire vers le Roi, & vous pouvez compter sur le meilleur accueil. Bourgogne attendit jusqu'au 26, l'exécution de cette promesse; enfin ne voyant pas arriver le Gentilhomme,

me, il écrivit à S. Bonnet : » Tous » ces délais sont de bien mauvaise grace : » Je vous ai déja dit que » je portois l'assurance du champ ; » si j'ai d'autres commissions, elles » sont toutes relatives au combat ; » il est bien étonnant que celui qui » parle & qui provoque, ne veuille » pas qu'on lui réponde. Votre Maî- » tre n'auroit-il prétendu que don- » ner son cartel, en prendre acte, » & borner-là cette affaire ? Je vous » somme de me donner mon sauf- » conduit, & je proteste contre tous » les délais qui seront apportés de » votre part à l'exercice de mon mi- » nistere. Cette lettre resta sans réponse. Neuf jours après, Bourgogne écrivit une seconde lettre qui resta sans réponse encore ; il en écrivit une troisiéme. Saint Bonnet perdit patience, il dit en propres termes au Trompette que Bourgogne lui avoit envoyé, *qu'il allât à tous les diables, & qu'il ne s'avisât plus de revenir.* Bourgogne ne manqua pas d'insérer littéralement ce propos dans son procès-verbal, & il prit

1528.

plaisir à risquer une quatriéme lettre
1528. le 12 Août. Enfin le 17 Août Saint Bonnet répondit : » Le sauf-conduit » est arrivé, le Roi me sçait mauvais » gré de vous avoir retardé si long- » tems ; mandez - moi quand vous » voudrez partir, je vous envoyerai » à Andaye un de mes Gentilshom- » mes, comme je vous l'ai promis. Saint Bonnet pour détruire les soupçons que tant de longueurs avoient pu faire naître contre le Roi, crut devoir envoyer à Bourgogne l'original d'une lettre du Roi, par laquelle en adressant à lui S. Bonnet un second sauf-conduit, il lui marquoit son mécontentement de ce qu'il n'avoit pas fait usage du premier qu'il lui avoit adressé long-tems auparavant. » Je » trouve bien étrange, lui disoit le Roi, » que vous ayez tant différé » de laisser venir le Héraut de l'Em- » pereur, puisqu'il vous avoit écrit » qu'il m'apportoit l'assurance du » champ.

Voilà donc jusqu'ici la conduite de François I. disculpée. Loin d'autoriser les délais dont Bourgogne se

plaignoit, il s'en plaignoit lui-même. Tout devoit être imputé au seul Saint Bonnet. Il paroît que ce Gouverneur, sentant toute l'importance d'une pareille affaire, avoit cru devoir ne rien précipiter, donner le tems au Roi de faire toutes ses réflexions, attendre de nouveaux ordres & un nouveau sauf-conduit. 1528.

Bourgogne ayant reçu ces deux lettres, répondit le 18 : » Je suis » tout prêt, je n'attends que mon » sauf-conduit, & je partirai aussi- » tôt «. Le lendemain un trompette lui apporta le sauf-conduit à Fontarabie, & l'avertit que Boussonsault, Capitaine du vieux Château de Bayonne, député par S. Bonnet pour l'accompagner en France, l'attendoit à Andaye. Bourgogne arriva le 7 Septembre à Etampes, où il trouva le Héraut d'armes Guyenne, qui lui dit : » Le Roi est allé à la » chasse vers Montfort-l'Amaury, il » m'a envoyé au-devant de vous » pour vous dire d'aller à Longju- » meau où vous recevrez de ses nou- » velles. Je suis chargé de l'avertir

1528. » de votre arrivée, & je vais le trou-
» ver. Le lendemain Guyenne vint à Longjumeau où Bourgogne l'attendoit, & rapporta que Montmorenci Grand-Maître de la Maison du Roi, auquel il s'étoit adressé, lui avoit dit : » Le Roi est à plus de dix lieues
» d'ici à la poursuite d'un cerf, il
» tourne du côté de Houdan, où
» vraisemblablement il passera la
» nuit ; retournez avertir le Héraut
» de l'Empereur qu'il reste à Long-
» jumeau, jusqu'à ce que le Roi soit
» revenu à Paris, & qu'il lui fasse
» sçavoir sa volonté. Bourgogne, qui crut que c'étoit une défaite, répondit : » C'est trop de délais, je
» veux absolument aller à Paris &
» sçavoir par moi-même où je pour-
» rai trouver le Roi. Guyenne voyant l'impatience de Bourgogne, dit à l'Officier qui l'avoit amené en France : » Je vous défends de la part du
» Roi de mener cet homme à Paris
» & de souffrir qu'il y aille. Bourgogne s'offensa de ce procédé, il dit au Héraut d'Armes François : » Ce
» n'est pas là le traitement que vous

» avez reçu en Espagne ; on ne vous
» y a point troublé dans les fonc- 1528.
» tions de votre Office. Vous devez
» sçavoir qu'on n'en use pas ainsi
» avec un Héraut d'armes, j'en fe-
» rai mon rapport à l'Empereur ;
» vous ne devez point me céler le
» Roi, puisque j'ai son sauf-conduit.
» Eh bien ! répartit Guyenne avec
colere, » allez donc le chercher au
» travers des forêts, mais absolu-
» ment vous n'irez point à Paris.
Bourgogne fut donc obligé d'attendre à Longjumeau. Le même jour un Gentilhomme vint de la part de Montmorenci tenir compagnie à Bourgogne & le prier d'attendre les ordres du Roi à Longjumeau ; Bourgogne insista encore pour aller à Paris, le Gentilhomme lui dit que cela n'étoit pas possible pour ce jour-là, parce que le Roi étoit engagé dans une partie de chasse, mais que le lendemain Guyenne iroit demander les ordres du Roi. Cela fut exécuté. Guyenne vint le lendemain prendre Bourgogne pour le mener à Paris. Il s'éleva entre eux une assez

1528. frivole dispute à propos de la Cotte d'armes, dont Bourgogne voulut se revêtir en entrant dans les Fauxbourgs de cette Ville, Guyenne s'y opposa de la part du Roi, & fit plusieurs plaisanteries assez grossieres sur ce vain cérémonial dont Bourgogne sembloit jaloux. Les deux Gentilshommes qui, avec Guyenne, accompagnoient le Hérault de l'Empereur, le firent descendre dans une Hôtellerie des Fauxbourgs, & dirent qu'avant de le faire passer outre, il falloit qu'ils parlassent au Roi. Ils revinrent quelques heures après, accompagnés de deux Notaires, en présence desquels ils déclarerent à Bourgogne qu'il y avoit du danger pour lui à paroître dans Paris avec sa Cotte d'armes, que le Peuple pourroit l'insulter, que s'il persistoit à vouloir y entrer dans cet équipage, il falloit que ce fût à ses risques, périls & fortunes, & qu'ils demandoient à être déchargés de la garde de sa personne. A cette proposition, Bourgogne qui se voyoit dans une terre ennemie, entouré de gens qu'il ne connoissoit

pas, craignit que les deux Gentils-hommes, quand ils l'avoient quitté, n'eussent été soulever le peuple contre lui, ou lui tendre quelqu'autre piége ; il déclara que, puisqu'on ne vouloit point se charger de sa personne, il ne sortiroit point du logis où il étoit. Sur cet incident, les deux Gentilshommes sortirent encore pour prendre de nouveaux ordres, & à leur retour, ils dirent à Bourgogne : » Nous avons parlé à M. le Grand-Maître, vous pouvez entrer dans la Ville en tel équipage qu'il vous plaira, nous nous chargeons de vous. Bourgogne eut donc la satisfaction qu'il avoit désirée, d'entrer dans Paris avec sa Cotte d'armes. On le mena dans la maison d'un Chanoine de Notre-Dame, où des Archers le garderent. Ces Archers, nécessaires ou non pour sa sûreté, ne le quitterent point pendant tout son séjour à Paris. Aussi-tôt qu'il fut arrivé, il pria un des deux Gentilshommes d'aller avertir le Grand-Maître qu'il voudroit lui parler. Ce qui fut fait, & le lendemain 10 Septembre, le Grand- 1528.

1528. Maître l'envoya chercher. Bourgogne lui exposa l'objet de son voyage, le Grand-Maître lui dit de retourner dans son logis jusqu'à ce qu'on le mandât. Le même jour à quatre heures après midi, plusieurs Gentilshommes, Hérauts d'armes & un nombreux cortége d'Archers vinrent le prendre pour le mener au Palais, où le Roi l'attendoit au milieu des Princes du Sang, des Prélats & de tous les Grands du Royaume.

Aussi-tôt que le Héraut parut, avant même qu'il parlât & tandis qu'il s'inclinoit pour saluer le Roi, le Roi impatient lui crie : » Héraut, toutes tes » lettres annoncent que tu apportes » l'assûrance du champ. L'apportes, » tu ? Sire, répondit gravement l'Espagnol, étonné de cette vivacité peu conforme au Cérémonial, » permettez que je fasse mon office, & » que je dise ce que l'Empereur m'a » chargé de dire. Non, s'écria le Roi, » je ne t'écouterai point, si, » avant tout, tu ne me donnes une » Patente, signée de ton Maître, » contenant la sûreté du champ. Le

Héraut Espagnol voulut tout faire par ordre, & sans s'émouvoir, commença sa harangue. *Sire, la très sacrée Majesté de l'Empereur* . . . . Je te dis, » interrompit le Roi, que tu me donnes la Patente de ton Maître, tu » harangueras après tant que tu voudras. Sire, dit le Héraut, j'ai » ordre de vous lire le cartel & » de vous le donner ensuite. Quoi donc, s'écria le Roi, en se levant de son siége plein de colere, » ton » Maître prétend-il introduire des » usages nouveaux dans mon Royaume & me donner des Loix dans » ma Cour? Quel est ce nouveau trait » d'hypocrisie qu'il nous prépare? Le Héraut choqué de ce terme d'hypocrisie, assez déplacé en effet, répondit d'un ton ferme : » Sire, mon » Maître sera toujours ce que doit » faire un Prince vertueux & plein » d'honneur. Ah! ah! dit le Roi, » je le veux croire. Montmorenci voulut parler, soit pour appaiser son Maître qu'il voyoit s'écarter trop de la modération, soit pour ouvrir quelque avis. A peine avoit-il pro- 1528.

noncé le mot, *Sire* . . . . . que le Roi
1528. l'interrompant avec la plus grande colere, s'écria : » Non, non, je ne » souffrirai point qu'il parle avant » qu'il m'ait donné l'assûrance du » champ ; puis se tournant vers Bourgogne : » donne la moi, lui dit-il, » ou retourne-t'en comme tu es » venu. Bourgogne voyant que le Roi ne vouloit point lui laisser faire sa commission à son gré, qu'il l'interrompoit à chaque mot, qu'il le troubloit par ses transports de colere, prit le parti de lui dire : » Sire, je ne » puis sans votre permission faire » mon office, je vous la demande ; » si vous ne daignez point me l'accorder, faites-moi donner votre » refus par écrit & faites entretenir » mon Sauf-conduit pour le retour. Le Roi répondit toujours avec le même ton d'aigreur ; *je le veux bien, qu'on le lui donne.*

Bourgogne sortit de l'Assemblée, & retourna dans son logis avec la même escorte qu'il avoit eue en venant au Palais ; il demanda ensuite à parler au Grand-Maître, ce qu'il

ne put faire que le sur-lendemain, il lui dit : » Monsieur, c'est à vous que » je me suis adressé pour obtenir au- » dience du Roi ; vous avez vû qu'il » n'a point voulu m'entendre, vous » avez vû avec quelle dureté il m'a » parlé. J'espere cependant que ma » confiance en son sauf-conduit ne » sera point trahie, & que les pri- » viléges de ma charge seront res- » pectés. Je vous prie au reste de » vouloir bien dire au Roi, que, » quand il lui plaira de m'entendre, » je serai toujours prêt à lui déli- » vrer le cartel de l'Empereur, qui, » comme je l'ai déja plusieurs fois » dit & écrit, contient l'assûrance du » champ : s'il ne veut pas le rece- » voir, qu'il me fasse donner un » acte par écrit de son refus, & je » proteste que l'Empereur le publie- » ra par-tout. Montmorenci ré- pondit qu'il en parleroit au Roi & qu'il en rendroit réponse à Bour- gogne. Cette réponse n'arriva que le 15. Montmorenci la rendit à Bourgogne dans la grande Galerie du Palais où il l'avoit fait venir. Le 1528.

1528. Roi, lui dit-il, ne juge plus à
» propos de vous donner audience,
» il regarde votre commission com-
» me faite, & vous permet de par-
» tir. Je partirai donc, répondit
Bourgogne, » mais je vous répéte
» encore que si le Roi le veut, je
» suis prêt à lui remettre le Cartel
» de l'Empereur, & que ce Cartel
» contient la sûreté du champ. S'il
» persiste à le refuser, je ferai mon
» rapport de tout ce qui s'est passé,
» & je proteste de nouveau que l'Em-
» pereur le publiera par tout, afin
» que tout le monde sache que le
» combat n'a point manqué par sa
» faute. Bourgogne répéta plusieurs fois cette même protestation en présence du Sécrétaire d'Etat Bayart & d'environ cent personnes, qui étoient dans la grande Galerie avec Montmorenci. Bourgogne les prit pour témoins du refus qu'il essuyoit.

Le même jour, Bayard l'envoya chercher, & voulut lui remettre un écrit contenant un procès-verbal de l'audience du 10. Bourgogne refusa de s'en charger, parce qu'il le trouva, dit-il, trop contraire à la vérité.

Presque tout y étoit altéré ou dissimulé. Les paroles dures & violentes du Roi n'y étoient point insérées, on ne parloit point de ses transports de colere, les réponses même de Bourgogne étoient changées. Enfin le 16. Septembre, ce Héraut partit de Paris, reportant à l'Empereur son Cartel & les autres piéces dont il l'avoit chargé. Le 1. Octobre il passa par Bayonne. S. Bonnet lui demanda des nouvelles de son voyage & de sa commission. » On ne m'a » point maltraité, dit Bourgogne, » mais on n'a pas voulu m'entendre. » Je m'en doutois bien, reprit S. » Bonnet, & je vous l'aurois prédit. Le 7. Bourgogne arriva à Madrid, où il fit à son Maître la relation qu'on vient de voir. 1528.

Cette relation est pleine de venin, & ne contient pas une circonstance qui ne se rapporte au dessein de faire retomber sur le Roi la honte du refus de combattre. Tout s'y présente d'abord de mauvaise grace de la part de la France. Ce sauf-conduit qui se fait attendre près de deux mois, les

brutalités, les variations, les lenteurs
1528. étudiées de S. Bonnet, les duretés & les bouffonneries de Guyenne, l'incident sur la cotte d'armes, la crainte du peuple qu'on veut inspirer à Bourgogne, la demande qu'on fait d'être déchargé de sa garde, &c. Cependant lorsque l'on considére attentivement toutes ces circonstances vraies ou fausses, on voit qu'il n'en résulte rien contre le Roi.

On a déja prouvé qu'on ne pouvoit lui imputer les délais qu'essuya Bourgogne à Fontarabie, & que tout étoit sur le compte du Gouverneur de Bayonne.

Quant aux délais qu'essuya Bourgogne à Longjumeau, ils se réduisent à deux jours, puisqu'étant arrivé le 7 Septembre, il eut audience le 10. Un si foible retardement est assez expliqué par la partie de chasse où le Roi, qui ne sçavoit point l'arrivée de Bourgogne, s'étoit engagé entre Mont-fort-l'Amaulry & Houdan.

Si d'ailleurs il est échappé un trait d'emportement à un Officier Gascon trop vivement pressé, si dans une

nation gaye & railleuse il s'est trouvé un mauvais plaisant ; si on a craint qu'un Héraut ennemi, s'annonçant avec trop d'appareil, dans de semblables conjonctures, ne blessât les yeux du peuple; que peut-on conclure contre le Roi de ces menus faits, recueillis avec une affection si suspecte, & dont les uns ne parvenoient pas à la connoissance du Roi, les autres annonçoient de sa part une attention délicate pour le Héraut même ? 1528.

En supposant donc que le procès-verbal de Bourgogne ne contînt rien de faux ni d'éxagéré, tout ce qu'on entrevoit dans le récit des faits qui précédent l'audience du 10. Septembre, c'est que les François, toujours tendrement attachés à leurs Maîtres, ne pouvoient voir sans une juste inquiétude le Roi s'exposer aux hazards d'un combat singulier ; mais rien ne fournit la plus légére induction contre la sincérité du desir que le Roi témoignoit de combattre son Rival.

Quant à la conduite du Roi dans

l'audience du 10 Septembre, on
1528. croit devoir suspendre les réflexions qui se présentent sur cet objet, jusqu'à ce qu'on ait rapproché du procès-verbal de Bourgogne celui que le Sécrétaire d'Etat Bayart dressa par ordre du Roi, & dont Bourgogne refusa de se charger, parce qu'il le trouvoit, disoit-il, trop infidèle.

Ce Procès-verbal ne parle ni des délais de Bayonne ni de ceux de Longjumeau, il commence par l'Assemblée du 10. Septembre, dont il étale toute la pompe. Le Roi avant d'introduire le Héraut Espagnol, expose l'état de l'affaire, & rappelle tout ce qui s'est passé depuis sa prison. Il pose toujours pour base de sa justification la nullité prétendue du Traité de Madrid, il fait sentir la nécessité que les circonstances lui imposent de défendre son honneur contre les reproches & les Cartels de l'Empereur. Le Héraut est ensuite introduit.

On croit devoir transcrire ici mot à mot toutes les questions du Roi &

toutes les réponses de Bourgogne, 1528.
parce que c'est en cela que réside le nœud de la difficulté qu'on examine & dont on abandonne la solution au Lecteur.

» Le Roi a dit : Hérault, portes-tu » la sûreté du camp, telle qu'un Assailleur comme l'est ton Maître, » doit bailler à un défendeur tel com» me je suis ? Le Hérault lui a dit, » Sire, il vous plaira me donner con» gé de faire mon office. Alors le » Roi lui dit, baille-moi la patente » du camp, & je te donnerai congé » de dire après tout ce que tu vou» dras de la part de ton Maître. Le » Hérault commence à dire : *La très-» sacrée Majesté*... sur lequel mot le » Roi lui a dit derechef, montre-» moi la patente du camp ; car je » pense que l'élû en Empereur soit » gentil Prince, ou le doive être, » qu'il n'auroit point voulu user de » si grand hypocrisie, que de t'en» voyer sans ladite sûreté du camp, » vû ce que je lui ai mandé, & aussi » tu sçais bien que ton sauf-conduit » contient que tu portes ladite sû-

1528. » reté. Ledit Hérault a répondu qu'il
» croyoit porter chose que ledit Sei-
» gneur Roi s'en devroit contenter.
» A quoi ledit Seigneur Roi a répli-
» qué; Hérault, baille-moi la patente
» du camp, baille-moi-la, & si elle
» est suffisante, je l'accepte; & après,
» dis tout ce que tu voudras. A quoi
» ledit Hérault a répondu, qu'il avoit
» commandement de son Maître de
» ne la bailler point, qu'il n'eût pre-
» miérement dit aucune chose, qu'il
» lui avoit donné charge de dire.
» Alors le Roi lui a dit, ton Maître
» ne peut pas donner de loix en Fran-
» ce; & d'autre part, les choses sont
» venues à tel point, qu'il n'est plus
» besoin de paroles; & si dois être
» averti que je n'ai fait porter paro-
» les par mon Hérault à ton Maître;
» mais ce que je lui ai mandé a été
» par écrit, signé de ma main; à quoi
» ne falloit autre réponse, que ladite
» sûreté du camp, sans laquelle je ne
» suis déliberé de te donner audien-
» ce; car tu pourrois dire chose dont
» tu serois désavoué, & aussi ce n'est
» pas à toi à qui j'ai à parler, ne à

» combattre, mais seulement à l'élu
» en Empereur. Ledit Hérault a dit 1528.
» lors audit Seigneur, qu'il lui donnât donc congé, & sauf-conduit
» pour s'en retourner ; ce que ledit
» Seigneur lui a accordé, & a dit au
» Hérault, *prends acte* ; & après a demandé à moi, Gilbert Bayart, ...
» acte comme il n'avoit tenu & ne tenoit à lui, qu'il ne reçût ladite patente, & qu'en la lui baillant telle
» qu'elle doit être, il ne refusoit de
» venir audit combat, & ce fait s'est
» retiré en la chambre ordonnée
» pour tenir son Conseil. Et ledit
» Hérault a requis audit Seigneur,
» que les choses susdites lui fussent
» baillées par écrit ; ce qui avoit été
» accordé. Fait, &c.

L'exacte justice demande d'abord qu'on ne croye aveuglément ni la relation de Bourgogne, ni celle de Bayart. L'une peut exagérer les circonstances, l'autre peut les dissimuler ; c'est en les balançant l'une par l'autre qu'on peut rencontrer la vérité. Au reste les différences qu'on y apperçoit, ne roulent que sur le plus

1528. ou le moins de vivacité que le Roi a pu mettre dans ses interpellations au Héraut. Toutes deux s'accordent sur le fonds, & il résulte également de l'une & de l'autre, que Bourgogne auroit remis au Roi le cartel de l'Empereur, si le Roi eût eu la patience de lui accorder une audience plus réguliére, & d'écouter les choses que ce Héraut étoit chargé de lui dire, sur quoi on ne peut trop s'étonner qu'une formalité si légere ait décidé d'une affaire si importante. Comment le Roi a t-il pu ne pas sentir, qu'en renvoyant ainsi sans audience un Héraut qui lui portoit la sûreté du champ, il fournissoit à son rival le plus beau prétexte de décrier sa valeur, & de rejetter sur lui le refus du combat? On ne peut pas dire qu'il craignît d'essuyer devant une Assemblée si solemnelle, les reproches d'infidélité que ce Héraut pourroit lui faire de la part de son Maître. 1°. Ces reproches n'eussent fait aucune impression sur cette Assemblée, qui les avoit déja jugé injustes, en déclarant nul le Traité de Madrid.

2°. Le Roi permettoit au Héraut de dire tout ce qu'il voudroit, quand il lui auroit remis le cartel. 1528.

La seule raison dont le Roi coloroit son excessive vivacité, est qu'il falloit mettre fin aux écritures, aux discours, & terminer l'affaire par des actions. Mais le vrai moyen de faire cesser la dispute, n'étoit pas de rejetter les écritures de l'Empereur, ni d'imposer silence à son Héraut, c'étoit de ne point répondre, de recevoir l'assurance du champ & de venir au lieu du combat.

D'un autre côté, s'il étoit vrai que l'Empereur désirât si sincérement le combat, il semble que son Héraut ne risquoit rien de laisser au Roi le cartel seulement, & de protester que sur tout le reste on n'avoit voulu ni l'entendre ni recevoir ses papiers; mais le Héraut eût répondu à cette objection, que dans une affaire où il s'agissoit de l'honneur & de la vie d'un Empereur & d'un Roi, il ne lui étoit pas permis d'interpréter les ordres de son Maître, qu'il falloit qu'il les exécutât strictement & avec la

plus ſcrupuleuſe exactitude.

1528. Ceux qui aiment à ſe perſuader que l'Empereur, content de s'être donné dans l'Europe la gloire d'avoir défié François I., n'avoit voulu que propoſer le combat & l'éviter, remarquent avec plaiſir qu'il débuta très-mal dans cette affaire. Ce fut à l'Ambaſſadeur de François I. & à un Ambaſſadeur homme de Robe, qu'il fit les premieres propoſitions du duel; il devoit ſentir que ce Miniſtre de paix pourroit ſe faire un devoir d'être diſcret ſur un article ſi délicat; il falloit qu'il chargeât ſon propre Ambaſſadeur de faire le défi directement à François I. Mais l'irrégularité de cette premiere démarche n'eſt-elle pas réparée par toutes les ſuivantes? L'Empereur avertit le Roi de ſe faire rendre compte par ſon Ambaſſadeur de ce qu'il lui a dit; il donne par écrit le diſcours qu'il lui a tenu, il reçoit le cartel du Roi, il y répond; on lui demande l'aſſurance du champ, il la donne & dans un lieu non ſuſpect. Que pouvoit-il faire de plus?

Ceux qui cherchent dans le carac-

tère des deux Souverains la décision de cette question, alléguent en faveur de François I. les preuves éclatantes qu'il avoit données de son courage, son goût pour les armes, son ardeur pour la gloire. L'histoire, disent-ils, taxera plutôt de témérité que de timidité le Vainqueur de Marignan & le Prisonnier de Pavie. Cela est incontestable. Mais aussi dépouillons-nous, (l'histoire l'exige) des préjugés nationaux, & que pour la premiere fois peut-être, une vie de François I. ne soit point un *Factum* contre Charles-Quint. Tant d'avantages que cet Empereur remporta en personne sur les Infideles, sur les Gantois, sur les Princes Allemans de la Ligue de Smalcalde, l'expédition de Tunis, la bataille de Mulberg, tant d'autres exploits ne prouvent-ils pas que Charles-Quint étoit par sa valeur personnelle un digne concurrent de François I.? On peut pourtant remarquer que dans le tems de ce défi, Charles-Quint n'avoit point encore fait ses preuves de valeur, & que François I. avoit fait les siennes. 1528.

Tout ce qu'on peut dire de plus

1528. juste en faveur de ce dernier, c'est que, s'il faut nécessairement conclure que l'un des deux rivaux a voulu en imposer à l'Europe par des défis fastueux, & proposer un combat qu'il n'avoit pas dessein de livrer, la franchise connue de François I. écarte de lui ce soupçon & le fait retomber sur son adroit Adversaire, dont les artifices continuels dans le cours de cette histoire, paroîtront déposer sans cesse contre lui. Mais le fonds de la question reste toujours indécis. C'est un de ces problêmes que l'histoire aime à offrir quelquefois à la sagacité du Lecteur. La partialité les résout aisément, l'équité les discute & n'ose rien prononcer.

Les Auteurs qui disent que Henri VIII. envoya aussi un cartel à Charles-Quint, confondent les cartels avec les déclarations de guerre. L'histoire ne produit aucun cartel de Henri VIII. Ce Prince n'avoit avec l'Empereur que quelques légeres discussions d'intérêt & nulle affaire d'honneur.

Fin du Tome second.



lez, *remontrances.*

Page 311, ligne 4, *sur les succès*; lisez, *sur le succès.*

Page 337, ligne 1, *d'armes que le Maréchal, &c.* lisez, *d'armes; que le Maréchal, &c.*

Page 436, lignes 11 & 12, *meillieur*, lisez, *meilleur.*

Page 459, ligne 2, *n'eut*, lisez, *n'eût.*

Page 462, ligne 1, *l'Etat*, lisez, *l'état.*

Page 518, ligne 11, *été*, lisez, *étoit.*

Page 539, ligne 3, *cette*, lisez, *cet.*

Ibidem, ligne 16, *qu'il prit*, lisez, *qu'il prît.*

Page 550, ligne 20 & 21, *sans quelle sçut, sans qu'il sçut*, lisez, *sans qu'elle sçût, sans qu'il sçût.*

Page 551, ligne 6, *voulut*, lisez, *voulût.*

Page 595, lignes 26 & 27, *n'éloit*; lisez, *n'étoit*.

Page 596, ligne 8, *ou vous fûtes*, lisez, *où vous futes*.

Page 602, lignes 8 & 9, *un de mes Gentils-hommes*, lisez, *un Gentilhomme*.

Page 615, ligne 8, *affection*, lisez; *affectation*.



